LA

PREMIÈRE CAMPAGNE DE CONDÉ

(1643).

II[1].

ROCROY.

VI. — MARCHE DES FRANÇAIS.

Le 15 mai, le duc d'Anguien, développant son plan de se rapprocher à la fois du détachement à rallier, des places à secourir, de l'ennemi à joindre, descend dans la vallée de l'Oise ; puis il dépasse Guise et remonte le cours de la rivière, se dirigeant vers l'est. Gassion est en avant et sur la gauche, avec deux mille chevaux ; il a liberté de manœuvre, ordre de chercher l'ennemi, de pourvoir aux incidens. Le convoi et une partie de l'infanterie forment la colonne de droite. Le 16, l'armée de Picardie s'arrête aux environs de Vervins, un de ses centres d'approvisionnement. Landrecies, Guise, La Capelle, n'étant plus menacés, ont rendu les détachemens qui avaient temporairement renforcé leurs garnisons ; Espenan a rejoint avec une bonne partie de ses troupes ; le quartier-général est à Foigny (2), antique abbaye de bernardins, sur le Thon, affluent de l'Oise.

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.
(2) 8 kilomètres nord-est de Vervins.

Dans cette journée, le duc d'Anguien apprit en même temps que Louis XIII était mort (1) et que depuis la veille la tranchée était ouverte devant Rocroy. Écoutons-le; il dira mieux que nous quelle impression il reçut de cette double nouvelle et quelle résolution elle lui inspira. « Je ne saurois peindre, écrit-il au premier ministre, le desplaisir que toute cette armée a de la mort du Roy. J'espère que les ennemis de cet estat ne se prévaudront pas de ce malheur; mais je vous puis assurer que cette armée ira droit, et contre ceux du dehors et contre ceux du dedans, s'il y en a d'assez meschans pour l'estre. Je marche demain (17) à Rocroy que les ennemis assiègent depuis hier (15) et serai là après demain (18). Je vous asseure que nous n'azarderons rien mal à propos, mais que nous ferons tout ce que nous pourrons pour le secourir (2). » Nulle hésitation, mais pas d'illusion, ni de forfanterie; le jeune prince est résolu, mais il se possède et termine sa lettre en indiquant ce qu'on devra faire du côté de la Bourgogne et de Thionville « pour donner jalousie aux ennemis si nous sommes assez malheureux pour ne pas réussir. » Puis il expédie à Gassion un ordre net et concis dans lequel respire la fermeté de son âme, lui donnant rendez-vous pour le lendemain à Bossus-lès-Rumigny, où rejoindront également les derniers détachemens en arrière. « De là, tous ensemble, nous marcherons aux ennemis (3). »

Marcher aux ennemis! sa pensée est tout entière dans ces trois mots que répète chacune de ses lettres depuis son arrivée à Amiens.

Le 17 mai, les voitures et une partie de l'infanterie, quittant les environs de Vervins, prennent une route un peu longue, mais abritée contre toute tentative des partisans, masquée par La Haye-d'Aubenton, un de ces massifs boisés aux pentes raides qui portent le nom de Haye dans le nord-est de la France. A Brunhamel, cette colonne rallie les derniers contingens tirés de la Champagne. Le gros des troupes, conduites par le général en chef et prêtes à combattre, suit la route extérieure et remonte la riante vallée du Thon. Vers midi, toute l'armée est concentrée dans un espace de 6 kilomètres, à Aubenton, Bossus et Rumigny; il n'y a pas à compter sur un homme ou un cheval de plus. Le duc d'Anguien est à Rumigny, où il a réuni son lieutenant-général L'Hôpital, les deux maréchaux de camp Espenan et La Ferté, le maréchal de bataille (4), les doyens des mestres de camp, Sirot pour la cavalerie

(1) Le 14 mai, à 2.45 p. m.

(2) M. le Duc à Mazarin, Foigny, 16 mai.

(3) M. le Duc à Gassion, 16 mai, de Foigny.

(4) Ou plutôt le sergent de bataille qui remplissait ces fonctions par intérim. Le titulaire, La Vallière, était parti pour Paris le 12 mai et rejoignit son poste dans la nuit du 18 au 19.

et Persan (1) pour l'infanterie, le commandant de l'artillerie La Barre. — Gassion vient d'arriver avec ses escadrons ; il descend de cheval, entre au conseil et rend compte de ce que le lecteur a déjà en partie deviné. Depuis trois jours, il n'a pas quitté la selle, ni la piste des ennemis. D'abord, il a évité de les serrer de trop près pour ne pas leur donner l'éveil. Quand il les a vus établis devant Rocroy, il s'est approché, les a trouvés non retranchés, sans défiance et se gardant à peine. Dans la dernière nuit (16 au 17), il a pu pousser jusqu'aux glacis et jeter sur le chemin couvert cent vingt fusiliers commandés par Saint-Martin, premier capitaine du régiment. En même temps, il a tâté les quartiers des ennemis, ramené quelques-uns de leurs postes, et le Gascon reparaît dans cette assertion un peu risquée : « Sans un petit marais j'aurais défait une bonne partie de leur infanterie (2). » L'alerte donnée, il a fait rapidement reculer sa troupe, l'a mise à l'abri; lui-même, caché dans les bouquets de bois, il a attendu le jour pour bien lire le terrain et compléter sa reconnaissance. Il estime la force des ennemis à moins de trente mille hommes, décrit le site, l'accès difficile du plateau, les défilés, les bois et les marais, les avantages que la configuration du sol assure à l'assiégeant pour arrêter une armée de secours, l'emplacement des camps espagnols, la forme, l'étendue et les abords des positions qu'on peut se disputer en cas de bataille livrée près de la place. Quant à la place elle-même, elle serait peut-être prise sans le secours qu'elle a reçu ; si elle n'est promptement délivrée, elle sera rendue ou enlevée d'assaut avant trente-six heures. Et Gassion termine son rapport sans autre conclusion.

Après quelques mots de félicitation adressés au mestre de camp général de la cavalerie, le duc d'Anguien annonce à ses lieutenans la mort du roi, qui n'est encore connue que par une vague rumeur. Il expose brièvement la gravité des circonstances, le péril de l'état : toutes les forces disponibles sont réunies; celles des Espagnols peuvent augmenter; tout délai serait funeste ; on ne peut, à l'aurore d'un règne, laisser l'ennemi pénétrer au cœur du royaume sans faire un effort pour l'arrêter.

(1) Persan (François de Vaudetar, marquis de), fils d'Honoré, baron de Persan, que nous avons vu chargé de garder le prince Henri II, à Vincennes, et de Louise de L'Hôpital, sœur des maréchaux de Vitry et de L'Hôpital. Il avait servi sous le prince de Condé en Languedoc ; son régiment, levé en 1640, s'était bien conduit à La Marfée et à Honnecourt. Il fit sous le duc d'Anguien les campagnes des années suivantes, d'abord comme mestre de camp, puis de 1647 à 1648 comme maréchal de camp. Pendant les troubles, il suivit le parti de M. le Prince, rentra en France à la paix des Pyrénées, et quitta le service.

(2) M. le Duc à M. le Prince, Rumigny, 17 mai.

Le maréchal de L'Hôpital est d'avis qu'il faut tenter le secours de Rocroy, mais en évitant un engagement général. Les environs de la ville assiégée lui paraissent présenter un terrain favorable à la petite guerre; autant il est difficile d'approcher de la place avec toute une armée, autant il est facile de pousser des partis jusqu'aux portes; l'armée cependant prendra position sans entrer dans les bois, prête à recevoir l'ennemi si celui-ci veut franchir les défilés. Le maréchal voit un grand péril à tenter une aventure dont l'issue en ce moment peut être fatale. Chacun garde le silence; personne, Gassion lui-même, n'ose conseiller la bataille. Le prince reprend la parole. Il démontre que l'opération restreinte ferait courir à l'armée tous les risques de la défaite sans aucune chance de victoire, et que tenter le secours, sans être résolu à livrer bataille, ne mènerait qu'à un désastre. Il faut aller chercher l'ennemi sous la muraille pour lui faire lâcher prise. Au reste, il ne s'agit pas de sauver Rocroy, mais de sauver l'état de France et la couronne du jeune roi.

Le langage du général en chef entraîne Gassion; s'il n'a pas cru pouvoir émettre le premier un avis aussi hardi, il tient le parti pour bon. Il ajoute quelques détails topographiques sur les passages, sur les lieux en général; puis il indique par quels procédés tactiques on peut atteindre le plateau et y prendre position. Sirot, la meilleure tête du conseil, Persan, homme d'action et ami personnel du prince, opinent comme Gassion. L'Hôpital persiste dans son sentiment; les autres officiers l'appuient ou se taisent. Le duc d'Anguien met fin à la conférence en donnant pour le lendemain l'ordre de marche, l'ordre de bataille et la distribution des commandemens. Ses instructions sont complètes et précises; rien n'est omis, et « chacun, dit Sirot dans ses Mémoires, fut mis en pleine possession de ce qu'il devait faire. »

VII. — LES DEUX ARMÉES EN PRÉSENCE.

Le 18 mai, au jour, l'armée prit la direction de Rocroy. La revue d'effectif, passée la veille, avait donné un chiffre de vingt-trois mille combattans, dont quinze à seize mille hommes de pied, six à sept mille cavaliers, soit dix-huit bataillons et trente-deux escadrons. Les bagages restent à Aubenton; les convois venant de la Champagne sont dirigés sur Aubigny. Vers huit heures du matin, la tête de colonne arrive au pied des versans boisés du plateau; l'ennemi n'en a pas gardé les abords. Deux chemins mènent au sommet, l'un et l'autre médiocres; à gauche, on trouvera plus de fondrières, à droite, des taillis moins clairs et des passages étroits, mais un sol ferme.

Tandis que l'armée prend l'ordre de bataille pour faire halte, cinquante Croates, lancés en avant, éclairent les deux routes. Plusieurs « manches » de mousquetaires, enfans perdus, conduits par les sergents-majors des régimens (1), se répandent dans les bois et les fouillent, se servant des sentiers frayés par les pâtres et les bestiaux. L'avant-garde commandée par Gassion (quinze cents chevaux) suit le mouvement par la route de droite. Nul ennemi dans les bois. En arrivant au terrain découvert, nos éclaireurs rencontrent les premières vedettes espagnoles, soutenues par de petits postes qui sont facilement délogés par Gassion. Celui-ci déploie sa troupe, et marchant sur les traces des gardes ennemies en retraite, arrive au sommet de la pente, d'où il découvre, à 2,500 mètres environ, le clocher de Rocroy et quelques-uns des camps de l'ennemi. Déjà il peut voir aux abords de la place des troupes qui s'agitent.

Chevers, maréchal des logis de la cavalerie, est allé au galop informer le général en chef que les chemins sont libres, les abords du plateau dégagés et que l'armée espagnole n'est ni retranchée ni même rassemblée. Bientôt M. le Duc rejoint l'avant-garde avec deux mille chevaux de l'aile droite et les mousquetaires qui ont fouillé les bois. Il ne perd pas un instant pour jalonner sa ligne de combat; car il a été si prompt, si habile et si heureux, que déjà il tient la position signalée par Gassion, et où il rêvait plutôt qu'il n'espérait de pouvoir livrer bataille.

Les fusiliers à cheval sont à gauche au-dessus d'un petit étang; à droite, les Croates occupent une hauteur au milieu de bouquets de bois clairsemés. La cavalerie de l'aile droite se déploie en ordre étendu entre ces deux troupes, et les manches de mousquetaires se placent dans les intervalles des escadrons. Au-delà d'un pli de terrain où se sont arrêtées les vedettes espagnoles, le duc d'Anguien distingue en face de lui un groupe de cavaliers qui observent.

C'est don Francisco Melo, que nous avons laissé entouré de ses généraux, en avant de son front de bandière, cherchant à deviner l'importance, la profondeur de cette ligne serrée d'infanterie et de cavalerie, qui vient de se déployer sur la crête où il avait songé à porter son armée. Il était environ deux heures de l'après-midi.

Cependant la tête de l'infanterie française débouche du bois, tandis que le second corps de cavalerie arrive par la gauche. Les officiers-généraux et l'état-major se rendent auprès du général en chef. Celui-ci, jugeant que le terrain jalonné est trop étroit et qu'une de ses ailes pourrait être facilement tournée, pousse les Croates à droite et les fait soutenir par les cuirassiers de Gassion, car c'est la

(1) Adjudans-majors de nos jours.

clé de la position qu'il faut occuper, et les piquets ennemis se sont repliés de ce côté en assez grand nombre; mais ils reculent sans résistance sérieuse, et la ligne de bataille est décidément tracée. Tandis que devant le front quelques cavaliers détachés des deux armées échangent des coups de feu inoffensifs pour entretenir l'escarmouche, le duc d'Anguien donne ses ordres, indique aux maréchaux de camp et sergens de bataille la position des ailes de cavalerie, ainsi que les points où doivent être dirigées les deux colonnes d'infanterie qui se formeront concentriquement : celle de droite, « Picardie » en tête, fera vers la gauche en avant en bataille; celle de gauche suivra « Piémont » pour faire vers la droite en avant en bataille (1). Espenan commande la « bataille, » c'est-à-dire l'infanterie au centre; La Ferté, la cavalerie de la gauche; Gassion celle de la droite; Sirot la réserve. Le général en chef a marqué sa place à la droite, entre l'infanterie et les troupes de Gassion. Son lieutenant-général occupe un poste semblable vers la gauche, près des escadrons de La Ferté.

Voici quelle est la disposition générale de l'armée française : au centre quinze bataillons en masse, de huit à neuf cents hommes chacun, disposés en échiquier sur deux lignes, avec intervalles assez larges pour permettre le jeu des réserves et le déploiement des lignes de feu; l'artillerie (douze pièces) devant le front; aux ailes, vingt-trois escadrons d'environ deux cents chevaux chacun, formant deux doubles lignes de colonnes, avec trois escadrons en flèche à la droite et deux en observation à la gauche; en réserve, trois bataillons et quatre escadrons intercalés; en tout, dix-huit bataillons et trente-deux escadrons, donnant de vingt-deux à vingt-trois mille combattans, dont six ou sept mille cavaliers (2). Le front, orienté du nord-ouest au sud-est et refusant la gauche, se développe à environ

(1) Ordre de bataille de l'infanterie (à Rocroy), original.

(2) Infanterie : 21 régimens et 8 compagnies royales formant 18 bataillons ainsi disposés; au centre, de la gauche à la droite :

BATAILLE. — ESPENAN.

GAUCHE.

1re *ligne.* — Piémont. Rambure. Bourdonné; Biscaras. (1 bataillon)

2e *ligne.* — Roll. (Suisse) Langeron; Brézé. (1 bataillon) Bussy; Guiche. (1 bataillon)

DROITE.

1re *ligne.* — Molondin (2e). (Suisse) Molondin (1er). Persan. La Marine. Picardie.

2e *ligne.* — Gardes écossaises. Watteville (1er). (Suisse) Vidame. Vervins; La Prée. (1 bataillon)

2,000 mètres de la place assiégée, sur une étendue de 2,500 mètres, dont 1,000 occupés par la bataille, c'est-à-dire par l'infanterie du centre.

Tout est « rièze, » c'est-à-dire lande, devant et autour de la ligne de combat, sauf vers la droite. Là, nos troupes postées en face d'une large arête qui conduit de plain-pied aux murs de Rocroy, sont rapprochées de la forêt qui s'étend jusqu'à la Meuse et dont se détachent quelques bouquets de bois clairsemés. Le terrain s'abaisse et se découvre graduellement devant le centre; il devient marécageux vers la gauche, qui est arrêtée derrière un petit étang, aujourd'hui disparu, et que nous avons déjà mentionné. Cet étang est le seul obstacle naturel qui sépare les deux armées.

Le déploiement commencé entre trois et quatre heures s'acheva sous le feu du canon ennemi. L'armée du roi catholique, forte de vingt-six à vingt-huit mille combattans, s'établissait, le dos à Rocroy, sur une ligne à peu près parallèle au front de l'armée française, à environ 900 mètres, et en ordre moins étendu. Ses dix-huit pièces sont en batterie assez en avant et commencent à tirer entre quatre et cinq heures.

Au centre, les tercios viejos, en cinq gros bataillons, ont : à leur

RÉSERVE. — SIROT.

Harcourt. Aubeterre. Gesvres. (1 bataillon)	Watteville (2e). (Suisse)	8 compagnies royales. (1 bataillon)

Ces trois bataillons intercalés avec quatre escadrons (*vide infra*).

CAVALERIE.

Croates et fusiliers : 3 régimens (4 esc.). — Gardes de M. le Duc : 1 comp. (1 esc.). — Cavalerie : 21 régimens (25 escadrons). — Gendarmes : 6 comp. (2 esc.). Ensemble : 24 régimens et 7 compagnies formant 32 escadrons, ainsi répartis, aux ailes :

AILE GAUCHE. — LA FERTÉ.

En flèche : — Fusiliers (1er et 2e).

1re *ligne.* — Guiche (1er et 2e). La Ferté (1er et 2e). Beauvau (Liégeois). La Clavière. — (6 escadrons.)

2e *ligne.* — Harcourt. Heudicourt. Marolle. X... (Gesvres ?) Nétaf (étranger). — (5 esc.)

AILE DROITE — GASSION.

1re *ligne.* — Sully. Coislin. Lenoncourt. Mestre de camp général (1er et 2e). Roya (1er et 2e). — (7 escadrons.)

2e *ligne.* — Vamberg (étranger). Leschelle (étranger). Sillart (étranger). Menneville. Roquelaure. (5 escadrons.)

En flèche : — Gardes. Raab (Croates). Chack (Croates).

RÉSERVE. — SIROT.

Charost (1 esc.). Gendarmes de Longueville, de Guiche, de Vaubecourt (1 esc.).
Gendarmes de la reine, Écossais, de Condé (1 esc.). Sirot (1 esc.).
Ces 4 escadrons intercalés avec 3 régimens d'infanterie (*vide supra*).

droite, les Italiens, à leur gauche, les Comtois ou Bourguignons, et derrière eux, sur deux lignes, les Wallons et les Allemands. C'est « la bataille. » Rien de plus imposant que cette masse de dix-huit à vingt mille hommes resserrés sur un front de 800 mètres et formant comme une phalange, où l'œil distingue à peine l'écart des trois lignes et les intervalles qui séparent entre eux les huit bataillons de la première ligne. Fontaine est à la tête de cette redoutable infanterie; parmi ceux qui le secondent on ne saurait oublier l'héroïque Velandia, les mestres de camp Ribeaucourt, Visconti, Ritberghe et Grammont, dont le nom est si connu dans la vallée de la Saône; aujourd'hui encore les régimens espagnols Zamora (8e de ligne), Soria (9e) et Galice (19e) sont fiers de la généalogie militaire qui les rattache aux tercios commandés en 1643 par Garcies, Villalva et le sergent-major Juan Perez de Peralta.

Les cent cinq cornettes de cavalerie de don Francisco Melo sont aux deux ailes. A la gauche, le duc d'Albuquerque conduit les compagnies des Flandres et du Hainaut groupées en quinze escadrons; il a auprès de lui don Juan de Vivera et don Pedro de Villamer. A la droite, le vaillant comte d'Isembourg amène la cavalerie d'Alsace, troupe éprouvée; ses quatorze escadrons, qui étaient campés de l'autre côté de la place, arrivent successivement. D'une extrémité à l'autre de la ligne espagnole, on mesure un peu plus de 2,000 mètres. C'est vers sa gauche qu'elle est débordée par l'armée française. Cependant, le capitaine-général, entouré de ses gentilshommes, de ses écuyers et secrétaires, se place près de son aile droite. Il juge que le marais, l'étang, quelques ravins qui les avoisinent, peuvent favoriser une tentative de secours; il veut y regarder de près; car il incline toujours à croire que tout cet attirail de l'ennemi peut bien n'avoir d'autre but que de retarder la prise de Rocroy. Ce n'est peut-être pas un résultat proportionné à l'effort; mais les Français sont si glorieux! On lui offre un cartel; sera-t-il forcé de l'accepter? N'a-t-il pas vu, l'année précédente, deux maréchaux de France mettre leurs armées en bataille devant ses lignes et se retirer sans combat après lui avoir laissé prendre La Bassée sous leurs yeux? En tout cas, il faut attendre les troupes du Luxembourg. Éternelle légende du corps d'armée qui doit décider la victoire et qui n'arrive jamais!

Le canon espagnol continue de tirer et soutient son feu depuis une heure quand les douze pièces françaises peuvent être mises en batterie pour riposter; elles sont moins bien servies, de moindre calibre et font peu de dommage, tandis que nos pertes sont sensibles. Cette canonnade nous enleva de trois à cinq cents hommes sans troubler l'ordre et la précision de nos mouvemens. Un peu

avant six heures, les troupes des deux lignes étaient en place; les détachemens qui avaient formé le cordon étaient rentrés à leurs corps respectifs, et la réserve, qui avait tenu l'arrière-garde, achevait de s'établir à 200 mètres en arrière du centre. On avait encore trois heures de jour devant soi; le duc d'Anguien voulait en profiter. Il craignait l'effet prolongé du canon ennemi sur ses troupes, et son adversaire ne lui semblait pas complètement préparé. Assurément Beck n'était pas là, et toutes les troupes du corps du siège n'étaient pas encore entrées en ligne. Placé à la droite, le général en chef étudie avec Gassion les dernières dispositions à prendre pour marcher en avant par l'arête large qu'il a devant lui, lorsqu'il voit sa gauche s'ébranler et quitter la position défensive qu'il lui avait assignée.

L'Hôpital ne désespérait pas d'épargner à l'armée les risques d'une bataille qui deviendrait sans but, selon lui, si on parvenait à secourir la place. Resté près de La Ferté, il lui fit remarquer que l'aile droite des ennemis n'était pas encore au complet et lui montra certains ravins qui permettaient de pousser un parti jusqu'aux portes de Rocroy. La Ferté, émule un peu jaloux de Gassion, désireux de se signaler, accepta de grand cœur les encouragemens du lieutenant-général et poussa quelques troupes au travers du marais, tandis qu'il essayait de contourner l'étang avec une partie de sa cavalerie; découvrant ainsi le centre de l'armée et faisant un assez grand vide dans la ligne de bataille. Anguien voit le péril et court à sa gauche pour arrêter ce malencontreux mouvement.

Tandis qu'il y vole, un grand bruit d'instrumens de guerre frappe ses oreilles. Les tambours et trompettes de l'ennemi battent et sonnent la charge; l'armée espagnole tout entière s'avance. En quelques secondes, dans un de ces instans d'anxiété poignante que connaissent ceux qui ont exercé le commandement, le jeune prince devine ce qui le menace : le détachement de La Ferté enlevé, la gauche délogée, le corps de bataille pris de flanc et de front par un ennemi très supérieur, point de retraite, un désastre plus complet que celui qu'il devait infliger le lendemain aux Espagnols. Il presse son cheval pour essayer de parer ce coup terrible, ou mourir au premier rang et disparaître dans la fumée de sa première bataille.

Mais don Francisco n'était pas de ces hommes rares qui saisissent l'occasion aux cheveux, et qui, par une improvisation rapide, changent sur le terrain un plan arrêté d'avance. Or le combat immédiat n'entrait pas dans son plan. C'était le vieux Fontaine qui, voulant gagner une centaine de mètres pour rectifier sa position et donner plus d'espace à sa seconde ligne, avait ordonné cette démonstration offensive comme une sorte de marche d'essai. Le résultat obtenu, il s'arrêta.

Déjà M. le Duc, arrivé près de la gauche, avait pris quelques bataillons de la seconde ligne et les avait placés en écharpe pour recevoir le premier choc. Déjà, les troupes de La Ferté revenaient, décousues et plus vite que le pas, suivies au trot par la cavalerie d'Alsace, qui entrait en ligne. Mais cette cavalerie fit halte comme le reste de l'armée espagnole, sans dépasser le marais. Le calme était rétabli, et le courroux du général en chef s'était aussi apaisé quand il reçut les excuses de son lieutenant.

Il est trop tard pour rien entreprendre, il faut attendre l'aube. L'armée passera la nuit en ordre de bataille, prête à recevoir l'ennemi, en cas d'attaque nocturne, ou à commencer le combat au point du jour. Le duc d'Anguien répète ses instructions à L'Hôpital et à La Ferté, qui resteront à l'aile gauche. Leur rôle pour la journée du 19 est d'engager l'escarmouche et de soutenir le combat sans prendre l'offensive, avant que l'aile droite ait obtenu un avantage marqué. Tous deux assurent leur général qu'ils rempliront exactement ses intentions. La Ferté exprime de nouveau son regret du faux mouvement qui a failli compromettre le salut de l'armée; il devait retomber exactement dans la même erreur le lendemain matin.

Le duc d'Anguien veut donner lui-même l'ordre aux officiers et passer devant le front des troupes en retournant au poste qu'il a choisi. Il trouve d'abord des visages assombris; le tir effectif de l'artillerie espagnole, la faiblesse de la riposte de l'artillerie française, le trouble qui s'était produit à notre aile gauche, la fière allure de l'infanterie ennemie s'avançant au pas de charge, tous ces incidens avaient rappelé les fâcheux souvenirs des campagnes précédentes. L'attitude résolue du général en chef, les mâles paroles qu'il sut adresser à tous ramènent un peu de cette confiance qu'avaient fait naître le bon ordre de la marche, l'heureux passage des défilés.

VIII. — LA REVUE DU 18 MAI ET LA NUIT DU 18 AU 19.

Louis de Bourbon était de stature moyenne, mince, bien proportionné, d'apparence délicate, mais musculeux et rompu aux exercices du corps, au maniement des armes et du cheval. La moustache naissante recouvrait à peine une lèvre un peu épaisse; la bouche était grande, le menton fuyant, les pommettes saillantes; le profil très arqué exagérait ce qu'on est convenu d'appeler le type bourbonien; il avait le front superbe, les yeux bleu foncé, un peu à fleur de tête, mais très beaux, le regard pénétrant, et dans toute sa

personne un charme étrange qui saisissait et subjuguait. Suivons-le dans cette revue émouvante, passée en présence de l'armée ennemie en bataille, à la veille d'une journée qui peut décider du sort de la France.

La Motte Saint-Cyr lui présente les anciens dragons de Richelieu, que leur nouvel armement a fait nommer fusiliers; c'est la troupe légère par excellence; elle flanque l'extrémité de notre ligne; il lui manque les cent vingt hommes que Gassion a jetés dans Rocroy. Dans cette cavalerie de la gauche qui achève de se remettre en ordre, les Liégeois du marquis de Beauvau figurent à côté des escadrons français de Guiche, de La Ferté, d'Harcourt, d'autres moins connus et du régiment de Marolles, un des derniers levés et déjà un des meilleurs. Marolles, dit le Brave, condamné à mort après un duel fameux (1), vient de passer en exil dix années employées à servir la France hors de France; il est fort apprécié du duc d'Anguien, qui lui envoie un salut amical et qui salue aussi pour la dernière fois le brillant comte d'Ayen. Henri de Noailles (2) sera tué le lendemain, à la tête des chevau-légers de Guiche.

Voici, à la gauche de l'infanterie, le sombre drapeau des « bandes noires, » souvenir de Jean de Médicis et des guerres d'Italie. Il flotte au premier rang de « Piémont, » le plus populaire, le mieux exercé de nos régimens. Aucun corps ne pratique aussi bien la tactique de l'ordre étendu et des mousquetaires déployés. Les Espagnols l'ont surnommé *el Bizarro*, le vaillant entre les vaillans, et ils le connaissent bien; car c'est lui qui a arrêté leur essor à Corbie en 1636; ils l'ont retrouvé ailleurs; s'il avait été soutenu quand il attaquait le bois de La Marfée en 1641, ou quand l'année suivante il défendait l'abbaye d'Honnecourt, le sort de ces deux journées aurait pu être différent. Comme les autres « vieux régimens » français ou suisses, Piémont a plusieurs compagnies détachées en garnison et des officiers supérieurs employés comme gouverneurs de places. Le chef de corps, Gaspard de Coligny (3), dont le

(1) Marolles (Joachim de Lenoncourt, marquis de), condamné à mort en 1633 pour avoir attaqué le baron Des Chapelles, passe dans les états du duc de Savoie et depuis 1635 sert dans les armées de cet allié de la France avec une grande distinction. En 1639, il lève un régiment d'infanterie entretenu par le roi pour la garde de la duchesse de Savoie et de son fils. Rentré en France, il obtient un régiment de cavalerie (18 avril 1643); nous le verrons nommer gouverneur de Thionville. Maréchal de camp en 1646, lieutenant-général en 1652, il fut tué d'un coup de canon en 1655 au siège de Mussy en Lorraine, laissant pour héritier de son nom un enfant de huit jours. Il avait reçu vingt-quatre blessures; cinq de ses frères étaient morts comme lui sur le champ de bataille.

(2) Fils aîné de François de Noailles, gouverneur d'Auvergne et de Roussillon, et de Rose de Roquelaure.

(3) Alors appelé marquis d'Andelot, plus tard duc de Châtillon.

nom sera souvent mêlé à la vie de notre héros, n'est pas présent; le lieutenant-colonel, Puységur, fait prisonnier l'année précédente, est encore chez les ennemis; ils sont remplacés par le premier capitaine. Tous les officiers d'infanterie sont dans le rang; les mestres de camp et sergens-majors sont seuls en dehors, sur le flanc de leur troupe, à pied et la pique à la main.

Auprès de Piémont, le premier des « petits vieux, » Rambure, dont le nom depuis Ivry est synonyme de bravoure. Ces deux régimens sont presque toujours ensemble. René de Rambure, quatrième mestre de camp de ce nom, vient de remplacer son frère, tué à Honnecourt. Le duc d'Anguien passe ensuite devant le front de quelques régimens moins célèbres, parmi lesquels nous remarquons celui du comte de Bussy-Rabutin, qui ne sert pas pendant cette campagne. Au centre, à la place fixée par les ordonnances, il trouve les Écossais et les Suisses; parmi les étrangers, ce sont ceux que la plus vieille fraternité d'armes unit aux troupes françaises; le roi vient d'accorder ou plutôt de maintenir aux premiers le rang des gardes (1). Molondin (2), de Soleure, se fait remarquer par la belle apparence de ses deux bataillons; le mestre de camp est un manœuvrier émérite. Puis M. le Duc va voir les troupes de la troisième ligne, surtout les gendarmes qui sont le fond et le nerf de cette réserve, beaux chevaux, braves cavaliers, dont plusieurs sont ses amis. Montcha (3), guidon des gendarmes de la reine, a le commandement des six compagnies qui forment deux escadrons.

Après s'être entretenu quelques momens avec Sirot du rôle assigné à la réserve dans la journée du lendemain, M. le Duc retourne à la première ligne. La Fressinette (4), lieutenant-colonel, présente le régiment de Persan; le prince apprend avec douleur qu'on vient d'emporter le mestre de camp, son ami et un des meilleurs officiers d'infanterie de l'armée, grièvement blessé d'un coup de canon. « Picardie » a la « droite de tout, » c'est le doyen de

(1) Par décision du 16 avril 1643, connue à l'armée le 18 mai, le régiment des gardes écossaises devait prendre rang immédiatement après les gardes suisses. Ce régiment, déjà fort beau, avait été récemment levé par le comte d'Erwin, qui eut pour successeur André Rutherford, comte de Teviot.

(2) Molondin, levé en 1635, montra une grande fermeté en 1636. Le chef de corps, Jacques d'Estavayé de Molondin, ayant pris une compagnie aux gardes suisses, laissait le commandement du régiment à son frère, en faveur duquel il se démit définitivement lorsqu'il fut nommé maréchal de camp en 1645. Imbotti lui dédia son curieux ouvrage sur la milice moderne. Louis de Roll, qui commandait à Rocroy un autre régiment suisse d'un bataillon (levé en 1641) était aussi de Soleure. Watteville (deux bataillons) était de Berne.

(3) Montcha (Edme-Claude de Simiane, comte de) successivement guidon, sous-lieutenant et capitaine-lieutenant des gendarmes de la reine, quitta sa compagnie et le service, à la mort d'Anne d'Autriche (1666).

(4) Tué le 4 août 1644 devant Fribourg.

l'infanterie française. Dans les récriminations auxquelles donna lieu la bataille de Thionville, la conduite de ce régiment avait été sévèrement jugée ; il va se relever brillamment le 19 mai. Le mestre de camp, de Nangis, tué en 1644, et Maupertuis, lieutenant-colonel, tué quelques mois plus tard (1), sont présens. « Picardie » est soutenu par « La Marine, » créé en 1636 et déjà classé parmi « les vieux. » C'était le corps favori du cardinal de Richelieu, qui en a donné le commandement à un chef éprouvé, le marquis de La Trousse (2), père de l'ami de Mme de Sévigné.

Soixante ans plus tard, devant Turin, « La Marine » ayant à sa tête son colonel, Le Guerchois, et le duc d'Orléans, donnera trois fois au plus épais de l'ennemi, et trois fois on relèvera le futur régent de France, roulant sous son cheval tué, puis blessé à la hanche, renversé enfin par une balle qui lui a fracturé le poignet. Dans cette sombre journée du 7 septembre 1706, La Marine ne donnera pas la victoire, mais sauvera l'honneur des armes. Les régimens qui portent aujourd'hui ce glorieux nom dans l'armée française n'ont pas dégénéré.

La nuit était survenue et les flammes des foyers allumés par les troupes brillaient sur un fond sombre, lorsqu'Anguien s'arrêta sans aller jusqu'à la cavalerie de l'aile droite, qui était déjà au repos. Il y avait là de véritables corps d'élite : « Royal, Mestre de camp général, » ou cuirassiers de Gassion, d'autres encore, sans oublier les bons régimens étrangers de « Leschelle » et « Vamberg. » Les gardes de M. le Duc ne sont pas auprès de lui, mais à l'extrême avant-garde de la droite, où ils renforcent les deux régimens de Croates. Les aides-de-camp et les volontaires font au prince une brillante escorte. Gassion vient les joindre avec quelques officiers; tous mettent pied à terre « au feu de Picardie. »

Le silence était profond (*alto silenzio*) (3); les gardes veillaient échangeant le mot de ralliement : Anguien; « nos soldats, couchés

(1) De Nangis (François de Brichanteau, marquis), né le 4 octobre 1618, cornette des chevau-légers de Condé en 1631, mestre de camp d'un régiment d'infanterie de son nom (1635), obtient le régiment de Picardie en 1640. Nommé maréchal de camp pendant le siège de Thionville (13 juin 1643), il fut tué devant Gravelines le 14 juillet 1644. Louis de Melun de Maupertuis succéda au marquis de Nangis et fut tué presque aussitôt devant Sierck (septembre 1643.)

(2) La Trousse (François Le Hardy, marquis de), volontaire en 1629, capitaine de chevau-légers en 1638, par succession d'un de ses frères tué, lieutenant-colonel de La Marine le 4 mars 1641, colonel-lieutenant en 1642, maréchal de camp en 1644, tué devant Tortose en 1648. Son frère, Adrien, chevalier de Malte, aussi présent à Rocroy comme capitaine dans La Marine, prit le commandement du régiment en 1644, devint maréchal de camp en 1651 et mourut en 1691.

(3) Dépêche de Giustiniani, ambassadeur vénitien, 23 mai.

en bataille sur leur armes, n'attendaient qu'un signe pour se lever, souffler sur la mèche et l'abattre sur le serpentin. » (Sirot.) L'ordre étonnant (*stupenda ordenanza*) maintenu dans le camp français fut pour les contemporains un objet d'admiration. Le prince s'étendit sur la terre et s'endormit profondément. Bossuet a peint cette nuit et ces deux armées « enfermées dans les bois et dans des marais pour décider leur querelle comme deux braves en champ clos. » Le lecteur ne nous pardonnerait pas de changer un seul mot dans ce récit dont l'éloquence ne surpasse pas l'exactitude. Voici pourtant un détail à compléter : ce n'est pas le matin « à l'heure marquée, » c'est en pleine nuit qu'il fallut « réveiller cet autre Alexandre. »

Un cavalier vient de se présenter à nos avant-postes; c'est un Français qui avait pris parti chez les Espagnols. On l'amène, il se jette aux pieds du prince et implore sa grâce, bien payée d'ailleurs par l'importance des renseignemens qu'il apporte : l'ennemi attend Beck le 19 vers sept heures du matin et attaquera immédiatement; toujours préoccupé d'une tentative de secours venant de notre gauche, il a ramené une partie de la cavalerie d'Alsace dans son ancien quartier à l'ouest de la place; si l'aile droite française est assez hardie pour s'engager la première, elle sera bien reçue par mille mousquetaires qui passent la nuit « sur le ventre » dans les bouquets de bois tout près d'elle. Le cavalier achève à peine son récit que déjà M. le Duc a modifié certaines parties de son plan et donné de nouveaux ordres d'exécution. Puis il demande son cheval, ses armes, revêt sa cuirasse et met sur sa tête un chapeau orné de cette plume blanche qu'avait illustrée Henri IV, et qui est restée dans l'armée française l'insigne du commandement en chef.

Il faisait encore obscur lorsque les escadrons de première ligne de l'aile droite montèrent à cheval pour appuyer à droite et dégager le front de la seconde ligne. Au même moment, les soldats de Picardie se levaient en silence et s'avançaient sans bruit, laissant auprès des feux quelques hommes dont les ombres passant devant la flamme dissimulaient le départ du régiment. Les enfans perdus, conduits par le sergent-major de Pédamont, pénètrent dans les bouquets de bois, surprennent les mousquetaires ennemis dans cet instant critique où un lourd sommeil s'empare de l'homme qui a veillé. Quelques coups de feu retentissent, les fantassins espagnols se lèvent en désordre, la panique les saisit; les uns sont frappés par les soldats de Picardie; les autres se jettent hors du bois et tombent dans un flot de cavaliers; aucun n'échappa. La lueur grise de l'aurore succédait aux ténèbres de la nuit. Il était trois heures du matin, le 19 mai 1643.

IX. — BATAILLE DE ROCROY, 19 MAI.

La cavalerie de l'aile droite a suivi le mouvement des enfans perdus; son front est doublé; tous les escadrons sont en première ligne. Gassion en conduit sept et prend à droite, Anguien à gauche, un peu en arrière avec huit; le bouquet de bois les sépare et les masque quelque temps. Les cavaliers ennemis ont sauté en selle à la première alerte; c'est la troupe de Gassion qui se montre d'abord. Albuquerque veut lui faire face; au moment d'en venir aux mains il est tourné par le duc d'Anguien et pris de flanc en flagrant délit de manœuvre. Le choc fut dur; les cornettes abordées ne s'en remirent pas et disparurent du champ de bataille suivies par nos Croates. Albuquerque, entraîné par les fuyards, arrivait à Philippeville (1) dès huit heures du matin. « Il a dû partir de bonne heure et aller vite, » ajoutait Fabert en donnant ce renseignement à Mazarin.

Les lieutenans du général de la cavalerie espagnole, Vivera et Villamer, prennent sa place et reforment leur seconde ligne derrière la gauche de leur infanterie; les escadrons français sont ralliés; un nouveau combat s'engage avec la même issue que le premier. Au milieu de la fumée et de la poussière, plusieurs cornettes ennemies passent sans rencontrer nos cavaliers et arrivent jusqu'à « Picardie, » qui, le bois nettoyé des mousquetaires, se trouvait isolé en avant de notre ligne de bataille. Le régiment enveloppé se forme en octogone (2) et montre une grande fermeté.

L'aile gauche de l'armée espagnole est dispersée. En moins d'une heure le duc d'Anguien s'est révélé; il a conquis sur ses cavaliers cet ascendant qu'une sorte de courant rapide donne au chef digne de commander sur des soldats dignes de le suivre. Il peut maintenant arrêter sa troupe sans diminuer son courage, la faire manœuvrer au milieu de l'action, lui rendre l'élan sans qu'elle lui échappe; il va avoir besoin de toute son autorité. Le succès de notre aile droite avait amené le général en chef sur une ondulation d'où, en se retournant, il dominait le terrain occupé par le reste de son armée. Le spectacle qui s'offrit à ses yeux était fait pour troubler une âme moins ferme.

Les coups de mousquet partis de notre droite avaient mis fin à

(1) 32 kilomètres de Rocroy.

(2) Disposition rationnelle, puisqu'elle ne donne pas d'angle mort, mais compliquée et bizarre, qu'une infanterie très exercée pouvait seule adopter.

la « trêve de Dieu » maintenue toute la nuit par une sorte d'accord tacite; les postes placés entre les deux armées avaient aussitôt commencé le feu; les piquets étaient accourus; deux lignes de tirailleurs avaient couvert tout le centre d'un nuage de fumée; bientôt le canon mêle sa voix tonnante aux éclats de la mousqueterie. A notre gauche, les premières clartés du jour avaient montré à La Ferté l'aile droite des ennemis dégarnie; en effet, Isembourg, avec presque toute la cavalerie d'Alsace, avait passé la nuit dans son camp à l'ouest de la place, à la tête des tranchées, pour mieux garder les avenues et repousser cette tentative de secours qui, jusqu'au dernier moment, resta le grand souci de l'état-major espagnol. Voyant ce vide devant lui, La Ferté oublia et l'échauffourée de la veille et les recommandations de son général; de nouveau, il voulut franchir le marais et tourner l'étang. Comme la veille, Isembourg survint avec ses escadrons, mais cette fois il ne s'arrêta pas; prenant le galop à bonne distance, favorisé par la pente, il tombe sur la cavalerie française, la met en désordre, la sépare de l'infanterie et la pousse vivement devant lui. La Ferté combat avec vaillance; atteint d'un coup de pistolet, percé de deux coups d'épée, il reste aux mains de l'ennemi. L'ardeur de la poursuite, l'attrait du pillage, l'espoir d'arriver jusqu'aux bagages des Français entraîne au loin bon nombre de cavaliers allemands. Encore aujourd'hui on retrouve des armes brisées jusque dans les rièzes de Regniowez.

Avec le gros de sa troupe, Isembourg tourne à gauche, culbute nos mousquetaires, nos artilleurs et s'empare du canon; La Barre est tué sur ses pièces. L'Hôpital, homme d'honneur, un peu responsable du malheur de La Ferté, essaie d'y remédier. Il rallie quelques cavaliers, se met à la tête des bataillons de notre gauche et reprend le canon perdu. Mais aux cornettes qu'Isembourg a gardées sous la main se réunissent celles qui, venant de l'autre aile, se sont un moment égarées et qui, après avoir tâté Picardie, ont coulé derrière les tirailleurs espagnols du centre. L'infanterie italienne les soutient. Les troupes de l'Hôpital sont entourées; un coup de feu lui casse le bras; ses cavaliers l'entraînent en arrière; quelques bataillons fuient; Piémont et Rambure font ferme; ils sont très maltraités et obligés de reculer, abandonnant le canon une seconde fois.

L'ennemi a maintenant trente bouches à feu pour battre notre centre, qui n'avait pas encore été sérieusement engagé; nous n'avons plus une pièce pour répondre. Nos mousquetaires, formés sur deux rangs en avant des bataillons, continuent leurs salves, mais ils perdent du terrain. L'anxiété est profonde; la gauche est battue, chacun le voit; la droite a disparu, le général en chef avec

elle; quelques coups de feu, un nuage de poussière jalonnent la direction qu'elle a suivie; elle est aux prises avec la cavalerie ennemie; mais est-elle victorieuse? Toute cette infanterie, qui souvent déjà s'est vue abandonnée par la cavalerie (1), se trouble facilement. Un mot d'ordre venu on ne sait d'où passe comme une traînée fatale de bataillon en bataillon : « La journée est perdue! en retraite! » Et lentement, graduellement, sans que personne dirige le mouvement, toute la ligne recule. Où donc est Espenan? où sont les officiers-généraux?

En voici un : c'est le maréchal de bataille (chef d'état-major), La Vallière; il a rejoint dans la nuit (et peut-être aurait-il aussi bien fait de rester à la cour); en ce moment, il arrive de la gauche; il va de régiment en régiment, parle aux chefs de corps : il ne sait rien du duc d'Anguien; il a vu tomber L'Hôpital; il engage les mestres de camp à replier leurs troupes en ordre. Le mouvement s'accélère; déjà ceux de nos bataillons qui n'ont pas été rompus par Isembourg se sont rapprochés de la réserve. Sirot se détache de sa troupe et s'avance : « Que faites-vous donc? demande-t-il. — Tout le monde bat en retraite, lui répondent les premiers qu'il rencontre; la bataille est perdue. — Perdue? s'écrie-t-il, allons donc! Sirot et ses compagnons n'ont pas donné! Face en tête! »

Entre cinq et six heures du matin, notre gauche était battue, notre canon pris, La Ferté prisonnier, L'Hôpital hors de combat, La Barre tué, notre centre en retraite; l'infanterie italienne s'avançait et les tercios viejos allaient la soutenir. Du point où le duc d'Anguien s'était arrêté pour rallier derrière la ligne espagnole ses escadrons victorieux, il ne pouvait saisir les détails de ce tableau; mais la direction de la fumée, la plaine couverte de fuyards, la marche de la cavalerie d'Alsace, l'attitude de l'infanterie ennemie, tout lui montrait en traits terribles la défaite d'une grande partie de son armée. Il n'eut pas un instant d'accablement, n'eut qu'une pensée : arracher à l'ennemi une victoire éphémère, dégager son aile battue, non en volant à son secours, mais en frappant ailleurs. Quelques minutes de repos données aux chevaux essoufflés lui ont suffi pour arrêter le plan d'un nouveau combat, conception originale dont aucune bataille n'offre l'exemple. Laissant Gassion sur sa droite avec quelques escadrons pour dissiper tout nouveau rassemblement de la cavalerie wallonne, il fait exécuter à sa ligne de colonnes un changement de front presque complet à gauche, et aussitôt, avec un élan incomparable, il la lance, ou plutôt il la mène en ordre oblique sur les bataillons qui lui tournent le dos.

(1) A Thionville, La Marfée, Honnecourt.

Dans les rangs pressés de l'infanterie ennemie, il était malaisé de suivre les incidens qui se succédaient depuis que la cavalerie d'Albuquerque et celle du duc d'Anguien étaient aux prises. Les yeux, les esprits, les cœurs étaient tout entiers à la bataille engagée devant le front, et chacun, chefs et soldats, se préparait à y prendre part quand la troisième ligne fut subitement abordée et poussée sur la seconde. C'est une suprême épreuve pour une troupe qu'une attaque imprévue sur ses derrières. « Nous sommes tournés ! » est un cri d'alarme qui émeut les plus braves. Peut-être les Wallons, mécontens de quelques-uns des actes de Melo, n'étaient-ils pas ce jour-là disposés aux grands sacrifices; mais Wallons et Allemands, tous étaient là placés dans des conditions défavorables. Beaucoup de mousquetaires détachés la nuit aux avant-postes n'avaient pas reparu; nous savons où ils gisaient. D'autres avaient déjà été dirigés sur le front en prévision d'un mouvement offensif; peu d'armes à feu pour arrêter les chocs qui se pressent. Et avec quelle ardeur arrivaient nos cavaliers, menés par un tel chef! Ils passent comme un torrent au milieu des bataillons. Ceux-ci sont si rapprochés qu'ils craignent de tirer les uns sur les autres et que la contagion du désordre est bien vite incurable; en quelques minutes, toute l'infanterie wallonne et allemande est complètement rompue. Les fuyards qui se jettent en dehors, dans la direction des bois, sont ramassés par Gassion ou par les Croates; une masse confuse roule instinctivement vers la place qu'a laissée vide la cavalerie d'Isembourg.

C'est là que Melo avait choisi son poste. Inquiet, agité durant la nuit, il commençait à reprendre confiance et suivait d'un œil complaisant les progrès de son aile droite lorsqu'on vint lui apprendre la défaite d'Albuquerque. Il veut y courir avec quelques cornettes que lui a laissées Isembourg et tombe au milieu de son infanterie en déroute. Aveuglé par la fumée et la poussière, il allait se jeter dans un escadron français quand son capitaine des gardes, Duque, l'arrête et le ramène auprès d'un brave mestre de camp, le comte de Ritberghe, qui cherchait à reformer son régiment. Le capitaine-général harangue les soldats, essaie de les entraîner, ou plutôt de les retenir; mais le flot le déborde. Les chevau-légers français le reconnaissent, le pressent; son bâton de commandement lui échappe et il n'a que le temps de chercher refuge dans le bataillon du chevalier Visconti. « Je veux mourir ici avec vous, messieurs les Italiens (1), crie don Francisco. — Nous sommes tous prêts à mourir pour le service du roi, » répond Visconti, et il fut pris au mot, car

(1) *Aqui quiero morir con los señores italianos.* (Récit de Vincart.)

il fut tué quelques instans après; sa troupe fit ferme et repoussa les premiers cavaliers français. On se souvient que ces Italiens, placés à la droite de « la bataille » du roi catholique, venaient de s'avancer pour soutenir la cavalerie d'Alsace; Fontaine allait probablement faire suivre ce premier échelon par le reste de son infanterie; déjà le tercio de Velandia s'était détaché de la phalange et marquait le mouvement lorsque les soldats du duc d'Anguien arrivèrent par derrière, pêle-mêle, avec l'escorte de Melo. Ainsi l'infanterie du roi catholique commençait à marcher par échelons, l'aile droite en avant, s'avançant méthodiquement, à rangs serrés, comme il convenait à son tempérament et à celui de son chef, lorsque l'audace inspirée du duc d'Anguien lui enleva sa seconde et sa troisième ligne. La première était intacte; précédée de son artillerie et de ses mousquetaires, elle présentait ce front imposant devant lequel reculait l'infanterie française, seule, en plaine, sans cavalerie, sans artillerie, sans direction.

Sirot avait ralenti un moment ce mouvement en arrière; officiers et soldats s'arrêtaient pour l'entendre discuter vivement avec La Vallière et contester cet ordre de retraite que le général en chef n'avait pas donné. Quelques-uns des bataillons maltraités de la gauche s'étaient ralliés auprès de la réserve; mais un retour offensif de la cavalerie d'Alsace, qui voulait rester maîtresse de cette partie de la plaine, remet le désordre dans notre infanterie. Sirot la dégage en chargeant avec les gens d'armes et son régiment. La cavalerie ennemie fait mine de revenir; mais cette fois elle y va mollement; elle sait vaguement ce qui se passe ailleurs et ne songe qu'au ralliement.

Le commandant de notre réserve a rempli son devoir avec autant d'intelligence que d'énergie : maintenir sa troupe jusqu'au bout à la disposition du général en chef sans se laisser émouvoir par les incidens ou par des ordres dépourvus d'autorité. Sa tâche n'est pas achevée. Sauf quelques bataillons débandés, notre infanterie, formée en groupes bien distincts, a conservé l'ordre; les unités se sont rapprochées sans se confondre; les vieux régimens français ou étrangers ne sont pas rompus; mais tous ont été canonnés, beaucoup ont reçu des horions, quelques-uns ont été bousculés; ils sont hésitans et prennent au mot les injonctions de La Vallière, qui croit toujours à la nécessité de la retraite. Sirot s'interpose de nouveau. « Face en tête! crie-t-il; personne ne vous poursuit; la journée n'est pas terminée. Nous ne pouvons abandonner notre général. A l'ennemi! je vous conduirai! » Déjà les officiers ramènent leurs hommes en levant les chapeaux : « A M. de Sirot! à M. de Sirot! » Et voilà que celui-ci leur montre au milieu d'un groupe de cava-

liers le panache blanc du duc d'Anguien reparaissant à la place qu'occupaient tout à l'heure les escadrons d'Isembourg.

Rien ne peut rendre la surprise, l'émotion de tous, l'effet produit sur le soldat par l'apparition soudaine du duc d'Anguien sortant de cette mêlée furieuse, les cheveux épars, les yeux pleins d'éclairs, l'épée à la main. Ce n'est plus le jeune homme à l'aspect un peu délicat qui passait la veille devant le front des troupes; il est transformé; l'action l'a grandi; son visage irrégulier est devenu superbe; c'est le général obéi de tous; c'est le premier soldat de l'armée; c'est le dieu Mars (1).

Devinant en quelque sorte la pensée de son chef, cherchant à le seconder par son initiative intelligente, Sirot veut aussitôt tirer parti des courages ranimés. Il a reformé une ligne d'environ huit bataillons, qu'il porte en avant. Placés en premier échelon, les Italiens n'attendent pas le choc de cette infanterie, car ils sont déjà pris de flanc et culbutés par nos chevau-légers. Mais le tercio de Velandia, qui venait ensuite, « ne branle pas. » Chargé, fusillé, il perd tous ses mousquetaires sans se laisser rompre, et, maintenu par son chef expirant, il recule à petits pas jusqu'à ce qu'il s'adosse au gros de l'infanterie. Grâce à la fermeté de ce régiment, les Italiens furent moins maltraités que les autres nations et purent se retirer, mal en ordre, sur les bois au nord, laissant deux de leurs mestres de camp et bon nombre de soldats sans vie sur le terrain. Les Français ne peuvent reprendre que les douze pièces par eux perdues le matin, encore renversées et à peu près hors de service. Le canon espagnol continue de tirer; son feu et les salves de la mousqueterie arrêtent le mouvement de la ligne française.

Isembourg reste quelque temps dans cette plaine qu'il avait un moment conquise et où il avait pendant plusieurs heures manœuvré et combattu avec autant d'habileté que de vaillance; il essaie maintenant de rassembler ses escadrons, qu'il avait peut-être trop dispersés; Vivera, un des lieutenans d'Albuquerque, est auprès de lui. De la droite, de la gauche, tous les cavaliers qui veulent ou peuvent encore se battre ont été conduits sur ce point par les incidens de la journée, mais ils sont enveloppés. Quand le vent de la fortune tourne, il ramène à celui qu'il favorise des secours inattendus; beaucoup de chevau-légers des troupes de La Ferté reparaissaient, des escadrons qu'on croyait anéantis se reformaient. Entre les revenans de la défaite de la gauche et les vainqueurs de la droite

(1) « Je ne songe point à l'estat où je trouvay ce prince qu'il ne me semble voir un de ces tableaux où le peintre a fait un effort pour bien représenter un Mars dans la chaleur du combat. » (Bussy-Rabutin, *Mémoires*; siège de Mardick en 1646.)

la cavalerie d'Alsace fut écrasée. Isembourg est criblé de blessures, son cheval s'abat; il est pris un moment par un cuirassier de Gassion, puis dégagé; ses cavaliers, qui l'adoraient, l'entraînent presque mourant loin du champ de bataille. Un brave colonel, Savory, essaie de prendre sa place et veut tenter un effort désespéré contre l'infanterie française; il est frappé avant d'avoir pu charger, et les derniers débris des cent cinq cornettes qui, le matin, composaient la brillante cavalerie du roi catholique, sont dispersés.

Au bruit et au tumulte du combat succèdent, pour quelques instans, un silence et un calme presque aussi effrayans. Hommes, chevaux sont à bout; il faut à tous quelques instans de repos. Chacun semble se recueillir pour une lutte suprême. Le duc d'Anguien est auprès de Sirot, remet l'infanterie en ordre, veille au ralliement de la cavalerie de La Ferté; celui-ci a été tiré des mains de l'ennemi, mais il a été si grièvement blessé qu'il ne peut combattre ; Gassion est resté sur les derrières de l'armée ennemie, empêchant les fuyards de se rallier et surtout veillant du côté du nord, là où peut paraître l'armée du Luxembourg, car Beck peut encore survenir. C'est le souci du duc d'Anguien, c'est le dernier espoir de l'infortuné Melo, que la défaite des Italiens a rejeté dans le gros des « Espagnols naturels. »

De toute l'armée du roi catholique, les tercios viejos sont seuls debout. Ils forment un rectangle allongé. Leurs rangs se sont grossis des épaves de l'infanterie frappée auprès d'eux : Bourguignons, Italiens, officiers sans troupe, cavaliers démontés ou blessés se pressent ou plutôt s'encadrent au milieu d'eux, bouchant les vides, remplissant les intervalles déjà trop étroits qui séparaient les bataillons. Ils ne peuvent plus manœuvrer, ils sauront mourir.

M. le Duc attendra-t-il pour reprendre l'action que ses escadrons soient reposés ou ralliés, ses bataillons remis des chocs qu'ils ont reçus, le canon relevé? — Mais si l'infanterie espagnole essayait de se déployer, de prolonger ses lignes de feu! — Que recèle ce grand rectangle, cette forteresse vivante? Et si Beck arrivait! — Il faut battre le fer, user les forces de l'ennemi, lui rendre toute manœuvre impossible, le paralyser jusqu'au moment où on pourra le détruire. Cela coûtera cher peut-être; mais la victoire est à ce prix. L'attaque commence sans délai; les bataillons les moins fatigués ou les premiers rétablis s'avancent : Picardie et La Marine à droite, les royaux, les Écossais et les Suisses au centre, Piémont et Rambure à gauche. M. le Duc est avec eux, suivi de ses gardes et de quelques escadrons qui ne l'ont pas quitté, prêts à se jeter dans la première brèche ouverte. Des mousquetaires précèdent la ligne pour engager l'escarmouche.

A l'un des angles de la phalange, un homme est élevé sur les épaules de quatre porteurs; sa longue barbe blanche le fait reconnaître : c'est le comte de Fontaine. Il a juré, dit-on, de ne combattre les Français ni à pied, ni à cheval, et il tient son serment; car il est assis sur la chaise où le clouent ses infirmités, « montrant qu'une âme guerrière est maîtresse du corps qu'elle anime. » Tout est immobile en face de nous; Fontaine, sa canne appuyée sur son pied, les mousquetaires au port d'armes et derrière eux la forêt des piques. Les Français approchent; si quelque coup de feu de leurs enfans perdus porte, les rangs se resserrent sans nulle riposte. Les assaillans commencent à voir distinctement ces hommes de petite taille, au teint basané, à la moustache troussée, coiffés de chapeaux étranges, appuyés sur leurs armes.

Tout à coup la canne de Fontaine se dresse, dix-huit bouches à feu sont démasquées, tous les mousquets s'inclinent, une grêle de balles et de mitraille balaie le glacis naturel sur lequel s'avance la ligne française. Celle-ci flotte un moment, puis recule, laissant le terrain jonché de cadavres. Quand le vent eut dissipé la fumée, la phalange était de nouveau immobile, les mousquets relevés, Fontaine à la même place. Le duc d'Anguien a bientôt arrêté ses troupes; deux fois il les ramène et deux fois encore il est repoussé. Ses gardes, les gendarmes étaient décimés, son cheval blessé est tout couvert de sang; il a reçu une contusion à la cuisse et deux balles dans sa cuirasse.

Cependant quelques vides se sont faits dans les rangs espagnols, les hommes semblent toujours impassibles et résolus; mais la dernière décharge était moins nourrie; le canon s'est tu; les munitions manquent. On ne voit plus Fontaine sur sa chaise; il est là gisant, la face en terre, le corps traversé par les balles; Dieu a épargné au vieux soldat la suprême douleur de voir enfoncer cette infanterie qu'il croyait invincible. Les Français étant parvenus à relever trois ou quatre des pièces qu'ils ont reprises, le duc d'Anguien fait abattre à coups de canon un des angles de la forteresse vivante. D'autres bataillons ont été ramenés et prolongent notre ligne de feu. Gassion s'est rapproché avec ses escadrons; les chevau-légers de La Ferté, ralliés, menacent les tercios d'un autre côté. M. le Duc achevait ses dispositions pour ce quatrième assaut, lorsqu'on le prévint que plusieurs officiers espagnols sortaient des rangs en agitant leurs chapeaux comme s'ils demandaient quartier. Il s'avance pour recevoir leur parole; mais soit malentendu, soit accident, plusieurs coups de feu partent, sont pris pour un signal et suivis d'une décharge à laquelle le prince échappa par miracle et qui « mit les nôtres en furie. » Cavaliers, fantassins, tous s'élancent; la phalange est abor-

dée, percée de toutes parts. L'ivresse du carnage saisit nos soldats, surtout les Suisses, qui avaient beaucoup souffert aux premières attaques et qui font main basse sur tous ceux qu'ils rencontrent. Le duc d'Anguien, que personne n'avait dépassé, désarme de sa main le mestre de camp Castelvi, reçoit sa parole. Les vaincus, officiers, soldats, se pressent autour de lui, jetant leurs armes, implorant sa protection. Le prince crie que l'on fasse quartier, que l'on épargne de si braves gens; ses officiers l'assistent; le massacre cesse; les tercios viejos ont vécu!

Lorsque, le tumulte du combat apaisé, Anguien embrassa d'un coup d'œil ce champ de bataille couvert de débris fumans, ces longues files de prisonniers qu'on lui amenait, ces drapeaux qu'on entassait à ses pieds, tous ces témoins d'une lutte terrible et d'un éclatant triomphe, il se découvrit et son cœur s'éleva vers Celui qui venait de bénir les armes de la France : *Te Deum laudamus.*

Le même jour, 19 mai 1643, à la même heure (neuf heures du matin), on célébrait à Saint-Denis le service du feu roi Louis XIII (1).

X. — APRÈS LA BATAILLE. — L'ARMÉE FRANÇAISE ET L'ARMÉE ESPAGNOLE.

Après la victoire, le duc d'Anguien donne ses ordres avec la même netteté, la même prévoyance qu'au milieu du combat. Il prescrit à ceux-ci de rassembler les trophées et les prisonniers dans le vallon qui avait séparé les deux armées, à ceux-là de remettre nos troupes en ordre et de reformer la ligne face au nord, à peu près sur la position qu'avaient occupée les Espagnols; car Beck peut encore apparaître avec ses troupes fraîches, rallier quelques fragmens de la cavalerie vaincue, faire une dernière tentative. Il fallait être en mesure de le recevoir et tout d'abord avoir de ses nouvelles. Cette mission échut à Chevers, maréchal-des-logis de la cavalerie, qui, avec deux cents chevaux, les moins fatigués, alla prendre langue du côté de Mariembourg, constata la retraite des uns, la déroute des autres, et ramena deux pièces abandonnées à l'entrée du bois. Tout nuage s'étant évanoui, le duc d'Anguien, après avoir pourvu au soin des blessés et au logement des troupes, fit son entrée dans Rocroy au son des cloches et au bruit du canon. Le gouverneur Geoffreville étant toujours malade et au lit, les clés furent présentées par le major de place, Pierre Noël, à qui revenait l'honneur de la défense. Le prince le complimenta et félicita la petite garnison

(1) *Gazette*, n° 64.

renforcée des bourgeois sous les armes, qui s'étaient vaillamment conduits ; un notaire, Lemoyne, avait été tué dans une sortie.

M. le Duc resta deux jours dans Rocroy. Il avait assumé toutes les responsabilités, l'honneur de la victoire lui appartient sans partage. C'est lui seul qui, relevant le courage d'une armée abattue, l'avait amenée d'une traite d'Amiens à Rocroy ; c'est lui qui avait jugé le plan de l'ennemi avec une rare sûreté de coup d'œil, pris la résolution de combattre, conduit l'attaque, improvisé, exécuté la manœuvre décisive, ressaisi la victoire que certains de ses lieutenans laissaient échapper. Préparation de la campagne, stratégie, tactique, aucune partie ne semble donner prise à la critique (1). Le récit de la *Gazette,* qu'on peut considérer comme un rapport officiel, et les lettres personnelles du général en chef accordent à L'Hôpital et à La Ferté le témoignage que méritait leur courage, en leur épargnant un blâme qui n'eût été que justice, s'il n'était permis, après un pareil succès, de se montrer indulgent pour les vieux serviteurs. Il est plus difficile de comprendre ce que le duc d'Anguien put louer dans l'attitude d'Espenan, qui semble avoir joué un rôle purement passif et n'avoir donné aucune direction à l'infanterie placée sous ses ordres. Le véritable sentiment du prince se produit dans son insistance à faire récompenser Sirot et Gassion : la conduite du premier pendant la bataille peut servir de modèle à tout homme de guerre appelé à commander une réserve ; le second, après avoir mené l'avant-garde avec une rare habileté, après avoir, par le secours de Rocroy, donné ce répit de vingt-quatre heures dont l'importance ne saurait être exagérée, s'était montré, durant l'action, tacticien consommé. Ainsi que Sirot, il sut comprendre, presque deviner la pensée de son chef et lui donner le concours le plus intelligent et le plus énergique.

La *Gazette* cite comme s'étant particulièrement distingués : Montbas, premier capitaine de « royal » (cavalerie), qui, deux fois, pénétra dans le carré des tercios, y fut blessé, pris et « recous ; » Pédamont, capitaine-sergent-major de Picardie, grièvement blessé (le nom de cet officier, qui avait montré autant de vigueur que de pré-

(1) On a reproché au vainqueur de Rocroy : 1° d'avoir oublié un moment son rôle de général en chef, de s'être laissé entraîner par son ardeur, en conduisant l'aile droite et en négligeant la direction de la gauche et du centre. Mais il ne pouvait prévoir que ses lieutenans enfreindraient ses ordres ou les comprendraient si mal. S'il n'avait pas été lui même à la tête de l'aile victorieuse, il n'eût pu dégager l'aile battue par la manœuvre que son génie improvisa ; 2° d'avoir compromis le succès en attaquant l'infanterie espagnole avec des forces insuffisantes et d'avoir ainsi causé une effusion de sang inutile. Mais il ne pouvait pas laisser respirer un ennemi aussi redoutable, attendre qu'il se mît à manœuvrer ou que Beck arrivât.

sence d'esprit dans les premières heures de la bataille, disparaît à ce jour et mérite de ne pas être oublié) ; Hessy, major de Molondin ; les mestres de camp Marolles, Menneville, vidame d'Amiens et La Prée ; les colonels étrangers Raab, Vamberg et Sillart ; les capitaines d'Hédouville, de Laubespin, de Pontécoulant, etc. — L'infanterie française avait repris confiance en elle-même ; mobile, exercée aux manœuvres, elle avait bien supporté le canon, montré de la constance ; il n'y eut pas de débandade, les unités avaient été bien conduites, sans confusion, même au moment où la direction générale avait manqué. La force était dans les vieux régimens, et « la force de ceux-ci était dans les officiers, » selon l'expression du duc d'Anguien, qui, quelques jours plus tard, s'élevant contre une de ces mesures d'économie malencontreuses, trop souvent répétées, réclamait le rétablissement de « l'enseigne (1) » supprimé dans chaque compagnie. — Quelle différence dans la conduite de nos escadrons lorsqu'ils suivaient Anguien et Gassion, ou lorsqu'ils étaient dirigés par La Ferté et L'Hôpital, à qui les longs services et le courage n'avaient pas pu donner le jugement et le coup d'œil ! En somme, ce fut une glorieuse journée pour la cavalerie française, une réhabilitation, une charge continuelle ou plutôt une suite de mêlées, d'engagemens rapides, où le trot et le pistolet étaient plus employés que le galop et l'arme blanche. Cependant il y avait des chocs violens où l'épée jouait son rôle ; les blessures en témoignent (2).

Melo avait habilement tracé son plan ; ses mesures étaient bien prises ; l'exécution fut correcte jusqu'au moment où il se trouva en présence d'un adversaire audacieux ; dès lors l'inspiration lui manqua ; son esprit fut comme paralysé ; il se laissa surprendre, attaquer, battre sans pouvoir parer aucun coup, remédier à aucun accident. Il se conduisit honorablement sur le terrain, fut des derniers à quitter le champ de bataille ; presque tous ses officiers furent tués près de lui ; un seul écuyer l'accompagnait lorsqu'il rejoignit Beck avant de s'arrêter dans la petite forteresse de Mariembourg, à six lieues de Rocroy. — Le comte d'Isembourg, la tête fendue, le bras cassé, s'en va d'une traite jusqu'à Charlemont (12 lieues) ; sa force physique était à la hauteur de son courage. Il lui avait manqué un certain degré d'autorité pour empêcher la dissémination de ses troupes ; mais il avait du coup d'œil sur le terrain et s'était montré bon officier de cavalerie, vaillant, tenace, rapide

(1) Sous-lieutenant d'infanterie.

(2) Les écrivains étrangers estiment que le nombre des officiers mêlés à la troupe fut une des causes de la supériorité de la cavalerie française.

dans ses manœuvres. — Fontaine ne mérite pas le reproche d'inaction et de lenteur qui lui est adressé par divers écrivains ; il ne sut peut-être pas s'affranchir des liens d'une méthode un peu étroite, mais il se préparait à soutenir les avantages de son aile droite et s'avançait en échelons, quand il fut arrêté par le désastre de sa gauche et de sa réserve. Il essaya alors de maintenir la position, de garder son infanterie et son artillerie comme un grand réduit pour permettre, soit à la cavalerie de se rallier, soit à Beck de le joindre. Le vieux paysan des Vosges couronna glorieusement par sa résistance et sa mort une belle vie militaire (1). Le duc d'Anguien traita ses restes avec honneur, les fit recueillir et les envoya à Mariembourg dans son propre carrosse, accompagné de tous les aumôniers et religieux qui étaient restés dans les lignes espagnoles.

Beck aurait-il pu atteindre le champ de bataille en temps utile? Nous le verrons mourir en héros (2) et toute sa vie le met à l'abri d'un soupçon de faiblesse ; il était d'ailleurs animé de la haine des Français ; mais habituellement farouche, ombrageux, il avait été froissé comme d'autres par la politique du capitaine-général. D'abord désigné pour assiéger Rocroy, il avait vu Melo charger Isembourg de l'investissement, puis prendre en personne la direction du siège. On pourrait supposer qu'il se rendit sans beaucoup de zèle au pressant appel de Melo ; rien ne le prouve. Il était le 18 à ou devant Château-Regnault, sur la rive droite de la Meuse, à 32 kilomètres de Rocroy. Il fut prévenu tard, marcha toute la nuit à travers le pays le plus tourmenté de la région : la Meuse se creusant un lit profond et sinueux à travers le massif des Ardennes, tous les accidens de terrain acquièrent, auprès de cette rivière et de ses affluens, une valeur considérable. Vers six ou sept heures du matin, Beck débouchait des bois au nord de la place, à 8 kilomètres du champ de bataille ; il ne pouvait faire plus vite, mais les fuyards étaient arrivés avant lui. Selon certaines versions, le désordre se mit aussitôt dans ses troupes ; selon d'autres, et c'est la plus probable, il maintint sa petite armée ; mais jugeant que, s'il continuait d'avancer au milieu de la cohue, il serait entraîné, il

(1) Vincart fait disparaître Fontaine dès le début de l'action. C'est une erreur volontaire qui rentre dans le plan du panégyriste de Melo. Le souvenir de ce vieillard, porté sur sa chaise et dirigeant le feu de son infanterie, était resté dans la mémoire de tous les acteurs et spectateurs du dénoûment de la bataille, et Bossuet, dans son magnifique tableau, n'a fait que rendre l'impression générale. Suivant une tradition assez bien établie, le maréchal de camp général espagnol fut renversé d'un coup de pistolet par un capitaine de Persan, Guimey, dans le second ou le troisième choc des colonnes d'attaque françaises contre les tercios viejos.

(2) A la bataille de Lens, 1648.

renonça à pousser jusqu'au champ de bataille, prit position, évita le contact des fuyards, les fit filer devant lui et se retira ensuite. Peut-être a-t-il bien fait? Ce qui est certain, c'est qu'il ne perdit la confiance ni de son roi, ni du capitaine-général et qu'il conserva sa popularité parmi les troupes.

Des six vieux régimens qui composaient l'infanterie espagnole des Pays-Bas, un seul, Avila, était resté en Boulonnois sous les ordres de Fuensaldaña; les cinq autres présens à Rocroy furent presque absolument détruits. Un des officiers chargés du dénombrement des prisonniers demandant à un capitaine grièvement blessé: « Combien étiez-vous dans votre régiment? — Comptez les morts, » répondit le Castillan. Et ce n'était pas ce que Brantôme aurait appelé une « rodomontade d'Espagne. » — Comptons: deux mestres de camp, Velandia et Villalva étaient tués; deux autres, Garcie et Castelvi, blessés et pris; le duc d'Albuquerque exerçant le commandement de la cavalerie, son régiment était conduit par le sergent-major Perez de Peralta, qui fut blessé et pris ainsi que le sergent-major de Rocaful; tous les capitaines furent tués ou pris; sur les six mille soldats, bas officiers, alferes (sous-lieutenans) ou officiers réformés servant comme soldats, quinze cents environ échappèrent; tous les autres (4,500) furent tués ou pris (1). — Deux mestres de camp italiens, le chevalier Visconti et Giovanni delli Ponti étaient parmi les morts ainsi que le baron d'Ambèse, mestre de camp wallon, Virgilio Orsini, etc. Ritberghe, mestre de camp allemand, grièvement blessé, était prisonnier, ainsi que d'autres officiers de haut grade ou personnages de distinction: don Baltazar Mercader, lieutenant du mestre de camp général, don Diego de Strada, lieutenant-général de l'artillerie, le comte de Beaumont, frère du prince de Chimay, le comte de Rœux, de la maison de Crouy, le baron de Saventhem, fils du chancelier des Pays-Bas, le comte de Montecuccoli, don Francisco de la Cueva, don Manuel de Leon, etc. (2).

(1) Voici, autant qu'on peut l'établir, la liste des régimens qui composaient l'infanterie du roi catholique à Rocroy :

Espagnols. — Albuquerque, Velandia, Villalva, Castelvi, Garcies.
Italiens. — Strozzi, Delli Ponti, Visconti.
Allemands. — Ritberghe, Morghem, Frangipani.
Bourguignons. — Grammont, Saint-Amour.
Wallons. — Des Granges, prince de Ligne, d'Ambèse, Ribeaucourt, Bassigny.

Le 31 mai, Fabert envoya de Sedan à Mazarin l'état des « échappés de Rocroy » qui peut se décomposer ainsi :

1,600 Espagnols, 1,700 Italiens, 1,200 d'autres nationalités, incorporés à Philippeville dans le corps de Beck; 3,160 de diverses nations, dont 1,960 blessés, à Namur. Total 7,660.

(2) Ces prisonniers étaient un grand embarras; jamais on n'en avait vu un tel

Beaucoup qui avaient essayé de fuir furent assommés par les paysans. Ceux que les Croates ramassaient étaient aussi dans un certain péril; le baron de Saventhem resta quatre jours entre leurs mains, nu jusqu'à la ceinture, sans pouvoir se faire comprendre, jusqu'à ce qu'il eut la chance d'être reconnu par le comte de Quincé. Le chapelain major de l'armée catholique n'avait guère été mieux traité. Pris entre deux feux au moment où il assistait Villalva qui rendait l'âme, il fut blessé, dépouillé et pris par les Croates. Le duc d'Anguien le sut, le fit venir, le garda chez lui et lui fit de grands éloges de Melo, que le bon prêtre prit au pied de la lettre.

XI. — RÉSUMÉ.

Résumons en peu de lignes un récit dont les détails ont peut-être obscurci l'ensemble, et marquons par quelques traits principaux les différentes phases de l'action.

Les deux armées ont passé la nuit du 18 au 19 en ordre de bataille, déployées à 900 mètres en face l'une de l'autre, sur deux positions analogues, chacune ayant son infanterie au centre, sa cavalerie aux ailes, l'artillerie près de l'infanterie; les Espagnols ayant l'avantage du nombre, les Français présentant un plus grand front et des intervalles mieux répartis.

Premier moment. — Le 19, à l'aube du jour, l'aile droite française, commandée par Gassion et dirigée par le duc d'Anguien, commence le combat; quinze escadrons formant deux échelons en ligne de colonnes, assistés par un bataillon, taillent en pièces mille fantassins d'élite et défont la cavalerie de Flandre; le duc d'Albuquerque disparaît du champ de bataille. Les escadrons victorieux prennent position au-delà de l'infanterie ennemie.

L'aile gauche française prend aussi l'offensive; par un faux mouvement de flanc et l'emploi prématuré du galop, les escadrons de première ligne donnent prise à la cavalerie d'Alsace, sont mis en déroute et entraînent la seconde ligne. La Ferté est fait prisonnier;

nombre. Beaucoup étaient blessés; il était difficile de les soigner. Deux chirurgiens-majors belges sont les seuls officiers de santé qui figurent sur le rôle conservé au dépôt de la guerre; ce rôle est fort confus; les noms y sont tous mutilés. — On dirigea les groupes d'abord sur les villes ouvertes de la Champagne, Reims, Rethel et d'autres, ainsi que sur les places fermées, où cela causait une grande incommodité, puis de là, le plus tôt qu'on put, dans l'Ouest, à Rouen, Caen, Alençon, le Mans, Amboise, Loches, Nantes, Niort, ou dans le centre, à Nevers, Moulins, Clermont. Leur subsistance était mise à la charge des villes, qui réclamaient des compensations toujours promises et rarement données. L'écoulement par échange ou rançon dura fort longtemps.

le canon français est pris, repris, perdu encore ; le maréchal de L'Hôpital est hors de combat.

L'infanterie française formant le centre ou « bataille, » canonnée, abordée sur plusieurs points par la cavalerie, recule et se rapproche de la réserve commandée par Sirot.

L'infanterie du roi catholique dessine un mouvement par échelons, la droite en avant, pour compléter l'avantage remporté par le comte d'Isembourg. Celui-ci occupe sur le flanc gauche de la « bataille » française une position analogue à celle que le duc d'Anguien a conquise derrière la gauche de la « bataille » espagnole ; mais une partie de la cavalerie d'Alsace s'est laissé entraîner dans une direction excentrique en poursuivant les escadrons de La Ferté.

Telle est la situation vers six heures du matin.

Deuxième moment. — Après avoir rallié ses escadrons, le duc d'Anguien, par un changement de front et une charge inopinée, prend à revers l'infanterie ennemie. Traversant les bataillons allemands et wallons qu'il met dans un désordre irrémédiable, il arrive par derrière la première ligne à l'autre extrémité du champ de bataille.

Sirot fait avancer la réserve, décide quelques bataillons à faire face en tête, s'efforce en vain de maintenir la ligne de combat. Le centre français était de nouveau en retraite lorsque le duc d'Anguien reparaît.

La défaite de la seconde et de la troisième ligne arrête le mouvement offensif de l'infanterie du roi catholique. Sirot ramène ses troupes, reprend le canon perdu. Les régimens italiens, premier échelon de droite, chargés en flanc par le duc d'Anguien et menacés de front par Sirot, se retirent en désordre. Le second échelon (Velandia), résiste davantage, mais il est rejeté sur le gros des tercios viejos.

Les escadrons de La Ferté se rallient. Après de brillans engagemens, la cavalerie d'Alsace est enveloppée, rompue et ses débris quittent le champ de bataille. Isembourg est hors de combat.

De toute l'armée du roi catholique, les « Espagnols naturels » restent seuls en ordre sur la position qu'ils occupent depuis la veille ; ils forment un rectangle allongé ; une foule d'hommes appartenant à divers corps ou nations ont grossi leurs rangs. Ils ont conservé leur artillerie. C'est Fontaine qui les commande. En face d'eux les troupes françaises se reforment. Temps d'arrêt général vers huit heures.

Troisième moment. — Le duc d'Anguien, ne voulant laisser ni à l'armée du Luxembourg le temps d'arriver, ni à l'infanterie d'Espagne le loisir de manœuvrer, se hâte d'attaquer la phalange avec

les premiers bataillons qu'il a pu réunir et quelques escadrons de la réserve et de l'aile droite. Il est repoussé trois fois par un feu terrible d'artillerie et de mousqueterie.

Toutes les troupes françaises se rallient et se rapprochent. A la quatrième charge, les Espagnols naturels, abordés de trois côtés, à bout de forces et de munitions, sont enfoncés. Tous ceux qui échappent au carnage sont faits prisonniers. Fontaine a été tué. Le capitaine-général parvient à s'échapper et rejoint l'armée de Beck, qui se replie sur Philippeville sans avoir paru sur le champ de bataille.

La perte des Espagnols peut être évaluée à sept ou huit mille morts, six ou sept mille prisonniers, presque tous blessés, vingt-quatre bouches à feu, cent soixante-dix drapeaux, quatorze cornettes, vingt guidons, dix pontons, un butin considérable, un trésor important (1), la chaise sur laquelle avait été tué le brave Fontaine (2) et le bâton de commandement abandonné par Melo (3).

Les Français comptaient environ deux mille hommes tués, dont trois chefs de corps, d'Ayen, d'Altenove et d'Arcombat, dix-huit capitaines et presque tous les gardes de M. le Duc (4), autant de blessés parmi lesquels nous remarquons, outre L'Hôpital et La Ferté, les mestres de camp Beauvau, Persan et La Trousse.

Commencée entre trois et quatre heures du matin, la bataille de Rocroy était terminée à dix heures. C'était la victoire la plus complète et la plus éclatante remportée par nos armes depuis un siècle; car il y avait cent ans que l'armée espagnole d'Italie avait été arrêtée dans la plaine de Cérisoles par François de Bourbon, comte d'Anguien.

HENRI D'ORLÉANS.

(1) Un mois de solde pour toute l'armée.

(2) Cette chaise donnée par le duc d'Anguien au major de place Pierre Noël, fut offerte par l'arrière-petite-fille de cet officier à l'un des derniers princes de Condé, qui la fit placer dans la galerie des armures de Chantilly. On la voit aujourd'hui au Musée d'artillerie.

(3) Ce bâton, tout couvert d'inscriptions qui rappelaient les précédentes victoires du capitaine-général, a été célébré dans un petit poème latin : *Cannæ Melonis, pugna Rocroyana; Parisiis*, 1643.

(4) Entre autres, les deux officiers présens à la bataille, le lieutenant et l'exempt. Saint-Evremond, titulaire de la lieutenance, était absent.

ESSAIS

DE

PSYCHOLOGIE SOCIALE

I.

L'HÉRÉDITÉ INTELLECTUELLE ET MORALE.

Ceux qui peuvent soustraire un instant leur esprit aux préoccupations de la politique et s'intéresser encore au drame des idées trouvent un émouvant spectacle dans le grand effort tenté par les sciences positives pour tout conquérir dans la vie de l'homme, la conscience aussi bien que l'organisme, pour étendre sur la liberté morale le niveau du déterminisme universel et rattacher à l'empire croissant des lois physiques tout ce qui jusqu'alors semblait constituer une nature d'un genre à part au milieu de la nature et comme un état dans l'état. La personnalité humaine est successivement chassée de toutes ses positions et menacée dans son dernier refuge par l'invasion de la science.

Il est curieux de suivre jusque dans la littérature le succès de ces tentatives. Voyez ce qui se passe dans ces domaines réservés à l'imagination et à la passion et qui semblaient le mieux à l'abri, le roman et le drame. Dans la plupart des œuvres qu'on nous donne sous ce nom, ce qui domine aujourd'hui, c'est la physiologie, et plus encore la pathologie, c'est-à-dire la physiologie troublée. Particulièrement dans le roman, si l'on excepte quelques écrivains délicats,

psychologues de nature et de race qui résistent à la contagion et qui analysent encore des sentimens, la mode n'est-elle pas de décrire uniquement des sensations et d'en rechercher les causes physiques? N'est-ce pas cela qu'on appelle aujourd'hui observer? Tous ces problèmes qui se déroulent à travers un mélange étonnant de brutalités scientifiques et de raffinemens littéraires, ce sont des problèmes de clinique. Il n'est question que de tempérament; on nous donne des consultations en règle sur la *diathèse congénitale* et l'*idiosyncrasie*. Ah! qu'en termes galans ces choses-là sont dites! — La vie humaine, étudiée sous cet aspect, fait la figure d'un vaste hôpital ou d'un hospice de fous. Les personnages variés que l'on nous montre représentent les cas les plus intéressans de la psychologie morbide. Des maladies effroyables, sans nom jusque-là dans la langue usuelle, sont décrites avec une furie de détails qui étale tous les mystères, et une érudition scrupuleuse qui épuise les dictionnaires de médecine. La névrose joue dans notre littérature le rôle de la fatalité antique. Dans l'état passionné, l'homme est un malade, une machine détraquée; dans l'état ordinaire, il est une machine bien ordonnée, un pantin dont les ressorts sont les nerfs. Mais ces ressorts eux-mêmes ont été tissus, modifiés, travaillés à travers les générations par une série d'influences ou d'habitudes qu'une nécessité industrieuse a combinées entre elles pour en faire l'invisible filet dans lequel notre volonté est prisonnière. Voilà où en est le roman contemporain; il aspire à devenir tout simplement un manuel d'expériences de précision sur les maladies morales en tant que manifestation des maladies du corps, expression dramatique des fatalités de l'organisme. Je ne désespère pas qu'un jour le dernier chapitre de chaque roman ne soit l'autopsie du héros ou de l'héroïne, destinée à justifier l'art du romancier et l'exactitude de ses informations; ce sera le dénoûment logique de l'œuvre; au besoin, le certificat du chirurgien en garantira la valeur. C'est une période qui commence, l'avènement de la médecine dans la littérature. Dans ce nouvel âge du roman, chaque auteur qui se respecte devra être expert en scalpel, et avant d'écrire il fera bien d'avoir disséqué quelques cadavres. Sans quoi il a des chances d'être méprisé de ses contemporains comme un idéaliste; ce qui est une sentence sans appel, la mort sans phrase.

Parmi les sujets d'ordre physiologique ou médical dont le roman a singulièrement abusé dans ces derniers temps, se trouve au premier rang la question de l'hérédité, de ses conséquences physiques, intellectuelles et morales. Ici comme ailleurs, la littérature n'a fait qu'exprimer à sa manière une des préoccupations scientifiques du temps présent. A l'heure même où elle posait dans ses fictions libres ce redoutable problème de l'hérédité, avec cette intrépidité d'affirmations et ce sans-gêne habituels à qui dispose des événemens et

les arrange à son gré, on l'abordait de deux côtés différens : d'une part, c'était la critique naturaliste, avec la précision plus apparente que réelle de ses procédés qui tendent à éliminer des œuvres de littérature et d'art l'homme lui-même, sa liberté d'inspiration et d'action; d'autre part, c'était la philosophie scientifique. Les travaux récens de MM. Galton, Alphonse de Candolle, Dumont, Ribot, du docteur Jacoby, ont remis cette étude à l'ordre du jour. Une deuxième édition du livre très curieux de M. Ribot (1), vraiment nouvelle par le plan et les recherches, et résumant les travaux antérieurs auxquels s'ajoute une riche contribution personnelle, nous offre l'occasion de rechercher dans quelle mesure le problème est résolu ou reste encore incertain. La question n'est pas indifférente. Il ne s'agit de rien moins que de savoir si l'homme a un fonds de nature qui lui est propre, une individualité qui lui appartient, ou si cette apparence de personnalité n'est que l'effet des conditions biologiques qui ont amené son avènement à la vie. Il s'agit de savoir si notre *moi* nous échappe et va se plonger dans le grand courant du fatalisme universel, de telle sorte qu'il ne resterait rien en propre à l'homme lui-même, ni de son œuvre, qui n'est qu'un legs d'habitudes et d'inclinations nécessaires, ni de sa pauvre et chétive liberté, qui n'est que l'illusion de la girouette mue par le vent, ni de sa conscience, qui n'est que la synthèse des mille petites consciences nerveuses, ni de son âme enfin, ou du moins de ce qu'on appelait autrefois de ce nom, qui semble n'être plus que l'ensemble des circonstances accumulées par lesquelles s'est élaboré le cerveau, ou, tout au plus, ce qui reste d'indéterminé dans la science de l'homme, la part subsistante des causes inconnues, susceptibles d'être déterminées, mais ne l'étant pas encore.

D'ailleurs, quelles que soient les conséquences de la solution adoptée, il va de soi que c'est en elle-même que la question doit être résolue. Il faut la traiter uniquement par l'examen des faits et subir toutes les inductions qui en découlent. Mais, en revanche, si par hasard l'évidence n'est pas faite par l'école biologique, si sa démonstration reste en échec et se trouble sur des points essentiels, nous avons le droit d'en tenir compte et de prémunir loyalement le public contre un acquiescement trop facile.

I.

La question n'a été nulle part étudiée avec autant de soin qu'elle l'est dans le livre de M. Ribot. Je n'ai pas besoin de rappeler les

(1) *L'Hérédité psychologique*, par Th. Ribot, 2e édition; Germer-Baillière, 1882.

titres de M. Ribot à notre attention. On sait qu'il est un des promoteurs les plus résolus et les plus érudits de la nouvelle psychologie, et qu'il poursuit son œuvre avec une faculté d'analyse et une probité scientifique au-dessus de toute contestation. Si donc nous ne sortons pas de cette lecture convaincus, c'est sans doute que le problème, tel qu'il est posé par l'auteur, n'est pas susceptible d'une solution exacte, et qu'il manque dans les données un élément essentiel qui déconcerte par son influence méconnue les efforts de l'observateur et les prévisions du logicien.

Il faut d'abord bien s'entendre sur le mot *hérédité*. C'est, comme le dit Littré, la faculté qu'ont les êtres vivans de transmettre par la voie de la génération les variétés acquises (1). C'est par la transmission de ces variétés qu'elle se distingue de la loi spécifique qui assure la permanence des caractères généraux de l'espèce. Il y a là deux ordres de faits que l'on confond trop souvent, ce qui embrouille singulièrement la question. Par exemple, pour ce qui concerne l'hérédité psychologique, ce qu'il s'agit d'étudier, ce n'est pas la permanence des traits essentiels qui constituent l'homme intellectuel, tels que le langage et la raison, mais bien la transmission des modes particuliers, la répétition exacte des caractères individuels qui tendent, nous dit-on, à s'accumuler, à se fixer chez les descendans comme les caractères spécifiques eux-mêmes. Que l'homme reçoive régulièrement, par voie de génération, certains attributs sans lesquels il ne serait pas un homme, c'est l'idée de l'espèce qui se réalise en lui; mais que la quantité ou la qualité variables de ces élémens intellectuels et moraux se transmettent aussi fidèlement et se perpétuent, que le même degré de mémoire ou d'imagination, que les différences d'aptitude intellectuelle ou l'intensité d'une passion, la force d'une habitude se fixent dans le cours des générations, s'acclimatent définitivement dans une famille par une sorte de nécessité analogue et de transmission également régulière, fatale même, toutes les fois qu'elle n'est pas dérangée par d'autres fatalités concurrentes et rivales : voilà dans ses vrais termes le problème de l'hérédité tel qu'il se pose devant nous.

Jusqu'où s'étend cette faculté des ascendans de perpétuer leur ressemblance, avec le flot de la vie, dans les générations qui les suivent? Jusqu'où va ce pouvoir singulier qui est en eux de marquer à leur effigie la série de leurs descendans? Dans l'ordre physiologique, la question semble résolue. Il y a plus de trente ans que l'ouvrage du docteur Prosper Lucas fait loi dans cette matière (2). L'hérédité se trouve tout d'abord inscrite en traits visi-

(1) *Médecine et Médecins*, p. 366.
(2) *Traité philosophique de l'hérédité naturelle*, par le docteur Prosper Lucas, 1849.

bles dans la structure externe; elle s'accuse surtout dans le visage, l'expression ou les traits de la physionomie. Les Romains aimaient à marquer par des noms expressifs ces signes héréditaires dans les familles. Les héritiers des grands nez, des grosses lèvres, des grandes bouches ou des grosses têtes s'appelaient les *Nasones*, les *Labeones*, les *Buccones*, les *Capitones*. L'histoire moderne n'a pas dédaigné de noter en passant, en Autriche et en France, la lèvre des Habsbourg et le nez des Bourbons. — C'est à propos d'un trait de ce genre, persistant avec une fidélité implacable à travers des égaremens sans nombre et devenu comme le signalement des branches clandestines d'une famille, qu'un homme d'esprit disait plaisamment au dernier siècle : « Le monde oublie, Dieu pardonne, mais le nez reste. » — L'analogie de la taille se remarque aussi comme un signe héréditaire. C'est ainsi que, depuis un siècle et demi, les éleveurs anglais ont créé une race de chevaux moulée sur le même modèle et présentant à peu de chose près, avec de remarquables aptitudes, la même configuration physique. Le père de Frédéric II, Guillaume Ier, un grand éleveur à sa manière, pratiquait la sélection pour assurer dans l'avenir le recrutement du régiment de ses gardes, et ne tolérait le mariage, dans ce corps de géans, qu'avec des femmes d'une taille égale. Mêmes ressemblances dans la conformation interne, dans le volume, la structure, les analogies du système osseux, les proportions du crâne, du thorax, du bassin, de la colonne vertébrale, les particularités du système nerveux, de la force musculaire et de l'activité motrice. Les anciens avaient des familles d'athlètes; les Anglais ont des familles de boxeurs, de lutteurs, de rameurs. Les familles de chanteurs sont nombreuses, et encore plus nombreuses celles qui sont rebelles authentiquement à la mélodie. Un des cas les plus curieux est relatif à la durée de la vie. Dans certaines familles, une mort précoce est si ordinaire qu'il est très difficile à un petit nombre d'individus de s'y soustraire. Chez les Turgot, on ne dépassait guère l'âge de cinquante ans. Turgot, voyant approcher cette époque fatale, malgré toute l'apparence d'une bonne santé et d'une grande vigueur de tempérament, comprit qu'il était temps de mettre ordre à ses affaires; il s'empressa d'achever un travail qu'il avait commencé et mourut, en effet, à cinquante-trois ans. La longévité est également héréditaire. Le 5 janvier 1724, mourait en Hongrie, dans le banat de Temeswar, un cultivateur âgé de cent quatre-vingt-cinq ans, qui avait vu changer deux fois le millésime séculaire. Le cadet de ses fils avait, au moment de sa mort, quatre-vingt-dix-sept ans, l'aîné cent cinquante-cinq ans. Ces longévités extraordinaires et qui suivent les familles sont de tous les pays et de tous les temps (1). — Il y a

(1) Littré, *Médecine et Médecins*, p. 371.

des accidens physiques qui se perpétuent. Un homme blessé à la main droite engendra plusieurs fils qui avaient un doigt tors comme leur père. M. de Quatrefages a noté chez les Esquimaux cette singularité : comme on coupe la queue aux chiens qu'on attèle aux traîneaux, les petits de ces chiens mutilés naissent souvent sans queue. — Enfin il est inutile d'entrer dans le détail des maladies héréditaires; elles sont nombreuses et manifestent sous un triste aspect la régularité des transmissions. — Si, dans cet ordre de fonctions et de phénomènes, il arrive que le semblable ne produise pas toujours le semblable, il faut attribuer ces déviations du type naturel ou de la variété acquise au dualisme des générateurs, ou encore à l'entrecroisement d'autres circonstances dont on a la loi, qui viennent modifier la transmission de ces modes acquis et créer, si je puis dire, certains cas de perturbation normale.

La question est-elle aussi clairement résolue, peut-elle l'être quand il s'agit des phénomènes et des fonctions psychologiques? Cette faculté de transmission existe-t-elle au même degré pour les caractères intellectuels, affectifs ou moraux? Selon M. Ribot, la même question doit recevoir la même réponse dans les deux ordres de phénomènes. La vie psychologique n'étant autre chose pour lui qu'un autre aspect de la même activité vitale, elle en subit naturellement les lois. Le principe qu'il cherche à établir, c'est que, dans l'ordre des pensées et des sentimens aussi bien que dans l'ordre des fonctions physiques, l'hérédité est la règle et la non-hérédité l'exception. Tout au plus, en raison de la complexité et de la délicatesse des phénomènes, faut-il faire ici la part plus grande aux causes perturbatrices, déjà invoquées dans l'hérédité physiologique, et qui rétablissent d'une autre manière le règne de la loi, faisant rentrer les exceptions dans la règle par des voies détournées, mais certaines. — Notre dissentiment avec M. Ribot ne porte pas sur tous les points de sa thèse, mais sur un seul. Nous croyons pouvoir établir que, parmi les causes de perturbation qui viennent déranger la succession des modes intellectuels et moraux, M. Ribot a omis la principale, l'énergie spontanée ou acquise du *moi*, de quelque façon qu'elle se soit produite, qui crée une initiative au milieu des résultats prévus ou à prévoir, les modifie ou les bouleverse. Ce point est essentiel pour comprendre les changemens prodigieux qui viennent déconcerter l'hérédité psychologique et troubler l'ordre de ses transmissions. Nous voudrions le faire sortir de l'ombre où l'école biologique l'a plongé et le mettre en pleine lumière. C'est ce même problème qu'il y a trois siècles Montaigne posait déjà en termes précis quand il se demandait : « Quel monstre est-ce que cette goutte de semence de quoy nous sommes produits porte en soy les impressions, non de la force corporelle seulement, mais

des pensemens et des inclinations de nos pères? » — Montaigne a raison. Nous portons en nous la trace des pensées et des passions de nos pères; nous avons contracté dans le commerce des générations qui nous ont amenés à la vie des dispositions et des habitudes. Et pourtant il nous reste une chance d'être nous-mêmes, de rester nous-mêmes au milieu de ces influences qui nous viennent de toutes parts et qui nous arrivent même du fond des siècles, c'est la personnalité, trop méconnue par la psychologie naturaliste.

M. Ribot a consacré une partie très étendue de son ouvrage à l'analyse des faits, et il a raison. La question n'est pas de savoir si l'hérédité psychologique est possible, mais si elle est réelle. Peu importe qu'elle agrée ou non aux différens esprits, selon leur humeur dogmatique, peu importe qu'elle soit plus ou moins d'accord avec tel ou tel système; il s'agit de savoir si elle existe et dans quelle mesure. « Rassemblons des faits pour nous donner des idées, » disait Buffon. M. Ribot a rassemblé avec un grand zèle ceux qui lui semblaient les plus significatifs. Je ne jurerais pas cependant que ce soient toujours les faits qui, selon le précepte de Buffon, lui ont donné ses idées. Sur plus d'un point, il est sensible que ce sont ses idées qui lui suggèrent, je ne dirai pas les faits, mais l'explication des faits. Il y a là des tentations dont il est bien difficile de se préserver, en pareille matière, dans un sens aussi bien que dans l'autre.

Tout en mettant à profit les riches nomenclatures placées sous nos yeux, nous devons reconnaître qu'il s'en faut que tous les élémens de ces tableaux aient la même valeur et témoignent avec une vraisemblance égale en faveur de l'hérédité. Il y faut introduire, à ce qu'il me semble, un principe de classification qui en distribue l'inégale probabilité à bien des degrés divers et dans des catégories distinctes. S'il y a une induction qui résulte de l'examen comparatif des faits, c'est que l'hérédité s'efface et s'atténue de plus en plus à mesure que les fonctions mentales s'élèvent en importance et en dignité et finit presque par disparaître, tandis qu'elle se montre d'autant plus énergique et active que les modes qu'elle régit ont plus de liens et d'affinités avec l'organisme. On dirait que du fond de l'organisme une force secrète agit sur certains phénomènes limitrophes, les attire à elle et les rattache plus directement à l'hérédité physiologique. Ainsi, sur les vagues frontières qui séparent les deux domaines, la loi se révèle avec une force et une clarté presque dominatrices, qui décroissent sensiblement à mesure que l'on s'élève dans les régions des phénomènes supérieurs et vraiment humains. Cette induction, qui a pour nous la valeur d'un axiome, nous est suggérée par la lecture attentive des tableaux sta-

tistiques, qu'il ne faut pas se contenter de lire, qu'il faut interpréter.

Dans le premier groupe, nous rangerons tous les phénomènes de la vie mentale, qui sont sensiblement subordonnés aux conditions de l'organisme, par exemple, les anomalies et les troubles divers de la perception externe, les instincts et spécialement ceux qui se rapportent à la vie physique, les habitudes et les passions, particulièrement celles qui se rapportent à la vie de sensation, enfin les nombreuses variétés de la psychologie morbide. Ici il semble bien que M. Ribot ait raison et que, pour cet ordre de phénomènes, l'hérédité soit manifeste, une hérédité plus ou moins combattue par l'éducation, par le développement de la raison, la culture esthétique ou scientifique, la réaction du caractère personnel, mais enfin dont il est vrai de dire que, sans devenir une fatalité inéluctable dans tous les cas, elle n'en joue pas moins un grand rôle, un rôle d'influence très sensible et parfois prédominante dans notre vie.

Parmi ces phénomènes qui sont d'un genre mixte et marquent le passage de la physiologie à la psychologie viennent se classer naturellement les formes diverses des maladies nerveuses qui affectent plus ou moins profondément l'intelligence. Il n'est pas contestable qu'ici l'hérédité morbide sévisse avec une grande force, bien qu'il soit parfois difficile de la suivre à travers ses métamorphoses. C'est une liste attristante que nous fournissent les annales médicales, parcourant les groupes variés des névroses, l'hypocondrie, l'hystérie, et aussi les divers modes de l'aliénation mentale, l'hallucination, la manie, la monomanie, la démence, la paralysie générale. Bien que les statistiques varient à l'infini sur la proportion des cas héréditaires, la réalité du fait semble hors de doute, et, comme le dit M. Ribot, tous les traités des maladies mentales ne sont qu'un plaidoyer, le plus convaincant, le plus irrésistible pour l'hérédité. La manie du suicide est un des genres d'aliénation où la transmission se marque en traits irrécusables. Esquirol, Moreau (de Tours), Lucas, Morel, sont unanimes sur ce point. Ils constatent non-seulement la régularité des cas similaires dans les descendans, mais l'uniformité dans la répétition, l'identité de l'âge pour la date de la mort volontaire et l'identité du procédé choisi. Un monomane se tue à trente ans; son fils arrive à trente ans et fait deux tentatives de suicide. Ces tentatives manquent pour lui, mais pour d'autres elles réussissent. Le même genre de mort est de tradition dans une famille; les uns se noient, les autres se pendent, les autres se jettent par les fenêtres; on dirait qu'une obsession fatale arrive à point nommé dans ces existences vouées au suicide et que l'image du genre de mort paternelle attire les fils par une sorte de fascination.

Rien de plus navrant que de suivre ainsi les destinées d'une famille à la trace du sang à travers trois ou quatre générations.

A côté des troubles nerveux viendraient prendre place les variétés pathologiques de l'activité sensorielle de la vue, de l'odorat, de l'ouïe, les perversions du goût, les cas singuliers d'anesthésie ou d'hyperesthésie nerveuse. Il y a des familles où l'on naît gaucher. La sensibilité tactile est raffinée et délicate à l'excès chez les peuples du Midi; elle est généralement obtuse dans les races du Nord. La peau du Lapon est extrêmement peu sensible. Là, dit Montesquieu, « il faut écorcher l'homme pour le faire sentir. » On cite, au contraire, dans d'autres contrées, des personnes qui ne peuvent supporter le simple contact ou même l'approche d'objets comme la soie, le liège. Cette forme de sensibilité maladive se transmet aux enfans et devient héréditaire. — Il en est de même pour la transmission des modes sensoriels de la vue, soit qu'ils tiennent à des causes mécaniques, soit qu'ils proviennent d'une excitation ou d'une dépression de l'élément nerveux. C'est un fait avéré, selon Liebreich, que la myopie est en voie continuelle d'accroissement dans les pays civilisés. Ce qui l'amène, c'est le travail assidu de près, la lecture, le travail intellectuel, et de plus elle se transmet. Aussi en Allemagne, où ce genre de travail est un élément si important de la vie nationale, on a dû renoncer à faire de la myopie une cause de réforme devant les conseils de revision.

M. Guillemot, dans un travail curieux *sur l'Hérédité de quelques lésions acquises*, note ce fait de races diverses d'animaux, tous aveugles, vivant dans les cavernes de la Carniole et du Kentucky. Le défaut d'exercice a longtemps agi sur les générations successives de ces animaux et a fini par aboutir à l'anesthésie totale, la cécité. — Chez l'homme, les aveugles de naissance proviennent souvent de parens aveugles. Dufau cite vingt et un aveugles dont les ascendans, père, mère, grands-parens, oncles, avaient quelque affection grave des yeux. — Le *daltonisme*, l'incapacité de distinguer les couleurs, est transmissible au plus haut degré. Dans huit familles alliées, cette infirmité du sens de la vue a persisté pendant cinq générations et atteint soixante et onze individus. — Au contraire, dans certaines races et chez certaines familles, l'usage accumulé et transmis pendant plusieurs générations développe la vision d'une façon extraordinaire. Darwin nous donne l'exemple des habitans de la Terre-de-Feu, qui, à bord de son navire, voyaient des objets à une distance considérable, où n'atteignait pas le regard exercé des matelots anglais. Pallas, le voyageur, raconte que les Mongoliens des plaines du Nord peuvent voir à l'œil nu les satellites de Jupiter. — Les mêmes observations ont été faites sur les variétés héréditaires des sensations de l'ouïe, de l'odorat et du goût. Gratiolet raconte

qu'un vieux morceau de peau de loup, usé jusqu'au cuir, présenté à un petit chien, le jetait dans des convulsions épouvantables, et cependant ce petit chien n'avait jamais vu de loup. Bien des exemples de ce genre prouvent également chez l'homme la transmission de sentimens singuliers attachés à certaines perceptions. L'anesthésie du goût et l'antipathie pour des odeurs déterminées sont héréditaires. — Dans tous ces cas, on dira sans doute qu'il ne s'agit pas tant d'hérédité intellectuelle que d'hérédité physiologique. Mais ici la ligne de démarcation est très difficile à marquer; les opérations des sens tiennent de trop près à l'intelligence pour que leurs anomalies ne produisent pas sur elle des effets correspondans, et qui, se transmettant avec leurs causes, engagent déjà la question de l'hérédité psychologique.

La même faculté de transmission se constate pour les instincts, et non pas seulement pour ceux qu'on appelle *naturels* ou *primitifs* et qui appartiennent à tous les individus des espèces actuellement vivantes, mais pour ceux qui sont acquis et dont la formation a pu être observée à un certain moment et dans des circonstances déterminées. Darwin a établi ce fait remarquable que les animaux qui habitent les îles désertes n'ont pas peur de l'homme la première fois qu'ils le rencontrent, mais que, peu à peu, ils deviennent craintifs, à mesure qu'ils expérimentent nos moyens de destruction, et qu'ils transmettent à leurs descendans l'habitude d'une méfiance salutaire. Cette forme de l'hérédité est utilisée tous les jours pour le dressage des animaux, chez qui l'on réussit à fixer certaines dispositions et aptitudes utiles. Chez l'homme, elle devient un auxiliaire énergique de l'éducation; il n'est pas douteux qu'il soit beaucoup plus facile d'obtenir des résultats élevés et durables dans une race où l'on a emmagasiné dans le cours des siècles un certain nombre d'instincts et d'habitudes conformes à cet état supérieur et qui a déjà reçu, avec le sang et les nerfs, une sorte d'éducation anticipée.

La catégorie des penchans et des passions qui se rapportent à la vie physique serait facile à remplir de faits très significatifs, par exemple ceux qui composent l'hérédité de la dipsomanie, ou l'*alcoolisme*, avec toutes ses transformations possibles. Car la passion de boire ne se transmet pas toujours sous cette forme : « Un de ses effets les plus fréquens, dit Magnus Huss, c'est l'atrophie partielle ou générale du cerveau : cet organe est diminué au point de ne plus remplir la boîte osseuse. De là une dégénérescence mentale qui, chez les enfans, produit des fous ou des idiots. » Quelles histoires que celles que racontent les auteurs spéciaux qui ont poursuivi ce genre d'hérédité! Un homme meurt d'alcoolisme chronique, laissant sept enfans : les deux premiers meurent en bas âge par suite de convulsions. Le troisième devient aliéné à vingt-deux ans et meurt

idiot. Le quatrième, après des essais de suicide, tombe dans l'idiotie. Le cinquième est irritable, misanthrope et se brouille avec toute sa famille. Sa sœur est en proie à l'hystérie la plus prononcée et à une folie intermittente. Le septième seul lutte contre son tempérament à force d'intelligence et de volonté. — Dans une autre famille, voici les phases diverses parcourues : à la première génération, ivrognerie; à la deuxième, ivrognerie avec aggravation; à la troisième, hypocondrie; à la quatrième, stupidité, extinction probable de la race. Sous des formes diverses, c'est l'hérédité qui fait son œuvre. — Elle la fait aussi, cette œuvre funeste, dans des passions d'un ordre plus complexe et qui, en apparence, sont plus indépendantes de l'organisme, la passion de l'argent, l'avarice, le jeu, le vol, l'homicide. Le docteur Maudsley prétend, avec preuves à l'appui, que, quand un homme a beaucoup travaillé pour arriver à la richesse, il reste dans ses descendans une fourberie et une duplicité instinctives, un extrême égoïsme, une diminution sensible ou même une absence d'idées morales, l'excessive passion pour l'argent absorbant toutes les forces de la vie et prédisposant à une décadence morale, ou intellectuelle et morale tout à la fois. Enfin l'hérédité de la tendance au vol et à l'assassinat est démontrée par les annales criminelles de tous les pays où les cas de transmission dans les familles sont, nous dit-on, très nombreux et tout à fait concluans.

Nombreux, j'y consens; concluans, pas toujours autant qu'on pourrait le croire. Dans tous les phénomènes d'ordres variés que nous venons d'énumérer d'après M. Ribot, mais en les classant autrement que lui, il faut bien distinguer ceux qui dépendent d'un élément morbide introduit dans l'organisme et ceux qui n'en dépendent pas aussi sensiblement et qui relèvent peut-être de quelque autre cause. Ce terme *morbide*, plus spécialement employé dans certains cas, prouve d'ailleurs qu'il ne s'agit plus d'hérédité psychologique proprement dite. Partout où il s'applique, c'est de quelque lésion organique qu'il s'agit, de quelque altération des tissus nerveux, transmise avec la vie physique. Dès lors la question change de nature et d'aspect. Voyons, par exemple, ce qui se passe pour l'aliénation : bien qu'elle soit mentale dans ses effets, il est très probable qu'elle est physique dans quelques-unes de ses causes, sinon dans toutes, et ce qui est une probabilité pour la folie individuelle devient une certitude pour la folie héréditaire. Il en résulte que le problème, au moins dans ce dernier cas, est d'ordre physiologique. De même pour la maladie de l'alcoolisme qui, une fois contractée, se transmet avec les conditions d'un système nerveux profondément troublé. On cite aussi quelques traits de la manie du vol et de l'assassinat, dont le signalement semble révéler une sorte de fatalisme héréditaire et d'irresponsabi-

lité imputable à l'empire absolu de causes physiologiques. Mais déjà ici le doute est possible et les cas sont très rares où l'évidence s'impose. — De bonne foi, et si l'on met à part ces faits exceptionnels, dans la généralité des cas, chez ces criminels qui semblent hériter des tendances funestes d'une famille, ne subsiste-t-il pas encore une part de liberté qui, mieux cultivée et autrement dirigée, dans des milieux plus favorables par l'exemple et la discipline morale, aurait pu soustraire le malfaiteur à ce déterminisme physique qu'on invoque en sa faveur? La tendance au crime n'était pas irrésistible par le fait seul de l'hérédité; elle l'est devenue. Il faut tenir grand compte enfin de l'action du caractère sur lui-même, qui fait que, dans des conditions identiques d'hérédité et d'éducation, les uns se sauvent, les autres se perdent irrémissiblement, sans qu'on puisse chercher à cette différence des destinées une autre cause que celle de la personnalité, que l'on veut en vain proscrire.

Pour mettre sur ce point notre pensée en lumière, nous pourrions prendre l'exemple d'une infirmité singulière, le bégaiement. A coup sûr, elle dépend d'une cause physique, bien, que d'autre part, des causes intellectuelles y concourent; elle est soumise à la loi de l'hérédité, et cependant elle est susceptible d'être parfaitement réformée par la volonté. En 1875, l'Académie de médecine disait, à propos d'un mémoire sur *l'Orthophonie* de M. Colombat (de l'Isère): « Le redressement vocal du bégaiement est sorti du domaine de la médecine pour entrer dans celui de l'enseignement; on ne traite pas le bègue, on fait son éducation. Le bègue n'a pas un médecin, mais un professeur. » Or si l'on consulte les principes de l'habile professeur couronné par l'Académie de médecine, on verra que tous se résument dans une série d'exercices imposés à l'élève, d'actes volontaires qu'on lui suggère et qui lui permettent de rétablir l'harmonie troublée entre l'influx nerveux qui suit la pensée et les mouvemens musculaires au moyen desquels on peut l'exprimer par la parole. L'éducation du bègue consiste donc dans une sollicitation continuelle de sa volonté, et il est guéri déjà par avance dès qu'il a compris que sa guérison dépend de l'énergie personnelle qu'il apportera au redressement de son infirmité. « Lorsque le bégaiement est héréditaire, le redressement est plus lent, mais il est aussi certain que dans les autres cas, de sorte qu'il appartient à l'individu de fixer en lui et de léguer à ses descendans l'habitude d'une parole correcte qu'il doit à l'énergie déployée pour refaire ce qui a été mal fait par d'autres ou par la nature. C'est un exemple intéressant de solidarité morale (1). »

J'ajouterai que c'est un exemple intéressant du pouvoir de la

(1) *Revue philosophique*, mars 1883, p. 325.

volonté sur l'organisme. Et ce pouvoir, qui pourrait dire au juste jusqu'où il s'applique? Qui peut en mesurer les effets? Qui peut en déterminer tous les résultats possibles? Comme il est de soi indéterminé, on veut n'en pas tenir compte. C'est vraiment trop commode. Là même où la liberté paraît le plus sérieusement compromise, par exemple dans la folie et le suicide héréditaires, prenons garde d'être dupes et de trop accorder au prestige des nombres que l'on fait évoluer devant nos yeux. Tous ces tableaux qu'on nous présente ont le double inconvénient d'être très incomplets dans leurs données et souvent contradictoires. Il y a dans ces statistiques des écarts qui étonnent. Après avoir constaté que l'hérédité est au premier rang des causes de la folie, notre consciencieux auteur se pose cette question : Dans quelle proportion agit cette cause par rapport aux autres? Et voici sa réponse : « Les relevés divers s'accordent très peu entre eux. Les folies héréditaires représentent pour Moreau (de Tours) les 9/10 ; pour d'autres, 1/10 seulement. D'après Maudsley, le chiffre serait au-dessus de 1/4 et au-dessous de 1/2 ; sur cinquante cas d'aliénation qu'il a soigneusement examinés, il en a trouvé seize héréditaires, ce qui donnerait 1/3. Legrand du Saulle a rassemblé quarante-cinq statistiques faites en différens pays d'Europe ou d'Asie; elles varient de 4 pour 100 à 85 pour 100. » On voit quel vague et quelle incertitude règnent encore dans les documens de ce genre et leurs résultats. D'ailleurs de pareilles statistiques ne répondent qu'à un côté de la question. Quand il s'agit de suicide ou d'aliénation, on ne manque pas de noter les cas similaires dans les ascendans, les faits qui montrent en acte la loi de l'hérédité; on passe sous silence ceux où la loi ne s'accomplit pas. Un aliéné est soumis à l'examen médical; on découvre qu'il y a eu des troubles nerveux chez quelqu'un de ses ascendans. Mais si ce fait d'aliénation, qui attire votre attention sur les ascendans, ne s'était pas produit, ces troubles nerveux sans héritiers auraient passé inaperçus; on les aurait vite oubliés ; on ne s'en souvient qu'à l'occasion du cas similaire qui se produit dans la même famille à la première ou à la seconde génération. Or, combien de malades on aurait trouvés, si on les avait cherchés, qui n'ont pas transmis leur maladie? Combien de membres de la même famille, sous l'empire des mêmes conditions physiologiques, ont échappé à l'hérédité fatale, on ne le sait pas, on ne le saura jamais. Précisément parce qu'ils ont échappé au mal, on n'a pas tenu compte de leur immunité, on les a perdus de vue. En face de ces statistiques incomplètes et partielles, il y aurait donc à établir une contre-partie indispensable, celle d'une enquête négative. Peut-être se convaincrait-on alors que, même dans les phénomènes mixtes que nous avons examinés jusqu'ici, l'hérédité est moins fréquente qu'on ne l'imagine, que les

cas similaires frappent l'esprit davantage et par là peuvent le tromper, qu'en tout cas l'hérédité constitue une tendance plus ou moins énergique, mais qu'elle ne constitue que rarement une fatalité positive. Assurément il ne viendra à l'esprit de personne de nier la part de déterminisme que peut contenir l'hérédité; mais il importe de ne pas l'exagérer, il la faut enfermer dans certaines limites, il convient de lui retirer une partie des domaines qu'on lui a trop libéralement cédés.

A plus forte raison, ce que nous disons des phénomènes mixtes s'applique à la psychologie proprement dite. Il se produit là comme un affranchissement graduel de notre nature propre, de plus en plus indépendante de l'organisme et de la nature physique. M. Ribot pose en ces termes, que nous acceptons volontiers, le problème de l'hérédité dans cet ordre de phénomènes : « Les modes supérieurs de l'intelligence sont-ils transmissibles comme les modes inférieurs? Nos facultés d'abstraire, de juger, d'inventer, sont-elles régies par l'hérédité, comme nos facultés perceptives ou comme les formes morbides de l'esprit?.. Décomposer l'activité intellectuelle en opérations élémentaires (imagination, jugement, raison), comme le fait la psychologie analytique, et rechercher si chacune de ces formes est transmissible par l'hérédité, c'est poser la question sous une forme artificielle, souvent inacceptable. La nature des choses nous impose une autre méthode. Tout mode d'activité intellectuelle, quel qu'il soit, aboutit à un effet, à un résultat, trivial ou relevé, vulgaire ou insolite, théorique ou pratique ; il se traduit par une création artistique ou industrielle, une œuvre scientifique ou simplement un acte de la vie ordinaire. Ces résultats, qui sont la forme concrète, et pour ainsi dire palpable de l'activité mentale, peuvent seuls servir de point d'appui à notre recherche. » La question traduite dans le langage de tout le monde se réduit donc à savoir si le génie, le talent, la finesse, les aptitudes extraordinaires à l'art, à la science, à l'action, ou même les tours particuliers d'esprit, les manières singulières de penser ou de sentir, sont héréditaires et dans quelle mesure? M. Galton ne s'est occupé dans sa célèbre monographie que de *l'Hérédité du génie* (1); c'est à un point de vue plus restreint encore que M. Alphonse de Candolle, dans sa très curieuse *Histoire des sciences et des savans depuis deux siècles* (2), a examiné ce problème.

M. Galton déroule devant nous de vastes tableaux de familles où l'on nous assure que les dons de l'invention et de l'art sont héréditaires. M. Ribot nous avertit, en les reproduisant, qu'ils ne contien-

(1) *Hereditary Genius, inquiry into its laws and consequences*, 1867.
(2) 1873.

nent pas une énumération complète, mais seulement un choix des cas les plus significatifs. Ce qui importe, en effet, c'est la qualité des expériences, non leur quantité. Eh bien! nous avouons qu'à chaque lecture nouvelle que nous avons faite de ces tableaux où ont été enregistrés avec tant de soin les cas d'hérédité du talent ou du génie, nous avons été de moins en moins convaincus. Il est bien peu de ces exemples où l'on puisse voir ces *experimenta lucifera* que demandait Bacon, et qui, même restreints à des cas isolés, dominent l'esprit en l'éclairant. Prenons d'abord l'imagination créatrice, celle qui fait les poètes, les musiciens et les peintres. Sur cinquante et un poètes nous en trouvons vingt et un qui ont eu des parens remarquables. Mais qu'appelle-t-on des parens remarquables? Sont-ce des poètes? Cela seul aurait une signification. Je prends au hasard quelques noms dans la liste : « Burns paraît avoir reçu de sa mère cette excessive sensibilité qui a fait de lui un des premiers poètes de l'Angleterre. — Chaucer, l'un des fondateurs de la poésie anglaise : son fils, sir Thomas, speaker de la chambre des communes, ambassadeur en France. — Henri Heine peut être rapproché de son oncle Salomon Heine, célèbre philanthrope allemand. » Quels rapprochemens inattendus! La liste des peintres produit de meilleurs exemples. Sur une liste de quarante-deux peintres, italiens, espagnols ou flamands, M. Galton en a trouvé vingt et un qui se rattachent à des parentés célèbres. Parmi les musiciens, la famille des Bach est le plus beau cas d'hérédité spéciale que l'on puisse citer. Elle commence en 1550 et traverse huit générations. Nous verrons tout à l'heure si, dans ces sortes de dynasties de peintres et de musiciens, l'hérédité explique tout, et si d'autres causes n'ont pas concouru à ce résultat. De l'imagination nous passons à l'intelligence proprement dite, qui comprend la réflexion, l'érudition, le goût, la faculté critique, le sens de l'observation, la science inventive. On peut établir deux catégories parmi ceux chez qui prédomine l'intelligence pure. Dans la première, on rangera les savans, les philosophes, les économistes; dans la seconde, les écrivains proprement dits, historiens et critiques. Les familles scientifiques ne sont pas rares. On cite volontiers la race célèbre des Bernouilli, qui a produit en si peu de temps un si grand nombre de mathématiciens, de physiciens et de naturalistes. En revanche, on avoue que l'hérédité chez les philosophes est rare, mais on en donne une raison assez péremptoire : pour ne parler que des temps modernes, Descartes, Leibniz, Malebranche, Kant, Spinoza, Hume, A. Comte, Schopenhauer, n'ont pas été mariés ou n'ont pas eu d'enfans. Parmi les écrivains et les lettrés, on remarque sur une liste beaucoup trop longue et surchargée d'exemples douteux, quelques noms dignes d'être signalés, comme ceux des Sénèque, des Casaubon, des Étienne,

des Hallam, des Schlegel. Viennent enfin les facultés actives, celles qui font les hommes politiques et les grands hommes de guerre, et dont on prétend qu'elles sont héréditaires comme les autres. Une énergie fortement trempée, toujours en exercice et les qualités qu'elle suppose, hardiesse, courage, confiance en soi, ascendant sur les timides, empire sur les irrésolus, tout cela qui constitue l'homme d'action, l'homme d'initiative, le grand capitaine ou l'homme d'état est-il transmissible? On n'hésite pas à répondre par une affirmation absolue, et comme types d'hérédité ascendante et descendante on cite, parmi les hommes politiques César, Charles-Quint, Cromwell, les Guise, les Mirabeau, les Richelieu, les Pitt; parmi les hommes de guerre, Alexandre le Grand, Annibal, Charlemagne, Gustave-Adolphe, Napoléon.

Ces longues nomenclatures produisent une sorte de vertige. Il faut s'y soustraire par quelques réflexions bien simples qui diminueront un peu la valeur des faits artificiellement assemblés. Nous ne voudrions pas entrer, ce qui serait facile, dans une discussion anecdotique qui réduirait beaucoup la part à faire, soit aux ascendans, soit aux descendans de ces privilégiés du talent ou du génie; mais en réalité que représentent tous ces faits, laborieusement recueillis dans l'histoire de tous les temps et de tous les pays, au prix de l'immense, de l'inépuisable réalité qui remplit la vie? Quelques cas isolés, exceptionnels, extraordinaires, dont l'imagination est saisie en raison même de leur singularité. Si, dans cet ordre de phénomènes, l'hérédité était la loi visible, incontestable, remarquerait-on, par exemple, la mémoire extraordinaire des Porson, ou la faculté politique des Médicis, ou le don musical des Bach? On remarquerait, au contraire, les cas qui feraient exception à la règle; ce serait la non-hérédité que l'on signalerait à notre attention. Qu'arriverait-il de ces fameuses listes de M. Galton, si l'on dressait celle des faits négatifs? On nous répondra, je le sais, que partout où un fait négatif se produit, il y a eu quelque cause perturbatrice provisoirement ignorée. Cela est bien possible, on peut imaginer cette raison et bien d'autres. Cependant, si le nombre des cas négatifs, notés par un observateur attentif pendant une certaine période d'années, dans le cercle restreint de la vie ordinaire et non pas seulement sur le théâtre des grands événemens, si le nombre des cas inexplicables par la loi de l'hérédité mentale excédait celui des cas auxquels elle semble s'appliquer, que deviendrait la loi elle-même et que serait-ce qu'une loi qui ne régirait que des exceptions? Que faudrait-il en conclure, avec la plus grande indulgence, sinon que cette loi reste fort obscure chez les individus, que son action se complique de mille influences qui la contrarient ou l'annulent, en un mot, qu'en dehors de certains faits extraordinaires, mais où d'autres causes

peuvent concourir, elle manque de vérification sérieuse? Et, en effet, que de faits étranges, incertains! Que de parentés douteuses et vagues dans l'ordre de l'intelligence! Que de relations peu authentiques entre diverses manières d'avoir de l'esprit, ou du bon sens, ou du talent ou du génie! L'immense multitude des faits insignifians, douteux ou négatifs, déborde l'observateur, échappe à ses prises et laisse dans la théorie des vides irréparables qui la faussent ou la brisent.

M. Galton a essayé de serrer de plus près ces résultats de l'hérédité mentale : « Il y a, dit-il, actuellement dans les Iles-Britanniques deux millions de mâles au-dessus de cinquante ans; parmi eux, j'en trouve huit cent cinquante illustres et cinq cents éminens. Sur un million d'hommes, il y en aura donc quatre cent vingt-cinq illustres et deux cent cinquante éminens. Étant donné un homme éminent ou illustre, quelle chance avons-nous de lui trouver un père, un grand père, un petit-fils, un frère, un neveu, un petit-neveu éminent ou illustre? » M. Galton a étudié d'abord les familles des huit juges d'Angleterre, qui constituent la plus haute magistrature anglaise (de 1660 à 1865). Ce travail s'est étendu sur deux cent quatre-vingt-six juges, et parmi eux l'auteur en a trouvé cent douze qui ont eu un ou plusieurs parens illustres. Puis il a porté ses recherches sur sept groupes : hommes d'état, généraux, littérateurs, savans, poètes, artistes, ecclésiastiques protestans. Il a étudié environ trois cents familles, qui contiennent entre elles près de mille hommes remarquables, parmi lesquelles environ quatre cent quinze illustres. D'après ces nombres comparés entre eux, la chance qu'un homme remarquable ait des parens qui le soient aussi serait pour le père de 31 pour 100; pour les frères, de 41 pour 100; pour les fils, de 48 pour 100. Mais, qu'on le remarque, ce ne sont pas des lois, ce sont uniquement des moyennes, établies sur un grand nombre de chiffres différens et qui, dès lors, ne peuvent pas conduire à la détermination quantitative, c'est-à-dire à la certitude, ni à la prévision (1). C'est un objet de curiosité plutôt que de science : « Cette recherche statistique sur l'hérédité ne tient pas ce qu'elle promet, dit très bien M. Ribot... La détermination quantitative n'existe que dans les mathématiques et une partie de la physique; elle n'a pas encore pénétré dans la biologie; comment donc arriverait-elle jusqu'aux sciences morales et sociales? Il est même douteux que jamais elle y parvienne. Le chiffre est un instrument à la fois trop grossier pour effiler la fine trame des phénomènes et trop fragile pour pénétrer bien avant dans leur nature si compliquée et si multiple. Avec sa précision apparente, il s'en tient à la surface; car

(1) *L'Hérédité psychologique*, IIe partie, chap. III.

il ne peut nous donner que la quantité, et ici elle est bien peu au prix de la qualité. » Les résultats de la statistique de M. Galton n'ont pu sortir du vague, malgré leur apparente rigueur. Qu'est-ce, je le demande, qu'un homme éminent, qu'un homme illustre, qu'un homme remarquable? Toute la statistique est fondée sur cette distinction de termes, qu'il faudrait d'abord éclaircir. On peut avoir été *remarquable* pour la notice nécrologique du *Times*, en l'année 1868, et être aujourd'hui classé parmi les obscurs dont les honnêtes légions remplissent dans l'histoire les intervalles des grands noms. Et puis, pourquoi les hommes *éminens* sont-ils moins nombreux de moitié dans ces statistiques que les *illustres?* Où finit l'*éminence?* Où commence l'*illustration?* Qui peut mesurer ces différences? Et la mesure n'est-elle pas entièrement subjective? Tout cela est, en vérité, plus curieux qu'utile et ne conclut guère.

L'hérédité mentale se marque beaucoup plus clairement dans les faits collectifs ou généraux, ceux qui intéressent les races et les nations. Autant les informations qu'on nous donne sur les individus, leurs ascendans et leurs descendans, nous paraissent vagues, contestables, dénuées de rigueur et de précision, autant les observations tendent à se préciser sous la forme ethnologique. On dirait qu'alors l'hérédité s'imprime en plus gros caractères sur les masses humaines. Il y a des manières de penser et de sentir très vives et très particulières qui se transmettent dans un peuple et font sa marque distinctive au milieu des autres groupes de l'espèce humaine. Qui peut nier la permanence de ce qu'on appelle le caractère national? C'est sur ce fait considérable que Lazarus et Steinthal ont jeté les fondemens d'une *Psychologie des peuples,* « qui a pour but de déterminer la nature de l'esprit d'un peuple et de découvrir les lois qui règlent son activité interne ou spirituelle, ou idéale, dans la vie, dans l'art et dans la science. » Est-il possible de méconnaître l'étrange parenté qui unit, à travers leurs pérégrinations, leurs exils divers et leur fortune errante, mais toujours accrue, toutes les branches du peuple d'Israël? Qui ne connaît les traits distinctifs de sa physionomie intellectuelle et morale, plus sensibles encore que les traits de sa conformation physique? Et les Chinois, à mesure qu'ils se répandent à travers le monde, ne gardent-ils pas le signe indélébile de leurs facultés mentales, le don prodigieux d'assimilation, sans aucun don d'invention? Et quand cette race prolifique aura envahi de sa domesticité et de son industrie à bon marché la vieille Europe, comme elle est en train d'envahir le Nouveau-Monde, croit-on qu'elle modifiera de sitôt quelque chose à sa manière de comprendre et de sentir la vie? — Le Gaulois que nous décrivaient Strabon, Diodore, César, ne revit-il pas dans le Français du XIXe siècle avec sa vanité incurable, sa légèreté d'esprit,

ses engouemens faciles et aussi avec ses brillantes qualités, sa promptitude de compréhension, sa générosité? — Et pour généraliser la question, n'est-il pas évident que, si l'on compare les races humaines, l'hérédité mentale s'y manifeste en grand? Toutes ne participent pas aux mêmes aptitudes de l'esprit. La race blanche est plus intellectuelle que les races colorées, chez lesquelles on ne peut pas rencontrer d'hommes ayant fait des découvertes scientifiques. Et même, dans la race blanche, quelle variété d'aptitudes héréditaires! Certains groupes, par exemple, ne comprennent pas que, pour arriver à certaines fins, il est indispensable d'avoir une méthode : ils sont incapables d'observer scientifiquement. Cette faculté distingue les peuples européens ou d'origine européenne des peuples orientaux. De là une conséquence grave : il ne suffit pas d'introduire chez les peuples arriérés des moyens d'instruction, des industries, des causes favorables aux sciences pour susciter de vrais savans; il faudrait pouvoir modifier toute l'hérédité mentale, l'esprit et les penchans devenus instinctifs. On le voit très bien en Turquie, en Égypte, dans l'Inde, où la civilisation européenne commence à pénétrer chez des hommes de la même race que la nôtre au point de vue extérieur, mais très différens sous le rapport intellectuel (1). Il est difficile d'éveiller en eux ces deux grandes aptitudes, la curiosité scientifique et le goût de la méthode. C'est le patrimoine de la vieille Europe, et il lui restera jusqu'à ce que l'évolution ait fait son œuvre. — Quoi qu'on fasse, les faits individuels ne prouvent pas grand'chose dans cet ordre de phénomènes. On a beau les interroger, les réponses qu'on obtient sont plus ou moins obscures et sujettes à mille restrictions; la loi s'efface à mesure que l'horizon de l'observateur se restreint; il reste seulement des cas d'analogie et d'uniformité curieuses. La preuve se relève et se fortifie singulièrement quand elle porte non plus sur les individus, mais sur les ensembles. Ici se manifeste avec éclat la loi de l'hérédité par la transmission des traits intellectuels ou moraux qui forment le caractère national d'un peuple ou le type psychologique d'une race. Il n'y a là qu'une contradiction apparente et nous en donnerons la raison dans les conclusions de cette étude.

II.

Nous avons à juger maintenant cette tentative qu'on a faite pour réduire à la loi d'hérédité tous les phénomènes intellectuels et mo-

(1) A. de Candolle, *Histoire des sciences*, p. 283.

raux. D'après notre exposé des faits, il est assez clair que nous ne prétendons pas nier cette loi, même dans l'ordre psychologique; nous voudrions seulement lui faire sa part, l'enfermer dans ses vraies limites, qui ont été, à ce qu'il nous semble, démesurément étendues. Pour se restreindre elle-même (ce qui est nécessaire dans un si vaste sujet), notre critique se bornera à ces deux points : Est-il d'une bonne méthode philosophique d'expliquer par l'hérédité seule les phénomènes les plus complexes, les plus délicats et les plus considérables de la vie humaine, quand on peut, au moins avec autant de vraisemblance, faire intervenir d'autres causes négligées à tort, très sensibles pourtant et même plus directement observables? — Enfin est-il vrai, comme on le prétend, que toutes les exceptions à la loi d'hérédité, même dans l'ordre intellectuel et moral, ne soient que des apparences?

Parlons d'abord de tous ces faits si curieux qui concernent l'hérédité intellectuelle. Pour quelques-uns de ces faits, qui sont précisément les plus extraordinaires, aucune cause assignable n'en rend suffisamment compte, pas même l'hérédité. Voilà ce que nous essaierons d'établir. Quant aux autres faits de cette catégorie, ils s'expliquent tout aussi bien, mieux souvent, par le milieu, par l'éducation, les habitudes, l'atmosphère intellectuelle et morale où vit l'enfant, la force des influences qu'il subit et des exemples qui lui sont donnés. M. Ribot veut qu'on nous débarrasse de ces explications superficielles par lesquelles on croit pouvoir remplacer l'hérédité. Le mot est dur, injuste même. Selon lui, l'influence de l'éducation n'est jamais absolue et n'a d'action efficace que sur les natures moyennes. Sans discuter pour le moment cet axiome, nous reconnaissons que le milieu seul n'explique pas le génie, qu'il ne crée pas les facultés supérieures; mais il les manifeste, il les révèle là où elles existent. Que de nobles et hautes intelligences ont dû périr, étouffées dans leur germe par des circonstances défavorables et des milieux hostiles! Quelle part, au contraire, ne doivent pas avoir dans l'éclosion des esprits supérieurs, au sein de certaines familles privilégiées, l'exemple des procédés les plus délicats d'investigation, s'il s'agit des sciences naturelles, l'habitude des méthodes rigoureuses, s'il s'agit des sciences exactes! Qui pourrait démêler ici d'une main assez habile, dans la trame de ces influences diverses, ce qui revient à l'éducation et ce qui revient à l'hérédité?

Quelqu'un l'a tenté, non sans succès. C'est M. de Candolle, dans son *Histoire des sciences et des savants depuis deux siècles*. Ce livre, malheureusement composé de fragmens épars et mal classés, abonde en observations justes et fines et tout particulièrement sur cette question. M. de Candolle n'a pas de parti-pris contre l'hérédité. Il en a étudié les symptômes et suivi les traces à travers deux siècles,

non pas dans des nomenclatures trop vastes pour n'être pas arbitraires et vagues, mais sur un terrain circonscrit, sur les listes des associés étrangers des Académies de Paris, de Londres et de Berlin. C'est après un long et patient examen qu'il est arrivé à des conclusions que nous adoptons volontiers, toutefois en les modifiant librement, en les appliquant en dehors des cadres où M. de Candolle s'est enfermé, en leur imprimant un certain caractère de généralité.

Tout d'abord il faut mettre à part (ce que M. de Candolle n'a pas fait avec assez de soin) le génie proprement dit, qu'on ne peut faire rentrer dans aucune catégorie déterminée. C'est là l'erreur qui vicie à nos yeux tout le travail de M. Galton et que le titre révèle naïvement : *Hereditary Genius*. C'est surtout le génie qui n'est pas un phénomène d'hérédité. Nous n'essaierons pas de l'expliquer ; mais M. Galton ne l'explique pas davantage, et son tort est de croire qu'il l'explique. Précisément dans ce que le génie a d'extraordinaire et d'exceptionnel, c'est-à-dire dans ce qui fait proprement son essence, il échappe à toutes nos formules ; il est le phénomène anormal par excellence, qu'on ne peut ni réduire à ses derniers élémens, ni classer dans un genre, phénomène irréductible, dont l'éclosion n'a pas de loi, au moins pour la science humaine, pas plus pour la physiologie qui a prétendu en rendre compte que pour la psychologie qui reste sans réponse suffisante devant ce grand problème. C'est là surtout que se révèle l'indigence des listes de M. Galton ; c'est bien en vain qu'il essaie de rattacher des lignées d'artistes et de savans à l'homme illustre qui éclate à l'improviste au milieu d'eux. Même dans cette famille musicale des Bach, qui s'étend à travers huit générations et sur deux siècles, on a beau énumérer les exemples d'un don particulier pour la musique qui se répète dans chaque génération ; on a beau faire défiler devant nous tous ces braves gens, ces organistes, ces chantres de paroisse, ces maîtres de chapelle, ces musiciens de ville qui sont des ascendans ou des fils, des petits-fils, qu'est-ce que tout cela ? Il n'y a qu'un seul Sébastien Bach. D'où est venue cette impulsion particulière, cette force d'élan qui l'a porté au plus haut sommet de l'inspiration ? Pourquoi lui tout seul dans sa famille a-t-il fait cette suite prodigieuse de préludes, de fugues, d'oratorios qui restent des monumens isolés dans l'histoire du grand art ? Pourquoi lui et pas un autre ? Ce ne sont pas les tables de M. Galton qui nous donnent les clés du mystère. Elles révèlent simplement une transmission de la faculté musicale, une communauté des mêmes aptitudes chez des membres de cette famille. Mais c'est cela seul qui ne lui était pas commun avec les autres, cela qui a fait Sébastien Bach qu'il fallait expliquer, et c'est précisément ce que l'hérédité n'explique pas. Les aptitudes ont été transmises comme un patrimoine, mais le grand phénomène

génial n'a été que la propriété d'un seul et ne s'est produit qu'une fois. Il est donc en dehors de l'hérédité, puisqu'il est unique. — Les mêmes réflexions, et avec plus de force encore, pourraient être faites à propos de Beethoven, pour lequel on ne peut alléguer que des exemples vraiment peu significatifs, ceux de son père et de son grand-père, maîtres de la chapelle de l'électeur de Cologne. Qu'est-ce que cela prouve pour l'hérédité du génie? Nous pourrions puiser à pleines mains dans ces nomenclatures, qui abondent en cas négatifs. Citerons-nous, parmi les peintres, le plus grand de tous, Raphaël (dont le père avait quelque mérite, sans doute, mais ce n'est pas de mérite qu'il s'agit), ou Titien, dont les deux fils et le frère savaient manier habilement le pinceau? Parmi les grands savans, quel rapport sérieux peut-il exister, dans l'ordre de l'invention et du génie, entre Aristote et son père Nicomaque, médecin d'Amintas II, dont nous ne savons presque rien? Ou bien encore entre Galilée et son père Vicenzo, qui a écrit une théorie de la musique, entre Leibniz et son père, professeur de jurisprudence à Leipzig? Il n'y a vraiment qu'un seul exemple qu'on puisse nous opposer, la famille des Bernouilli, célèbre par le nombre de mathématiciens, de physiciens, de naturalistes qu'elle a produits pendant plusieurs générations. Encore faut-il bien se rendre compte de ce fait qu'un seul, Jean, fut placé par des contemporains à côté de Newton et de Leibniz pour ses belles découvertes mathématiques. Les autres furent des hommes très distingués, ce qui est bien différent; mais le génie reste à part.

Encore peut-on dire que, dans ces trois ordres de création, la peinture, la musique, les sciences mathématiques, il y a quelque chose d'héréditaire, non le génie assurément, mais une condition du génie, ou bien un certain apprentissage nécessaire, ou bien même une aptitude mixte, à la fois d'ordre physiologique et d'ordre intellectuel, qui sert à déterminer certaines vocations. C'est par là qu'on peut comprendre cette singularité de rencontres nombreuses de musiciens, ou de peintres ou de savans dans la même famille. Chez les peintres, par exemple, il y a quelque chose dont l'inspiration même ne peut se passer, c'est un certain nombre de données premières, de procédés techniques pour le dessin ou la couleur qui se transmettent plus aisément par l'exemple et par l'imitation dans l'atelier du père et qui se distribuent comme un patrimoine commun entre les enfans. Un seul de ceux-là s'élèvera au premier rang; mais cette initiation du métier lui aura été indispensable comme économie de temps et de travail et aussi comme facilité pour laisser l'inspiration plus libre. Macaulay a dit avec raison qu'Homère, réduit au langage d'une tribu sauvage, n'aurait pu se manifester à nous, et que Phidias n'aurait pas fait sa Minerve avec un tronc d'arbre et

une arête de poisson. Il faut tenir compte de ces circonstances heureuses, qui se présentent à l'artiste dans certaines familles pour vaincre les premiers obstacles du métier et pour mettre dans la main du génie futur des instrumens plus dociles, un crayon ou un pinceau plus familiers et déjà plus habiles dès le premier âge.

Des observations analogues pourraient être faites à propos des musiciens et des savans. Il y a là un élément en partie physiologique et, par conséquent, susceptible d'être héréditaire, qu'il faut noter, c'est la facilité de calculer qui existe dans certaines familles, à peu près comme celle de comprendre instinctivement la musique, que d'autres familles présentent à un degré singulier. M. de Candolle a très bien observé et décrit ces phénomènes. Le sentiment de la musique, c'est-à-dire une aptitude à mesurer le temps et à distinguer les notes, est une disposition de naissance chez beaucoup d'enfans, et dont on trouve l'origine, dans beaucoup de cas, chez le père, la mère ou les descendans qui ont précédé. Quand les parens des deux côtés sont musiciens, presque toujours les enfans naissent avec l'oreille juste. Quand l'un des parens est seul musicien, on voit souvent des frères ou des sœurs différer sous ce rapport. L'aptitude musicale, dans ce cas, n'est pas fractionnée ou atténuée pour chacun des enfans, mais l'un a l'oreille juste, l'autre ne l'a pas. Or l'impression causée par les sons est physique, mais la relation entre les sons et la mesure du temps est plutôt du domaine intellectuel. C'est un de ces phénomènes mixtes, parmi lesquels on peut ranger la faculté du calcul, qui paraît tenir en partie à certaine disposition du cerveau et qui, en tout cas, semble héréditaire dans certaines familles, comme l'appréciation des temps qui est la base de la musique (1). On comprend comment cette facilité à saisir rapidement et à manier, pour les comparer ou les combiner, des valeurs numériques ou algébriques, est indispensable aux opérations du mathématicien. Or, on remarque cette faculté de calcul comme un bien propre, une singularité dans certaines familles, parmi lesquelles pourra s'élever un jour un mathématicien illustre.

Ces conditions ne sont pas l'essence du génie, mais elles lui sont très utiles pour l'aider à se dégager, à se révéler. C'est comme l'alphabet du métier pour le compositeur, le mathématicien ou le peintre, et il n'est pas inutile que le métier soit devenu pour le grand homme futur une sorte d'instinct par l'exemple et les traditions de famille. Voilà ce qui explique pourquoi il arrive que les grands peintres, les grands mathématiciens, les grands musiciens se produisent souvent dans des familles où la pratique de ces arts et

(1) *Histoire des sciences et des savans*, p. 318 et *passim*.

de ces sciences est familière. La même aptitude peut être partagée par plusieurs membres de la même famille, qui resteront à un rang secondaire, quand un seul s'élèvera au-dessus de tous. C'est l'aptitude qui est héréditaire, ce n'est pas le génie, et c'est ce que M. Galton a constamment confondu dans ses nomenclatures. Si elles prouvent quelque chose, c'est uniquement l'utilité d'un certain concours de circonstances heureuses, soit l'initiation par le père, l'apprentissage du dessin et de la peinture, transmis presque avec le langage, soit une initiation spéciale par la nature, la faculté du calcul et le sens de la musique, deux instrumens qui sont à la disposition de tous les membres d'une famille, mais qui ne deviennent qu'entre les mains d'un seul les outils du génie.

Dans les autres ordres d'invention, par exemple dans la poésie et l'éloquence, rien ne s'oppose à ce que le génie se produise solitairement dans une famille qui ne semblait pas y être préparée. La culture préparatoire, l'aptitude spéciale y sont moins nécessaires; il suffit que la langue nationale soit arrivée à un degré de clarté et de vigueur où elle peut porter la perfection. L'instrument vient ici s'adapter tout naturellement à la grande pensée qui le réclame, sans qu'il y ait besoin d'un apprentissage spécial, comme dans la peinture ou la musique. Parcourez les listes des grands écrivains et des grands poètes. Dans ces libres domaines de l'imagination et de la pensée pure où l'inspiration est affranchie du procédé, on rencontre très rarement au même foyer cette coïncidence d'aptitudes similaires qui a donné lieu, pour les peintres ou les musiciens, à l'illusion de l'hérédité du génie. Le plus souvent le grand écrivain éclôt seul. Il semble apparaître, comme un phénomène inattendu, dans une succession de générations modestes, dont il vient tout d'un coup briser la trame uniforme. Il arrive bien quelquefois que des aptitudes analogues se trouvent dans sa famille; mais c'est un événement sans portée et sans conséquences. Pierre Corneille a eu près de lui son frère Thomas, Racine son fils Louis, André Chénier son frère Marie-Joseph. Cela n'a pas d'autre importance que celle d'une coïncidence fortuite; le plus souvent le génie politique et littéraire se révèle sans montrer à côté de lui des frères inférieurs et sans se rattacher à un état civil. Qu'il ait sa raison d'être, nous n'en doutons pas, mais elle nous échappe; il faudrait la chercher, sinon dans ce domaine de l'Inconscient dont on a tant abusé, du moins, en termes plus modestes, dans ces facultés de l'esprit humain dont la mesure, comme la vraie nature et la dernière essence, demeure jusqu'ici insaisissable. Bossuet, Pascal, Molière, Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, Byron, Goethe, tous, quoi qu'on fasse pour chercher quelques secrètes infiltrations qui doivent, à une certaine heure faire jaillir la source à cette hauteur, tous restent inexpliqués par l'héré-

dité. Ils sont les premiers et les derniers venus dans la famille qui les a produits, sans aucune transmission visible du don supérieur. Et si nous remontions dans l'histoire, en nous tenant aux temps modernes, Dante, Milton et Shakspeare ne sont-ils pas aussi de grands solitaires que n'expliquent suffisamment ni l'évolution organique, ni le milieu intellectuel, ni la génération? Toutes ces conditions extérieures du génie qu'on a tant de fois déjà analysées et décrites, préparent l'événement et amorcent l'occasion; il y manque le dernier trait, le don suprême qui décide de tout le reste et qui fait qu'au milieu de tant de têtes de la même famille ou de la même nation, également prédestinées par le même concours de circonstances, une seule ait été choisie et que sur cette tête, seule élue, le rayon ait brillé; et l'on se demande toujours : Pourquoi sur cette tête et pas sur une autre? Non, jusqu'ici la grande inspiration dans la science, dans la poésie et dans l'art, n'a pas dit son secret, pas plus aux physiologistes qu'aux autres. Ces esprits souverains, précisément en ce qu'ils ont d'incommunicable, restent élevés et isolés au milieu du flot des générations qui les précède et qui les suit; par ce côté supérieur de leur nature ils n'appartiennent pas à la nature. Ces hautes originalités d'intelligence qui dominent l'humanité n'ont pas un père et ne laissent pas de fils selon le sang. En dépit de M. Galton, ce qu'il y a de moins héréditaire au monde, c'est le génie.

Pour ce qui est de l'hérédité mentale à un moindre degré, que nous représenterons, si l'on veut, par ces mots, le talent, la vocation, l'aptitude, M. de Candolle nous semble en avoir analysé exactement l'origine et les conditions. Il ne nie pas absolument l'hérédité dans l'éclosion des vocations, surtout des vocations scientifiques, qui sont l'objet spécial de son étude, mais il ne la proclame pas exclusive et décisive; il ne croit pas, après mûr examen, à une hérédité particulière pour telle ou telle science; il n'admet qu'une transmission des facultés élémentaires dans un état d'harmonie et de vigueur qui constitue la bonne santé de l'esprit. Mais que deviendra ce précieux héritage? Il peut être appliqué de plusieurs manières bien diverses. L'individu qui a reçu de ses parens une certaine dose et une combinaison heureuse d'attention, de mémoire, de jugement, de volonté, et qui représentera le mieux ainsi les caractères de l'espèce humaine, ne sera pas condamné, par une sorte d'héritage fatal, à la spécialité d'un travail quelconque. Le plus souvent, c'est le choix réfléchi ou l'empire des circonstances qui détermine l'emploi de ces facultés, plutôt qu'une hérédité spéciale; c'est le milieu et la famille qui en décident l'essor; c'est l'application énergique de la volonté qui en fixe le succès. Il faut sans doute réserver le cas d'un goût déterminé pour telle carrière, ou d'une voca-

tion irrésistible qui s'impose au jeune homme entrant dans la vie; mais la preuve que ces goûts et ces vocations ne sont pas héréditaires, c'est qu'ils sont très souvent aux antipodes des habitudes paternelles et qu'ils diffèrent beaucoup entre deux frères; ce sont souvent les produits d'une imagination active, sollicitée par certains attraits qu'elle s'est forgés à elle-même, ou des phénomènes de suggestion, par suite de quelque conversation ou de quelque lecture entraînante. Il reste donc une grande part aux circonstances et à la liberté dans l'emploi des facultés qu'on a reçues. « L'homme doué d'une forte dose de persévérance, d'attention, de jugement, sans beaucoup de déficit dans les autres facultés, sera jurisconsulte, historien, érudit, chimiste, géologue ou médecin, selon sa volonté déterminée par une foule de circonstances. Dans chacune de ces occupations, il avancera en raison de sa force, de son zèle et de la concentration de son énergie sur une seule spécialité. Je crois peu à la nécessité des vocations innées et impérieuses pour des objets spéciaux. Ce n'est pas, comme on voit, nier l'influence de l'hérédité, c'est la réduire à quelque chose de très général, compatible avec la liberté de l'individu, et pouvant fléchir ou se modifier suivant toutes les influences ultérieures, dont l'action augmente à mesure que l'enfant devient homme. » D'ailleurs même quand il semble que l'hérédité mentale s'accomplit, on remarquera qu'elle suit les grandes catégories de facultés plutôt que les facultés spéciales. Ainsi, rien de plus facile à trouver que deux frères, ou un père et un fils, célèbres l'un dans les sciences naturelles, l'autre dans les sciences historiques et sociales : les deux Humboldt; Œrsted et son frère, jurisconsulte; Hugo de Mohl, botaniste, frère de Jules de Mohl, orientaliste; M[me] Necker, auteur de *l'Éducation progressive*, fille du géologue de Saussure; Ampère, érudit et littérateur, fils du physicien. S'il y avait une hérédité spéciale, propre à chaque science, ces exemples seraient inexplicables; ils sont tout naturels, au contraire, si l'on admet seulement une transmission de facultés générales, applicables à toutes les sciences dont les méthodes sont analogues.

La célébrité, qui est la pierre de touche de M. Galton, malgré le vague de l'interprétation que ce mot comporte, est moins héréditaire encore que la spécialité. Elle n'est jamais qu'une exception, déterminée par plusieurs causes réunies. Pour qu'un homme devienne célèbre, il ne suffit pas qu'il soit doué d'une grande capacité; il lui faut encore des circonstances favorables. L'hérédité n'est pour rien dans tout cela, ou du moins elle n'a qu'une influence très accessoire. « Aussi est-ce un des préjugés les plus faux, quoique l'un des plus ordinaires, de croire, par exemple, que les descendans

d'un habile capitaine peuvent conduire une armée mieux que d'autres, ou que le fils d'un mathématicien célèbre sera lui-même un grand mathématicien. A supposer, dans ces deux cas, une ressemblance du fils au père, plutôt qu'à la mère ou à d'autres ascendans, il y aurait seulement une probabilité, au moment de la naissance, pour le fils du grand capitaine, d'être un homme disposé à commander, et pour le fils du mathématicien d'être un homme disposé à calculer, ce qui peut faire du premier un bon piqueur ou un majordome distingué et du second un teneur de livres très exact. Pour s'élever au-dessus de la moyenne, bien d'autres choses sont nécessaires, qui dépendent d'autres facultés, héritées ou non, de l'éducation, des circonstances et surtout du caractère individuel. »

Parmi les circonstances favorables à l'impulsion de l'esprit, et particulièrement de l'esprit scientifique, qu'il est possible d'observer de plus près, se place la curiosité. M. de Candolle a raison d'y voir le principe de toutes les découvertes, pourvu qu'on entende par ce mot la curiosité des choses réelles et vraies, non celle des fictions. C'est le rôle du père de famille, le premier éducateur, d'exciter cette curiosité quand elle est inactive et molle, de la réprimer et de la diriger quand elle est trop énergique et turbulente. Mais il ne faut pas se plaindre de cet excès, tout en le surveillant. C'est l'éveil même de l'esprit scientifique. Et qui ne sent que le chef de famille, plus encore que l'instituteur, tient là dans sa main le grand ressort moteur de l'activité intellectuelle et une partie de l'avenir de l'enfant futur? L'école physiologique dédaigne bien injustement ces moyens, qui ne semblent médiocres qu'à l'esprit de système. L'expérience, qui nous découvre la réalité sans se soucier des théories, abonde en renseignemens curieux sur l'incroyable fécondité de ces suggestions par la conversation, par l'exemple, sur la portée d'un mot, d'une observation, d'un procédé ingénieux employé pour chercher la vérité et qui peut déterminer chez un enfant, chez un jeune homme une série de recherches analogues et, mieux encore, le désir de chercher. Si l'illustre Faraday, à l'âge de treize ans, apprenti chez un relieur, s'étant mis à lire au hasard quelques feuilles d'un modeste petit livre élémentaire sur la chimie, sent s'éveiller tout d'un coup son génie latent, s'empresse de vérifier les expériences indiquées sur la congélation, la dilatation, s'enchante déjà des perspectives qui s'ouvrent devant son esprit et jouit profondément du sens de la méthode qui se découvre à lui, que doivent être pour les vocations du même ordre l'influence des familles scientifiques où elles éclosent, ces habitudes de travail et de libre recherche, cet exercice permanent de la

curiosité virile et de la sagacité féconde, qui deviennent comme l'exemple et la leçon de chaque jour? — On nous dit que l'éducation n'a pas une influence absolue; cela est vrai : l'éducation ne crée pas une intelligence supérieure là où elle n'existe pas; elle n'est pas une puissance créatrice, mais elle est au plus haut degré un pouvoir excitateur et révélateur; elle va chercher souvent au fond d'une inertie apparente des germes endormis; elle les agite par une sorte de fermentation, elle les féconde, elle prépare par eux des moissons qu'auraient couvertes éternellement sans elle, sans son appel à la vie, un silence de mort et la stérilité. — On dit que l'éducation n'a d'action que sur les natures moyennes. Sans doute, elle fait donner aux natures médiocres tout ce qu'elles peuvent fournir, tout, excepté la grande capacité. Mais pour les natures supérieures, sans les créer, elle les révèle. Combien d'entre elles, découragées avant d'avoir essayé leurs forces, vaincues d'avance, sans cette sollicitation énergique à la lumière, seraient restées éternellement obscures à elles-mêmes et aux autres!

Évidemment cela ne réussit qu'à la condition que se crée en même temps et se développe la volonté d'agir, de se montrer ou d'être utile. L'indifférence, la paresse de corps ou d'esprit, une certaine mollesse, la fatigue de la lutte, peuvent arrêter des hommes très capables, qui brilleraient sans cela au premier rang. C'est une chose remarquable que, dans chaque spécialité intellectuelle, certaines conditions morales soient nécessaires. Du désordre dans les notes, une simple négligence matérielle dans l'économie des moyens et du temps, une certaine irrégularité, une extrême inexactitude dans les heures ou la disposition de s'occuper de trop de choses différentes, arrêtent quelquefois l'essor d'un homme qui aurait pu devenir célèbre. Inversement, il ne manque pas d'exemples d'après lesquels un individu doué de talens médiocres, mais qui veut et sait les employer, arrive à une réputation méritée (1). Tout cela est la vérité même observée sans prévention, la vue des choses et des hommes tels qu'ils sont; tout cela sans grande prétention, et dans le ton de l'expérience de chaque jour, c'est la réalité même, la vie consultée dans ses puissances ou ses faiblesses, l'esprit examiné dans ses ressources et ses facultés et chez qui ni le talent ni la célébrité ne se produisent comme une grâce héréditaire, comme la jouissance gratuite des dons accumulés et transmis dans le cours des générations. L'hérédité prépare les facultés et l'aptitude au talent, mais d'une manière très générale, incomplète et vague. Il s'agit de conquérir et de mériter le reste par le double effort de

(1) M. de Candolle, ouvrage cité, pages 107, 112, 329 et *passim*.

l'éducation, qui est déjà la volonté excitée et dirigée, et de la personnalité, qui achève par son action propre l'action d'autrui commencée sur elle-même.

Nous voilà loin assurément de l'école biologique, qui goûte médiocrement ce langage et encore moins les idées dont il est le signe. Éducation, exemple, influences morales, suggestions diverses contrariant la nature, tout cela nous écarte beaucoup des causes et des lois qui règlent l'organisme. Mais l'école ne se tient pas pour battue. Non-seulement elle repousse *a priori*, avec un dédain aussi peu dissimulé que peu justifié, ce genre d'explications qui lui paraissent superficielles, mais elle a entrepris de prouver qu'il n'y a pas même, à proprement parler, de dérogations à la loi de l'hérédité et que les exceptions ne sont qu'apparentes; en effet, nous dit-on, elles représentent encore la loi dérangée dans ses conditions normales ou déguisée sous certaines circonstances accessoires, mais toujours présente même dans ses troubles et ses métamorphoses, en cela d'ailleurs conforme aux lois physiologiques qui, suspendues ou dérangées dans leur action, n'en restent pas moins des lois. Une loi qui agirait en l'absence de ses conditions normales serait un monstre dans la nature et ne serait plus une loi.

Voici donc comment on essaie d'expliquer le nombre prodigieux des faits qui échappent à l'hérédité. La première raison, c'est la diversité et la complication des lois qui la régissent. Pour ne citer que les principales, c'est d'abord *l'hérédité directe ou immédiate*, qui, si elle pouvait jamais se réaliser complètement, représenterait, comme le dit le docteur Lucas, « l'équilibre absolu des ressemblances intégrales du père et de la mère dans la nature physique et morale de l'enfant. » Mais ce cas est très rare, presque improbable. C'est ensuite la *loi de prépondérance dans la transmission des caractères*, d'après laquelle l'un des parens peut avoir une supériorité d'influence sur la constitution mentale de l'enfant. C'est encore *l'hérédité en retour ou médiate* (*l'atavisme*), d'après laquelle les descendans héritent souvent de qualités physiques et mentales propres à leurs ancêtres et leur ressemblent sans ressembler à leurs propres parens.

Dans ces deux derniers cas, comme dans le premier, c'est l'hérédité qui agit incontestablement; seulement ici elle se déguise et il n'est pas toujours facile de la retrouver. En effet, tout ne se passe pas avec la simplicité idéale qui donnerait comme résultat une moyenne entre les deux parens : il peut y avoir prépondérance soit du père, soit de la mère à tous les degrés possibles. De plus, les parens peuvent transmettre à leurs enfans des qualités ancestrales qui sont restées en eux à l'état latent. L'expérience des éleveurs

fixe à huit ou dix générations le temps nécessaire pour éliminer les chances de retour. Or dix générations, c'est-à-dire pour l'homme trois siècles, représentent deux mille quarante-huit générateurs dont l'influence plus ou moins marquée est possible. Il y a donc des exceptions qui dérivent de l'hérédité même. Il en est d'autres qui ne dérivent pas de l'hérédité, mais qui la modifient d'une manière normale, de telle sorte que les perturbations qu'elles produisent ne sont, elles aussi, des irrégularités qu'en apparence. Des causes très importantes agissent depuis le moment de la conception jusqu'à la naissance. On ne peut guère douter que certaines dispositions de l'enfant dépendent de l'état actuel et momentané des parens à l'instant de la procréation. L'influence de l'ivresse, par exemple, a été souvent constatée. Des observations nombreuses ont montré que l'enfant engendré dans un accès de délire toxique, même transitoire, peut être épileptique, aliéné, obtus, idiot. — Il y a une influence du moment qui peut imprimer à l'enfant futur la trace d'états plus transitoires encore, comme les passions et les affections morales. « Un des enfans adultérins de Louis XIV, conçu dans une crise de larmes et de remords de Mme de Montespan, que les cérémonies du jubilé avaient provoquée, garda toute sa vie un caractère qui le fit nommer des courtisans *l'enfant du jubilé.* » Il faut tenir compte aussi du développement du germe dans le sein de la mère. L'*Histoire des anomalies* d'Isidore Geoffroy Saint-Hilaire est pleine de faits curieux qui prouvent que les déviations du type peuvent être amenées par les causes les plus légères dans une des périodes de la vie embryonnaire. — Enfin reste la part à faire à ces lois si délicates, d'une observation si difficile, qu'on appelle *loi de balancement organique*, ou de *compensation de développement*, ou d'*adaptation corrélative*, qui s'applique même en psychologie et qui consiste en ce qu'une faculté mentale (comme dans l'ordre physiologique un système d'organes) se développe aux dépens des autres. « Très souvent, paraît-il, à un père très intelligent, ayant mené une vie trop laborieuse, succède un fils de facultés débiles, de forces mentales en quelque sorte épuisées, de même que des enfans très peu sensuels naissent parfois de parens très débauchés; il semblait que les parens eussent transmis non l'ardeur sensuelle elle-même, mais l'atonie qui succède aux excès prolongés. Il se fait ainsi toute sorte de compensations. Un père ayant beaucoup de santé et d'intelligence donne-t-il naissance à un fils plus intelligent que lui, il y a tout à parier que la santé du fils ne sera pas aussi forte que celle du père (1). » De toutes ces causes, combinées entre elles,

(1) Ribot, *l'Hérédité*, p. 238, 261, etc.

résulte que l'hérédité, tout en étant la loi, est toujours dans l'exception apparente, la totalité des caractères ne s'héritant jamais. Mais cette exception elle-même n'est, dit-on, qu'un accomplissement plus profond de la loi; ses perturbations prouvent en sa faveur. Une connaissance plus exacte des causes nous montre l'hérédité là même où nous n'avions vu d'abord que des bizarreries et un jeu de la nature. Quand nous croyons que la loi se dément, c'est qu'elle obéit à des nécessités secrètes d'événemens que nous n'apercevons pas, de contacts et de secousses qui nous échappent et qui se produisent à l'intérieur de la machine. La machine est très compliquée; elle dépend de mille rouages dont l'action cachée produit parfois des effets prodigieux. Mais c'est toujours le même mécanisme et toujours la même loi du mouvement. La pathologie n'étant au fond qu'un dérangement normal de la physiologie, les exceptions à la loi de l'hérédité ne sont que la loi troublée et qui, dès lors, ne peut plus donner ses effets ordinaires.

Tel est le cadre des explications dans lequel rentrent tous les faits en apparence contraires à la loi de l'hérédité. On voit dans quelle forte situation s'établissent les apologistes systématiques de cette loi. Ce n'est pas chose aisée que de les y poursuivre et de les en déloger. Comment leur prouver qu'un de ces cas d'exception, si nombreux et si compliqués, ne s'est pas produit justement pour expliquer un fait inexplicable en apparence? Tel fait est en contradiction avec la loi d'hérédité. Mais avec laquelle? Est-ce avec la loi d'hérédité directe ou immédiate? Cela importe peu; si le fait reproduit une prépondérance marquée du père ou de la mère, et cela à tous les degrés possibles, l'hérédité est justifiée. — Non pas, dirons-nous; ce fait, bien examiné, n'est imputable ni à l'influence du père ni à celle de la mère. — Soit, mais pouvez-vous prouver qu'il n'y a pas là un cas curieux de retour, un fait d'atavisme? Et l'atavisme, c'est encore l'hérédité. — Nous entrons ici dans l'indémontrable : car il est impossible de connaître toutes les qualités ancestrales qui ont été en jeu à travers deux ou trois siècles et dix générations. Et puis, si cela ne suffit pas encore, rien n'empêche d'imaginer des dispositions momentanées qui auront pu influer sur la conception et la vie embryonnaire de l'enfant jusqu'à sa naissance. Et, comme dernière explication, ne reste-t-il pas la ressource de l'adaptation corrélative et de la compensation de développement qui dérange les résultats prévus dans les individus, mais rétablit l'exactitude des comptes dans l'espèce? — Il est impossible de nier expérimentalement qu'un de ces cas d'exception ne se soit pas produit dans l'histoire physiologique ou psychologique de l'enfant; la loi de l'hérédité sort donc victorieuse de toutes les épreuves qu'on lui fait subir.

Pas si victorieuse pourtant qu'on pourrait le croire. Ce qui fait sa force apparente fait aussi sa faiblesse. On ne peut pas prouver jusqu'au bout contre elle, mais elle ne peut pas non plus démontrer au-delà d'un certain point. Des deux côtés, on en est réduit à des affirmations ou à des dénégations qui se valent dans le néant de toute preuve positive. Pour une quantité considérable de cas qui restent en dehors de l'hérédité visible, les partisans absolus de cette loi sont obligés de se réfugier dans la dialectique commode et illimitée des *probablement* et des *peut-être*, ou, ce qui est plus grave, des *assurément* sans preuve. « *Assurément*, il a dû se passer quelque chose dans la vie embryonnaire de l'enfant, qui a dérangé les lois normales et faussé en apparence l'hérédité en troublant les conditions selon lesquelles elle devait s'accomplir. » C'est, en dernière analyse, à des argumens de ce genre que l'école biologique a recours en beaucoup cas, et raisonner ainsi, c'est avouer son impuissance, c'est reconnaître qu'on n'a plus des faits positifs à sa disposition, mais seulement des possibilités indéfinies, c'est-à-dire de simples conjectures.

En face de pareils raisonnemens qui représentent les expédiens d'une école dans l'embarras, se dresse cette réalité, éclatante d'évidence, celle dont nous avons suivi la trace toujours visible dans le cours de cette étude, celle qu'on s'obstine en vain à écarter, l'individualité psychologique et morale. Il n'est cependant pas facile de s'en passer, et c'est soutenir une gageure impossible contre l'expérience que de vouloir nier qu'il y ait dans tous les êtres vivans, et spécialement dans l'homme que nous considérons, un principe contraire à l'hérédité, un élément puissant de diversité, une force autonome et spontanée, qui modifie profondément les lois qu'elle rencontre autour d'elle et réagit contre les causes distinctes ou opposées. Sans revenir sur les faits que nous avons analysés et dans lesquels nous avons rencontré si souvent l'empreinte indélébile d'une individualité réfractaire, — comme ces profondes divergences d'aptitudes psychologiques qui se manifestent dans les mêmes familles, ces apparitions soudaines d'un grand homme au milieu de générations obscures ou ces chutes non moins soudaines d'une race illustre dans d'irrémédiables décadences, ne doit-on pas tenir compte de ces faits si curieux que les naturalistes ont relevés, des jumeaux par exemple, qui à coup sûr ont parcouru les mêmes phases et subi les mêmes accidens de l'instant de la conception à celui de la naissance et chez lesquels se présentent parfois de si étonnans contrastes de goût, de penchans et d'idées? Que dire des deux jumelles de Presbourg, Ritta et Christina, qu'un accident de la nature avait réunies par l'extrémité postérieure du thorax et qui

différaient si complètement de caractère qu'on était obligé de les surveiller sans relâche pour empêcher des querelles et des violences?

C'est surtout dans l'ordre des phénomènes actifs que se marque ce principe d'individualité antagoniste, contraire à l'hérédité, toujours en lutte avec elle et souvent victorieux : c'est au moment où il s'éclaire par la raison et devient la personnalité, où il produit le développement libre de nos énergies, la pleine possession de nos facultés, leur direction énergique et soutenue vers un but déterminé, choisi par l'homme, voulu par lui, imposé de vive force au cours contraire de la nature, aux obstacles suscités par les circonstances ou aux résistances sociales. La forme rare et extraordinaire de ce pouvoir est celle qu'il prend dans des grands hommes qui ont marqué leur empreinte dans l'histoire, qui se sont emparés du cours naturel des choses et l'ont modelé à leur ressemblance. C'est le génie d'action, le génie des César, des Cromwell, des Richelieu, des Napoléon, de tous les fondateurs d'empires ou de républiques, de tous ces dominateurs d'hommes qui ont plié les événemens à leur volonté, comme l'herbe qui plie sous le pied du voyageur. Et ce n'est pas seulement à ces hauteurs qu'on peut voir se manifester cette puissance ; elle se révèle avec moins d'éclat, mais autant de force, dans l'action incessante de l'homme sur lui-même dès qu'il parvient à se soustraire aux influences du dehors et aux fatalités non moins impérieuses qu'il porte en lui-même : soit la science, qui est le prix d'une conquête de l'attention, d'un despotisme intelligent de la volonté concentrée sur un objet, le résultat de la poursuite obstinée d'une fin que l'esprit s'est assignée ; soit la vertu, qui, elle aussi, est une conquête, mais d'un autre ordre, la conquête de la pureté et de l'énergie de la conscience sur les tentations inférieures de l'égoïsme ; soit enfin l'héroïsme, qui est la volonté exaltée jusqu'au sacrifice. La tâche de la science, celles de la vertu et de l'héroïsme, sont des tâches essentiellement individuelles ; à chacun de les accomplir tout entières pour son propre compte et par ses seules forces. Le savant, l'homme vertueux, le héros, produisent seuls leur œuvre ; ils l'emportent tout entière dans la tombe ; ils ne l'ont pas reçue comme un patrimoine, ils ne la transmettent pas comme un héritage. Si leurs fils les imitent, pour recommencer la même œuvre ils devront faire le même effort. Mais faut-il vraiment autant que cela pour montrer la personnalité en acte? Un seul trait suffit, une rupture d'habitude, l'affranchissement d'un instinct, un acte libre, c'est assez pour montrer que l'homme a en soi le pouvoir de placer son initiative souveraine dans l'enchaînement des cas similaires et pour briser la trame de l'hérédité.

Ce principe d'individualité contrarie visiblement les partisans absolus de l'hérédité. Mais l'hérédité a des partisans, plus dociles aux faits, qui ne résistent pas à l'évidence : tel le docteur Lucas, qui a senti profondément la difficulté et s'est efforcé de la résoudre. Il croit y réussir en imaginant tout simplement deux lois qui se balancent dans le jeu des forces vitales : l'une est la loi d'*innéité*, par laquelle la nature crée et invente sans cesse ; l'autre est la loi d'*hérédité*, par laquelle la nature s'imite et se répète continuellement. La première est le principe du *divers* ; la seconde est le principe du *semblable*. Si l'une existait seule, il n'y aurait dans le mode de la vie que des différences infinies en qualité et en quantité ; si l'autre existait seule, il n'y aurait que des ressemblances absolues et une trame uniforme de la vie. Mais, pris ensemble, ces deux principes expliquent comment tous les êtres vivans de la même espèce peuvent être à la fois semblables entre eux par leurs caractères spécifiques et différens entre eux par leurs caractères individuels. C'est en ces termes que M. Ribot résume la théorie du docteur Lucas, qu'il repousse d'ailleurs et non sans vivacité. M. Littré, plus indulgent, l'interprète dans son vrai sens et la reprend à son compte. « En toute transmission de la vie, dit-il, le nouvel habitant du monde apporte une part individuelle (ce que M. Lucas nomme *innéité*) et une part héréditaire qui provient des deux auteurs. Avec beaucoup de sagacité, M. Lucas a démêlé ce double principe, ou, en d'autres termes, ce double fait primordial... C'est l'innéité qui produit dans toutes les familles les hommes de génie, les aptitudes spéciales, les dispositions prédéterminées ; et c'est l'hérédité qui assigne aux races leurs caractères, aux castes leurs mœurs, aux générations des phases historiques et leurs tendances séculaires. » M. Littré porte le principe de l'individualité à ses dernières limites quand il dit : « C'est l'innéité qui, dans la culture des plantes et dans l'élève des animaux, produit les variétés ; et c'est l'hérédité qui, lorsqu'elles en valent la peine, les conserve et les perpétue (1). »

La psychologie naturaliste, chez plusieurs de ses représentans les plus récens, ne refuse pas d'admettre dans l'homme une spontanéité propre ; dans un très curieux travail sur le développement du pouvoir volontaire, M. Bain en cherche le germe dans cette activité spontanée qui a son siège dans les centres nerveux, qui agit sans aucune impression du dehors, sans aucun sentiment antérieur, quel qu'il soit. M. Wundt, d'une façon plus explicite encore, démêle les causes *intérieures*, qu'il oppose aux causes *extérieures* de l'activité volontaire, et qui forment ce qu'il appelle le *facteur per-*

(1) *Médecine et Médecins*, p. 368.

sonnel (*persoenliche Faktor*). Ce facteur personnel qui vient se mêler à la chaîne des effets et des causes, est l'*essence interne* de l'homme, le *caractère*. Le caractère est, selon lui, la *seule cause immédiate* de l'activité volontaire. Dans ce qu'elle a d'intime, elle doit toujours rester une énigme; elle est l'indéterminable *Ding an sich* de Kant. « Quand on dit que le caractère de l'homme est un produit de l'air et de la lumière, de l'éducation et de la destinée, de la nourriture et du climat, qu'il est prédestiné par ces influences comme tout phénomène naturel, c'est là une conclusion complètement indémontrable. L'éducation et la destinée impliquent déjà un caractère qui les détermine : on prend ici pour effet ce qui est déjà en partie cause. Mais les faits d'hérédité rendent vraisemblable au plus haut degré que, si nous étions en état de remonter jusqu'au point initial de la vie individuelle, nous rencontrerions là un germe de personnalité indépendant (*selbständiger*) qui ne peut être déterminé du dehors, vu qu'il précède toute détermination. » En citant cette page curieuse, M. Ribot déclarait y donner son adhésion dans la première édition de son livre (1). Pourquoi n'a-t-il pas maintenu ce passage et son acquiescement à la doctrine qu'il contient? M. Ribot semblait alors sur le point de nous faire la concession suprême d'un *facteur personnel*. Cependant déjà la logique de son idée fixe l'arrêtait; il y avait lutte, hésitation. Dans l'intervalle de ces dernières années, il est retombé dans le déterminisme, qui ne lâche pas sa proie. La dialectique du système l'a replongé tout entier dans la force fatale et impersonnelle.

Recueillons au profit de la vérité, supérieure aux doctrines, les précieux aveux du docteur Lucas, de Littré, de Bain et de Wundt. Aucun de ces savans ne s'est refusé à reconnaître ce *fait-principe*, caché au fond de notre vie intellectuelle et morale, peut-être même de notre vie physiologique, un *primum movens* quelconque qui échappe au déterminisme, ce germe d'individualité qui ne peut être déterminé du dehors, vu qu'il précède toute détermination extérieure, la conditionne et la modifie. Les seules objections qu'on ait élevées contre ce principe, c'est qu'on ne peut l'expliquer par les lois connues, ni le comprendre dans la série des causes naturelles. Quoi d'étonnant, si cette cause elle-même n'est pas d'ordre physiologique? Et puis, est-il d'un bon esprit de nier une réalité parce qu'on n'en comprend pas l'origine? Mais alors niez la vie, puisque la génération spontanée est impuissante à l'expliquer. De quelque façon qu'il se produise, un principe dynamique existe; appelez-le *monade*, ou *âme*, ou *force*; pourvu que vous reconnaissiez que cette force

(1) *L'Hérédité, étude psychologique*, 1re édition, p. 477.

est une force autonome et distincte, peu importe le nom. Cette force qui fait, au plus bas degré, l'individualité de l'être vivant, au plus haut, la personnalité de l'être raisonnable, elle s'impose à vous. Expérimentalement, vous ne pouvez pas la contester. La seule raison qui vous pousse à le faire, c'est une raison métaphysique. Mais cela n'est pas assez pour nous persuader. Vous dites souvent, et avec raison, qu'une conviction ou une espérance métaphysique ne suffit pas à prouver une réalité. Soit. Mais consentez de même à ce qu'une difficulté d'ordre métaphysique ne prescrive pas contre un fait. Vous vous épuisez en vains efforts pour ramener cette force autonome à n'être qu'une forme déguisée de l'hérédité. Sans en nier directement l'existence, vous en transformez la nature. Vous n'y réussirez pas. Car s'il y a dans l'homme un pouvoir personnel, c'est précisément quelque chose qui se crée et se renouvelle sans cesse, en contradiction avec les élémens donnés; c'est quelque chose qui rompt la trame des phénomènes mécaniques pour y insérer un acte ou une série d'actes nouveaux, non contenus dans les phénomènes. La question n'est pas de savoir si l'apparition d'une telle force dérange les cadres d'une théorie; la question est de savoir si telle chose existe. Tant pis pour les théories qui ne s'accommodent pas avec la réalité.

Nous pouvons maintenant conclure, à ce qu'il semble, et ramener en quelques traits, sous les yeux du lecteur, les résultats de cette étude. L'hérédité psychologique existe assurément; elle existe comme prolongement ou retentissement de l'hérédité physiologique, dont les influences pénètrent au dedans de nous et enveloppent même notre être intellectuel et moral. — Mais dans quelle mesure se manifeste son influence?

En faisant de l'hérédité psychologique quelque chose d'uniforme et d'absolu, on l'a faussée. Elle existe, mais à différens degrés. Elle est plus sensiblement vérifiable dans les ensembles, dans les races, que dans les individus; elle s'y révèle en traits bien plus fortement marqués, parce que, dans les peuples et dans les races, l'élément individuel tend à s'effacer de plus en plus pour laisser reparaître la nature, c'est-à-dire l'espèce. Elle se montre particulièrement dans les cas de psychologie morbide, parce que les faits de ce genre sont des cas dérivés, dans lesquels l'individu retombe sous la domination presque exclusive des influences physiologiques. Elle se montre plus agissante à mesure que les phénomènes sont plus voisins de l'organisme, elle devient moins active à mesure que l'on gravit l'échelle des phénomènes humains : très forte dans les actes réflexes, les cas de cérébration inconsciente, les impressions, les instincts; décroissante et de plus en plus vague dans les phénomènes de sensibilité supérieure et de pensée; nulle dans les manifestations les plus

hautes, celles de la raison et de la moralité, le génie, l'héroïsme, la vertu. Enfin, chez les individus eux-mêmes, elle ne s'offre pas avec des caractères identiques ; elle mesure exactement son empire sur le degré de force et de personnalité de chacun de nous, gouvernant tyranniquement les uns, ne touchant que légèrement les autres, abdiquant devant les résistances décidées.

De tout cela ne résulte-t-il pas un enseignement certain et comme une démonstration éclatante? La loi d'hérédité s'atténue ou s'aggrave, selon que l'on s'élève ou que l'on s'abaisse dans la hiérarchie des facultés et des êtres. On peut suivre ainsi à la trace l'action et la réaction du pouvoir personnel en lutte avec cette loi qu'il modifie, qu'il suspend ou qu'il supprime. C'est, en d'autres termes, la lutte éternelle de l'espèce et de l'individu, ou, en des termes plus généraux encore, l'antithèse de la nature et de l'homme. Non pas que la nature soit jamais détruite dans l'homme ; mais il dépend de nous d'en restreindre l'empire et de convertir dans une certaine mesure la fatalité en liberté. Oui, sans doute, le déterminisme a sa part jusque dans le monde moral, mais quelle part? Les esprits absolus et sans nuance préfèrent les grosses solutions, les solutions absolues comme eux. La vérité est plus difficile à démêler. Jusqu'au centre de l'esprit nous retrouvons des élémens de l'universelle nécessité. L'hérédité pénètre dans notre for intérieur ; là elle rencontre le pouvoir personnel qui entre en lutte, qu'elle domine ou qui la domine ; c'est le problème moral qui commence. L'hérédité fournit les élémens et les matériaux de notre liberté future, c'est sur eux qu'elle doit s'établir ; ces élémens sont la matière à laquelle elle imprimera sa forme. C'est précisément l'œuvre et le signe de notre personnalité de façonner à son image toutes ces influences variées qu'elle rencontre autour de son pouvoir naissant, de les transformer et de s'en dégager en se créant sans cesse elle-même et se développant par son libre effort.

Il reste à poursuivre dans leurs principaux effets les combinaisons variées de ces deux principes également irrécusables, l'hérédité et la personnalité ; nous verrons comment leur mélange continuel et leur jeu réciproque rendent compte, par des conséquences inattendues et simples, des plus grands phénomènes de la vie individuelle et sociale.

E. Caro.

MICHEL VERNEUIL

DERNIÈRE PARTIE (1)

XVIII.

Le casino de Dinard est situé au fond de la grève de l'Écluse, entre deux pointes de rochers. Dès qu'on a gravi la pointe de gauche, on a devant soi une merveilleuse perspective de côtes déchiquetées et mouvementées comme à plaisir. Murailles à pic; éboulemens d'énormes galets noirs et lisses, pareils à des troupeaux de monstres marins endormis ; *houles* profondes et sonores ; anses pierreuses et solitaires où l'eau bleuissante paraît emprisonnée comme un lac; toutes ces pittoresques découpures donnent à cette portion du littoral breton une physionomie singulièrement originale. — Si l'on suit, à partir de la Malouine, le sentier des douaniers qui serpente à la crête de la falaise, on atteint en un quart d'heure la plage de Saint-Énogat. Il y a six ans, cet endroit n'était qu'une lande déserte. Un spéculateur intelligent, frappé de la grâce sauvage et charmante du site, a eu l'heureuse idée de s'y bâtir une maison d'abord, puis d'y construire cinq ou six chalets à l'entour d'un hôtel, — et la station balnéaire de Saint-Enogat a été créée.

Vu du large, l'hôtel a l'air de sortir des flots avec les villas blan-

(1) Voyez la *Revue* du 15 février, du 1er et du 15 mars, du 1er avril.

ches et roses qui s'étagent de chaque côté en fer à cheval. Cent mètres d'un jardin débordant de fleurs séparent à peine ces habitations de la plage qu'elles dominent. Le spectacle qu'on a des fenêtres est enchanteur. En face, la pleine mer étend sous l'ampleur du ciel sa vaste nappe lumineuse ou sombre, semée d'îlots pierreux dont les formes fantasques rappellent ces rochers qui décorent le fond de certains tableaux de Léonard de Vinci. A droite, la svelte aiguille de l'église de Saint-Malo pointe au-dessus des falaises; à gauche, le cap Fréhel, distant de huit lieues, allonge dans les flots verts son mur d'un bleu foncé. Le climat de ce doux coin de terre est exceptionnel. Abrité des vents d'ouest par le banc du cap Fréhel, et des rafales du nord-est par la pointe de Cancale, chauffé par le tiède courant du *gulf-stream*, il jouit d'une température quasi méridionale. Les figuiers y sont hauts comme des platanes; les fuchsias, les lauriers, les camélias y poussent en pleine terre. La mer y a d'adorables couleurs. Une solitude relative permet d'y goûter à loisir les majestueuses et toujours nouvelles beautés du ciel et de l'eau. Point de foule mondaine et bruyante comme à Dinard; point de toilettes tapageuses et de musique de casino vous rappelant le boulevard. Les villas disséminées sur le bord de la falaise et habitées, en grande partie, par des Anglais, sont paisibles et souriantes comme les fleurs qui tapissent abondamment leurs parterres et leur façade.

A la fin de juillet 1879, Jeanne du Coudray, venue à Dinard en visite chez sa mère, avait poussé l'une de ses promenades jusqu'à cette solitude fleurie de Saint-Énogat. Le site l'avait charmée, et comme elle cherchait précisément une plage où l'on pût vivre isolé sans être au bout du monde, elle y avait loué une maison où elle s'était installée dès le commencement d'août. Cette villa, située sur le rebord du plateau, s'appelait modestement le *Chalet*. Une route étroite, partant du cimetière, y accédait du côté du village, et un sentier de chèvres, serpentant aux flancs du rocher, conduisait de la maison à la petite grève du Port-Riou, qu'un large pan de rochers séparait de la plage fréquentée par les baigneurs.

Jeanne y vivait dans une retraite absolue, n'ayant de relations de voisinage qu'avec sa mère qui, elle, menait à Dinard une existence très mondaine. Encore ces relations étaient-elles médiocrement affectueuses. Depuis les événemens qui avaient amené la dislocation du mariage Verneuil, la mère et la fille étaient devenues très froides l'une pour l'autre. Jeanne ne pardonnait pas à Mme de La Guérinière de l'avoir jetée dans les bras de Michel pour se débarrasser d'un amoureux gênant; celle-ci désapprouvait aigrement l'imprudente hardiesse avec laquelle sa fille avait affiché en quelque sorte son amour pour Adrien Perrusson. De là, entre les deux femmes, une

hostilité sourde qui se traduisait par des reproches à peine voilés, des allusions blessantes et des piqûres d'amour-propre, chaque jour plus aiguës et plus insupportables. L'impétuosité passionnée que Jeanne apportait aux moindres choses semait d'éclats orageux cette lutte intime. Mme de La Guérinière mettait plus de réserve, plus d'adroites précautions dans l'expression de son animosité ; mais précisément à cause de cette contrainte, sa rancune maternelle s'exaspérait davantage et devenait presque de la haine. — Lorsqu'il ne produit pas un redoublement d'affection, le contact étroit et journalier de la vie de famille détermine rapidement un courant antipathique, dont la violence s'accroît en raison directe de la multiplicité des rapports quotidiens. Les froissemens qui, entre étrangers, ne créeraient qu'une brouillerie inoffensive, dégénèrent vite entre parens en une âpre hostilité. — Sans rompre ouvertement avec sa fille, Mme de La Guérinière était en train de devenir sa plus cruelle ennemie, et Jeanne, surexcitée par cette animosité chaque jour plus agressive, en était arrivée par esprit de bravade et de révolte à s'absorber entièrement dans sa passion pour Adrien.

Elle n'existait plus que pour cet amour, auquel elle avait tout sacrifié. Elle sentait qu'après l'éclat de sa rupture avec son mari, sa seule excuse aux yeux du monde et au regard même de sa conscience était dans la continuité et la ferveur de cette union irrégulière. Elle rêvait une liaison sanctifiée et presque légitimée par la durée, comme celle de Saint-Lambert et de Mme d'Houdetot au XVIIIe siècle. Elle s'accrochait avec force à cette passion, qui lui donnait du reste toutes les satisfactions qu'elle avait souhaitées.

Ainsi que Jeanne l'avait prévu, Adrien Perrusson était devenu un personnage politique important. Son éloquence avait fait de lui un des *leaders* de la gauche, et son habileté aux manœuvres parlementaires l'avait classé parmi les hommes de gouvernement sur lesquels son parti fondait de sérieuses espérances. Il n'avait pas encore réalisé tous les rêves de son ambition, mais sa marche ascensionnelle ne se ralentissait pas et il comptait bien, avant peu, atteindre au sommet. En attendant, il était parvenu à une cime intermédiaire. Lors du dernier remaniement ministériel, il avait été nommé sous-secrétaire d'état à la justice, et, comme son ministre était peu éloquent, c'était lui qui allait de l'avant à la chambre, lorsqu'il s'agissait de défendre une proposition scabreuse ou de répondre à une interpellation redoutée. — Penchée sur le velours de l'une des tribunes du Palais-Bourbon, Jeanne savourait voluptueusement les bravos qui accueillaient d'ordinaire la faconde insinuante et fleurie de ce jeune orateur, dans lequel chacun saluait déjà un futur ministre. Intérieurement, elle s'attribuait une part du succès. N'était-elle pas un peu son inspiratrice ? N'avait-elle pas fait de son propre salon le lieu

de réunion des amis politiques d'Adrien? C'était chez elle que se discutaient tout d'abord les mots d'ordre à donner, la tactique à suivre, les manœuvres à exécuter dans telle ou telle discussion. Elle s'enorgueillissait du rôle qu'elle jouait dans ce milieu, où elle trônait comme une reine séduisante et enjouée. Par son entrain, elle savait enflammer les timides, et par son esprit, modérer les exagérés; elle avait l'art de calmer les susceptibilités et de flatter les amours-propres de toutes ces personnalités gonflées de vanité; tandis que son grand homme, une rose à la boutonnière, le regard brillant, les lèvres souriantes, les mains tendues, allait d'un groupe à l'autre, semant avec adresse des promesses qui ne l'engageaient à rien, et des offres qui liaient ceux qui les acceptaient.

Indépendamment de ces réceptions hebdomadaires, Jeanne voyait Adrien presque chaque soir dans l'intimité. Parfois ils dînaient ensemble, en bonne fortune, au cabaret, ou bien il venait la prendre dans sa voiture et l'emmenait dans un théâtre, où ils assistaient du fond d'une baignoire à la représentation de la pièce en vogue. Leur liaison étroite, discrète, très correcte à force de tenue et de réserve, n'était cependant un mystère pour personne, mais elle était tolérée et respectée. Elle avait à la fois l'indépendance de ces mariages de la main gauche que la société mondaine accepte de plus en plus avec une indulgente facilité, et le charme secret du fruit défendu. A la belle saison, quand commençaient les vacances parlementaires, les deux amoureux s'enfuyaient en villégiature dans quelque bain de mer peu fréquenté. Jeanne louait une habitation située un peu à l'écart; Perrusson s'installait à l'hôtel, et les convenances étant sauvées, l'intimité continuait plus familière et plus délicieuse en pleine nature.

Néanmoins, depuis le commencement de 1879, c'est-à-dire depuis le moment où Adrien Perrusson avait été appelé à faire partie de la nouvelle combinaison ministérielle, la chaleur de cette intimité semblait s'être attiédie. Sans cesser de présider aux réunions du samedi dans le salon de Jeanne du Coudray, Adrien avait espacé davantage ses visites du soir. Aux réclamations de la jeune femme il avait répondu en objectant la perturbation que ses fonctions apportaient dans ses habitudes. — Il n'était plus maître de son temps, il se devait à l'état, — et Jeanne n'avait pas osé insister. Après la clôture des chambres, elle avait espéré qu'il reprendrait son train de vie de l'an passé, et c'était un peu en vue de le mieux posséder, qu'elle s'était installée à Saint-Énogat. — Malgré cela, depuis le 1er août, Adrien n'avait fait qu'une courte apparition à l'*Hôtel de la Mer*, où il avait cependant retenu un appartement. Chaque samedi matin, Jeanne s'éveillait, le cœur tout agité par l'attente d'une seconde visite, et les passages d'omnibus se succédaient sans amener

le voyageur désiré. Parfois, rongée d'impatience et ne pouvant tenir en place, elle s'en allait pédestrement jusqu'à Dinard et descendait à la cale d'embarquement. Là, les yeux alternativement fixés sur Saint-Servan ou sur Saint-Malo, elle guettait les bacs à vapeur qui font alternativement le service de la baie entre Dinard et les deux villes voisines. A chaque bateau partant de la tour du Solidor ou du Grand-Bé, elle se disait : « Peut-être est-il à bord! » Quand le flot des passagers s'écoulait sur la jetée et qu'elle constatait l'absence d'Adrien, son regard anxieux s'en retournait vers le point d'où devait partir le bateau suivant; — et ainsi jusqu'au soir. Puis quand, brisée par ces émotions stériles, elle rentrait au *Chalet*, elle trouvait sur sa table un télégramme dont le laconisme brutal, terminant d'un coup son anxiété, ajournait ses espérances à huitaine : « Retenu au ministère pour affaires urgentes. Lettre demain. »

Et le lendemain la lettre arrivait, bourrée d'excuses, pleine de promesses pour la semaine suivante, affectueuse, câline, spirituellement gaie, — trop gaie même au gré de Jeanne, qui trouvait Perrusson un peu bien disposé à prendre facilement parti de tous ces contre-temps. — En relisant ces épîtres enjouées, écrites avec une liberté d'esprit dont elle n'eût pas été capable en pareil cas, Jeanne était prise parfois d'un doute cruel. La possibilité d'un refroidissement lui glaçait brusquement le cœur et la jetait dans de longues rêveries qui voilaient de leurs vapeurs mélancoliques jusqu'au radieux paysage de mer étendu sous ses yeux.

Un matin de la fin d'août, en procédant lentement à sa toilette, elle se replongeait dans ses douloureuses réflexions sur la fragilité des tendresses humaines, tandis que la sourde respiration de la mer lui arrivait doucement par les fenêtres ouvertes. Sous le ciel encore embrumé, l'eau avait des tons gris qui allaient s'éclaircissant à mesure que des coins bleus apparaissaient entre les nuées. Des cris d'enfans jouant au crocket dans le voisinage montaient dans l'air humide, mêlés à des lambeaux de conversations échangées entre les gens du village qui passaient devant les villas avec leurs paniers d'œufs ou de légumes.

— Un beau temps à ce matin, Jeanne-Marie!

— Il ne sera pas de durée, ma fille, à cause de la grande marée de demain.

— Est-ce qu'elle sera bien forte, croyez-vous?

— Dame, c'est la plus grosse de l'année, et si le *norouâ* continue de souffler, *espérez* un peu, demain soir le flot viendra battre le mur des bains...

Le reste du dialogue se perdait dans un bruit de sabots résonnant sur le gravier, et Jeanne songeait que le train du soir amènerait peut-être Adrien, avec la fournée des touristes désireux de voir de près

la plus forte marée de l'année. — Elle achevait de se coiffer, quand de nouveau elle entendit parler au bas du perron, et elle reconnut la voix tranchante de Mme de La Guérinière. Une minute après, Juliette, en tenue de campagne, — chapeau de feutre voilé de gaze, jupe courte, bas de fil d'Écosse rouges et bottines en peau de daim, — apparaissait dans la chambre à coucher, appuyée sur une ombrelle rouge à haut manche d'ébène.

— Bonjour! je viens de prendre mon bain et j'ai poussé jusque chez toi... Nous allons ce soir en bande aux étangs de Trémereuc... Es-tu des nôtres?

— Merci! répondit Jeanne en jetant sur sa mère un regard méfiant. — En même temps elle pensait : — Si elle est venue ce matin chez moi, c'est qu'elle a quelque chose de désagréable à me dire. — Elle étudiait avec une curiosité inquiète les yeux gris à demi fermés de sa mère et le sourire perfide niché au coin des lèvres. — Merci! répéta-t-elle, je resterai chez moi aujourd'hui.

— Tu attends quelqu'un? demanda malignement Mme Juliette.

— Non! mais je ne suis pas en humeur de sortir.

— Tant pis! Je le regrette pour nous... Il n'est pas précisément gai pourtant, ton chalet!.. Enfin il y a des gens pour lesquels la solitude est le complément de la félicité.

Elle murmura entre ses dents une phrase ironique à propos des personnages « romanesques auxquels suffisent un ermitage et un cœur; » puis elle affecta de parler de choses indifférentes : *racontars* de la plage, descriptions de toilettes. On avait eu, la veille, au casino, une soirée très amusante; la petite *Chose* des Variétés avait chanté à ravir un air de la *Cigale,* et le grand Désormeaux avait été inimitable dans le monologue du *Bilboquet.* — Allons! adieu! dit-elle en s'appuyant sur son parasol, tu as grand tort de te claquemurer...

Elle avait déjà fait quelques pas vers la porte et Jeanne poussait un soupir de soulagement, quand Mme de La Guérinière se retourna nonchalamment et ajouta en lançant à sa fille un regard oblique :

— A propos, y a-t-il longtemps que tu as eu des nouvelles de Paris?

Jeanne, pressentant une méchanceté, eut un tressaillement intérieur.

— Non! répondit-elle laconiquement, il y a cinq ou six jours.

— Alors, ma pauvre enfant, tu ne sais rien? insista Mme Juliette avec un ton d'hypocrite condoléance.

— Rien... de quoi? répliqua Jeanne, devenant nerveuse et agacée.

— Rien de ce qu'on me raconte dans cette lettre que j'ai reçue ce matin... Tiens, lis, il vaut encore mieux que ce soit moi qui te l'apprenne, ajouta-t-elle en lui tendant un feuillet semé de pattes de

mouches et en marquant d'un coup d'oncle le passage intéressant... Là, au milieu de la page.

Et Jeanne, d'un regard dédaigneux d'abord, puis terriblement attentif, parcourut les lignes suivantes :

« Un autre mariage qui fait grand bruit, c'est celui du sous-secrétaire d'état de la justice. Adrien Perrusson épouse dans huit jours Mlle Philipson, la fille du richissime banquier juif... Les Philipson ont donné avant-hier une très brillante soirée pour la signature du contrat... »

Jeanne sentit au cœur comme un pincement très douloureux, mais elle se raidit contre la souffrance, et, ses yeux allant au-devant du regard dur et plongeant de Mme de La Guérinière, elle trouva encore la force, en rendant la lettre, de jeter à la face de sa mère ce mensonge héroïque :

— Ah ! ce mariage... je le connaissais !

Mais elle ne put pousser plus loin la contrainte qu'elle s'imposait ; elle devint très pâle et se dirigea vers un fauteuil, où elle s'assit comme mécaniquement.

— Jeanne !.. Eh bien ! qu'y a-t-il ? s'écria Mme de La Guérinière, effrayée.

Elle courut à la toilette, y trouva un flacon, et se penchant vers la figure blanche et immobile de sa fille, elle le lui mit sous le nez.

La violence des sels tira Jeanne de ce commencement d'évanouissement ; elle rouvrit les yeux, aperçut sa mère et fit un geste pour la repousser.

— Ce n'est rien, murmura-t-elle, qu'on me laisse !

— Ma chère, reprit Mme de La Guérinière, tu as bien tort de te mettre dans ces états-là... Après tout, c'est un mariage d'argent et rien ne prouve qu'il aime cette fille.

Elle frissonna. — Eh ! que m'importe ?.. Laissez-moi !

— Veux-tu que j'appelle Rosine ? demanda Mme Juliette en battant en retraite.

— Je veux la paix ! s'écria Jeanne se relevant tout d'une pièce, puis elle ajouta d'une voix rauque et impérieuse :

— Allez-vous-en !

Mme de La Guérinière, cette fois, s'esquiva. L'attitude menaçante de sa fille lui faisait peur, et elle ne laissait pas d'être inquiète de l'effet de sa mauvaise action.

Dès que Mme Juliette se fut éloignée, Jeanne déboutonna rageusement son peignoir, passa une robe, noua son chapeau et se précipita dehors, dans la direction du bureau télégraphique de Dinard. Là, sur le coin d'une table, dans le va-et-vient des baigneurs, elle adressa à Perrusson, au ministère de la justice, cette dépêche fiévreuse : « On dit que vous vous mariez. Est-ce vrai ? Oui ou non, sur-le-champ. »

Elle avait eu un moment l'idée de partir; mais le train de cinq heures du soir, le seul qu'elle pût prendre maintenant, n'arrivait à Paris qu'au petit jour; il eût été dix heures avant qu'elle réussît à pénétrer chez Adrien, et elle se dit qu'un télégramme ou même une lettre ferait le trajet encore plus vite. — Elle ne quitta le bureau qu'après le départ de sa dépêche et regagna lentement Saint-Énogat en suivant les chemins couverts qui s'enchevêtrent entre Dinard et Saint-Alexandre.

Elle ne voyait plus rien autour d'elle. Tous ses sens étaient comme tournés en dedans et révulsés par le coup de foudre de ce mariage. — Par momens, elle essayait de se persuader que c'était impossible. Combien de fois n'avait-elle pas lu dans les journaux l'annonce de prétendus mariages inventés par un *reporter* aux abois? Il ne s'agissait peut-être que d'un commérage de salons, transmis à M[me] de La Guérinière, — dont on connaissait les sentimens hostiles, — par une amie aussi malveillante qu'elle. — A peine rentrée au *Chalet*, Jeanne s'enferma dans sa chambre, et, ouvrant un coffret plein de lettres d'Adrien, elle relut avidement les plus récentes. Et à mesure qu'elle tournait ces feuillets épars, comme on remue des feuilles mortes de l'an passé, il s'exhalait de cet amas de papiers une mortelle odeur d'abandon et de lassitude. Pour la première fois elle lisait entre les lignes avec une lucidité cruelle. Sous l'enguirlandement déjà pénible de ces phrases fleuries elle entrevoyait des réserves prudentes et des précautions équivoques... Cette lecture la désillusionnait trop. Elle l'interrompit, et, accoudée à sa fenêtre, les yeux perdus dans le vague, elle se mit à calculer combien elle avait encore à attendre avant d'obtenir une réponse. — Si c'eût été un mensonge, il aurait déjà envoyé un télégramme pour protester. — Peut-être a-t-il préféré venir? — Oui, s'il a du cœur, il viendra lui-même. — Et pendant qu'elle se disait cela, tout au fond de sa conscience une voix intime murmurait : « Non, il ne viendra pas... Il s'en tirera comme toujours par une lettre. »

L'après-midi se traîna dans cette attente douloureuse. Puis la nuit vint, et quelle nuit! — sans sommeil, pleine de violens désespoirs et de lugubres hallucinations, qu'accompagnaient alternativement le vent du nord pleurant contre les vitres, et la mer exhalant sa plainte sourde au pied des rochers du Port-Riou. — Vers l'aube, Jeanne, brisée, s'assoupit. Quand elle rouvrit les yeux, la pendule marquait dix heures. — Le piéton allait passer. — Avec un horrible battement de cœur elle procéda à sa toilette, se parfuma et se fit belle, absolument comme aux jours où elle attendait Perrusson. Puis elle descendit et se promena nerveusement dans le jardinet qui précédait le logis. Enfin le pas lourd du facteur résonna sur le chemin. Entre les fusains de la haie, elle aperçut la blouse bleue à

paremens rouges, et elle courut à la grille. — Oui, il y avait une lettre... une lettre de lui!

Prise d'une farouche terreur, elle s'enfuit vers sa chambre en serrant fébrilement contre sa poitrine la lettre, dont elle déchira l'enveloppe avec peine, tant ses mains tremblaient. Et alors elle lut ceci :

« Hélas! oui, ma chère Jeanne, c'est vrai... Je subis fatalement cette transformation qu'un disciple de Darwin appellerait « l'évolution des hommes politiques. » Je me marie par raison d'état. J'aurais désiré aller vous en informer moi-même, car ces choses-là se disent bien mieux qu'elles ne s'écrivent, mais les affaires publiques m'en ont empêché. Je vous dois une explication cependant. Je vous la donnerai un jour et vous m'absoudrez, car vous joignez au charme de la beauté une trop haute raison et un trop vaillant esprit pour ne pas comprendre... »

Elle ne poursuivit pas plus loin cette lecture. Oui, elle comprenait!.. Elle comprenait que tout était fini, qu'elle était abandonnée, outrageusement répudiée par l'homme auquel elle avait sacrifié sa réputation et son repos. Après avoir solennellement promis de l'aimer toute la vie, il se parjurait hypocritement, bassement, n'ayant pas même pour excuse l'affolement d'une passion nouvelle, mais poussé simplement par un vulgaire calcul d'égoïsme. Elle resta un moment inerte et comme foudroyée. Puis brusquement elle se leva, courut vers le coffret plein de la correspondance de Perrusson, le vida rageusement dans la cheminée, alluma une bougie et se servit de la dernière lettre de l'infidèle comme d'une torche pour mettre le feu à toutes ces épîtres menteuses. Elle les regardait brûler d'un air stupide, quand on frappa à la porte. Elle tressauta violemment... Hélas! ce n'était que la femme de chambre qui venait annoncer le déjeuner. Jeanne, refusant de descendre, se fit apporter du thé, et, traînant un fauteuil près de la croisée, elle coucha sur l'appui sa tête endolorie et bourdonnante.

La mer s'était retirée très loin, laissant à nu des îlots de rochers couverts à la base d'une jonchée de goëmons d'un brun verdâtre, et plus loin, de longs bancs de sable doré, coupés çà et là par des tapis d'herbes marines ayant le vert cru d'une prairie. Au-delà, le flot blanchissait avec un murmure presque assoupi.

— Il ne viendra plus! songeait la malheureuse; je suis abandonnée! abandonnée!

Ses yeux lourds allaient de la surface laiteuse de la mer à la silhouette mamelonnée des falaises fuyant dans la direction de Dinard. Des promeneurs, longeant le sentier des douaniers, faisaient des taches noires sur la verdure; au-dessus de la lande, des émouchets planaient avec des cris rauques.

— Ma vie est perdue! se répétait Jeanne. Ah! je suis lasse et je voudrais être morte!

Alors elle revoyait comme dans un rêve Michel Verneuil et les belles heures des premiers temps de leur mariage, sous les ombrages de La Chambrerie; elle songeait qu'elle aurait pu être heureuse avec lui si l'illusion avait duré; et elle maudissait sa mère d'avoir méchamment gâté sa vie avec ses perfides révélations. — Lentes, monotones et décolorées, les heures de l'après-midi semblaient ramper sous le ciel bas et pluvieux. La mer commençait à monter. D'un gris verdâtre, elle prenait au large des tons plus foncés, rompus à chaque instant par des moutons d'écume. Les rochers émergeaient en noir sur ce fond blanchissant. Le phare du *Jardin* avait déjà sa base noyée sous le flot, et sa colonne se dressait seule hors de l'eau houleuse. A l'horizon fumeux on ne distinguait presque plus le mur du cap Fréhel. Tout à coup, sur le ciel voilé, une longue file d'oiseaux émigrans ondula comme un mince ruban noir et se dirigea avec des cris aigus vers les brumes lointaines de l'ouest. Cette fuite hâtive dans ce ciel en deuil, à cette heure voisine du soir, avait quelque chose de sinistre et de navrant.

— Je voudrais m'en aller aussi, pensait Jeanne désespérée, m'en aller bien loin pour ne revenir jamais!

Une rumeur grondante et toujours plus accentuée la tira de sa torpeur. Le crépuscule arrivait. Dans l'éloignement, le phare du Jardin et le feu du cap Fréhel scintillaient déjà. Du côté de la plage, on entendait des cris d'enfans, des appels de curieux venus en bande pour contempler la grande marée. Jeanne se leva, jeta sur ses épaules une cape de drap brun et descendit dans le jardinet, d'où l'on pouvait gagner les roches du Port-Riou.

Tandis que la terrasse des bains de l'hôtel était encombrée d'hôtes bruyans, là tout était solitaire et silencieux. Le massif rocheux qui sépare les deux grèves isolait complètement l'étroite plage réservée aux locataires du *Chalet*. Du reste, pendant que Jeanne cherchait en tâtonnant les marches grossièrement taillées dans le quartz, la mer, baignant déjà par intervalles la base de cette muraille à pic, interceptait toute communication avec la terrasse. — Les lames hautes et longues, poussées par le vent du nord-ouest, accouraient avec une rapidité vertigineuse vers les premiers îlots, sautaient en paquets d'eau bouillonnante par-dessus des blocs énormes, et venaient s'abattre sur le sable avec le fracas et les échevèlemens d'écume d'un troupeau de chevaux sauvages. Le ciel, d'abord nuageux, avait été nettoyé çà et là par un coup de vent et, à travers une large déchirure des nuées, la pleine rondeur de la lune laissait voir toute l'horreur grandiose de cette mer soulevée qui semblait se ruer à l'assaut de la terre.

Les vagues se gonflaient autour du phare, tout là-bas; elles battaient furieusement les roches des îlots de Cézembre et de Harbour; elles s'engouffraient avec des coups de tonnerre dans les cavités de la *Goule aux Fées* et jaillissaient verticalement jusqu'à la crête des falaises. C'était comme un universel déluge, un cataclysme produit par le ruissellement de milliers de cascades et le déchaînement de fleuves rompant leurs digues. Par momens, la lune se voilait; la mer, d'un blanc livide, prenait alors sous le ciel noircissant une physionomie funèbre et farouche. Les lames déferlaient toujours plus avant sur la petite grève du Port-Riou; quand elles se reculaient comme pour reprendre haleine, leur écume épandue sur le sable avait l'air d'une tombée de neige. Elles revenaient bientôt plus hautes, balayant toute la profondeur de la plage, et Jeanne, debout à mi-chemin de l'escalier, sentait sur ses vêtemens et sur son visage le rejaillissement tiède des gouttes salées. Tout autour de la jeune femme, dans les creux de la roche, dans le glissement de l'eau sur le sable, dans l'égouttement des parois inondées, s'élevait une plainte infatigable, assourdissante, où Jeanne croyait entendre l'écho de sa propre pensée. — Abandonnée! abandonnée! lui criait la mer. — Abandonnée! hurlait le vent, qui éparpillait l'écume...

Les bras serrés sur sa poitrine, les yeux fixés sur l'abîme tourbillonnant, la malheureuse sentait le désespoir lui envahir le cœur et le vertige lui tinter aux oreilles. Un paquet de mer l'éclaboussa brutalement. Fascinée par la vague redescendante, elle laissa tomber soudain sa cape de laine sur le rocher. Éperdument, follement, elle marcha vers le flot qui fuyait. Le sable mouillé se dérobait sous ses pieds, une poussière humide l'aveuglait. — Adieu à tout! — pensa-t-elle, puis elle chancela. Le retour d'une vague gonflée et tumultueuse la roula violemment dans un linceul d'eau bouillonnante, — et ce fut fini.

XIX.

Le train de Nantes filait à toute vapeur vers Tours, et Michel Verneuil, penché à la portière, saluait d'un regard mélancolique cette Touraine qu'il n'avait pas revue depuis de longues années. — On avait déjà dépassé Langeais; le convoi traversait obliquement les fertiles *varennes* de la Loire et les chaussées du Cher, puis la locomotive déchirait l'air d'un long sifflement; on arrivait en gare. — Michel songeait avec amertume aux jours lointains où il était entré pour la première fois dans cette même ville, fier, robuste, ardent, portant au cœur comme un talisman merveilleux cette juvénile audace qui ne doute de rien.

Le chagrin ne tue ni si vite ni si souvent qu'on le croit. S'il jette

à terre certaines natures féminines et débiles, il a moins facilement raison des gens solidement trempés. Les épaules de Michel, issu d'une race vigoureuse et saine, étaient charpentées de façon à supporter une charge de douleur plus pesante qu'on ne l'eût supposé. Il était tout étonné lui-même d'avoir si rapidement repris pied dans la vie après le désastre de son amour pour Suzanne. Les rudes coups de la destinée l'avaient entamé moralement et physiquement, mais, en somme, il se retrouvait debout, agissant, pensant et devisant comme si l'existence avait eu encore quelque chose de désirable à lui offrir. Après s'être enfui de Sèvres, il avait pris un logement au fond d'une rue obscure des Batignolles; puis, pour s'étourdir, il s'était remis au travail. Il avait recommencé à écrire son *Histoire des paysans*. Quelques études sur la vie rustique dans l'ancienne France, publiées par fragmens dans une revue, attirèrent de nouveau l'attention sur lui, et ce succès tardif amena une sorte de réaction en sa faveur. Ses anciens amis occupaient maintenant de hautes positions dans les ministères; quelques-uns eurent des remords en constatant que le talent de Michel était goûté par le public lettré. On lui fit offrir une chaire prochainement vacante dans une faculté de province, et il se laissa de nouveau tenter. Sa nomination devait avoir lieu à la rentrée de novembre et, profitant de ses vacances pour terminer son livre, il venait de fouiller les bibliothèques et les archives de l'Ouest afin d'y trouver des documens sur la condition des paysans bretons avant 1789, quand la fantaisie l'avait pris de s'arrêter à Tours pendant une soirée.

Ayant laissé son bagage à la gare, il s'était dirigé pédestrement vers son ancien hôtel. L'aspect du Mail et de la rue Royale s'était peu modifié; toujours la même succession de magasins, luxueusement aménagés parmi lesquels les pâtisseries abondaient. L'hôtel avait changé de propriétaire, mais non de physionomie. Michel voulut tout revoir : le grand pont avec sa vaste perspective d'eau, de verdure et de ciel, les coteaux de Saint-Cyr, — et La Chambrerie elle-même. — Il s'arrêta un moment devant la grille. La demeure semblait avoir été laissée à l'abandon : les persiennes étaient closes, l'herbe poussait dans les allées, les vignes vierges du perron avaient jonché les degrés de leurs feuilles d'un rouge de sang.

— C'est l'emblème de ma destinée, se disait Michel; au fond de moi aussi, il n'y a plus qu'un logis désert où les illusions sont tombées comme une jonchée de feuilles mortes.

Et il songeait au temps où il promenait ses rêves d'amour et d'ambition dans ces mêmes allées, alors fleuries et verdoyantes.

Le cœur gonflé de tristesse, il rebroussa chemin. Comme il rentrait dans la rue Royale, la cloche du *Faisan* sonna le dîner de six heures et il alla s'asseoir dans la salle à manger aux panneaux repré-

sentant des vues de la Touraine. C'était toujours la même table d'hôte cosmopolite; les mêmes figures d'Anglais et d'Américains excentriques; mais tous les pensionnaires de son temps avaient disparu et il acheva son dîner sans que personne fît attention à lui. Quand il se leva de table, le crépuscule était venu et les becs de gaz s'allumaient. Il alla fumer son cigare à travers ces quartiers du vieux Tours, où il avait jadis enfermé sa vie studieuse et inquiète. Il éprouvait un singulier plaisir à reconnaître les rues aux noms bizarres où il avait erré tant de fois, en roulant dans sa tête de magnifiques projets d'avenir : rue du Serpent-Volant, rue du Boucassin, place du Chardonneret... Au détour d'un trottoir, il se trouva en face de la maison qu'il avait habitée. Son cœur battit plus vite; un moment il se figura que le temps n'avait point marché, qu'il était encore professeur au lycée, et qu'il n'avait qu'à franchir le trottoir aux dalles usées pour reprendre possession du logis d'autrefois.

La nuit devenait plus épaisse, le quartier s'enténébrait davantage. Il regagna la rue Royale, pleine de flâneurs et illuminée par l'éclairage des magasins. Sur la place du Musée, les clairons sonnaient la retraite comme jadis. Ils passèrent près de Michel, battant le pavé de leurs pas cadencés et emplissant l'air des sonorités de leurs cuivres; puis les pas s'éloignèrent, les clairons au loin résonnèrent de plus en plus sourdement. Il lui semblait que c'était sa jeunesse qui fuyait, en jetant dans la nuit des carrefours ses dernières fanfares déclinantes.

Harassé par ces marches et contremarches à travers les rues, il entra dans un café, demanda un grog et prit machinalement un journal du matin. Il le parcourait distraitement, quand tout d'un coup ses yeux furent attirés par un nom bien connu. Ses pupilles se dilatèrent, ses tempes se serrèrent, tandis qu'une brusque chaleur lui desséchait la gorge. Et avidement, presque sans le comprendre d'abord, il lut dans les *Échos de Paris* l'entrefilet suivant :

« La grande marée de jeudi a été fatale à l'une de nos plus charmantes mondaines, à celle qu'on appelait « l'Hébé de l'Olympe républicain, » et dont le salon était le rendez-vous des sommités de la gauche et du centre gauche : — Mme Jeanne du Coudray. Elle habitait, non loin de Dinard, une villa un peu isolée. Ayant voulu assister de près au spectacle de la marée montante, et s'étant hasardée seule jusqu'au pied des rochers du Port-Riou, elle a été surprise brusquement sans doute par une lame sourde et a disparu dans les flots. Le corps affreusement mutilé de la malheureuse jeune femme n'a été retrouvé que le lendemain, enveloppé dans un linceul d'algues vertes. — L'aimable et élégante colonie de Dinard est dans la consternation. »

Michel Verneuil lut jusqu'à trois fois cet entrefilet, en se demandant s'il n'avait pas le cerveau troublé par la fatigue et l'énervement de sa promenade rétrospective; puis il laissa tomber le journal et regarda d'un air égaré autour de lui. — Non, il était bien éveillé et assis à la table d'un vulgaire café de province ; en face, la dame du comptoir coquetait avec un officier; à la table voisine, deux bourgeois jouaient au jacquet en buvant des mazagrans, et, à travers la porte ouverte, on voyait le va-et-vient des flâneurs de la rue. Il reprit la feuille, relut lentement le paragraphe funèbre, paya sa consommation et sortit. Toutes ses idées avaient été mises en désordre par ce choc inattendu; il sentait le besoin de se ressaisir, de se recueillir au grand air et en pleine solitude.

Il gagna les quais et se mit à longer les trottoirs déserts. — Ainsi Jeanne était morte; ce corps féminin, si tendre et si charmant, que Michel avait senti jadis frémir dans ses bras, n'était plus qu'un cadavre déjà décomposé; ces yeux radieux comme les étoiles dormaient éteints sous des paupières éternellement closes; cette bouche à l'éblouissant sourire était rigide pour toujours. En dépit des rancunes passées, le cœur de Michel s'emplissait de pitié au souvenir de cette jeune femme qui avait été la sienne et dont il apprenait la mort tragique, juste dans le pays où il l'avait connue et épousée. Il la voyait entrant intrépidement dans son logis de la rue de La Grandière; il resongeait aux après-midi de soleil où ils riaient ensemble sous les cytises de La Chambrerie, et à cette matinée de juin où ils s'étaient fiancés dans les prairies de l'Indre!..

Il respirait l'air de la nuit avec une avidité farouche. Il retourna dans la rue Royale, entra de nouveau dans un café et redemanda des journaux. Il voulait s'assurer encore s'il avait bien lu. Quand il eut satisfait cette fièvre de curiosité, il tira sa montre. Onze heures. Le dernier train allant vers Paris était parti, et il n'y avait plus de départ avant six heures du matin. Il rentra à l'hôtel, se jeta tout habillé sur son lit après avoir recommandé qu'on l'éveillât de bonne heure, et, le lendemain, l'express du matin l'emportait vers Paris à travers les brumes qui enveloppaient la vallée de la Loire.

Il arriva chez lui encore tout étourdi par la brusque et lugubre nouvelle qu'il venait d'apprendre dans de si étranges conditions. Il demeurait en proie à un douloureux engourdissement, dont il ne sortait que pour se demander s'il n'était pas le jouet d'un rêve. Il aurait voulu aller à l'hôtel de La Guérinière s'assurer de la réalité de ce qu'il avait lu, et une sorte de pudeur le clouait dans sa chambre. A la fin, n'y tenant plus, il envoya quelqu'un aux renseignemens, afin de contrôler l'exactitude de la nouvelle donnée par les journaux. — Tout était vrai : Jeanne s'était noyée à Saint-Énogat,

on l'avait ramenée à Paris trois jours auparavant, et le service funèbre avait eu lieu en grande pompe à Saint-François-Xavier.

Michel resta encore plusieurs jours dans l'état d'un malade qui a pris trop d'opium et qui en a le cerveau tout embrumé. Puis, peu à peu, ses idées s'éclaircirent et, tout d'un coup, comme si le brouillard s'était brusquement déchiré, il songea qu'il était libre. Le seul obstacle qui s'élevait entre Suzanne et lui n'existait plus; il redevenait maître de sa destinée et pouvait épouser la seule femme qu'il eût sérieusement aimée. — Sans doute, Suzanne connaissait par les journaux la triste fin de Jeanne du Coudray, et peut-être s'étonnait-elle déjà du silence de celui auquel elle était restée fidèle? — Il résolut d'aller dès le lendemain à Bellevue. C'était un dimanche, et, comme il faisait beau temps, le vestibule de la gare Montparnasse était plein de gens partant pour la campagne. Les voitures et les omnibus en amenaient à chaque instant des fournées. Les voyageurs escaladaient gaîment l'escalier qui conduit aux salles d'attente, et se précipitaient avec des appels tapageurs vers les wagons aux portières ouvertes. Des éclats de rire et des chansons partaient du haut des impériales et s'envolaient en fusées, tandis que la locomotive sifflait et que le train se mettait en marche.

Michel s'était installé dans son compartiment et restait accoudé à la portière. Toute cette gaîté du dimanche dissipait peu à peu l'impression pénible produite par le funèbre cauchemar de la semaine précédente. Il ne pensait plus qu'à Suzanne, dont un voyage de vingt minutes le séparait à peine. — Comment allait-il la retrouver?.. Sans doute elle l'attendait, car il était évident qu'elle savait tout. Et il se la représentait assise à son chevalet, non loin de la croisée enguirlandée de capucines, entre le piano où Brielle jouait infatigablement *la Valse des roses* et la table ronde où Phie dévorait un roman. Tout à coup il entrait en lui tendant les mains. Au bruit de la porte ouverte, elle relevait brusquement la tête. Il lui criait :

— Maintenant je suis tout à vous!

Et le pâle visage aux yeux bruns, si profonds, s'éclairait soudain; un délicieux sourire entr'ouvrait ses lèvres. Michel se figurait déjà entendre la suave musique de sa voix d'argent, et son cœur battait...

Le train glissait sur le viaduc qui précède Meudon, et le soleil baignait dans une molle lumière blonde les profondeurs du val de Fleury. Un radieux sourire d'allégresse semblait courir sur les pentes feuillues de la forêt. — Verneuil songeait qu'enfin il était arrivé à un nouveau tournant de la route, et que la vie allait aussi avoir pour lui des sourires et des journées de soleil. Il allait pouvoir se reposer et défatiguer ses pieds las, sans entendre derrière lui le souffle haletant et le harcèlement du guignon qui l'avait si longtemps poursuivi...

La locomotive siffla, le roulement des wagons se ralentit. — Bel-

levue! — Michel descendit et s'achemina lentement vers la rue des Binelles, s'arrêtant à chaque vingtaine de pas pour respirer, tant les palpitations de son cœur étaient violentes. Enfin il aperçut à main droite la maisonnette avec sa grille tapissée de lierre, ses jalousies baissées et ses acacias. — Il fit halte de nouveau et essuya son front, où perlaient des gouttes de sueur.

Au moment où il se disait : « Allons! entrons vite, » il entendit la porte tourner sur ses gonds et vit M. Narcisse Jouzeau s'acheminer d'un air pensif vers la grille. Le bonhomme n'avait pas ce regard brillant, cette allure d'inspiré et d'hiérophante qui caractérisaient jadis sa personne. Son dos semblait s'être voûté sous le poids d'une lourde préoccupation; ses longues mèches grises pendaient piteusement sur le collet de sa redingote; des plis amers marquaient les coins tombans de ses lèvres rasées; — bref il était pareil, dans sa démarche contristée, à un chien battu qui fuit, les oreilles couchées et la queue entre les jambes.

Quand il eut refermé la grille, il releva la tête, et ses regards rencontrèrent ceux de Michel Verneuil. Il poussa, en le reconnaissant, une exclamation de surprise et courut à lui avec une vivacité fébrile.

— Mon cher Verneuil! s'écria-t-il, quelle coïncidence providentielle!.. Il y a vingt minutes, je pensais à vous... Ah! mon ami, pourquoi êtes-vous devenu invisible depuis un an? depuis le jour où?.. — Il s'arrêta un instant, puis reprit : — Je comprends que vous ayez été embarrassé; mais enfin, quoi? vous avez été plus imprudent que coupable, et il ne fallait pas vous imaginer que personnellement je vous en voulais... J'aurais donné beaucoup, allez, pour que vous eussiez pu devenir le mari de Suzanne!

Michel, tout en lui serrant la main, avait la bouche ouverte pour répondre :

— Eh bien! soyez content, ce qui était impossible autrefois est possible aujourd'hui, et je reviens pour l'épouser...

Quand Jouzeau ajouta avec un accent navré :

— Au moins, vous, vous ne m'auriez pas enlevé les deux autres!

— Hein! murmura Michel, tandis qu'un froid lui courait par tout le corps, que voulez-vous dire? que se passe-t-il?

— Suzanne se marie, mon ami, elle épouse dans huit jours cet écervelé de Lechantre.

Cette terrible nouvelle ébranla Verneuil comme un coup de massue asséné en plein dans les épaules. Ses jambes chancelèrent et il s'accrocha instinctivement au bras de Narcisse Jouzeau.

— Oui, continua ce dernier, entraînant son compagnon vers le haut de la rue et donnant un libre cours à son irritation, la maison n'est plus tenable!.. Il y souffle un vent de dissipation et de frivolité qui m'indigne. Brielle et Phie sont devenues des monstres d'in-

gratitude ; elles se moquent du système éducateur ; elles m'abandonnent pour aller vivre dans le nouveau ménage de leur sœur aînée...

Le bonhomme s'arrêta, leva les bras et agita ses mains aux doigts écartés.

— Et cela quand je touchais au but suprême !.. J'avais obtenu des résultats surprenans : j'étais arrivé à supprimer complètement la viande dans leur régime alimentaire... Plus de cuisine à la graisse, rien que des légumes à l'huile !.. L'algèbre n'avait plus de secrets pour elles et j'allais leur faire passer leur baccalauréat ès-sciences !.. Songez donc, Verneuil, quel triomphe pour mes doctrines, si, au moment où on fonde des lycées de filles, j'avais pu présenter Brielle et Phie comme de magnifiques échantillons de mon système, comme des démonstrations vivantes de la supériorité de ma méthode !.. Le ministre ne pouvait plus se dispenser de me confier la direction générale de l'enseignement féminin... Et c'est à un pareil moment qu'elles me faussent compagnie, les ingrates !.. A la gloire de devenir les apôtres de la rénovation elles préfèrent la satisfaction des jouissances inférieures et des besoins frivoles de l'animalité !.. O créatures dénaturées !

Il était tellement exaspéré qu'il ne s'apercevait ni de la pâleur ni de l'abattement de Michel.

— Enfin, reprit-il après un long soupir, ne parlons plus de cela momentanément... Parlons de vous, mon ami. Que devenez-vous ? Quel heureux hasard vous a amené aujourd'hui sur mon chemin ?

— J'allais chez vous, répondit Verneuil d'une voix sourde... Puisque je vous ai rencontré ici, il est inutile que je dérange ces demoiselles...

— Par exemple ! se récria Jouzeau en tournant les talons, je tiens à ce que vous les visitiez, au contraire !.. Suzanne ne vous garde pas rancune, croyez-le bien... Elle vous a en grande estime et sera heureuse de vous voir... C'est encore la meilleure des trois... Elle est artiste et elle épouse un peintre, c'est logique ; mais les deux autres !..

Ils avaient rebroussé chemin. Michel se laissait ramener machinalement vers la grille. — Elle me sait libre, songeait-il, il est impossible qu'elle l'ignore, et elle en épouse un autre !... A quoi bon rentrer dans cette maison ? — Et, malgré cela, il n'avait pas le courage de repartir sans avoir au moins revu cette Suzanne, qu'il avait cru reconquérir et qui lui échappait, comme Eurydice à Orphée, au moment où il pensait l'avoir ressaisie.

— Je ne vous accompagne pas, continua M. Jouzeau, excusez-moi, j'ai les nerfs trop surexcités et j'ai besoin de les calmer par une promenade au grand air... Entrez seul... Voyez Suzanne en particulier, et si l'occasion se présente, tâchez de la décider à me

laisser ses deux sœurs... Elle a confiance en vous et vous écoutera peut-être... Dans tous les cas, ajouta-t-il, je ne jetterai pas le manche après la cognée, — en même temps il relevait la tête et ses yeux brillaient d'un éclat inspiré, — je sèmerai le bon grain dans des terres neuves. Si ces deux folles m'abandonnent, eh bien! j'adopterai deux enfans trouvés.

Il boutonna vivement sa redingote, serra la main de Michel et se remit à marcher dans la direction des bois.

Pendant ce temps, Verneuil, mortellement découragé, sonnait à la porte du perron et demandait Mlle Suzanne à la servante qui était venue ouvrir.

— Mademoiselle est au jardin, je vais l'appeler, répondit celle-ci. Entrez ici en attendant, monsieur. — Et elle l'introduisit dans la salle d'étude.

La physionomie paisible de cette pièce n'avait pas changé; seulement, par l'une des fenêtres ouvertes, on entendait des éclats de voix féminines, mêlés à une voix d'homme. Par momens, au fond des massifs on entrevoyait les oscillations rapides d'une escarpolette et on distinguait parmi les feuillées, dans le soleil, une envolée de jupes flottant au niveau des plus hautes branches, avec un accompagnement de rires et de cris aigus. — C'était le spectacle de cette dissipation tapageuse et contraire à tous les préceptes du système éducateur, qui avait mis en fuite le bonhomme Jouzeau.

Tout à coup la porte s'ouvrit et Suzanne apparut. Elle était plus blanche encore qu'autrefois; on eût dit même que ses joues s'étaient amaigries et que le tour de ses yeux limpides s'était cerné. Quand elle eut reconnu Michel Verneuil, elle s'arrêta; une rapide rougeur colora ses pommettes saillantes et elle poussa une exclamation presque effrayée.

— Vous!.. vous! balbutia-t-elle.

— Oui, c'est moi, répondit-il d'un ton âpre; pardonnez-moi de vous déranger!.. Je n'ai pas voulu traverser Paris sans vous rapporter mes félicitations...

En entendant cette voix sarcastique, elle était redevenue très pâle. Pourtant elle supporta bravement le noir regard de Michel, et, allant résolument au-devant de ses questions, elle reprit :

— Vous savez?.. on vous a dit que je me mariais?

— On me l'a dit, mais je tenais à l'apprendre de votre bouche; j'espérais encore...

Elle l'interrompit avec un geste suppliant : — Je vous en prie, ne revenons pas sur ce qui est passé.

La subite apparition de Michel lui faisait craindre qu'il ne cherchât à ébranler sa résolution. Dès en l'apercevant, elle s'était dit

qu'il fallait à tout prix le convaincre de l'inutilité de ses efforts; elle avait peur de se laisser troubler et attendrir.

— N'insistez pas! répéta-t-elle brièvement, j'ai donné ma parole.

— Vous vous méprenez! s'exclama-t-il avec amertume, je n'ai pas l'intention ridicule de vous dissuader d'une résolution, conforme sans doute à vos intérêts et à vos goûts... Quand doit avoir lieu cette cérémonie?

— De demain en huit.

— Je ne serai plus là... Dieu merci, je quitte Paris pour toujours!

— Vous allez loin? murmura-t-elle timidement.

— Très loin... Là-bas, à Véel,.. dans mon village, que je n'aurais jamais dû quitter!.. Auparavant, je tenais à vous offrir mes souhaits... de bonheur... Et maintenant, adieu!

En dépit des violens efforts qu'elle tentait pour paraître calme, Suzanne sentait ses yeux devenir humides. Elle se plaça entre Verneuil et la porte, et sans oser lever sur lui ses regards mouillés, elle balbutia:

— Vous me faites beaucoup de peine... Écoutez-moi au moins avant de me condamner.

Il secouait la tête et se disposait à sortir, quand elle l'arrêta, et posant sa main sur le bras du professeur :

— Non! ajouta-t-elle, ne partez pas ainsi! Il faut que vous sachiez pourquoi je me suis décidée... Si j'avais été seule, je ne me serais jamais mariée... mais il y a mes sœurs! La folie de mon pauvre oncle tourne au fanatisme et leur rend la vie insupportable... Je ne gagnais pas encore assez d'argent pour quitter la maison et les prendre avec moi; d'un autre côté, je voyais le moment où, lasses et poussées à bout, Brielle et Phie allaient faire quelque coup de tête... Je me désespérais... C'est alors que M. Lechantre a renouvelé ses propositions... J'ai d'abord refusé ; il a insisté en promettant de prendre mes sœurs dans sa maison; Brielle et Phie ont plaidé sa cause... Pouvais-je encore m'obstiner et répondre par un refus?... Songez que j'étais seule au monde et que je n'avais plus aucun espoir meilleur dans l'avenir!..

Sa voix s'altérait; elle s'arrêta brusquement, craignant déjà d'avoir trop parlé et laissé voir trop imprudemment le fond de son cœur à Michel.

Celui-ci était troublé par cette voix aux intonations si tendrement suppliantes, et en même temps indigné de la façon toute simple dont elle lui expliquait son manque de parole. Il lui jeta un long regard soupçonneux :

— Ainsi, c'est uniquement par charité pour vos sœurs? Vous pouviez, il me semble, trouver un autre moyen de leur être utile, sans vous sacrifier à un homme que vous n'aimez pas!

Elle le contemplait sans comprendre, et, poussée par le sentiment de ce qu'elle croyait son devoir, elle faisait de douloureux efforts pour dissimuler le tremblement intérieur qui l'agitait.

— Je ne me sacrifie pas, répondit-elle avec vivacité, je me donne volontairement à un honnête homme que j'estime.

— Vous l'aimez? reprit-il brusquement.

Elle détourna la tête, et d'une voix qu'elle essayait de rendre ferme :

— J'ai promis de l'aimer et je tiendrai parole.

Il lui lâcha les mains. Il lui semblait que les portes de fer de la destinée venaient de retomber avec fracas et de lui fermer à jamais toute espérance. Un bouillonnement de colère lui monta à la gorge, et il s'écria violemment en écartant Suzanne :

— Vous vous êtes bien pressée de l'engager, votre parole!.. Vous n'avez pas songé un seul moment que je pouvais redevenir libre et réclamer à mon tour celle que vous m'aviez donnée?

Suzanne tressaillit. Elle regardait Michel d'un air égaré, sans se rendre compte encore ce qu'il avait voulu dire.

— Libre! balbutia-t-elle.

— Oui, mais maintenant il est trop tard... Adieu!

Et, impétueusement, il s'élança dehors.

Suzanne restait debout, appuyée contre la table. — Libre!.. Ses oreilles tintaient, il lui semblait que la tête allait lui tourner; en même temps, elle se disait qu'elle avait dû mal comprendre, puis songeant tout à coup que Michel s'enfuyait désespéré, elle voulait courir à sa poursuite, mais ses jambes paralysées lui refusaient le service. Elle ne pouvait ni se mouvoir, ni proférer une parole. Elle demeurait immobile et comme anéantie dans l'obscure salle d'étude, tandis qu'au fond du jardin les clameurs devenaient plus bruyantes. — On entendait Phie, emportée par le mouvement de l'escarpolette, crier : « Plus haut! plus haut! » à Lechantre qui la poussait. Par momens, le paysagiste inquiet s'interrompait pour s'exclamer :

— Suzanne ne revient donc pas?

A quoi le soprano aigu de Brielle répondait :

— Eh bien! allons la chercher.

On distinguait le bruit des pas sur le gravier, puis la porte de la salle s'ouvrait bruyamment pour livrer passage au peintre et aux deux jeunes filles.

— Nous commencions à craindre qu'on ne vous eût enlevée! fit galamment Lechantre en s'avançant dans l'obscurité, puis il eut un haut-le-corps en s'apercevant de l'altération des traits de sa fiancée :

— Bon Dieu! qu'avez-vous?

— Qu'était-ce donc que cette visite? ajouta Phie, tu as la figure toute bouleversée.

De plus en plus pâle, Suzanne semblait à peine voir ses sœurs. Ses pupilles dilatées donnaient à son visage une expression effrayante. Elle les repoussa tous trois du geste et du regard.

— Laissez-moi, murmura-t-elle d'une voix rauque, je ne veux pas qu'on me parle!

Et tandis qu'ils s'entregardaient de l'air de gens qui ne comprennent rien à ce qui se passe, ils furent interrompus par M. Jouzeau, qui entra précipitamment.

— Eh bien! cria-t-il à Suzanne, tu l'as vu?.. C'est moi qui te l'ai envoyé.

— Qui donc? demanda Phie, tandis que Suzanne reculait jusque dans l'embrasure de la fenêtre.

— Notre ancien voisin, Michel Verneuil, répondit le bonhomme; je croyais le retrouver ici avec vous.

— Verneuil! s'exclama jalousement Lechantre, ah! il revient sur l'eau, maintenant que sa femme est morte!

— Comment! reprit Narcisse Jouzeau, stupéfait, sa femme est morte?

— Eh! oui, Zimmer m'a justement conté la chose hier... Mme du Coudray s'est noyée à Dinard le jour de la grande marée, et on l'a enterrée il y a huit jours.

Et comme il achevait, Phie, qui examinait curieusement la physionomie de sa sœur aînée, poussa une brusque exclamation:

— Ah! mon Dieu, voilà Suzanne qui se trouve mal!

En effet, la jeune fille s'était soudain affaissée sur le bord de la fenêtre, et sa tête venait de heurter lourdement les persiennes à demi closes...

XX.

Sur le long plateau de Véel le vent souffle en tempête depuis le matin. De la crête des coteaux jusqu'à la lisière jaunissante des bois, la plaine déroule sa nudité grise, mamelonnée par les ondulations en dos d'âne des champs moissonnés. Les rafales du vent d'ouest la balaient dans toute son étendue. Soulevées par un souffle infatigable, les feuilles sèches s'envolent du taillis et se mettent à fuir au ras de terre, comme si elles étaient prises d'une terreur panique, jusqu'à ce qu'elles viennent s'amonceler toutes en tas, au revers d'un fossé. Dans le ciel assombri et très bas, les nuages, eux aussi, semblent en proie aux mêmes effaremens et précipitent leur course échevelée. — Il a plu, la nuit précédente; au pied des talus, dans les ornières des chemins et les *roies* des labours, des flaques d'eau miroitent et se rident, quand le vent les frôle avec une plainte qui ne se ralentit jamais. — Çà et là, au milieu des

champs, une charrette fait halte, et des paysans, pressentant que la pluie recommencera à la tombée du jour, s'empressent d'y entasser les *moyettes* d'avoine; les silhouettes agrandies et simplifiées de la charrette, des chevaux immobiles et de l'homme qui charge les gerbes, s'enlèvent en noir sur le ciel gris. — Tout au fond, à travers les feuillages nerveusement agités des peupliers-trembles, on aperçoit les toits bruns du village de Véel et la pointe de son clocher.

Comme s'il était activé par la furie du vent d'ouest, le crépuscule, ce soir, arrive plus vite que d'ordinaire. La nappe sans cesse mouvante et sans cesse renouvelée des nuages ne laisse plus passer qu'un jour terne et appauvri. Les vaches crottées reviennent en meuglant des pâtis. Les charretées d'avoine, cahotant lourdement sur le chemin pierreux, rentrent au village, dont les fenêtres s'allument. Pendant un moment, la rue s'anime; les femmes s'interpellent d'un seuil à l'autre; les portes des granges s'ouvrent à deux battans pour recevoir les chariots qui s'y engouffrent; les écuries et les étables se referment sur les bêtes repues. Puis, peu à peu, les bruits familiers s'apaisent, la rue se dépeuple et les huis se closent à mesure que le ciel s'enténèbre. L'*Angelus* sonne au faîte du clocher ses neuf coups que la rafale emporte à travers la plaine, et tout se tait. On n'entend plus dans la nuit profonde que la plainte du vent, et parfois le souffle rude des bestiaux qui s'allongent sur leur litière.

A l'extrémité du village, du côté des jardins, une lueur de lampe brille aux vitres de l'arrière-chambre d'une maison basse et comme écrasée sous son toit de tuiles. Là, pas de rumeurs de bétail dans l'étable déserte, pas de flambée dans l'âtre de la cuisine abandonnée. La chambre à coucher, donnant sur le verger, est seule habitée par un hôte que les meubles du logis ont peine à reconnaître, bien qu'ils aient été les compagnons de son enfance. Et cet hôte est Michel Verneuil, revenu depuis la veille dans la maison paternelle.

Après le désastre de ses espérances d'amour, brusquement ressuscitées et plus brusquement encore rejetées dans le néant, Paris était devenu pour Michel un séjour odieux; le monde entier du reste semblait n'avoir plus de chemins qui ne lui fussent douloureux. Un seul endroit lui offrait encore un asile en harmonie avec le désarroi de son esprit et le désenchantement de son cœur. Il s'est réfugié à Véel, comme le lièvre revient mourir au gîte.

Il s'est assis devant une massive table de chêne, qui servait jadis de table à manger au bonhomme Verneuil, et où des livres et des papiers sont épars. Il a jeté sur ses jambes une couverture de voyage, car une humidité glaciale monte du pavé de cette chambre longtemps inhabitée. — La physionomie des lieux n'a pas changé.

La lampe grésillante éclaire faiblement les solives noircies, le carrelage disjoint, les murs blanchis à la chaux. Dans la profondeur de l'alcôve au baldaquin de cotonnade rouge, le lit de famille entasse toujours ses couettes épaisses. L'horloge que le père Verneuil remontait chaque semaine avec une méticuleuse exactitude, est encore là dans sa longue gaine de bois peint; seulement son balancier de cuivre ne bat plus la mesure. Les armoires ventrues, les coffres à avoine, les chaises de bois blanc, le fauteuil de velours d'Utrecht râpé, ont tous gardé les attitudes familières d'autrefois. Tous semblent parler à Michel de l'adolescent du temps jadis, — brun, robuste, hardi, plein de sève et de pensée; — du jeune homme impatient de s'élancer dans la vie, et qui, du haut de ses rêves ambitieux, jetait de si dédaigneux regards à ce mobilier de pauvre.

A travers la plainte renaissante de la rafale qui secoue les cloisons du logis délabré, Michel écoute les derniers bruits de la rue, les voix lointaines des paysans qui se jettent un bonsoir hâtif, puis le fracas des volets qui se referment. — Il porte envie aux gens du village. Il maudit la rage qui pousse les fils de laboureurs à quitter leur clocher, à se jeter dans le tourbillon des grandes villes. La culture du sol natal eût fait d'eux les maîtres de la terre; la ville surexcite leurs désirs, énerve leur vigueur et les transforme en misérables déclassés...

Michel voit tout cela maintenant avec une désespérante lucidité. Il a encore à la bouche la nausée des voluptés mondaines; et quant à la gloire, il ne se soucie plus guère maintenant de cette bulle de savon, brillante seulement pour les yeux de celui qui la gonfle, et destinée ensuite à crever aux premières branches du chemin. — Toutes ces joies creuses et frelatées ne valent pas le lot du paysan qui pioche sa terre, sème son blé, s'endort d'un sommeil sans rêve et se réveille dès l'aube pour recommencer une besogne toujours la même, mais féconde du moins. — Lui qui se vantait d'être le maître de sa destinée, il a misérablement gâché sa vie, et, après le dernier coup qu'il vient de recevoir, il a conscience de l'anéantissement de son énergie et de l'inutilité de tenter un nouvel effort.

Tout se dissout autour de lui et s'écoule, comme se fondent ces nuages d'automne qui ruissellent maintenant en pluie battante contre la vitre. Les élémens semblent mener le deuil de ses suprêmes illusions; le vent se lamente, l'averse inonde les fenêtres, de brusques paquets d'eau débordent des gouttières et tombent sur le gravier du jardin avec un bruit d'écluse lâchée. — Ah! songe-t-il avec une ironie amère, tu voulais faire ton trou? Eh bien! tu dois être content, le trou est creusé, il est d'une belle profondeur et te voilà au fond, sans espoir de jamais remonter à la surface. — Vue du creux de la fondrière où il a roulé, la vie ne lui présente plus qu'un lamen-

table spectacle : disgrâces de chaque heure, mystifications du hasard, souvenirs toujours plus cuisans des erreurs passées, accumulation de souffrances triviales, puis au bout, à une distance plus ou moins éloignée, la mort, pâle et rigide comme une statue de granit...

Tandis que le vent et la pluie se déchaînent, tout à coup un sifflement aigu et prolongé perce les clameurs de la tempête. C'est le sifflet du train express qui file à toute vapeur au fond de la vallée. Et Michel se souvient, avec un horrible serrement de cœur, d'un sifflement semblable, déchirant l'air des bois de Bellevue, et qui a été le signal de la séparation entre Suzanne et lui. Pourquoi cette voix stridente de la vapeur ne serait-elle pas encore, cette nuit, le signal d'une séparation plus complète et plus définitive? Pourquoi, puisque cette vie désenchantée n'a plus pour lui ni prix ni saveur, n'irait-il pas bravement au-devant de la mort, qui se fait attendre? Les minutes pénibles de l'agonie ne l'effraient pas, et il a là, à portée de la main, de quoi hâter le dénoûment. En même temps, de dessous les paperasses et les livres entassés il tire un révolver et le palpe froidement pour s'assurer qu'il est chargé et en état de fonctionner avec régularité.

Cette examen une fois fait, il se lève, arpente deux ou trois fois la pièce sonore, remonte la lampe qui baisse, et revient s'asseoir près de la table, afin de tout mettre en ordre avant le grand départ.

Lentement, méthodiquement, il dépouille les paperasses qu'il a emportées, jetant au fur et à mesure celles qu'il veut détruire, dans la cheminée vide. Pour la première fois depuis de longues années, l'âtre noirci se rallume et se réchauffe à la claire flambée de ces lettres de jeunesse, de ces pages écrites à une époque de verve et d'enthousiasme. — Le manuscrit de l'*Histoire des payans* arrive à son tour entre les mains de Michel; au moment de lancer au feu ces cahiers qui représentent dix années de recherches et d'études, il hésite, tourne les pages déjà jaunies et s'oublie à les relire. — Il y avait cependant là autre chose que de vaines promesses, c'était une œuvre puissante, pleine de poésie et de force comme la race rustique elle-même. — Les pieds posés sur l'extrême bord de la vie et tout prêt à s'élancer dans le néant, Michel juge son œuvre froidement, sans tendresse aveugle, et il ne peut s'empêcher de reconnaître que le livre était bon et fait de main d'ouvrier. Sa lecture se prolonge, il éprouve un douloureux orgueil à parcourir ces feuillets couverts d'écriture. Chaque page lui rappelle une heure de sa jeunesse ou de sa maturité. Il revoit les matinées où, à Tours, au lendemain de son premier triomphe, il écrivait les chapitres d'introduction, avec l'entrain d'un voyageur qui commence à parcourir un pays nouveau et pittoresque; — et il revoit les tranquilles soirées de Bellevue, où, près de la fenêtre

encadrant un pan de ciel étoilé, il s'entretenait doucement avec Suzanne des chapitres qu'il venait de lui lire. — Comme un homme qui coule à fond, il embrasse d'un seul coup d'œil les images nettes et saisissantes du passé : — la salle de la conférence toute scintillante de lumières, toute retentissante de bravos ; — les marronniers en fleurs de La Chambrerie avec la nappe moirée de la Loire dans le fond ; — la figure sérieuse et pâle, les grands yeux humides et tristes de Suzanne Jouzeau.

Tac! tac!.. On dirait des doigts impatiens heurtant à la vitre. C'est le vent qui secoue les arbres du verger et pousse leurs branches contre la fenêtre. Ce bruit arrache Michel à ses souvenirs rétrospectifs. Il se lève et se dirige vers la croisée. — Les heures ont marché, la pluie a cessé, mais l'ouragan souffle toujours. Là-bas, à l'extrémité de la plaine, les premières pâleurs de l'aube blanchissent le ciel nettoyé... Allons, il est temps. Il ne faut pas attendre le plein jour et le réveil tapageur du village... Il revient vers la table, arme le revolver et en pose l'acier froid sur ses lèvres.

Et maintenant, pauvre marcheur fatigué, va reposer tes membres las dans le cimetière de ta paroisse ; — triste assemblage d'atomes mal équilibrés, va dissoudre dans la terre humide ta chair et tes nerfs endoloris!..

Mais voilà qu'au moment de presser du doigt le ressort qui va tout terminer, il s'arrête, replace l'arme dans le tiroir entr'ouvert, et prête l'oreille. Est-ce une hallucination de l'ouïe ?.. A travers la bourrasque, il lui a semblé qu'on frappait à la porte de la maison et qu'une voix, pareille à une supplication, l'appelait de la rue. — La pensée qu'il y a là, au dehors, un être plus misérable encore que lui et implorant du secours, a soudain suspendu l'exécution de son projet funèbre. Il sort précipitamment de sa chambre et gagne à tâtons la cuisine ténébreuse. Ce n'est point une illusion ; on frappe avec force à la porte de la rue.

— Qui est là?

— C'est moi, mon cher Verneuil, ouvrez vite!

Cette voix ne lui est pas inconnue. Il tire les verrous, ouvre et, dans la pâle clarté de l'aube, distingue confusément deux noires silhouettes escortées par des voisins matineux. Puis l'une de ces ombres s'élance vers lui, et il entend distinctement le soprano aigu du bonhomme Jouzeau, qui s'écrie :

— Enfin, mon cher ami, vous voilà!.. Bon Dieu, qu'on a du mal à vous trouver!

Michel reste immobile ; une violente agitation intérieure le secoue pourtant jusqu'aux moelles. Ses yeux seuls expriment l'intensité de l'émotion qu'il éprouve ; ils se fixent avidement sur l'autre silhouette noire qui accompagne Narcisse Jouzeau, et, sous un long

manteau de voyage à capuchon, ils reconnaissent la forme délicate et l'irrégulier profil de Suzanne. Alors Michel pousse brusquement la porte au nez des voisins ébahis; puis, saisissant les mains du bonhomme et de la jeune fille, il les entraîne dans la seconde chambre. La stupéfaction arrête les paroles dans sa gorge sèche; il ne peut que balbutier :

— Vous! vous!.. Quel miracle!

— C'est une véritable odyssée! s'écrie M. Jouzeau en s'asseyant. Mais remettez-vous, mon ami; vous avez la mine plus défaite que nous, qui avons pourtant passé une nuit blanche... Est-ce que par hasard vous ne vous seriez pas couché?

Les premières rougeurs de l'aurore éclairent le désordre de la chambre. Suzanne a rejeté son capuchon en arrière; elle examine la figure altérée de Michel, l'âtre plein de papiers à demi consumés, la lampe qui achève de mourir. — On dirait qu'on a veillé dans cette chambre maussade pour hâter les préparatifs d'un étrange départ. — Un soupçon fait frissonner la jeune fille; elle devine les funèbres projets de Verneuil, et, se jetant passionnément à son cou :

— Ah! s'exclame-t-elle en le serrant dans ses bras, Michel, pardonnez-moi!

Et elle éclate en sanglots.

— Pourquoi diantre aussi, reprend Jouzeau avec humeur, pourquoi ne vous êtes-vous pas tout de suite expliqué carrément avec moi?.. Les choses se seraient aplanies d'elles-mêmes, et, sans reproche, mon ami, nous aurions tous été dispensés d'un voyage qui n'a rien d'agréable en cette saison.

Michel respire plus librement.

— Et M. Lechantre? murmura-t-il.

Suzanne fait un signe de tête négatif, et M. Jouzeau continue :

— Elle ne l'épouse plus, naturellement... Du reste, en voyant l'émotion de Suzanne à la nouvelle de votre veuvage, Lechantre a compris tout de suite qu'il n'avait plus qu'à s'éloigner... Il a du tact et il nous a rendu notre parole.

— Et vous consentez à devenir ma femme, Suzanne?

Pour toute réponse, elle se serre plus étroitement contre lui.

— Embrassez-la donc! réplique Jouzeau, je vous y autorise; elle le mérite bien après tout ce qu'elle a fait pour arriver à vous joindre, malgré vents et marée.

Et Michel use de la permission, il en abuse même, tant qu'à la fin M. Jouzeau s'impatiente et s'écrie :

— Quand vous aurez fini, mon cher Verneuil, je réclamerai de votre complaisance un bol de lait chaud et un peu de feu, car,

malgré mes habitudes monastiques, cette nuit à la belle étoile m'a mis sur les dents.

Michel se précipite dehors, court à l'auberge voisine commander un déjeuner d'œufs et de café au lait; puis, après une visite au bûcher, il revient avec une brassée de fagots qu'il jette dans l'âtre. Une claire flamme monte en pétillant. Narcisse Jouzeau s'est emparé de l'unique fauteuil; jambes écartées, mains tendues, il se dégourdit peu à peu devant cette bonne flambée et raconte comment il a retrouvé la piste de Michel.

— Quand vous avez quitté Suzanne, l'autre jour, vous lui avez dit que vous retourniez dans votre village, et elle ne l'a pas oublié... Moi, je voulais simplement vous écrire, mais elle ne tenait plus en place, et elle a si bien insisté que nous avons pris hier soir l'express, qui nous a déposés à Bar vers minuit. Là, des gens sages se seraient reposés et auraient attendu qu'il fît jour... Point, il a fallu louer une voiture et rouler jusqu'ici par une pluie battante et d'abominables chemins pierreux... Ah! cette petite a une tête, je vous en réponds, et si elle avait voulu appliquer son énergie à l'étude du système éducateur, elle aurait opéré des prodiges!

Mais le bonhomme parle pour lui seul. Les deux amoureux, les mains unies, les yeux dans les yeux, sont tout absorbés par la joie de se revoir et de s'aimer désormais avec sécurité.

Michel, qui, tout à l'heure, associait la terre entière au deuil de ses illusions, Michel trouve que l'aube naissante n'a jamais eu de plus roses sourires; il regarde avec reconnaissance la plaine radieuse; il lui sait gré de s'être ensoleillée et mise en fête pour le retour de Suzanne. Il entraîne la jeune fille vers la fenêtre et la serre tendrement dans ses bras :

— Ah! chère retrouvée, murmure-t-il, comme je vous aime et comme la vie va être bonne et belle avec vous!

Tant il est vrai que nous prêtons aux choses extérieures les couleurs sombres ou claires qui ne sont que dans notre esprit! Selon que nous sommes heureux ou misérables, la nature nous paraît charmante ou cruelle; nous la bénissons ou nous l'injurions, et, pendant ce temps, la nature, indifférente et superbe, sourit, s'épanouit, fructifie et se renouvelle absolument comme si nous n'existions pas.

ANDRÉ THEURIET.

LA

VIE ET LES SALAIRES

A PARIS

Dans quelques paroles charmantes prononcées naguère par lui à l'inauguration d'un des asiles de nuit fondés par la Société philanthropique, M. Cherbuliez rapportait en ces termes un apologue emprunté à Calderon : « Un pauvre cheminait un jour sur une grande route, tenant à la main un paquet d'herbes qu'il avait cueillies le long des haies pour en faire son repas. Celles de ces herbes qui étaient trop sèches ou qui lui semblaient trop amères, il les jetait dédaigneusement sur son chemin. Or voici qu'ayant tourné la tête, il vit venir derrière lui un autre pauvre, encore plus pauvre que lui, qui ramassait avidement pour les manger les herbes qu'il avait rebutées. Calderon en conclut, ajoutait M. Cherbuliez, qu'on est toujours le malheureux de quelqu'un et que tel de nous ramasserait volontiers les peines de son prochain pour s'en faire des joies. »

L'ingénieuse leçon contenue dans cet apologue est de celles qu'il est toujours bon pour chacun de se répéter. Il est bon de se dire que de toutes les épreuves auxquelles l'homme est en proie, il n'en est point qui assombrisse sa vie, qui abatte son espérance et flétrisse son âme autant que le souci du pain quotidien et que toutes les angoisses, toutes les amertumes, toutes les souffrances contenues dans ce seul mot : la misère. Cependant ces considé-

rations philosophiques n'auraient pas suffi pour me déterminer à reprendre une série d'études dont tous les lecteurs de la *Revue* (1) n'ont peut-être pas oublié les tristesses, si je ne pensais que ces études peuvent aussi avoir quelque utilité. Ce serait, en effet, une tâche assez ingrate que d'avoir constaté les conditions misérables où vit une portion de la population parisienne s'il était complètement oiseux de rechercher les causes de cette grande plaie de notre civilisation et les remèdes qu'il est possible d'y appliquer. On voudra bien remarquer que je dis les causes et non point la cause, les remèdes et non point le remède. A employer ce pluriel en place de ce singulier, il y a plus de différence et aussi plus de modestie qu'on ne croit. Je ne connais pas, en effet, d'entreprise qui soit plus ardue et, si j'osais dire toute ma pensée, plus stérile que de rechercher la cause de la misère. C'est d'ailleurs un problème abstrait auquel chacun ne peut se défendre de donner une solution qui réponde à ses conceptions théologiques ou cosmogoniques. L'un y verra une dispensation mystérieuse de la Providence répondant à des desseins secrets sur les âmes, l'autre une conséquence inéluctable des lois fatales qui gouvernent l'évolution du monde, et la controverse ne fera qu'affermir chacun dans son sentiment sans conduire à un résultat pratique. Quant à trouver un remède unique à la misère, j'avoue qu'il n'y a point de panacée qui ne m'inspire une méfiance invincible, et l'expérience du genre humain ne me paraît pas avoir été jusqu'à présent très encourageante pour les guérisseurs de société. Mais si, renonçant à poursuivre ces résultats ambitieux, on veut bien, plus modestement, se contenter d'étudier dans leur complexité les causes directes et tangibles des misères si diverses que chacun de nous a occasion de rencontrer sur sa route, causes banales, vulgaires qui se répètent chaque jour sous nos yeux, peut-être pourra-t-on trouver le moyen de combattre efficacement quelques-unes de ces causes et d'apporter un palliatif à quelques-unes de ces misères. Telle est l'humble tâche que je voudrais entreprendre en restreignant toutefois ces études, comme les précédentes, dans un cercle exclusivement parisien. Cependant je m'enhardirai peut-être chemin faisant, et lorsque l'occasion s'en présentera, à dire un mot de quelques-uns des problèmes qui sont en discussion dans les sphères supérieures de l'économie politique, et je ne m'interdirai pas de rechercher, en terminant, s'il y aurait, comme le croient des esprits généreux, quelque chance de voir, sinon disparaître, du moins diminuer la misère, soit par un retour à l'ancienne organisation du travail détruite par la révo-

(1) Voir les articles sur *la Misère à Paris* dans la *Revue* du 15 juin et du 1er octobre 1881.

lution française, soit, au contraire, par le développement des institutions modernes de mutualité et de prévoyance.

I.

Bien qu'il y ait nécessairement quelque chose de factice et d'incomplet dans toute division de ce genre, on peut distinguer cependant, à Paris comme ailleurs, cinq causes principales de la misère : l'insuffisance du gain journalier, la maladie, les infirmités, la vieillesse et l'inconduite. En effet, tout individu dont le gain journalier est suffisant et qui échappe à la maladie ou aux infirmités doit pouvoir économiser pour sa vieillesse, à moins qu'il ne dissipe son gain par inconduite. Si nous passons successivement en revue les cinq causes que je viens d'indiquer, nous ferons le tour complet de la misère parisienne, et nous trouverons dans cette excursion, à côté de beaucoup de sujets de tristesse, quelques sujets de consolation dans le spectacle des efforts qui sont faits pour y remédier.

Il est cependant une sixième cause qui, à la vérité, se confond avec la première, mais qu'il importe d'examiner à part, parce qu'il est impossible de le faire sans entrer dans des considérations d'une tout autre nature : c'est la fréquente disproportion du nombre des enfans avec les ressources du ménage. Cette question est assez délicate à traiter, et l'on risque fort, à l'entreprendre, de faire sourire ou de scandaliser ; mais ce n'est peut-être pas une raison pour ne pas dire ce qu'on croit être la vérité.

Il y a tantôt quatre-vingts ans que Malthus a fait tapage dans le monde, encore assez restreint, de ceux qui s'occupaient des questions sociales et économiques en affirmant qu'une des principales causes de la misère était le développement trop rapide de la population par rapport aux moyens de subsistance, et que, s'il n'était pas porté remède à ce danger par la diminution préventive du nombre des naissances, la nature se chargerait elle-même de la besogne par voie d'élimination brutale. On a depuis lors accumulé anathèmes sur son nom et réfutations contre sa doctrine. D'un côté, on a fait porter à son honnête mémoire la responsabilité de faits dont il est absolument innocent, et on a répandu des flots d'encre ou d'éloquence pour réfuter des conseils qu'il n'a, du reste, jamais donnés. De l'autre, on s'est, et non sans succès, efforcé de démontrer que la loi posée par lui n'est pas exacte et qu'il n'est pas conforme à la réalité de mettre en opposition la progression géométrique du développement de la population (1) et la progression

(1) Pour ceux qui l'auraient oublié, je rappelle ici qu'on désigne sous le nom de

arithmétique de l'accroissement des subsistances. Mais anathèmes ni réfutations n'empêchent que Malthus, en cherchant à découvrir les lois qui règlent le développement de la population, ait soulevé un problème dont la solution n'a pas encore été trouvée, et qu'en signalant la tendance de la population à s'accroître plus rapidement que les subsistances, il ait mis le doigt sur une cause incontestable de misère. Il faut, au reste, que le problème soit bien délicat et qu'il puisse se présenter sous des faces bien différentes pour que, dans ce recueil même, qui s'honore par l'entière liberté d'opinions laissée à ses rédacteurs, ce problème ait pu dans le cours de quelques mois être traité à deux reprises et résolu d'une façon contradictoire. M. Charles Richet a soulevé le premier la question dans deux études où la chaleur de l'inspiration le dispute à la précision des chiffres et il n'a pas hésité à attribuer les malheurs que la France a déjà subis, ceux qu'on peut redouter encore pour elle, à l'accroissement trop lent de sa population (1). Pour lui, le péril national est là : il n'y en a même point d'autre. Mais voici qu'à quelques mois de distance M. Maurice Block (2) se préoccupe au contraire de la densité croissante de la population par rapport à la fécondité du sol, et, s'inquiétant de voir la France tirer déjà de l'étranger une partie de sa subsistance, il signale dans cette disproportion un autre péril national contre lequel il y aurait lieu de se prémunir, sinon dans le présent, au moins dans un avenir assez rapproché. Lequel a raison ? lequel a tort ? Il se pourrait bien faire qu'ils eussent raison et tort tous les deux, parce qu'il se placent à deux points de vue très différens : M. Richet au point de vue de la puissance militaire et commerciale de la France ; M. Maurice Block au point de vue du bien-être de ses habitans. M. Richet s'émeut de la disproportion croissante entre l'élément français et l'élément anglo-saxon à la surface du globe. Son patriotisme ne s'effraie pas seulement à la pensée du moins grand nombre de défenseurs que, dans le cas peu probable d'une collision générale, notre pays pourrait réunir sous ses drapeaux ; ce qui l'afflige, c'est la diminution de notre influence à l'étranger, l'oubli où notre langue, ce grand instrument de propagande, est en train de tomber, et il hâte de ses vœux le moment où l'excédent de sa population permettrait à la France de répandre sur le nouveau monde un flot d'émigrans égal à celui que l'Angleterre ou l'Allemagne y déversent chaque année sans s'appauvrir.

Je comprends les inquiétudes de M. Richet ; j'ajoute même qu'il

progression géométrique la progression 1, 2, 4, 8, 16, 32... et sous le nom de progression arithmétique, la progression 1, 2, 3, 4, 5, 6...

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 avril et du 1er juin 1882, les études de M. Richet sur *l'Accroissement de la population française*.

(2) Voyez l'étude intitulée : *une Crise latente*, dans la *Revue* du 15 octobre 1882.

est impossible d'avoir quelque peu voyagé sans les partager et sans être frappé jusqu'à la tristesse de cette décadence de l'influence française à l'extérieur, de cette diminution de notre clientèle. Mais, sans être moins bon patriote que M. Richet, on peut aussi, comme M. Maurice Block, se demander quelles seraient d'abord, en France même, les conséquences de ce développement plus rapide de la population. Connaissant les habitudes sédentaires de nos races françaises, leur patience à endurer la souffrance, le goût persistant qui les rattache ou les ramène au village qui les a vues naître, il est impossible de se dissimuler qu'une seule chose pourra chasser de ses foyers cet excédent de population sur lequel on compte pour relever dans le monde la puissance de la France : c'est l'impossibilité de subsister dans leur patrie; c'est, en un mot, la misère, de même que c'est la misère qui chasse les Irlandais ou les Allemands vers les prairies de l'Amérique qu'on voudrait nous voir leur disputer. J'ai traversé, il n'y a pas bien longtemps, l'Océan avec un de ces troupeaux d'émigrans qui chaque semaine quittent souvent les larmes aux yeux les plages du vieux monde pour aller chercher une meilleure fortune sur celles du nouveau. Je les ai vus la nuit entassés dans un entrepont nauséabond, le jour essuyant l'arrosage des lames ou les rafales de la pluie, et le soir s'efforçant de secouer leur tristesse par quelques chants mélancoliques. Ce spectacle m'a inspiré une compassion profonde, et je me suis réjoui dans mon cœur de ce que parmi eux il n'y avait pas un seul Français.

Il faut, en effet, voir les choses comme elles sont et avoir le courage de les dire. Nous nous trouvons ici en présence d'une de ces antinomies dont le spectacle du monde offre de fréquens exemples : d'une contradiction entre l'intérêt général d'une nation et l'intérêt particulier de ses habitans. L'intérêt général, c'est que la population croisse rapidement : l'intérêt particulier, c'est qu'elle croisse lentement, car l'accroissement trop rapide engendre la misère, et la misère, à son tour, contribue à l'accroissement. Cela peut paraître invraisemblable et cependant cela est. M. Richet conteste, en passant, cette influence de la misère sur le développement de la population, en s'appuyant sur ce fait qu'il n'y a aucune corrélation constante entre la fécondité ou la stérilité d'un département, au point de vue des naissances, ce qu'on appelle dans une langue un peu barbare sa *natalité*, et son degré de richesse ou de pauvreté, calculé d'après le rendement de certains impôts. Ainsi le département du Nord, qui est un des plus riches de France, donne un excédent de naissances, tandis que le département des Basses-Alpes, qui est un des plus pauvres, est en même temps un des plus stériles. Mais il ne faut pas confondre un département qui est pauvre au point de vue financier avec un département où il y a beaucoup de pauvres (ce

qui peut parfaitement arriver et arrive en effet dans les départemens riches). Pour ne parler que des deux départemens cités par M. Richet, il faudrait savoir si, dans le département des Basses-Alpes, la propriété n'est pas ainsi divisée qu'elle assure à la grande majorité des habitans un certain degré d'aisance relative dans une contrée où la vie est à bon marché, les mœurs simples, et, d'un autre côté, si, dans le département du Nord, le grand nombre des naissances se répartit également entre la classe riche et la classe ouvrière plus ou moins misérable qui fait marcher les manufactures. Il est probable que les documens statistiques qui concernent le département du Nord sont trop sommaires pour permettre de s'en assurer; mais il est un département ou plutôt une ville où cette vérification est possible : c'est Paris, et ceci va nous ramener précisément à ce qui a été le point de départ de cette dissertation trop longue : l'influence du grand nombre des enfans sur la misère.

L'Annuaire statistique de la ville de Paris pour 1881, publication très bien conçue et à laquelle j'aurai souvent l'occasion de puiser, contient un tableau indiquant quelle est, par arrondissement, la proportion d'enfans de un jour à cinq ans sur 10,000 habitans. Un coup d'œil jeté sur ce tableau montre que les deux arrondissemens de Paris où cette proportion est la plus élevée sont le XIX[e] (La Villette) et le XIII[e] (Les Gobelins), le premier avec 990 et le second avec 957 enfans sur 10,000 habitans. Or, si nous nous reportons au tableau des arrondissemens de Paris classés d'après le relevé proportionnel de la population indigente, nous voyons que, sur cette liste, le XIX[e] arrondissement occupe le troisième rang, avec 1 indigent sur 9 habitans, et que le XIII[e] arrondissement occupe le premier rang, avec 1 indigent sur 6 habitans. Le rapprochement est péremptoire. Il le serait, suivant toute probabilité, davantage encore et le plus pauvre des arrondissemens de Paris, le XIII[e], serait vraisemblablement celui qui compterait le plus d'enfans si sa population ne comprenait les 3,000 vieilles femmes ou folles enfermées à la Salpêtrière, qui comptent dans le recensement des habitans, mais ne sauraient compter au point de vue des naissances.

Faisons maintenant la contre-épreuve. Quels sont les arrondissemens de Paris qui comptent la moindre proportion d'enfans ? Ce sont le VIII[e] arrondissement, celui des Champs-Élysées, et le IX[e], celui de l'Opéra, le premier avec 397, le second avec 452 enfans de un jour à cinq ans sur 10,000 habitans. Or ces deux arrondissemens sont précisément les deux circonscriptions de Paris où l'on rencontre le moins d'indigens. La démonstration est donc irréfragable, et de quelque côté qu'on examine la question, on arrive au même résultat.

Les chiffres que je viens de donner comprennent tous les enfans, légitimes ou illégitimes. Prenons maintenant le chiffre des nais-

sances par mariage, car c'est principalement par la fécondité des unions légitimes que s'accroît la population. En France, la moyenne annuelle des naissances par 1,000 femmes mariées est de 175 enfans. (Notons en passant qu'en Prusse elle est de 275, ce qui, sous certains rapports, donne raison aux craintes de M. Richet.) A Paris, la moyenne n'est que de 123, d'après le relevé des naissances de 1880. Mais cette moyenne s'établit par de singulières différences entre les arrondissemens. C'est ainsi que les chiffres de naissances les plus faibles sont fournis par les arrondissemens les plus riches : le IXe arrondissement donnant seulement 86 naissances par 1,000 femmes mariées, et le VIIIe seulement 73 (1). En revanche, le chiffre de naissances le plus élevé est donné par l'arrondissement le plus pauvre, le XIIIe : 180 naissances par 1,000 femmes mariées. Viennent ensuite le XIXe et le XVe (Vaugirard) avec 164 naissances, le XXe (Belleville) avec 160. Ici, la proportionnalité est en quelque sorte rigoureuse, et on s'en convainc davantage encore lorsqu'on entre dans le détail des naissances par quartier. C'est ainsi que le VIIe arrondissement (faubourg Saint-Germain) donnerait une moyenne de naissances qui ne dépasserait pas celle du VIIIe et du IXe, s'il n'y avait un quartier où le chiffre des naissances est le double de ce qu'il est dans chacun des trois autres : c'est le Gros-Caillou, le seul quartier où il y ait beaucoup de misère. Ajoutons que cette proportion constante du simple au double n'est pas la proportion véritable. Il n'y a pas, en effet, de circonscriptions riches où il n'y ait des indigens, et il n'y a pas de circonscriptions indigentes où il n'y ait des gens riches ou du moins aisés. Mais s'il était possible de dresser une statistique strictement proportionnelle du nombre d'enfans qu'on rencontre dans les ménages aisés ou riches et de ceux qu'on rencontre dans les ménages indigens, on verrait, j'en suis persuadé, que c'est une proportion du simple au triple dont il faudrait parler.

A supposer même que les renseignemens fournis par la statistique n'eussent pas une force de démonstration aussi grande, l'observation seule, dont il ne faut pas toujours dédaigner le témoignage, suffirait pour affirmer cette extraordinaire fécondité de l'indigence. Pour peu que la charité, ou la curiosité simple, conduise quelquefois votre promenade dans un de ces quartiers excentriques où la misère s'étale, ou vous pousse à gravir, dans le centre de Paris, les escaliers des maisons à six étages où elle se cache, il est impossible que

(1) Le chiffre des naissances est celui de l'année 1880, et celui des femmes mariées dans chaque arrondissement a été donné par le recensement de 1876. La population s'étant accrue depuis, ces chiffres ne sont pas absolument exacts au point de vue de la proportionnalité ; mais au point de vue de la comparaison entre les arrondissemens, ils n'en présentent pas moins d'intérêt. L'Annuaire qui doit contenir les résultats du dernier dénombrement n'a pas encore été publié.

vous ne soyez pas frappé du grand nombre des enfans; on dirait qu'ils sortent de terre sous vos pas. Ils grouillent partout : dans les rues, dans les cours, sur le palier des escaliers, abandonnés, malpropres, à demi sauvages, bien que le grand nombre des écoles commence heureusement à en recueillir et à en civiliser quelques-uns. De ces promenades expérimentales deux souvenirs me sont restés particulièrement présens. J'ai été conduit un jour (c'était sur la paroisse Saint-Séverin) dans l'intérieur d'un maçon. Le père était parti à l'ouvrage dès l'aube, et la mère était seule au logis, qui se composait d'une chambre et d'un petit cabinet. Là couchaient, dans un seul lit, la sœur et le frère aînés, celui-ci déjà assez grand garçon pour aider son père dans son ouvrage; sur la table était étendu un petit matelas qui servait pour deux autres enfans; sous la table deux autres couchaient également, un septième dans un berceau d'osier, un huitième dans le lit du père et de la mère. Il était trois heures de l'après-midi; aucun lit n'était fait et le matelas qui était sur la table avait été simplement repoussé pour qu'on pût y placer aussi le déjeuner. Épars çà et là des vêtemens et des linges malpropres. La mère, affaissée sur elle-même, présentait l'image du découragement dans la misère. On sentait qu'elle avait renoncé à la lutte. Cependant le père faisait des journées de 5 à 6 francs.

Une autre fois, c'était chez un tailleur, dont le premier mot fut pour me dire qu'il descendait d'une très ancienne famille, et qui me montra en effet une liasse de parchemins, d'apparence au moins fort authentiques. Petit, chétif, bilieux, les cheveux roux, les cils blancs, le teint blafard, il avait eu dix-sept enfans. Je ne me souviens plus exactement combien il y en avait encore de vivans. De son état, il était repriseur de soutanes; mais ses cliens ne le payaient pas beaucoup : « Ils sont, disaient-ils, presque aussi pauvres que moi! » La mère, pauvre créature, silencieuse, exsangue, paraissait tenir peu de place dans le ménage. On me présenta successivement la fille aînée, qui était sujette à des crises nerveuses, et le dernier venu, dont les yeux étaient rongés par l'ophtalmie : une épileptique et un scrofuleux, tels étaient les rejetons de ce dernier descendant (au moins il l'affirmait) des comtes de Blois.

Ainsi, sous quelque face qu'on examine la question, qu'on l'étudie d'après les renseignemens de la statistique ou d'après les données de l'expérience, on arrive à une même conclusion, que la démographie, puisqu'elle prend aujourd'hui allure de science, devrait bien ériger en axiome : C'est l'aisance qui est stérile, c'est la misère qui est féconde. Qu'il faille s'affliger de cette stérilité, j'en suis tout à fait d'avis. Mais faut-il également se réjouir de cette fécondité? J'avoue n'en avoir pas le courage, pour en avoir vu trop souvent

de mes yeux les déplorables conséquences. J'y serais cependant plus disposé si, comme le croient certaines personnes, ces familles nombreuses étaient celles où le mari se montrait aussi le plus fidèle, la mère la plus soigneuse, les enfans les plus obéissans, si, en un mot, leurs pauvres intérieurs présentaient le spectacle édifiant de l'union, du dévoûment, du respect et de toutes les vertus patriarcales. Mais dans la réalité en est-il ainsi? Hélas! pour le prétendre, il faut n'avoir jamais entendu ces réponses cyniques et ces dictons grossiers, qui, dans la bouche des pauvres, servent d'excuse à leur imprévoyance. Il faut n'avoir guère réfléchi aux conséquences inévitables de ces entassemens et de ces promiscuités, qui donnent souvent aux garçons et aux filles les premiers enseignemens et les premières habitudes de la débauche. Il faut n'avoir point causé avec les maris et pas davantage avec les femmes. Pour moi, je le dirai au risque d'exciter quelque scandale : quand, un soir de paie, un homme rentre chez lui en sortant du cabaret et soumet à son caprice d'un moment une malheureuse créature épuisée, il m'est impossible de voir dans sa conduite un effet de ce que les âmes naïves appellent, dans une langue mystique tout à fait déplacée, la sublime confiance du pauvre dans la Providence. C'est tout simplement la satisfaction égoïste d'un instinct assez brutal de la nature humaine. Trop heureuse la mère si, au cinquième ou sixième enfant, son mari ne l'abandonne pas, la laissant dans l'alternative de mourir de faim ou, comme on dit dans la langue populaire, « de se mettre avec un autre homme. » Ces cas d'abandon d'une mère chargée d'enfans par un père qui veut se soustraire aux conséquences de son imprévoyance sont, en effet, assez fréquens à Paris, et, pour ma très petite part d'observation, il m'est arrivé souvent d'en rencontrer des exemples. Mais, laissant même de côté ces cas exceptionnels, il est impossible à qui sait comment les choses se passent de parler avec édification de ces nombreuses familles qu'on rencontre si souvent dans les maisons de pauvres, et il faut reconnaître que s'il l'avait appliquée seulement aux classes indigentes, il y aurait une certaine part de vérité dans cette phrase de John Stuart Mill : « On ne peut guère espérer que la moralité fasse des progrès tant qu'on ne considérera pas les familles nombreuses avec le même mépris que l'ivresse ou tout autre excès corporel. » Quoi qu'on puisse penser de ce paradoxe, il y a là en fait une cause incontestable de misère, et, dans un travail qui cherche à être complet, il n'était pas possible de passer cette cause sous silence. Nous allons examiner maintenant l'influence de celle que nous avions citée en premier lieu : l'insuffisance du gain journalier, c'est-à-dire, dans la grande majorité des cas, du salaire.

II.

Il n'est peu de questions économiques qui donnent lieu de nos jours à d'aussi ardentes discussions que celle des salaires, et la vivacité de ces discussions se comprend sans peine. Il ne s'agit pas là, en effet, d'un de ces problèmes théoriques dont les intelligences cultivées sont seules à saisir la portée, mais d'un intérêt vital et quotidien pour une nombreuse partie de la société. Pendant longtemps, dit M. Paul Leroy-Beaulieu dans son bel *Essai sur la répartition des richesses*, la doctrine classique en économie politique a été le développement de cet axiome posé par Turgot : « En tout genre de travail, il doit arriver et il arrive, en effet, que le salaire de l'ouvrier se borne à ce qui lui est nécessaire pour se procurer sa subsistance. » Cet axiome avait reçu, directement ou indirectement, explicitement ou implicitement, l'adhésion plus ou moins réfléchie des plus grands docteurs en économie politique, Adam Smith, Ricardo, John Stuart Mill. Il dormait cependant d'un sommeil assez paisible dans les œuvres peu lues de Turgot lorsqu'il a été réveillé et rajeuni par le célèbre socialiste allemand Lasalle. En répétant à satiété, dans ses discours et ses manifestes, « que la concurrence entre les ouvriers borne le salaire de l'ouvrier à sa subsistance, » Lasalle n'a pas fait autre chose que de rééditer le vieil axiome de Turgot; mais en donnant à cette tendance le nom expressif de « loi d'airain, » il a trouvé une de ces formules retentissantes et pittoresques qui font fortune à peu de frais. La « cruelle loi d'airain » a joué depuis lors un grand rôle dans les discussions entre économistes d'outre-Rhin. En France même, elle s'est imposée à beaucoup d'esprits, qui se sont inclinés devant sa fatalité. Cependant cette prétendue loi a rencontré aussi des contradicteurs déterminés, entre autres M. Paul Leroy-Beaulieu lui-même, dont l'autorité peut dès à présent être mise en balance avec celle des grands noms que j'ai cités. Avec beaucoup de vigueur, M. Paul Leroy-Beaulieu a soutenu que la loi d'airain n'existait pas et qu'il fallait y voir tout simplement une invention de ceux qui l'ont proclamée. Suivant lui, ce que Turgot et les économistes anglais ont appelé à tort le *salaire naturel*, c'est-à-dire le salaire limité au coût de la vie, est tout simplement le salaire *minimum*, et le salaire moyen ou habituel s'élèverait notablement au-dessus. La contradiction est, on le voit, aussi formelle que possible et, entre autorités d'un si grand poids, les ignorans ont le droit de se trouver quelque peu embarrassés.

Si je rappelle le souvenir de ces controverses dans un travail aussi dénué de toutes prétentions théoriques, c'est que ce souvenir servira peut-être à relever les détails assez terre à terre dans lesquels je vais être obligé d'entrer sur les salaires à Paris. Il ne sera pas, en effet, sans intérêt de rechercher si ces renseignemens viennent confirmer la doctrine du *salaire naturel* ou celle du *salaire minimum,* si le salaire habituel se borne véritablement à la subsistance ou s'il s'élève notablement au-dessus. Mais, pour résoudre cette question, il en est une première qu'il faut d'abord examiner. Quel est à Paris le minimum nécessaire à la subsistance? Quel est, en d'autres termes, le coût de la vie? Question complexe et délicate entre toutes, car le mot vivre peut être entendu de bien des façons. Si on l'entend simplement au sens opposé à celui de mourir, quelques sous par jour peuvent suffire pour cela. Encore ne les trouve pas toujours qui veut. Il n'y a pas bien longtemps, les habitans d'une maison située dans le XVe arrondissement firent appeler le commissaire de police pour constater un décès. Dans une mansarde, sur un grabat, était étendue sans vie une jeune femme tout habillée; à côté d'elle, un enfant à la mamelle respirait encore. Un médecin, que le commissaire fit appeler, déclara que la femme était morte d'inanition. Lorsqu'on voulut la déshabiller, on s'aperçut que, sous sa robe, elle n'avait pas de chemise. Le fait s'est passé en plein Paris, en l'an de grâce 1883. On en a parlé, ou plutôt on n'en a pas parlé pendant un jour, et puis tout a été dit.

Pareils accidens sont rares, à tout prendre, dans une société civilisée. Mais, à côté de la faim qui fait mourir, il y a ce que Fourier appelait éloquemment la *faim lente*, « cette faim de tous les instans, ajoutait Proudhon, de toute l'année, de toute la vie, faim qui ne tue pas en un jour, mais qui se compose de toutes les privations et de tous les regrets, qui sans cesse mine le corps, délabre l'esprit, démoralise la conscience, abâtardit les races, engendre toutes les maladies et tous les vices, l'ivrognerie entre autres, et l'envie, le dégoût du travail et de l'épargne, la bassesse d'âme, l'indélicatesse de conscience, la grossièreté des mœurs, la paresse, la gueuserie, la prostitution et le vol. » Cette faim lente est assurément rendue plus aiguë chez l'ouvrier parisien que chez tout autre par la comparaison avec les jouissances qui s'étalent sous ses yeux, et telles conditions d'existence qui lui paraîtraient insupportables seront acceptées presque avec reconnaissance par le terrassier des Basses-Alpes. Aussi j'espère qu'on ne me taxera pas d'une philanthropie exagérée si je souhaite pour lui un salaire qui le mette également à l'abri de cette faim et si je comprends dans ces mots : le coût de la vie, certaines dépenses de nature à lui assurer un minimum de bien-être.

Même ainsi entendu, le coût de la vie pour l'ouvrier et l'ouvrière de Paris est assez difficile à fixer, et cela faute de documens. A Mulhouse, la Société industrielle publie tous les dix ans le résultat d'une enquête entreprise par elle sur la situation matérielle et morale des ouvriers de la ville, sur leurs salaires et leurs dépenses. A Paris, rien de semblable. Les monographies publiées dans *les Ouvriers européens* et dans *les Ouvriers des deux mondes*, suivant la méthode si ingénieuse de M. Le Play, ne peuvent, malgré les intéressans renseignemens qu'elles contiennent, tenir lieu d'une semblable enquête, car elles sont malheureusement en trop petit nombre, et beaucoup de date trop ancienne (1). A cette insuffisance je m'efforcerai de pourvoir à l'aide des quelques indications que j'ai pu recueillir moi-même et que je classerai dans l'ordre très judicieux adopté par la Société mulhousienne dans sa dernière enquête décennale : dépenses relatives au logement, à la nourriture, au vêtement, et enfin dépenses diverses.

Depuis qu'il y a deux ans j'ai signalé (non pas le premier assurément) les conditions déplorables où est logée une grande partie de la population parisienne, la question des loyers n'a cessé de figurer dans les préoccupations de beaucoup d'esprits. Elle a été discutée au point de vue hygiénique dans les réunions de l'Académie de médecine, et au point de vue social dans les séances de l'Académie des sciences morales. Elle a fourni le thème d'intéressantes conférences aux économistes qui espèrent résoudre le problème par la création d'habitations économiques, et aussi de déclamations virulentes de la part des orateurs de réunions publiques, qui n'ont pas perdu cette occasion d'attaquer l'infâme capital, sans vouloir se rendre compte que, dans cette augmentation du chiffre des loyers, l'accroissement constant du prix de la main-d'œuvre des ouvriers du bâtiment entrait peut-être bien pour quelque chose. Une commission nommée par le conseil municipal délibère actuellement sur la question, et M. le président du conseil a promis qu'à la rentrée des chambres il déposerait un projet de loi contenant non pas des promesses, mais des solutions pratiques « dignes de la France et de la république. » J'attends le résultat de ces délibérations et l'exécution de ces promesses avec plus de curiosité que d'espérance au point de vue du soulagement de la véritable indigence. Non point qu'il n'y ait rien à faire pour procurer à certaines catégories d'ouvriers des logemens meilleurs et à meilleur compte. On a raison de

(1) M. Urbain Guérin a cependant fait paraître tout récemment une monographie intéressante du cordonnier de Malakof, et M. Demolins une monographie du chiffonnier de Paris. Ces deux monographies seront insérées dans la suite des *Ouvriers des Deux Mondes.*

soutenir que des sociétés qui voudront s'adonner aux constructions économiques et renonceront à tirer plus de 4 pour 100 de leur capital pourront, dans certains quartiers de Paris, mettre à la disposition des ouvriers, au prix de 250 ou 300 francs par an, des logemens qui actuellement vaudraient plus de 500 à 600 fr. Mais comme cette somme de 250 francs dépasse de beaucoup celle que les indigens mettent habituellement à leur loyer (sur 46,815 ménages inscrits sur les listes des bureaux de bienfaisance, 32,120 paient un loyer au-dessous de 200 francs), je ne vois pas trop en quoi la création de ces sociétés leur viendra en aide. De ces constructions nouvelles, l'unique résultat (qui n'est point pour cela à dédaigner) sera de procurer des logemens plus agréables aux ouvriers jouissant déjà d'une certaine aisance. Quant aux indigens proprement dits, la meilleure manière de leur venir en aide sera toujours l'institution de ces humbles caisses de loyer, comme il en existe déjà plusieurs dans Paris, qui rendent à l'indigent le service d'encaisser pour lui, semaine par semaine, l'argent qu'il peut mettre en réserve pour son loyer et qui doublent sa mise au moment du terme, car ces modestes institutions ont l'avantage de l'accoutumer à la prévoyance et de venir en aide à l'insuffisance de ses ressources. Mais, sans entrer dans la discussion de ces questions difficiles et en attendant qu'on trouve mieux, voyons quel est l'état présent des choses, d'autant qu'en dépit des commissions et des projets de loi, cet état pourra peut-être durer longtemps encore.

Quel est aujourd'hui le minimum du loyer que doit payer un individu isolé ou une famille pour ne pas vivre dans un taudis malsain? Ce chiffre varie sans doute suivant les quartiers de Paris, mais, en prenant une moyenne, on peut l'établir ainsi : pour une seule chambre, de 100 à 150 francs; pour une chambre et un cabinet pouvant fournir un logement décent à un ménage avec un ou deux jeunes enfans, de 150 à 200 francs; pour un appartement de 2 pièces avec une cuisine, de 200 à 250 francs. Ne perdons pas de vue que, pour avoir droit à occuper un appartement particulier, il faut posséder un petit mobilier, ce qui suppose une mise de fonds. Quant à ceux qui, faute d'avoir pu acquérir ce mobilier ou pour avoir été obligés de le vendre, en sont réduits à se loger en garni, c'est 200, 300, 400 francs même qu'il leur faut payer, suivant qu'ils se contentent d'un lit dans une chambrée ou qu'ils s'installent en famille dans un cabinet. Mais, laissant de côté ceux qui sont à leur début (car beaucoup de jeunes ouvriers arrivant à Paris commencent par coucher en garni) et ceux qui sont déjà sur le penchant de leur ruine, il faut considérer les chiffres que je viens de donner comme des minima, car bien des familles paient 300 francs et au-delà des appartemens

qui certes ne feraient envie à personne. Le prix des appartemens est d'autant moins élevé que le quartier où ils sont situés est plus éloigné du centre de Paris. Mais ceux qui prennent ainsi leur parti de s'établir dans les quartiers excentriques dépensent souvent en frais de tramways, d'omnibus ou même tout simplement de chaussures, l'économie qu'ils réalisent sur leur loyer, sans parler de l'obligation pour eux de manger au dehors. Il faudra donc y regarder à deux fois avant de les éloigner encore, mais pour le moment ces chiffres ne seront contestés, je crois, par aucun de ceux qui contrôlent par leurs investigations personnelles les résultats de la statistique.

Ce n'est pas au reste que les données de la statistique contredisent ces renseignemens : au contraire. D'un intéressant travail publié, en 1880, par M. Toussaint Loua, dans le journal de la Société statistique de Paris, il résulte que, sur 684,952 logemens existant dans Paris et servant en moyenne à 3 habitans, 468,641, soit plus des deux tiers étaient d'une valeur inférieure à 300 francs. Quant au loyer moyen par tête, la statistique officielle l'évaluait en 1876 à 167 francs, mais comme les évaluations officielles des loyers sont toujours un peu au-dessous de la réalité, M. Paul Leroy-Beaulieu n'hésite pas à l'évaluer à 190 francs, chiffre strictement intermédiaire (ainsi que cela doit être pour une moyenne) entre les 150 francs de loyer payé par le célibataire et les 250 francs payés par celui qui est chargé de famille. Ce chiffre moyen s'élevait en 1817 à 90 francs, à 110 francs en 1839, à 150 en 1872. Cela revient à dire que chacun depuis dix ans paie pour son loyer entre 20 et 25 pour 100 de plus qu'il ne payait autrefois, et c'est là un fait qu'il ne faut pas perdre de vue lorsqu'on parle de la hausse des salaires. Passons maintenant à la question de l'alimentation.

Dans les réunions où les ouvriers discutent les intérêts de leur profession, on les entend souvent répéter que les objets nécessaires à l'alimentation ont doublé de prix depuis dix ans, et ils s'appuient sur cette hausse pour justifier leurs exigences en matière de salaires. Il y a dans cette affirmation une exagération manifeste. Certaines denrées ont haussé, il est vrai, mais d'autres sont demeurées au même prix, et d'autres ont même une certaine tendance à la baisse. Nous n'arriverons à nous rendre compte de ces variations qu'en entrant dans quelques détails assez fastidieux ; mais lorsqu'on veut pénétrer dans l'intimité de la vie populaire, il ne faut pas se laisser rebuter par un peu de vulgarité. Commençons par le prix du pain.

D'après la dernière enquête faite par la Société mulhousienne, dont je parlais tout à l'heure, dans 16 familles d'ouvriers (suivant le système excellent en cela des monographies), le pain entrerait pour une proportion de 33 pour 100 dans la nourriture de l'ouvrier.

A Paris, cette proportion pourrait bien être un peu exagérée, en raison de la quantité considérable de viande et d'autres denrées qui entrent dans la nourriture populaire. La moyenne de la consommation quotidienne par tête d'habitant atteint à peine 430 grammes; en province et dans les campagnes surtout, elle est très supérieure. Notons en passant que le pain consommé à Paris, même dans les classes les plus humbles, ne ressemble nullement à celui dont font usage nos ménages de paysans même aisés; c'est toujours du pain blanc de première qualité. Le pain bis qui, il y a vingt ans, figurait encore pour 2 pour 100 dans la fabrication parisienne, en a aujourd'hui complètement disparu, grâce en partie peut-être à la mauvaise volonté des boulangers, auxquels la fabrication de ce pain donne autant de peine et procure moins de bénéfice (1). Quant au prix du pain de première qualité, si l'on se reporte à une période assez éloignée en arrière, il a légèrement haussé. Pendant la première moitié du siècle, la moyenne du prix de vente du kilogramme a été de 0 fr. 34. Elle est aujourd'hui d'environ 0 fr. 43. Cette hausse par elle-même ne pourrait pas être qualifiée de considérable; mais elle a droit de surprendre lorsqu'on la compare à l'abaissement du prix du blé, abaissement qui devrait profiter, ce semble, aux consommateurs de pain. Il n'en a rien été, et la liberté de la boulangerie n'a pas donné sur ce point les résultats qu'on était en droit d'en attendre. Les frais exagérés causés, soit par la cherté des procédés de fabrication, soit par la multiplication trop grande du nombre de boulangeries, ont absorbé cette différence, et le prix du kilogramme de pain qui, au temps de la taxe, était toujours inférieur au prix du kilogramme de farine, se tient aujourd'hui légèrement au-dessus. Mais cette hausse, somme toute assez peu sensible, du prix du pain est compensée par un avantage, celui de sa fixité : si le pain en moyenne est un peu plus cher aujourd'hui qu'il y a 30 ou 40 ans, en revanche, on ne le voit plus comme autrefois doubler d'une année à l'autre, et passer d'un bond de 0 fr. 30 à 0 fr. 60. Aujourd'hui le prix du pain est presque une *constante* (comme on dit en statistique) dans la dépense annuelle d'un ménage, et par là bien des angoisses, bien des émotions, bien des causes de troubles populaires ont été supprimés. Ce n'est pas un des moindres avantages de la libre importation des blés étrangers que d'avoir ainsi fait disparaître la terrible question du prix du pain, et cet avantage vaut à lui seul tous les inconvéniens que cette libre importation entraîne, sans qu'il faille cependant renoncer pour cela à en attendre des avantages plus sérieux encore,

(1) Ces renseignemens et ceux qui vont suivre sont empruntés à un très intéressant travail de M. Armengaud sur la meunerie et la boulangerie.

ni cesser de réclamer de la boulangerie parisienne un abaissement du prix du pain en partie proportionnel à l'abaissement du blé.

Si la consommation moyenne du pain tend à diminuer dans Paris, il n'en est pas de même de la consommation de la viande, qui, au contraire, a augmenté considérablement depuis dix ans. En 1872, Paris a consommé 2,266,996 têtes de bétail de toute nature, bœufs, veaux, moutons et porcs entrés aux marchés de La Villette. En 1880, la consommation s'est élevée à 2,965,220, soit une augmentation de près de 700,000 têtes de bétail. A cette consommation il faut encore ajouter la vente à la criée aux Halles centrales, qui, de 18,150,660 kilog. en 1872, a passé à 29,643,945 kilog. en 1880. A cette augmentation considérable de la viande consommée correspond, il est vrai, un accroissement assez notable de la population, mais, tout compte fait, il n'est pas douteux que la consommation de la viande n'ait augmenté individuellement. Notons en passant que la France est loin de fournir à elle seule à la consommation parisienne, et que, sur ces 2,965,220 têtes de bétail, il y en a 1,119,362, dont 1,089,486 moutons, venant de l'étranger. A supposer que l'accès des marchés français fût fermé au bétail étranger, la France serait-elle en état de subvenir au déficit en ce qui concerne la seule ville de Paris? Cela est fort douteux, et il faut espérer qu'on ne découvrira pas un jour que ces moutons sont infectés de quelque maladie pour en interdire l'entrée, comme on a fait, sous couleur de trichine, pour les lards d'Amérique, au grand détriment des classes populaires.

Cette augmentation de la consommation a-t-elle provoqué une hausse du prix de la viande? Il n'en est rien. Il y aurait même une tendance à la baisse si l'on ne considérait que les prix de la vente en gros, qui sont dans une certaine mesure les régulateurs du marché (1). Mais, d'autre part, il est certaines denrées qui ont leur part dans la consommation populaire et qui ont assez sensiblement haussé : le beurre, les œufs, le fromage (2). Je ne parle pas de la volaille, qui a tout simplement doublé, car la volaille est un aliment de luxe, mais il ne faudrait pas croire pour cela que l'ouvrier n'en fasse pas usage. L'ouvrier parisien est un gourmet

(1) Le prix du kilogramme de bœuf vendu à la criée aux Halles centrales est descendu de 1 fr. 43 en 1872 à 1 fr. 35 en 1880; le prix du kilogramme de veau de 1 fr. 56 à 1 fr. 48; le prix du kilogramme de mouton de 1 fr. 58 à 1 fr. 41. Le porc seul a légèrement haussé de 1 fr. 43 à 1 fr. 50.

(2) Les beurres ont passé, prenant toujours les prix moyens de ventes à la criée aux Halles, de 2 fr. 69 le kilogr. en 1872 à 2 fr. 97 en 1880; les œufs de 78 fr. 63 le mille à 83 fr.; les fromages de 0 fr. 72 à 0 fr. 95 le kilogramme.

auquel la nourriture du paysan de nos campagnes paraîtrait trop grossière et qui ne se refuse pas le luxe de table. Je n'en citerai pour preuve qu'un petit fait dont tous ceux qui ont l'œil un peu observateur ont dû être frappés comme moi. Autrefois les huîtres étaient un hors-d'œuvre qui ne figurait que sur la table des gens aisés. Aujourd'hui on rencontre des marchandes d'huîtres à la porte des cabaretiers dans les quartiers les plus populeux. On comprendra cependant qu'en traitant de l'alimentation populaire, nous ne nous inquiétions pas du prix des huîtres, qui, du reste, va diminuant.

Il est encore une denrée que l'ouvrier des campagnes est habitué à considérer comme une denrée de luxe et que l'ouvrier parisien considère comme une denrée de première nécessité : je veux parler du vin. L'ouvrier parisien est accoutumé à boire du vin comme le paysan normand à boire du cidre, et s'en passer lui paraîtrait une privation insupportable. Le prix du vin avait légèrement baissé avant l'invasion du phylloxera; si depuis il n'a pas aussi sensiblement haussé qu'on pouvait s'y attendre (je parle, bien entendu, des vins communs), cela tient à l'importation de plus en plus considérable des gros vins étrangers et aussi aux mélanges fabuleux qu'on fait boire sous le nom de vin aux consommateurs parisiens, mélanges dont les expériences du laboratoire municipal sont en train de nous révéler la nature. Mais cependant la hausse est certaine. Il en est de même de certaines denrées d'épicerie, café, sucre, etc.., par suite des impôts et par suite aussi de la consommation plus grande. En résumé, et sans entrer dans des détails qui finiraient par devenir fatigans, on peut dire que, s'il y a eu depuis dix ans une hausse sur les objets d'alimentation, cette hausse ne porte pas sur les denrées de première nécessité, pain et viande, mais plutôt sur celles ayant un certain caractère de luxe, œufs, beurre (qui peut être remplacé par le lard), sucre, épicerie, vin, etc... En tout cas, cette hausse n'est pas aussi exagérée que les intéressés le prétendent et ne saurait se comparer à la hausse des loyers.

Serrons maintenant la question d'un peu plus près et cherchons à déterminer quelle est, à Paris, la dépense quotidienne nécessaire à la nourriture. A cette question la réponse est assurément très variable suivant l'âge, le sexe, les occupations même. En prenant un homme dans la force de l'âge, elle variera encore suivant que celui-ci mangera dans son ménage ou en dehors de chez lui. Cette nécessité de prendre une partie de leurs repas au cabaret n'est pas un des moindres inconvéniens de la hausse des loyers qui a forcé les ouvriers à se loger en grand nombre dans des quartiers excentriques et loin de leur ouvrage. C'est là une augmentation de dépenses qui compense souvent l'économie réalisée sur le loyer, sans compter tous

les inconvéniens qui résultent pour eux, au point de vue moral, de cette fréquentation obligatoire en quelque sorte du cabaret. Paris cependant offre beaucoup de ressources à ceux qui veulent vivre économiquement et sobrement en dehors du foyer domestique. L'institution des fourneaux économiques, qui date du commencement du siècle, mais qui s'est beaucoup développée depuis quelques années, rend sous ce rapport à la classe laborieuse des services peu connus. Ces fourneaux ne desservent pas seulement, comme on le croit assez généralement, la clientèle indigente qui s'y présente munie de bons distribués par la charité; ils fournissent aussi des portions contre argent. C'est ainsi que la Société philanthropique a vendu dans son dernier exercice 1,840,733 portions de soupe, bœuf, saucisses, légumes, fromage, chocolat, etc. Dans les quartiers populeux, il est fréquent de voir dans ces fourneaux, installés côte à côte avec des mendians en guenilles, des ouvriers décens, généralement des maçons, qui viennent y prendre hâtivement un repas dont le coût ne leur revient pas à plus de 8 à 10 sous. Il existe à Paris, rue de la Verrerie, un établissement assez curieux, fondé en partie dans une intention philanthropique, où, moyennant 13 sous, on peut faire un excellent repas, vin compris. Un établissement analogue vient d'être ouvert rue Rochechouart. Dans un autre ordre d'idées, plusieurs grands établissemens industriels aiment mieux nourrir eux-mêmes leurs employés ou ouvriers au prix de revient que de les voir quitter l'atelier pendant une heure pour aller au cabaret. Ainsi fait, entre autres, la Compagnie d'Orléans, qui, dans les vastes réfectoires construits par elle, nourrit par jour 1,300 ouvriers auxquels elle peut donner pour 13 ou 14 sous, vin compris, un repas très substantiel, en prélevant même sur le prix des denrées fournies par elle une légère majoration pour amortir le capital engagé.

Néanmoins, et malgré ces ressources, il faut reconnaître que le plus grand nombre des ouvriers qui ne peuvent prendre leurs repas en famille sont condamnés à la gargote, et c'est là ce qui explique cette quantité fabuleuse de traiteurs qu'on rencontre à chaque pas dans les quartiers ouvriers. Dans une intéressante étude sur l'alimentation populaire, M. Antonin Rondelet a très bien décrit ces séductions du traiteur, l'irrésistible : « Que vous servirai-je? » la séduction d'une *douzaine bien fraîche*; la fausse honte de refuser une bouteille de *cacheté*, toutes ces mille considérations de gourmandise, d'amour-propre, de respect humain qui entraînent l'ouvrier à une dépense supérieure à ses moyens pour égaler celle d'un camarade mieux payé. Mais, laissant de côté ces mesquineries, j'ai eu la curiosité de me faire donner le menu quotidien d'un ouvrier se nourrissant bien, parce que son salaire le lui permet. Voici ce menu que je certifie par-

faitement exact : pain 2 sous, vin 6 sous, soupe et portion de bœuf 9 sous, légumes 5 sous, fromage 3 sous : total 25 sous. Ajoutez à ce repas celui qu'il a fait le matin avant de partir : 5 sous, celui qu'il fera le soir en famille : 15 sous par tête, en voilà pour 45 sous. Assurément je ne prétends pas que ce soit là un minimum et qu'on ne puisse vivre à moins, mais, étant données les habitudes de nos ouvriers, ce n'est pas non plus un ordinaire excessif. On peut considérer comme vivant simplement celui qui, pour sa nourriture, ne dépense pas plus de 30 sous par jour. En résumé, et sans prétendre donner à ces chiffres un caractère de précision qu'ils ne sauraient avoir, on doit, je crois, fixer à une somme variant de 550 à 750 francs la dépense annuelle afférente à la nourriture. On peut sans doute dépenser moins, mais on peut aussi dépenser un peu plus sans être pour cela un viveur et un débauché.

La troisième dépense inévitable est celle des vêtemens. C'est peut-être le seul article de première nécessité sur lequel une baisse de prix assez sensible ait eu lieu depuis quelques années. Cette baisse de prix tient moins à l'abaissement du prix de la matière première qu'au perfectionnement des procédés de fabrication, et aussi à l'existence de ces grands magasins qui, par la diminution des frais généraux et l'extension de leur clientèle, en arrivent à pouvoir mettre des objets en vente à un bon marché vraiment fabuleux. Il n'en faudrait pas pour cela conclure que l'ouvrier, et surtout l'ouvrière de Paris, dépensent moins pour leur entretien qu'ils ne dépensaient il y a dix ans. Cette dépense peut varier pour eux de 100 à 150 fr. Mais pour cette somme ils sont mieux mis, et il est impossible de ne pas être frappé de l'aspect généralement propre et décent que présente la population parisienne, même dans les quartiers populeux. Cela est visible surtout les dimanches et les jours de fête. Ces jours-là, la blouse qui demeure le vêtement de travail de certaines professions, maçons, peintres, charretiers, disparaît presque complètement, et il n'y a guère d'ouvriers qui ne prennent tournure de demi-bourgeois. Les ouvrières surtout, même les plus pauvres, trouvent moyen avec un rien, avec un ruban, avec un fichu, de se donner un air propret et presque élégant. Les moralistes rigoureux diront que cela est très fâcheux. Je veux bien le dire aussi, mais je n'en suis pas très convaincu. Je ne saurais en vouloir beaucoup à de pauvres gens, à de pauvres femmes, quotidiennement froissés par les rudesses de la vie, s'ils cherchent, un certain nombre de jours par an, à ne pas se reconnaître eux-mêmes en dissimulant leur condition aux autres. Je me demande même si un peu de recherche extérieure n'est pas la condition indispensable d'une certaine dignité intérieure. Il existe à ce point de

vue une grande différence entre les pauvres de Paris et les pauvres de Londres, et je ne crois pas qu'il faille s'en affliger.

La même observation pourrait être faite à propos des dépenses diverses. Quelques-unes de ces dépenses sont indispensables, comme celles relatives au blanchissage (environ 30 fr.), à l'éclairage (30 fr. également), au chauffage (20 fr.), qui n'ont pas sensiblement augmenté, celles relatives à l'éclairage ayant même un peu baissé par l'emploi des huiles minérales. Les autres sont simplement utiles : ainsi serait, par exemple, la contribution annuelle à une société de secours mutuels. D'autres enfin sont superflues : tabac, rafraîchissemens, omnibus, menus plaisirs, cadeaux aux enfans, en un mot ce que, dans la langue populaire, on appelle le coulage, et c'est ici que le moraliste trouverait encore à redire. Mais combien n'y a-t-il pas plus d'humanité et de connaissance des hommes dans ce mot de M. Jules Simon : « Celui qui ne sait pas faire la part du coulage, celui-là est indigne de dresser le budget d'une petite bourse! » En effet, il serait plus sage à l'ouvrier de s'interdire toute dépense superflue et de mettre à la caisse d'épargne tout ce qu'il pourrait économiser ainsi; mais je me permettrai à ce propos une observation impertinente : c'est que les moralistes qui lui donnent ce conseil le feraient avec bien plus d'autorité s'ils transformaient eux-mêmes leurs dépenses superflues en dépenses de charité.

En résumé et sans prétendre apporter dans ces évaluations une fixité qu'il est facile de leur donner en apparence, mais qui est toujours un peu trompeuse, on peut dire qu'à Paris le coût de la vie a haussé moins qu'on ne le croit, depuis dix ans, et que cette hausse, sensible sur les loyers, est moins sensible sur les denrées nécessaires à l'alimentation, nulle sur les vêtemens, assez faible sur les autres natures de dépenses. Loin que le coût de la vie ait doublé, comme on le répète parfois, il n'a guère augmenté de plus d'un quart ou même d'un cinquième. Si nous reprenons maintenant les chiffres auxquels nous sommes arrivés, nous voyons, en tenant compte des différences de sexe, d'âge, de tempérament, que la somme annuelle nécessaire pour vivre à l'abri du besoin peut varier de 850 à 1,200 francs, cette somme se décomposant ainsi :

Logement	de 100	à	150	fr.
Nourriture	de 550	à	750	»
Vêtement	de 100	à	150	»
Dépenses diverses (Chauffage, éclairage, blanchissage, menus plaisirs)	de 100	à	150	»
	de 850	à	1,200	fr.

Sans doute, on peut vivre pour moins de 850 francs, et nous verrons tout à l'heure qu'il faut bien qu'il en soit ainsi. Mais, d'un autre

côté, celui qui, dans la classe ouvrière, dépense plus de 1,200 francs pour son entretien isolé, celui-là, sans mener grasse vie, il s'en faut, ne saurait non plus être considéré comme à plaindre. En comptant dans l'année trois cents jours ouvrables (avec les dimanches et jours fériés il est impossible de compter davantage), il faut, pour arriver à ces chiffres minima, un salaire variant de 2 fr. 75 environ à 4 fr. par jour. Au-dessous de 2 fr. 75, c'est la misère; au-dessus de 4 fr. c'est la vie assurée, toujours bien entendu pour un individu isolé, car, lorsqu'il s'agit d'un ménage, la dépense doit être augmentée d'environ moitié, et ensuite d'un tiers par tête d'enfant. Il était, je crois, nécessaire d'avoir ces chiffres arrêtés dans la pensée avant de rechercher dans quelle mesure l'insuffisance des salaires est à Paris la cause de la misère.

III.

Une nomenclature complète des professions parisiennes et des salaires afférens à ces professions ne saurait trouver place dans un travail aussi restreint que celui-ci. Ce qui d'ailleurs rendrait assez difficile de dresser cette nomenclature, c'est l'absence presque complète de documens récens. La chambre de commerce de Paris a bien fait paraître, en 1864, les résultats d'une enquête très minutieuse entreprise par elle sur les salaires; mais cette enquête n'a point été renouvelée, et les renseignemens qui sont épars dans les publications de la statistique générale ne sont ni assez circonstanciés ni assez récens pour qu'on puisse s'en contenter. Ce qui peut au reste consoler de cette rareté des documens, c'est qu'en pareille matière, lorsqu'on s'inquiète surtout de la situation des individus, il faut se méfier un peu des statistiques, et beaucoup des moyennes. Que, dans une usine, la moitié des ouvriers touche 8 francs et l'autre moitié 2 francs par jour, la statistique vous dira gravement que la moyenne des salaires dans cette usine est de 5 fr., tandis qu'en réalité les uns touchent un salaire supérieur et les autres un salaire inférieur à ce chiffre. Mieux vaut encore le procédé des recherches individuelles, qui donne des résultats moins complets, mais plus sûrs. C'est celui auquel j'ai eu recours, et j'exposerai les renseignemens que j'ai pu obtenir ainsi en introduisant dans cette exposition certaines divisions nécessaires à la clarté.

Il y a d'abord une première distinction à établir entre les salaires des hommes et les salaires des femmes. Profonde est en effet la différence qui existe entre la situation des hommes et celle des femmes au point de vue de la rémunération de leur travail. Toutes

les généralités qui sont exactes lorsqu'on parle de la situation des ouvriers deviennent autant de contre-vérités lorsqu'on parle des ouvrières. Nous examinerons donc séparément ce qui concerne les uns et les autres.

Commençant par les ouvriers, on peut distinguer, entre les différens métiers qu'exercent les hommes à Paris, trois natures de professions. Les unes, qui sont nécessairement en assez petit nombre, supposent non-seulement une instruction professionnelle poussée assez loin, mais un certain don artistique ou un certain développement de l'intelligence, et par suite ne nécessitent pas un grand déploiement de force physique. Telles sont, par exemple, les diverses professions de graveur, de sculpteur, de dessinateur, de peintre sur porcelaine, de ciseleur, de compositeur typographe, etc. Dans ces industries, le salaire rémunère beaucoup moins l'effort physique que l'habileté et l'intelligence qui constituent une sorte de monopole individuel.

Une seconde catégorie de professions suppose chez ceux qui les exercent la réunion d'une certaine éducation professionnelle plus ou moins longue à acquérir et d'une certaine vigueur physique sans laquelle l'exercice même de la profession ne saurait être entrepris. Telles sont, par exemple, les diverses professions qui se rattachent à l'industrie du bâtiment ou du meuble : maçons, charpentiers, menuisiers, ébénistes, tapissiers, ou bien encore celles qui se rattachent à l'industrie du fer : ajusteurs, forgerons, etc., et bien d'autres qu'il me serait facile de citer. Dans ces industries, le salaire rémunère à la fois l'aptitude professionnelle et l'aptitude physique.

Enfin il existe une troisième catégorie de professions qui n'exigent aucune instruction professionnelle, ou du moins une instruction professionnelle tellement simple qu'elle est à portée de tout le monde et qui supposent exclusivement l'aptitude à un effort physique plus ou moins prolongé. Tel est le cas de ceux qu'on appelle dans l'industrie parisienne les ouvriers de métiers, c'est-à-dire qui n'ayant aucune spécialité déterminée peuvent être employés indifféremment dans toutes les industries. Appartiennent également à cette catégorie : les charretiers, les palefreniers, les déchargeurs, les balayeurs et tous ceux qui sont compris dans la nombreuse catégorie des hommes de peine. Ici le salaire ne rémunère guère que l'effort physique; l'aptitude professionnelle n'y entre presque pour rien. Cette division n'est pas celle généralement adoptée dans les statistiques industrielles, mais je crois qu'elle répond à la réalité des choses et qu'elle peut être utilement suivie.

Avant d'entrer toutefois dans le détail des salaires attribués à ces différentes professions, je dois faire une observation. Parmi

ces professions, quelques-unes subissent régulièrement une interruption de travail plus ou moins longue; c'est ce qu'on appelle la morte saison. Les autres assurent, au contraire, à ceux qui les exercent une occupation permanente. Mais les unes et les autres sont sujettes inévitablement aux chômages, qui sont la conséquence des crises industrielles et commerciales. Ces crises peuvent avoir plusieurs causes. Ou bien la mauvaise direction des affaires publiques, en détruisant la confiance, amène un resserrement des capitaux qui paralyse à la fois toutes les industries; ou bien la production, surexcitée par une époque de prospérité, a jeté sur le marché une quantité de produits plus grande que les besoins des consommateurs (c'est le phénomène que les Anglais appellent *over-trading*); ou bien la production étrangère, favorisée par des causes diverses, vient faire sur le marché national une concurrence heureuse aux produits du pays. Ces trois causes pourraient bien se trouver réunies dans la crise qu'en ce moment traversent quelques-unes de nos industries. Mais s'il est possible de tenir compte de la morte saison dans l'évaluation du salaire annuel, il est impossible de tenir compte de ces chômages accidentels qui peuvent frapper tantôt une industrie, tantôt une autre. Les chiffres que je vais donner supposent des industries en pleine activité. Ce sont les chiffres d'hier, ce ne sont peut-être pas toujours ceux d'aujourd'hui. Il dépend en partie de la sagesse des intéressés que ce soient ceux de demain.

Comme spécimen des professions assez peu nombreuses qui appartiennent à la première catégorie, je prendrai celles qui se rattachent à la bijouterie et à l'orfèvrerie, celles qui se rattachent à la gravure et celles qui se rattachent à l'imprimerie. Je puis certifier la parfaite exactitude des chiffres que je vais donner pour les avoir puisés moi-même à des sources très sûres.

Dans l'orfèvrerie et la bijouterie, l'apprentissage commence généralement vers quatorze ou quinze ans et dure trois ou quatre ans. Durant ce laps de temps, les apprentis ne reçoivent régulièrement aucun salaire et apprennent le métier sur le conseil des ouvriers plus âgés et sous la direction des chefs d'atelier. Au sortir de l'apprentissage, c'est-à-dire au moment où ils commencent le métier, l'orfèvre et le ciseleur gagnent 4 francs par jour, le bijoutier et le graveur gagnent 5 francs, et le sertisseur (celui qui assujettit les brillants) 6 francs. Au bout de quelques années d'exercice, par leur seule régularité dans le travail et l'expérience qu'ils acquièrent dans la profession, c'est-à-dire vers vingt-sept ou vingt-huit ans, ils arrivent à gagner : l'orfèvre 5 francs, le bijoutier et le graveur 8 francs, le ciseleur 10 francs, et le sertisseur 12 francs. Ce sont là

les salaires de l'ouvrier moyen. Quant aux chefs d'atelier et aux ouvriers hors ligne, ils peuvent arriver à gagner : le bijoutier et le graveur 15 francs, le ciseleur 20 francs, et le sertisseur 30 francs par jour. Mais c'est l'exception. Dans ces industries, il n'y a pas, à proprement parler, de morte saison; cependant le travail est moins actif pendant les quelques mois d'été.

Les ouvriers employés dans les imprimeries se divisent en plusieurs catégories : les compositeurs, les metteurs en pages et les conducteurs de machines. Les compositeurs qui sont payés à l'heure, ce qu'on appelle les ouvriers travaillant *en conscience,* reçoivent un minimum de 0 fr. 65 par heure; mais, suivant leur degré d'intelligence et d'habileté, suivant aussi la nature du travail plus ou moins difficile qu'on leur donne à faire, ils peuvent gagner jusqu'à 0 fr. 80, 1 franc et même 1 fr. 10 de l'heure, ce qui fait, pour une journée de dix heures, un salaire minimum de 6 fr. 50, maximum de 11 francs. Il faut compter que le salaire le plus habituel est de 7 à 8 francs. Les compositeurs travaillant aux pièces (c'est le mode de travail le plus usité) sont payés 0 fr. 65 pour le mille de lettres. Suivant leur plus ou moins grande habileté et la nature de la *copie* qu'on leur donne à composer, ils peuvent atteindre, comme l'ouvrier travaillant *en conscience,* à un salaire de 6 à 11 francs. Il en est de même des *corrigeurs,* c'est-à-dire de ceux qui exécutent les corrections. Il s'agit ici des compositeurs employés dans les imprimeries qui travaillent pour la librairie. Les ouvriers employés à la composition des journaux sont payés 10 francs pour sept heures de travail pendant le jour et 12 francs la nuit. Ils ont de plus sur leurs compagnons travaillant pour la librairie cet avantage d'avoir leur besogne assurée toute l'année, tandis que les imprimeries qui travaillent pour la librairie, ayant moins de travaux à exécuter pendant certains mois de l'année, ne gardent pendant ces mois que leurs meilleurs ouvriers.

Au-dessus des compositeurs il y a les metteurs en pages; ceux-ci se font un salaire habituel de 10 à 12 francs, pouvant s'élever même dans certains cas jusqu'à 15 francs. Enfin il y a les conducteurs de machines; car, dans les grands imprimeries, les machines à vapeur ont remplacé, comme chacun sait, l'antique presse à bras. Un conducteur de machine ordinaire gagne de 8 à 10 fr. S'il est bon ouvrier, son salaire s'élève jusqu'à 12 francs. Enfin, si dans les feuilles tirées par lui se trouvent des gravures, et s'il est employé à ce qu'on appelle, en termes techniques, le découpage, cette opération lui assure un salaire supplémentaire de 5 francs, qui porte son gain journalier à 15 francs.

La gravure sur bois se paie au centimètre carré. Le prix du cen-

timètre varie suivant l'habileté de l'artiste et aussi suivant la nature de l'œuvre. C'est ainsi que le centimètre carré de figure se paie plus cher que le centimètre carré de paysage. Le prix minimum du centimètre carré est de 0 fr. 15. Un graveur ordinaire peut arriver à se faire 8 à 9 francs par jour. S'il est habile et connaît bien son métier, il va sans difficulté jusqu'à 15 francs. S'il est doué d'une habileté exceptionnelle et s'il arrive à être connu dans sa profession, c'est 20, 25 et jusqu'à 30 francs par jour qu'il peut gagner. Mais ce sont là des cas exceptionnels, et les ouvriers qui arrivent à toucher des salaires aussi élevés sont presque des artistes. Il en faut cependant tenir compte, et l'on peut dire que dans les différentes professions qui se rattachent à la bijouterie, à l'orfèvrerie, à l'imprimerie, à la gravure, les salaires habituels varient de 7 à 10 francs, les salaires élevés de 10 à 15 francs et les salaires exceptionnels de 15 à 30 francs. Voilà, pour les professions de la première catégorie, celles où le salaire rémunère surtout le don naturel et l'intelligence. Passons maintenant aux professions de la seconde catégorie, à celles où le salaire rémunère à la fois l'instruction professionnelle et l'effort physique.

Je prendrai d'abord pour exemple les diverses professions qui se rattachent à l'industrie du bâtiment. Nous aurons ici l'avantage de nous trouver en présence d'un document certain : c'est la *Série des prix* de la ville de Paris. On sait, en effet, que la ville de Paris fait paraître chaque année sous ce titre le recueil des prix qu'elle paie aux ouvriers employés par elle. Il y a quelques années, on serait tombé dans l'erreur si on avait donné ces prix comme étant le salaire courant de la main-d'œuvre dans l'industrie du bâtiment. Ce n'étaient que des évaluations maxima sur lesquelles la Ville s'appuyait pour régler les mémoires de ses entrepreneurs. Mais aujourd'hui, grâce à la faiblesse des autorités municipales, ces prix maxima sont devenus le tarif véritable des salaires pour les ouvriers employés dans les travaux publics, et ce tarif tend de plus en plus à s'imposer, grâce à l'entente des ouvriers entre eux, aux entrepreneurs de travaux privés. C'est donc à l'administration parisienne et à ses concessions trop faciles que revient en grande partie la responsabilité de l'exagération du prix de la main-d'œuvre dans l'industrie du bâtiment, exagération qui, par un retour facile à prévoir, tient sa part dans la crise traversée aujourd'hui par cette industrie. Nous allons nous rendre compte, en effet, avec quelle rapidité les ouvriers du bâtiment ont vu hausser leurs salaires depuis quelques années.

Voici quels sont les prix que la ville de Paris paie aujourd'hui à ceux qu'elle emploie : le tailleur de pierres en ravalement est payé

1 fr. 20 par heure, soit 12 francs par jour en été pour une journée de dix heures, et 9 fr. 60 en hiver pour une journée de huit heures (1); le poseur 9 francs en été, 7 fr. 20 en hiver; le tailleur de pierres ordinaire, le maçon et le briqueteur 8 fr. 50 en été et 6 fr. 80 en hiver; le garçon maçon et le garçon briquetier 5 francs en été, 4 francs en hiver; le charpentier 9 francs en été, 7 fr. 20 en hiver, le couvreur 8 francs et le garçon couvreur 5 francs; le plombier ou zingueur 7 fr. 50 et le garçon plombier 5 francs; le monteur gazier 10 fr. 25; l'ajusteur 9 fr. 90; l'aide-ajusteur 6 fr. 50; le parqueteur 9 francs; le menuisier 8 francs; le serrurier 7 fr. 50; le fumiste 7 fr. 50 et le garçon fumiste 4 fr. 50; le marbrier 8 fr. 50; le polisseur 7 fr. 50; le peintre en décors 12 francs; le peintre ordinaire 8 francs; le vitrier 8 fr. 50; le doreur 10 francs; le colleur 8 francs; enfin le miroitier 10 francs en été et 8 francs en hiver.

Parmi ces industries, il en est quelques-unes qui subissent pendant l'hiver une morte saison régulière qu'on évalue à deux mois, ce sont elles qui ont trait à la construction proprement dite : maçons, tailleurs de pierre, etc. Aussi beaucoup de maçons, originaires de la campagne, retournent-ils dans leur pays au mois de janvier pour n'en revenir qu'au mois de mars. C'est autant à déduire sur les 2,500 ou 3,000 francs qui constituent leur gain annuel (à supposer bien entendu qu'il ne subissent pas un chômage général). Mais celles qui s'exercent à l'intérieur des bâtimens déjà construits (peintres, doreurs, menuisiers) ne subissent aucune interruption. Quant à l'augmentation de ces salaires depuis quelques années (toujours d'après la *Série des prix* de la ville de Paris), cette augmentation varie de 25 pour 100, dans les industries les moins favorisées, à 60 pour 100, dans celles qui le sont le plus. Ce sont toujours les salaires les plus élevés dont l'augmentation proportionnelle a été le plus considérable. Ainsi le tailleur de pierres en ravalement, qui est payé 12 francs par jour, a vu son salaire hausser de 60 pour 100, tandis que le garçon plombier, qui est payé 5 francs, n'a bénéficié que d'une augmentation de 25 pour 100. Quant au garçon couvreur-guetteur, dont le métier très facile à exercer consiste à écarter les passans, il recevait 3 fr. 50 il y a sept ans; c'est encore 3 fr. 50 qu'il reçoit aujourd'hui. Mais en moyenne il faut compter que l'augmentation a été de 40 pour 100.

Passons à une industrie bien voisine de celle du bâtiment, à l'industrie de l'ameublement. Sans entrer dans des détails qui finiraient par fatiguer l'esprit, je me bornerai à dire que les sculpteurs sur bois gagnent de 9 fr. à 12 fr. 50 par jour; les tapissiers, de 8 francs

(1) L'été est compté du 1er mars au 31 octobre.

à 12 fr. 50; les ébénistes en meubles de luxe, de 8 à 11 francs; les menuisiers en meubles massifs, de 8 fr. à 11 fr. 25; les menuisiers en sièges de luxe, de 7 à 10 francs; les ébénistes en meubles ordinaires, de 5 à 8 francs; les menuisiers en sièges ordinaires, de 4 fr. 50 à 6 fr. 50. Tel est le taux auquel les grèves récentes ont élevé les salaires dans l'industrie de l'ameublement, et il n'est pas très étonnant, lorsque les ouvriers italiens ou allemands se contentent d'un salaire de 3 à 5 francs par jour, que la concurrence de leurs produits fasse subir à cette industrie une crise beaucoup plus sérieuse que celle du bâtiment.

On pourrait être tenté de croire que ces industries du meuble et du bâtiment sont à Paris des industries privilégiées, où les ouvriers touchent des salaires exceptionnellement élevés. Aussi, pour compléter ces indications, prendrai-je encore deux industries qui n'ont rien d'exclusivement parisien : celle de la construction des machines et celle de la construction des wagons. Ces deux industries emploient à Paris un grand nombre d'ouvriers, et ici encore je pourrai donner des renseignemens de première main. Dans l'industrie de la construction des machines, les ouvriers les mieux payés sont les ajusteurs et traceurs, dont le salaire est de 8 fr. 50 par jour. Encore faut-il compter que c'est là un salaire moyen et que les ouvriers très habiles gagnent davantage. Viennent ensuite les forgerons et les marteleurs, qui sont payés en moyenne 8 francs. Puis les outilleurs, les embateurs et caleurs de roues, les chaudronniers et les cloutiers, dont le salaire oscille aux environs de 7 fr. 50; les tourneurs, les aléseurs, les mortaiseurs, les raboteurs et les chefs-monteurs, dont le salaire varie de 6 fr. 50 à 7 francs; les pilonniers, les perceurs, les taraudeurs, les frappeurs et aides-marteleurs, dont le salaire varie de 5 fr. 50 à 6 francs; enfin les aides-chaudronniers et les manœuvres, dont le salaire dépasse quelque peu 5 francs. Tous ces salaires ont augmenté depuis dix ans d'une somme qui peut varier de 1 fr. 50 à 3 francs et qui est en général du tiers du salaire, l'augmentation ayant toujours été, comme dans l'industrie du bâtiment, d'autant plus forte que le salaire était plus élevé.

Dans l'industrie de la construction des wagons, qui peut servir aussi d'indication pour celle de la carrosserie, voici les salaires que nous trouvons : les modeleurs (dont le salaire a augmenté de 3 fr. par jour depuis dix ans), sont payés 9 fr. 50; les charrons, les peintres-rechampisseurs, broyeurs ou vernisseurs, de 7 fr. à 7 fr. 50; les menuisiers, zingueurs, ferreurs, ferblantiers, garnisseurs, selliers, de 6 fr. 50 à 7 francs; les ébénistes et ouvriers aux machines à bois, de 6 fr. à 6 fr. 50; les peintres ordinaires et ponceurs, de 5 fr. 50 à 6 francs, enfin les chefs-manœuvres et manœuvres, de 5 fr. à 5 fr. 50.

Dans ces diverses professions, l'augmentation des salaires s'est élevée depuis dix ans de 1 à 3 francs suivant que le salaire était plus ou moins fort. Il n'y a pas de morte saison, et les industries auxquelles elles se rattachent sont aujourd'hui en pleine activité.

En résumé, dans les professions de la deuxième catégorie, où le salaire rémunère à la fois l'aptitude professionnelle et l'effort physique, nous avons trouvé des salaires minimum de 5 francs, maximum de 12 francs. L'augmentation a été constante et dépasse sensiblement celle du coût de la vie.

Il ne me reste plus qu'à parler des professions de la troisième catégorie, de celle où l'aptitude professionnelle entrant pour peu de chose, le salaire ne rémunère guère que l'effort physique. Ici, on ne rencontre guère de série de prix, ni de tarifs, à moins que les ouvriers adonnés à ces professions ne soient employés dans la grande industrie, où ils travaillent côte à côte avec des ouvriers employés dans des professions appartenant aux deux premières catégories. Ils bénéficient alors dans une certaine mesure des tarifs élevés de l'industrie à laquelle ils sont attachés. C'est ainsi que, dans les imprimeries, ceux qu'on appelle les margeurs, c'est-à-dire ceux qui ont à placer avec certaines précautions les feuilles sous les cylindres de la machine, touchent de 4 fr. à 4 fr. 50. De même, dans les ateliers de construction de wagons, les simples laveurs touchent de 4 fr. à 4 fr. 25. On peut également ranger dans cette catégorie les ouvriers qui s'emploient dans les grandes usines à des travaux n'exigeant point d'aptitudes spéciales, comme dans les raffineries ou les fabriques de produits chimiques; ceux-là peuvent gagner environ 4 francs par jour.

Parmi les mieux payés dans ces diverses professions, n'oublions pas de faire figurer les camionneurs et les charretiers, car il faut encore une certaine adresse pour conduire dans les rues de Paris trois ou quatre chevaux attelés à la file ou une voiture lancée au grand trot. Aussi sont-ils encore payés de 4 à 4 fr. 50. Il en est de même de ceux qui sont doués d'une force physique assez grande pour porter sans faiblir sur leurs collets (aussi les appelle-t-on colletineurs) des fardeaux considérables. Mais l'homme de peine proprement dit, de quelque nom qu'il s'appelle, le palefrenier qui panse les chevaux, le portefaix qui, le long des quais, au vent glacé ou au soleil torride, débarde les trains de bois, décharge le sable ou la chaux, hisse des pierres de taille sur les charrettes; le garçon de magasin, non point celui qui est employé à la recette, mais celui qui, dans les plus élégantes comme dans les plus modestes boutiques, arrive le premier, s'en va le dernier, balaie le plancher, décharge les paquets et risque

chaque jour d'attraper, travaillant en nage dans un courant d'air, ce que, dans la langue populaire, on appelle un *chaud et froid*, prélude de la fluxion de poitrine et de la phtisie ; l'homme d'équipe qui, dans les gares de chemin de fer, pousse les wagons et graisse les roues des voitures ; l'homme, en un mot, voué à la peine, comme son dur nom l'indique, celui-là combien gagne-t-il? Dans les grandes administrations, où il est très bien payé, 4 francs, quelquefois 3 fr. 75, le plus souvent 3 fr. 50, quelquefois moins. Ne faut-il pas, en effet, ranger dans la catégorie des hommes de peines ces balayeurs de la ville de Paris qui, par tous les temps, hiver comme été, sont obligés de se lever au milieu de la nuit pour commencer, dès la pointe du jour, le nettoyage des rues, balayer la neige ou la crotte, et auxquels, pour ce dur métier qui a l'avantage de n'exiger d'autre aptitude que deux bons bras, on donne 3 fr. 25? Aussi trouve-t-on peu d'ouvriers Parisiens d'origine pour manier le balai municipal : ce sont généralement des ruraux qui sont venus échouer à Paris ou des étrangers, autrefois des Allemands, aujourd'hui des Italiens. Il y a toute une colonie de ces derniers dans une de ces ruelles qui se cachent entre le boulevard Saint-Germain et le quai, à la hauteur des Thermes de Julien, et qui a nom rue de la Parcheminerie. Une grande maison à plusieurs étages en est bondée; ils vivent là sept ou huit ensemble, maris et femmes, ou soi-disant tels, dans des chambres qu'ils paient jusqu'à 250 francs par an. Quelques-unes de ces chambres ne sont éclairées que par un châssis situé à six ou huit pieds au-dessus du sol. Il n'y entre jamais un rayon de soleil, et ce sont des Italiens!

Ce salaire de 3 fr. 25, est-ce un minimum? Non; on trouve encore des hommes de peine à 3 francs et même à 2 fr. 75. J'ai rencontré un chargeur aux bureaux ambulans, dans les gares de chemins de fer, auquel l'administration des postes n'allouait que 2 fr. 60. Mais ceux-là sont en général des débiles, payés en proportion des services qu'ils rendent; et c'est à 3 fr. 50 ou 3 fr. 75 par jour qu'il faut fixer à Paris le salaire du véritable homme de peine. Nous avons vu que, dans l'industrie, si bien payée, du bâtiment, le guetteur chargé d'avertir les passans est payé 3 fr. 50 par jour.

Jusqu'ici je n'ai parlé que des professions régulières et classées, dont les salaires courans sont fixés par des tarifs ou par l'usage. Mais, en dehors de ces professions, il existe sur le pavé de Paris un certain nombre d'individus qu'il n'est pas possible d'assimiler complètement aux salariés, parce qu'ils vivent des produits d'une petite industrie, et dont le gain journalier est souvent fort au-dessous de celui des salaires les plus humbles : marchands des quatre sai-

sons (ceux-ci ne font cependant pas de trop mauvaises affaires), vendeurs à la criée de petits objets (ce que, dans la langue de la police, on appelle des *camelots*), crieurs de journaux, distributeurs de prospectus, etc., sans parler ici de professions interlopes qu'on ne pourrait énumérer et décrire sans refaire le *Paris inconnu* de Privat d'Anglemont. Ces individus sont parfois des infirmes, généralement des déclassés, qui en sont arrivés là par fainéantise, quand ce n'est pas par quelque cause encore moins avouable. J'ai eu la curiosité d'engager un jour la conversation avec un individu qui, au coin d'un boulevard fréquenté, distribuait aux passans des prospectus. C'était un garçon bien découplé, à la figure intelligente, et comme je lui demandais comment il était tombé si bas, il m'expliqua avec un peu d'hésitation qu'étant employé dans une maison de commerce, « il s'était mis dans l'embarras, à cause d'une femme, » et peu à peu prenant confiance, il me raconta les garnis misérables où il vivait, les gargotes invraisemblables où il se nourrissait au rabais, et il ajouta, dans un langage dont on me pardonnera de rapporter ici le naturalisme pittoresque : « Ah ! Monsieur, à Paris, quand une fois on est tombé dans la *pommade*, on ne peut pas se figurer combien il est difficile de se relever. » Telle est, en effet, la situation du plus grand nombre de ces individus, dont il est impossible d'évaluer le gain journalier, mais qui vivent certainement, eux, leurs femmes et leurs enfans, quand ils en ont, dans la plus profonde misère. Parmi ces professions, il en est une seule au sujet de laquelle je crois devoir entrer dans quelques détails parce qu'elle est essentiellement parisienne de sa nature et qu'elle occupe régulièrement plusieurs milliers d'individus : c'est l'industrie des chiffonniers, et, s'il ne répugne pas trop à mes lecteurs de pénétrer avec moi dans ce monde assez malpropre, nous allons y passer quelques instans.

Autrefois la profession de chiffonnier était à Paris une industrie limitée et privilégiée. Pour s'établir chiffonnier, il fallait obtenir une autorisation de la préfecture de police, autorisation qui se traduisait par la délivrance d'une médaille. Aujourd'hui la préfecture de police s'est relâchée de ces exigences, et devient chiffonnier qui veut, ce qui n'empêche pas les anciens chiffonniers de porter encore leur médaille avec un certain orgueil. « Il y a vingt ans que je suis médaillé, » me disait l'un d'eux, et il y avait autant de fierté dans sa voix que s'il eût porté la médaille militaire. Depuis cette tolérance, le nombre des chiffonniers s'est sensiblement accru. Comme, pour s'établir chiffonnier, il suffit de pouvoir acheter une lanterne et une grande hotte qu'on appelle dans le métier un *mannequin*, c'est une profession facilement accessible. Autrefois les chiffonniers demeu-

raient en grand nombre derrière le Panthéon, dans les rues Mouffetard, Gracieuse, et autres encore, ou bien du côté du parc Monceaux, dans ce quartier mal famé qu'on appelait la petite Pologne et qui a depuis complètement disparu. Aujourd'hui, chassés par l'élévation constante du prix des loyers et par la répugnance qu'inspire leur voisinage, ils sont de plus en plus refoulés loin du centre et obligés de s'établir dans les terrains vagues qu'ils peuvent trouver encore dans Paris, les uns dans les environs de la barrière d'Italie, sur les vastes emplacemens aujourd'hui occupés par la cité Dorée et la cité des Khroumirs, les autres au pied des buttes Chaumont, les autres à Clignancourt. Parfois sur ces terrains ils construisent eux-mêmes une cahute en bois, bâtie avec des planches qu'ils ont ramassées de droite et de gauche, dont ils bouchent les interstices avec des gravats. Mais généralement leurs logemens fort misérables ne leur appartiennent pas : ils sont construits par un principal locataire qui les leur loue au mois ou à la semaine à un prix exorbitant, et dans ces logemens ils vivent le plus souvent pêle-mêle avec les détritus qu'ils ont ramassés. Aussi le voisinage d'une cité de chiffonniers se trahit-il toujours par l'odeur aigre et douceâtre qui s'en exhale. Cette odeur est cause qu'on les pourchasse et les expulse sans cesse. Dans les baux qu'ils consentent, les propriétaires de ces terrains couverts par des cités de chiffonniers stipulent souvent que, dès qu'une portion du terrain sera vendue, tous les baux prendront fin et que les chiffonniers seront obligés de déguerpir en masse. C'est alors un véritable exode de ces pauvres diables, qui s'en vont de côté et d'autre, où ils peuvent, généralement hors barrière, parce que là on rencontre plus facilement des terrains inoccupés. Dès que quelques-uns ont trouvé à s'établir quelque part, le bruit s'en répand; d'autres viennent les rejoindre, et il se forme là une nouvelle agglomération. C'est ainsi qu'à Clichy, à Levallois, les terrains qui bordent la route de la Révolte sont aujourd'hui couverts de cités de chiffonniers, où se réfugie une misère plus hideuse et plus abandonnée encore que celle qu'on trouve à Paris.

J'ai passé il y a quelque temps une curieuse après-midi à visiter ces cités et à faire causer leurs habitans, chez lesquels j'ai trouvé, je dois le dire, cette bonhomie et cette ouverture qu'on rencontre toujours à Paris chez les plus misérables, lorsqu'ils ont le sentiment qu'on s'intéresse véritablement à leurs petites affaires. L'une entre autres de ces cités est particulièrement curieuse. De son nom administratif elle s'appelle la cité Foucault, mais son nom populaire est la cité de la *Femme en culotte*. Elle doit cette appellation bizarre à sa fondatrice, qui est morte, il y a peu d'années, laissant par testament la nue propriété de la cité fondée par elle au village de Clichy, son pays

natal, et l'usufruit à une de ses parentes assez jeune encore, qui vit dans une petite maisonnette au milieu de la cité. Cette jeune femme perçoit elle-même les loyers, comme faisait la *Femme en culotte*, sobriquet qu'avaient valu à Mme Foucault son costume habituel et peut-être aussi certaines particularités de ses mœurs. A vrai dire, la propriété léguée au village de Clichy n'est pas bien brillante : c'est une longue et étroite allée, bordée de maisons dont le rez-de-chaussée est construit au niveau du sol et dont le premier étage donne sur un long balcon en bois. Ces masures rapportent cependant quelques milliers de francs par an, louées qu'elles sont à la semaine et au prix de 15 à 20 francs par mois. Le loyer étant toujours payé d'avance, aucun mobilier n'est exigé des entrans; les plus fortunés possèdent un lit, une table, deux ou trois chaises; quelques-uns ne possèdent rien du tout : « Venez, monsieur, que je vous montre mon armoire à glace, » me dit l'un d'eux, et il m'introduisit dans son taudis. De meubles point; dans un coin, une botte de paille sur laquelle il couchait, et à la muraille un fragment de miroir cassé suspendu à un clou. C'était ce qu'il appelait son armoire à glace.

Il était environ midi, l'heure du repas; beaucoup de chiffonniers et de chiffonnières faisaient leur cuisine en plein air sur de petits réchauds; ils mettaient tremper dans l'eau des croûtons de pain et des débris de légumes ramassés la veille, ou bien faisaient rôtir quelques morceaux de viande détachés de vieux os. Il est très rare, en effet, que le produit de la tournée de chaque jour ne fournisse pas au chiffonnier la nourriture du lendemain, soit que, dans les tas d'ordures explorés par lui, il trouve quelques morceaux dont il puisse faire façon, soit que des dessertes de tables lui soient directement données à la porte des maisons riches et des restaurans. Il faisait un beau soleil et des enfans jouaient gaîment dans la poussière, les plus petits vêtus d'une simple chemise, les autres en haillons. J'ai appris dans la conversation de ces malheureux bien des choses que j'ignorais. C'est ainsi que j'ai pu discerner qu'il y a des chiffonniers de tradition et des chiffonniers d'aventure. Les premiers sont nés de parens ayant exercé eux-mêmes ce médiocre métier, et ils ne seraient pas en état d'en exercer un autre : ils y tiennent même comme à une profession qui leur laisse toute leur indépendance et qui leur permet de travailler à leurs jours et à leurs heures : ce sont des indécrottables; nés dans le chiffon, ils mourront dans le chiffon; les autres sont, au contraire, des déclassés; c'est après avoir essayé de dix métiers qu'ils sont tombés dans celui-là, parce que tout le monde peut l'exercer et qu'on ne dépend de personne. Ils rêvent d'abord d'en sortir, puis ils finissent par s'y enfoncer et s'y abrutir peu à peu. Tel était notam-

ment le cas d'un individu assez beau parleur qui avait été autrefois dans la culture et qui, après avoir mangé tout son bien et celui de sa femme, vivait maintenant séparé de celle-ci. Mais elle lui faisait une pension de 300 francs. Aussi passait-il dans la cité pour un rentier, et il ne chiffonnait qu'à ses heures. Quand j'entrai chez lui, il était étendu sur son lit, en train de lire *l'Amour* de Michelet, et il me montra sa bibliothèque, composée de cinq ou six volumes, qu'il avait ramassés dans des tas d'ordures.

J'ai appris aussi, que, suivant son humeur et son imagination, chacun se fait *placier* ou *coureur*; le placier est celui qui se rend tous les matins à la même place, où on lui apporte dans des paniers les détritus de certains établissemens, ou qui va, au contraire, chercher les paniers dans les maisons, évitant ainsi aux domestiques la peine de les vider au dehors. Les *coureurs*, au contraire, sont ceux qui, leur *mannequin* sur le dos, leur lanterne à la main, courent d'un tas à un autre et ramassent avec la pointe de leur crochet tous les débris qui sont susceptibles d'être revendus ensuite : vieux os, vieux chiffons, vieux bouts de papiers, etc... Le métier de placier est moins fatigant et plus rémunérateur que celui de coureur. Néanmoins, celui de coureur est généralement préféré : pourquoi? Pour deux raisons. Par fierté d'abord; parce que le placier est toujours un peu dans la dépendance des domestiques des maisons qu'il dessert, et que ceux-ci lui font sentir toute leur supériorité sociale; par imagination ensuite, parce que le coureur espère toujours trouver dans les tas qu'il remue quelque trésor jeté par mégarde. On se transmet, en effet, de père en fils dans le monde des chiffonniers des légendes, qui n'ont peut-être aucun fondement, de parures de diamans, de liasses de billets de banques trouvés dans des tas de chiffons et qui, du jour au lendemain, ont fait du chiffonnier un bourgeois. Si grand est l'empire de l'imagination sur les intelligences les plus humbles, qu'échanger le métier de coureur contre celui de placier semblerait à maint chiffonnier renoncer pour toujours à la fortune.

Si la fortune doit arriver au chiffonnier, elle ne lui arrivera certainement pas en dormant, car son industrie s'exerce surtout la nuit, de huit heures du soir à minuit, et de quatre heures du matin jusqu'au jour. Un chiffonnier actif peut faire ainsi deux tournées par nuit en se reposant trois ou quatre heures entre les deux; mais il faut qu'il soit pour cela vigoureux et doué de bonnes jambes. J'en puis parler par expérience. J'ai eu, en effet, il y a quelque temps, la fantaisie, qui pourra paraître singulière, d'accompagner un chiffonnier dans sa tournée nocturne. Partis du village de Clichy, nous avons parcouru de compagnie

toutes les rues de Batignolles et descendu le boulevard de Courcelles jusqu'à la grille du parc Monceaux, courant de tas en tas, à l'étonnement des passans qui ne s'expliquaient pas bien le but de notre association. J'admirais la rapidité avec laquelle, à la faible lueur de sa lanterne, il savait reconnaître et piquer avec son crochet les débris qui étaient de revente. Chemin faisant, il me conta son histoire. Celui-là était un déclassé et il avait fait un peu tous les métiers. Originaire de la Flandre, il avait d'abord travaillé dans les fabriques du département du Nord, puis à Paris, puis dans des mines en Espagne. Là il s'était marié avec une jeune fille du pays et il était revenu avec elle à Paris. Ils n'avaient pas trouvé d'ouvrage et peu à peu ils étaient tombés dans le chiffon. Dans les premiers temps, sa femme et lui étaient honteux du métier qu'ils faisaient et ils ne sortaient que la nuit ou en se cachant la figure avec un mouchoir. Puis peu à peu il s'y était fait et ne se plaignait pas trop de sa condition. Il était père de deux petites filles qu'il envoyait à une école protestante établie à portée de la cité où il demeurait. C'était un garçon intelligent, s'exprimant avec aisance, et fort expansif sur ce qui le concernait. Mais quand j'essayai de le faire parler sur ses camarades et quand je l'interrogeai sur certains détails de mœurs peu édifians dont il m'avait été parlé, je trouvai bouche close. L'honneur de la corporation lui commandait le silence. Causant ainsi, nous avions marché pendant quatre heures de ce pas rapide qui est particulier aux chiffonniers, et lorsque je le quittai à la barrière, sur le coup de minuit, je ne pus m'empêcher de le plaindre à la pensée que, sur la pointe du jour, il lui faudrait recommencer cette rude tournée.

A ce métier que peut gagner un chiffonnier? Il vend chaque jour ce qu'il appelle sa *vidée*, c'est-à-dire le contenu de sa hotte, à des maîtres chiffonniers qui achètent au poids et à des prix différens les débris dont elle se compose pour les revendre eux-mêmes soit directement, soit par l'intermédiaire de marchands en gros, aux fabricans, qui utilisent ces débris en les transformant. Le prix d'une *vidée*, suivant que la tournée a été plus ou moins fructueuse, peut varier de 1 fr. 50 à 2 francs. Si le chiffonnier fait, comme il le peut, deux tournées par jour, cela lui assure un gain journalier de 3 à 4 francs. S'il vit en ménage (mariés ou non, c'est le cas de presque tous les chiffonniers) et que sa femme chiffonne avec lui, c'est un gain de 6 à 7 fr. Contrairement à ce qui se passe d'ordinaire, les enfans sont plutôt une manière d'augmenter le gain. Jeunes, ils font le *tri* de la *vidée*, c'est-à-dire qu'ils mettent ensemble les débris de même nature avant de les porter chez le maître chiffonnier. Plus âgés, ils chiffonnent avec le père et la mère.

La dépense de nourriture est presque nulle, ce qui a été ramassé dans les tas d'ordure ou donné directement aux placiers y subvenant en grande partie. La dépense en vêtemens est très faible, car ils sont obligés en quelque sorte par leur profession même d'être en haillons et ils ne sont pas tenus à cette décence du costume qui s'impose à l'ouvrier parisien. Il serait donc facile à beaucoup d'entre eux d'économiser un peu et d'arriver avec le temps à s'établir maîtres chiffonniers, ce qui est le débouché de la profession. Pourquoi ne le font-ils pas? Parce que, cela est triste à dire, le plus clair de leur gain passe au cabaret. Beaucoup vont directement dépenser chez le marchand de vin l'argent qu'ils ont touché pour le prix de leur *vidée*. Nulle part je n'ai vu autant de figures enluminées et senti autant d'haleines respirant l'alcool que dans la cité de la *Femme en culotte*. Les chiffonniers vivent généralement au jour le jour, et rarement une pièce de monnaie leur reste entre les doigts. Aussi les prévoyans, les économes, sachant combien ils auraient de peine à conserver dans leur poche les 3 ou 4 francs qu'il leur faut chaque semaine verser entre les mains de leur propriétaire, mettent-ils à part chaque matin une portion de leur vidée. Le jour du terme arrivé, ils vendent cette réserve en bloc et ils vont immédiatement s'acquitter entre les mains du gérant ou du propriétaire de la cité. Vis-à-vis de ceux qui n'ont pas eu cette sagesse, le propriétaire ou le gérant se trouve dans un certain embarras. Comment s'y prendre pour extirper d'eux la redevance hebdomadaire? Saisir leurs meubles? Souvent ils n'en ont d'autre que le lit, insaisissable. Voici alors comment le propriétaire procède. Il enlève la porte et la fenêtre de la chambre du locataire en retard, et il patiente une semaine. Au bout de la semaine, pour ravoir sa porte et sa fenêtre, le locataire récalcitrant s'arrange souvent pour payer l'arriéré. Sinon il est expulsé et va traîner sa misère ailleurs. Aussi les cités de chiffonniers changent-elles souvent d'habitans et leurs habitans sont-ils généralement fort dégradés. C'est, je crois, une erreur de penser comme certains publicistes que le chiffonnier, pouvant avec avantage associer à son industrie sa femme et ses enfans, constitue un embryon sauveur de famille-souche dans notre société désorganisée. En réalité, le chiffonnier est le plus souvent un paresseux ou un déclassé, qui vit dans des conditions fort misérables, mais qui est un peu l'auteur de sa propre misère, et sur lequel il n'y a pas grande illusion à conserver.

Résumons maintenant en quelques mots ces indications trop longues, bien que très incomplètes. Nous avons vu que, dans les deux premières catégories de professions, les salaires s'élèvent notablement au-dessus de ce chiffre de 2 fr. 75 à 4 francs, qui nous a sem-

blé être le minimum du coût de la vie, et que même, dans la troisième catégorie, la moins favorisée, les salaires variaient généralement de 3 fr. 50 à 5 francs. Enfin nous avons vu également qu'en dehors de ces trois catégories, il existait encore un certain nombre d'individus dont le gain journalier était presque impossible à évaluer, mais devait cependant atteindre difficilement 3 francs. Il serait intéressant de pouvoir dire avec exactitude comment la population qui vit de son travail se répartit entre ces différentes catégories. Malheureusement les résultats détaillés du dénombrement de 1881 n'ont pas encore paru. Si l'on se reporte à ceux de 1876, on voit qu'à cette date le nombre des ouvriers employés à Paris dans les usines, les manufactures et dans les arts et métiers de diverse nature, s'élevait à 248,992, en chiffres ronds 250,000; celui des hommes de peine, journaliers, etc., à 74,128, en chiffres ronds 75,000, enfin celui des mendians, vagabonds, individus sans profession, à 15,111. Si ces chiffres ont augmenté avec la population, il n'est pas probable que les proportions aient varié beaucoup. On pourrait donc dire aujourd'hui que, sur l'ensemble des individus vivant à Paris de leurs gains journaliers, 74 pour 100 gagnent 4 francs par jour et au-dessus jusqu'aux chiffres les plus élevés, 22 pour 100 de 3 à 4 francs, et 4 pour 100 seulement moins de 3 francs. Ce sont là sans doute des évaluations très approximatives; mais ces indications suffisent pour donner le droit d'affirmer qu'à Paris l'insuffisance des salaires ne saurait être représentée comme une cause générale de la misère, et qu'il n'y a rien de vrai au point de vue expérimental dans la fameuse maxime de Turgot rajeunie par Lasalle : « En tout genre de travail, il doit arriver et il *arrive, en effet,* que le salaire de l'ouvrier se borne à ce qui est nécessaire à sa subsistance. » Il faut même aller plus loin et reconnaître que Paris est, comme on le répète souvent, le paradis terrestre des ouvriers. Lorsqu'on pense qu'un grand nombre d'entre eux se fait annuellement par son travail une somme qui varie de 2,000 à 3,000 francs et qu'on compare leur situation à celle des employés qui touchent un traitement égal ou même inférieur, car il y a nombre d'employés à 1,800 et même à 1,500 francs, on ne saurait nier que la situation des ouvriers ne soit infiniment plus enviable, car l'employé est obligé de satisfaire à des conditions d'existence dont l'ouvrier est affranchi. L'employé ne peut pas porter la blouse; il ne peut pas manger dans une gargote ou dans un fourneau économique; il est obligé de se loger dans une maison décente. Avec un salaire moins élevé, la vie lui revient donc plus cher, et cependant on n'a jamais vu les employés à 1,800 se mettre en grève et quitter leur bureau pour aller faire une manifestation pacifique, ou soi-disant telle, sur l'esplanade des Invalides.

Ceci dit, il faut cependant se préoccuper de cette humble catégorie encore assez nombreuse après tout, puisqu'elle comprendrait près d'un quart de la population ouvrière, qui touche habituellement un salaire à peine égal à ses besoins, et il faut reconnaître également que pour ceux-là la situation est singulièrement précaire et pénible. Cependant eux non plus ne manifestent guère, et l'on n'a jamais entendu parler à Paris d'une grève des hommes de peine. C'est peut-être une raison de plus pour se préoccuper de leur situation et pour dire que l'homme dont le salaire quotidien oscille de 3 à 4 francs, s'il ne vit pas habituellement dans la misère, est toujours à la veille d'y tomber. Comme à moins de pratiquer ces vertus d'anachorète qu'on doit admirer quand on les rencontre, mais qu'on ne saurait exiger, il ne lui est pas possible de faire des économies, la moindre interruption de son travail, tenant à un chômage ou à une indisposition de quelques jours, le met immédiatement au-dessous de ses affaires. Que le chômage, que l'indisposition se prolonge, que les dettes surviennent, que la mauvaise chance s'en mêle, c'est un homme perdu. Aussi n'est-il pas étonnant que, sur la liste des indigens inscrits au bureau de bienfaisance, les hommes de peine, pour ne parler que de ceux-là, figurent, pour plus de 5,000, soit pour un chiffre cinq fois plus élevé que celui de la profession qui fournit ensuite le plus d'indigens, celle des cordonniers, profession également très humble lorsqu'elle est pratiquée à domicile, en dehors des grands ateliers.

Il convient de plus de faire remarquer qu'en fixant entre 3 et 4 francs la somme nécessaire pour vivre à l'abri du besoin, nous avons toujours parlé d'un individu isolé. Mais n'est-ce pas le cas de se rappeler certain dialogue d'un conte oriental entre Allah et un portefaix très pauvre, aux ferventes prières duquel Allah avait promis d'accorder tout le nécessaire? Après avoir adressé à Allah différentes requêtes qui toutes avaient été exaucées, le portefaix finit par demander une femme. — Mais une femme, c'est du superflu, fit observer Allah. — C'est donc, repartit le portefaix, un superflu bien nécessaire. — Une femme, des enfans qui l'accueillent avec tendresse au retour d'une rude journée de travail passée sous les ordres d'un patron ou d'un contre-maître impérieux et qui illuminent d'un doux rayon son triste intérieur, n'est-ce pas aussi un superflu bien nécessaire pour l'homme de peine, aussi nécessaire, plus nécessaire pour lui peut-être que pour tout autre? La journée de travail finie, espère-t-on qu'il passera les quelques heures qui lui restent seul dans une chambre sans feu? Non! Il va tout naturellement au cabaret, le club de l'homme du peuple, et il y dépense les quelques sous qu'il aurait pu mettre de côté, à moins qu'il n'ait

dans son voisinage un cercle d'ouvriers, institution excellente dans son principe, mais où il craindra peut-être d'entrer, parce que la fréquentation d'un de ces cercles équivaut aujourd'hui pour lui à une profession de foi religieuse et politique. Il faut donc, et pour beaucoup d'autres raisons encore, désirer qu'il se marie. Mais son modeste salaire ne lui permettra pas de soutenir à lui tout seul une femme et les enfans à venir. Il faut donc de toute nécessité qu'il épouse une femme exerçant elle-même une industrie suffisamment lucrative. Et ceci nous amène tout naturellement à compléter cette étude en recherchant quels sont, dans l'industrie parisienne, les salaires des femmes.

IV.

La question du travail des femmes est une de celles qui, à juste titre, ont le plus souvent préoccupé les économistes. Cette question a inspiré un des plus beaux livres qui aient été écrits, de notre temps, sur ces matières, *l'Ouvrière*, de M. Jules Simon, livre qui est toujours à relire, comme un modèle en ce genre d'études. Plus récemment, M. Paul Leroy-Beaulieu a consacré un volume très intéressant au travail des femmes au XIXe siècle. Mais ces ouvrages envisagent la question du travail des femmes à un point de vue beaucoup plus général que le nôtre, bien que l'ouvrage de M. Leroy-Beaulieu contienne un chapitre spécial sur les salaires des femmes à Paris. Infiniment plus modeste en ses visées, mais plein de renseignemens utiles, est un livre de Mlle Pichart, intitulé *le Choix d'un état.* Enfin la grande enquête publiée en 1864 par la chambre de commerce peut encore, pour beaucoup de professions, être utilement consultée. A l'aide de ces documens, complétés, comme pour les hommes, des renseignemens que je me suis procurés directement, j'espère être en mesure de donner des indications très sommaires sans doute, mais cependant suffisantes, sur les salaires des femmes à Paris.

C'est un fait bien connu que, dans toutes les professions, le salaire des femmes est infiniment moindre que celui des hommes. Bien des explications peuvent être données de cette infériorité. D'un côté, leur force physique moins grande leur défend d'entreprendre certains travaux dont la rémunération est proportionnée à l'effort; de l'autre, un certain défaut d'invention, une certaine stérilité d'imagination, leur rend difficile de soutenir la concurrence avec les hommes dans ces industries privilégiées où les dons artistiques sont surtout nécessaires. Dans un ordre d'idées différent, leurs besoins moindres et leur résignation plus grande les rendent peut-être

aussi plus accommodantes. Ce sont les grèves de ces dernières années qui ont contribué à pousser si haut les salaires des hommes. Les grèves de femmes, à Paris du moins, sont fort rares, et sans compter l'honneur qui doit en revenir à la douceur de leur caractère, comme elles travaillent assez rarement dans de grandes usines et beaucoup plus fréquemment dans de petits ateliers ou à domicile, les grèves seraient pour elles d'une organisation difficile, sinon impossible. Mais quelle qu'en soit l'explication, le fait est constant, et nous allons en rencontrer une première preuve.

Nous avons distingué, parmi les professions exercées par les hommes, celles où le salaire rémunère surtout le don naturel et l'intelligence, celles où il rémunère à la fois l'aptitude professionnelle et l'effort physique, enfin celles où il rémunère presque exclusivement l'effort physique, et nous avons constaté que de ces trois catégories de professions, la première était de beaucoup la plus avantageuse. Or il y a très peu de professions exercées par les femmes qui puissent être rangées dans cette première catégorie. On ne peut guère citer, comme procurant à certaines femmes des salaires exceptionnellement élevés, que les professions de peintres sur porcelaine travaillant pour la manufacture de Sèvres (elles sont en très petit nombre), de compositrices de dessins pour châles et tentures (en très petit nombre également, cette profession étant presque complètement absorbée par les hommes) et de monteuses de guirlandes de fleurs. Les femmes qui exercent ces professions peuvent arriver à se faire un salaire d'environ 8 francs par jour, ce qui correspond à un salaire de 10 à 12 francs pour les hommes. Les autres professions ayant un certain caractère artistique où les hommes se font un salaire élevé, orfèvrerie, bijouterie, ciselure, gravure, sont fermées aux femmes, bien que, depuis quelques années, on ait institué pour elles des cours de gravure sur bois. Cependant une profession nouvelle s'est ouverte pour les femmes depuis un certain nombre d'années, celle de l'imprimerie. On sait à quelles énergiques protestations l'emploi des femmes dans l'imprimerie a donné lieu au début de la part des compositeurs typographes, qui ont fait preuve tout à la fois, dans cette circonstance, de l'égoïsme qui est naturel à l'homme, et de l'étroitesse de vues qui est spéciale à l'ouvrier quand ses intérêts corporatifs sont en jeu. On a pu voir par les chiffres que j'ai donnés si la concurrence des femmes a eu pour résultat de faire baisser le salaire des hommes dans les imprimeries. Il s'en faut, au reste, que la profession soit aussi lucrative pour les femmes que pour les hommes. Bien que, dans certaines grandes imprimeries, elles soient payées d'après le même tarif que les hommes (0 fr. 65 le mille de lettres),

elles arrivent rarement à atteindre un salaire de 6 francs par jour. Il y en a très peu qui soient employées comme metteuses en pages. Néanmoins, c'est encore un très bon métier pour une femme que celui de compositrice typographe. J'ai eu l'occasion de visiter il y a quelque temps un de ces ateliers où les femmes sont exclusivement employées, et c'est une grande satisfaction que de les voir ainsi adonnées à un métier rémunérateur qui développe leur intelligence, qui n'épuise point leurs forces, et qui leur assure un gain à peu près régulier. Il faut être soi-même compositeur typographe pour s'en affliger.

Il n'y a donc qu'un très petit nombre de professions exercées par les femmes où le salaire rémunère surtout le don naturel et l'intelligence, partant très peu de femmes qui touchent des salaires véritablement élevés. En revanche, il y en a une grande quantité qui exercent des professions où le salaire rémunère à la fois une certaine instruction professionnelle, et je ne dirai pas la vigueur physique (pour les femmes l'expression serait impropre) mais la continuité dans le travail. Pour les femmes, ces professions sont de beaucoup les plus nombreuses, celles qui exigent uniquement l'effort physique n'étant guère à leur portée. Avant d'indiquer les salaires afférens à quelques-unes de ces professions, je dois répéter une observation que j'ai déjà faite à propos de certains métiers exercés par les hommes, c'est que de ces salaires il faut défalquer le temps de la morte saison régulière. Or il n'y a peut-être pas une seule des industries exercées par les femmes qui échappe à la morte saison. Pour quelques-unes même, c'est l'activité qui est l'exception; c'est la morte saison qui est l'habitude : quatre mois d'activité, huit mois de morte saison. Pour d'autres, la morte saison se borne à six mois, pour les industries les plus favorisées elle est encore de deux à trois mois. C'est une observation qu'il ne faut jamais perdre de vue, quand on rencontre d'abord ces salaires encore assez élevés qu'assurent aux femmes les industries alimentées par le luxe.

Prenons pour exemple la profession de fleuriste. Une bonne fleuriste (je ne parle pas des monteuses de guirlandes, qui réalisent des gains exceptionnellement élevés) peut gagner de 5 à 6 francs par jour. C'est là un salaire assurément élevé et qui, se joignant à l'attrait de la profession elle-même, peut tenter plus d'une jeune fille. Mais elle ne doit pas oublier que son métier de fleuriste ne la fera vivre que quatre mois de l'année sur douze, et que pendant les huit autres mois de l'année il faudra qu'elle se rabatte sur quelque autre. La même observation peut être faite pour les brodeuses en fin et pour les plumassières, c'est-à-dire les ouvrières qui apprêtent les plumes pour les robes et chapeaux. Les unes et les autres peuvent

se faire des journées de 5 francs. Une brodeuse habile va jusqu'à 6 francs. Mais elles ont à subir une morte saison presque aussi longue que celle des fleuristes. Aussi peut-on considérer comme étant en réalité plus avantageuses pour les femmes les professions plus modestes de giletière et de culottière. Il paraît qu'une culotte et un gilet sont assez difficiles à bien faire. Aussi ce travail particulier est-il assez rémunérateur. Une bonne giletière ou culottière mécanicienne, c'est-à-dire travaillant avec une machine, peut gagner 4 fr. 50 par jour. Doivent être aussi considérées comme avantageuses les professions de fleuristes en fleurs communes (n'était la morte saison), de monteuses d'ombrelles et de parapluies, de brodeuses en armoiries, de brodeuses et de raccommodeuses de tapisseries, qui arrivent à se faire un salaire de 4 francs par jour. Mais ces professions n'emploient qu'une minorité parmi les ouvrières de Paris. Nous abordons des professions beaucoup plus remplies en arrivant à la catégorie des modistes et des couturières.

Le salaire des modistes varie beaucoup suivant leur goût, leur habileté et aussi suivant les magasins où elles sont employées. Le salaire moyen d'une modiste peut varier de 3 à 4 francs. Celui des couturières varie davantage encore suivant leur habileté et aussi suivant qu'elles sont employées à la confection, aux robes, aux pièces, ou qu'elles travaillent à la journée chez des particuliers. Il est impossible, sous peine d'allonger indéfiniment ce travail, d'entrer dans tous ces détails multiples. Bornons-nous à dire que, si quelques couturières en robes très habiles peuvent gagner de 4 à 5 francs par jour, la moyenne des couturières aux pièces gagne de 2 fr. 50 à 3 francs. Nous trouvons un salaire de 3 francs chez les brocheuses, chez les teinturières, métier peu apprécié des femmes, parce qu'il salit les mains; chez les cartonnières, métier peu apprécié également, parce qu'il est malpropre et subit un chômage de huit mois; chez les brunisseuses, chez les polisseuses en bijoux et chez les bonnes repasseuses. Nous descendons à un salaire de 2 fr. 75 avec les savonneuses, les corsetières, les raccommodeuses de dentelles, les passementières (qui subissent quatre mois de morte saison), et les ouvrières employées à la manufacture de tabacs (celles-ci vont cependant parfois jusqu'à 3 fr.); ce sont là assurément des gains bien modestes. Nous allons en trouver cependant de plus modestes encore dans les professions de brodeuses en tapisserie, de raccommodeuses de cachemires, d'enlumineuses en cartes de géographie, de piqueuses de bottines, de couseuses, brodeuses et piqueuses de gants, qui gagnent 2 francs par jour, quelquefois moins, surtout dans la cordonnerie et la ganterie, enfin dans la profession de lingère.

La lingerie est un des métiers qui emploient le plus de femmes

à Paris, parce qu'il est un des plus faciles à apprendre. C'est la profession de celles qui n'en ont point d'autres; aussi est-elle une des moins rétribuées. Autrefois, les pensionnats religieux, ouvroirs, orphelinats formaient presque exclusivement des lingères. Depuis quelques années, de grands progrès ont été faits dans la direction industrielle de ces établissemens, où l'on enseigne aujourd'hui aux jeunes filles les professions les plus variées. Mais on y forme encore trop de lingères, et faute de savoir débattre avec assez de ténacité le prix des commandes que leur font les maisons de confection, ces établissemens contribuent à la baisse de la main-d'œuvre. On fait aussi de la lingerie dans les couvens, dans les prisons, dans certains modestes intérieurs où, pour suppléer à l'insuffisance du revenu annuel, la femme se livre à de petits travaux qu'elle vend ensuite en cachette et à bas prix. Toute cette concurrence, parfaitement légitime en son principe, contribue encore à avilir le métier. Une très bonne lingère, très habile, employée par une de ces grandes maisons qui paient cher, tenant à avoir de l'ouvrage très bien fait, peut gagner de 3 à 4 francs, mais c'est là un salaire exceptionnel. La lingère en linge ordinaire et chemises gagne de 2 fr. à 2 fr. 50. C'est aussi le salaire des brodeuses sur linge (je ne parle pas des brodeuses en broderies chiffrées et armoriées, qui gagnent de 4 à 5 francs). La lingère qui travaille pour les maisons d'exportation ne gagne plus que 1 fr. 75 : c'est bien peu, assurément, et cependant ce n'est pas là un salaire minimum dans l'industrie de la lingerie. On vend aujourd'hui dans les grands établissemens de confection comme le Louvre, le Bon Marché, la Belle Jardinière et ailleurs des peignoirs, des camisoles et d'autres ajustemens en linge que les petites bourgeoises se réjouissent de payer au prix de 2 fr. 75 ou 2 fr. 50 et qui leur permettent de se donner le luxe de déshabillés élégans. Ces ajustemens sont donnés à forfait à une entrepreneuse à laquelle on paie 60 centimes de façon par pièce. Celle-ci en fait une partie elle-même et distribue le reste à des ouvrières auxquelles elle ne donne que 50 centimes. En travaillant d'arrache-pied depuis le matin jusqu'au soir, une ouvrière ordinaire peut en faire deux et demi, soit un salaire quotidien de 1 fr. 25 (je garantis absolument tous ces chiffres). Est-ce là du moins un salaire régulier? Non; il faut encore déduire deux mois de morte saison, ce qui, pour toute l'année, ramène à 0 fr. 80 ou 0 fr. 90 la moyenne du salaire quotidien de certaines ouvrières. Lorsqu'on est descendu si bas comme salaire, il semble qu'on ne puisse trouver plus bas encore? Eh bien! si. Il y a encore la couseuse de sacs, c'est-à-dire le plus souvent une ancienne lingère dont les yeux sont affaiblis par l'âge ou brûlés par le travail à

la lumière. La douzaine de sacs est payée 0 fr. 15 : à six douzaines par jour, cela fait 0 fr. 90, et, pour arriver à ce chiffre, il ne faut pas perdre grand temps, sur les seize heures qui constituent le maximum du travail humain. Sinon, on tombe à 0 fr. 75, à 0 fr. 60.

Lorsqu'on relève de pareils salaires, qui ne sont pas des moyennes théoriques, mais des réalités douloureuses, que peut-on dire? Hélas! on ne peut que songer à cette dramatique chanson de la chemise, *the Song of the shirt,* qui a un remué instant l'Angleterre et qui, pour délier les bourses, a plus fait que bien des sermons. Pour ceux qui ne la connaîtraient pas, on me permettra de la transcrire ici :

Une femme est assise, couverte de haillons. Ses paupières sont rouges et gonflées, ses doigts sont las et usés. Avec une hâte fiévreuse, elle pousse son aiguille, elle tire son fil et, sans relâche, d'une voix aigre et gémissante, elle chante la chanson de la chemise :

Pique, pique, pique, mon aiguille, quand le coq chante au loin, et pique, pique, pique encore quand les étoiles brillent à travers ton toit disjoint. Pique, pique, pique jusqu'à ce que ton cerveau flotte dans le vertige, jusqu'à ce que tes yeux soient brûlans et troublés, jusqu'à ce que tu tombes endormie sur les boutons et que tu achèves de les coudre en rêve.

O hommes qui avez des sœurs que vous aimez! ô hommes qui avez des épouses et des mères! ce n'est pas du linge que vous usez chaque jour, ce sont des vies de créatures humaines. Pique, pique, pique, mon aiguille, dans la pauvreté, dans la faim, dans la fange, cousant à la fois avec un double fil un linceul aussi bien qu'une chemise.

Mais pourquoi parlé-je de la mort? Ce spectre aux ossemens hideux, je redoute à peine l'apparition de sa forme effrayante. Elle est si semblable à la mienne, que les longs jeûnes ont décharnée. Hélas! faut-il que le pain soit si cher, et la chair et le sang si bon marché!

Pique, pique, pique, mon aiguille. Ma tâche ne s'achèvera donc jamais! Et quel est mon salaire? Un lit de paille, un morceau de pain et des haillons; ce toit entr'ouvert, ce plancher humide, une table et une chaise brisée, et un mur si blanc, si nu que je remercie mon ombre de s'y projeter quelquefois.

Oh! une heure seulement, rien qu'une heure de repos! Trêve un instant, non pour goûter les douceurs bénies de l'amour et de l'espérance, mais pour me laisser aller à ma douleur. Pleurer un peu soulagerait tant mon cœur! mais dans mes yeux gonflés je dois refouler mes larmes, car chaque goutte retarde la marche de mon aiguille et de mon fil et pourrait tacher mon ouvrage.

Une femme est assise, couverte de haillons. Ses paupières sont

rouges et gonflées, ses doigts sont las et usés. Avec une hâte fiévreuse, elle pousse son aiguille, elle tire son fil, et, sans relâche, d'une voix aigre et gémissante, elle chante la chanson de la chemise.

Toutes ces professions, dont nous venons de voir la maigre rétribution, sont cependant comprises dans la catégorie de celles où une certaine instruction technique est nécessaire. Au-dessous, il y a les professions de la troisième catégorie, celles où les femmes n'apportent que leurs bras et leur bonne volonté; ouvrières employées chez les fabricans d'allumettes chimiques, de chandelles, de caoutchouc, de couvertures, de ouates, chez les tisseurs de châles et les effilocheurs de laines; ouvrières employées au bobinage, au lavage et au triage des chiffons, à l'enlèvement des ordures, rebut de la population féminine, réduites par inconduite, par ignorance, et malheureusement aussi quelquefois par infirmité, à ces tristes et malpropres métiers. M. Paul Leroy-Beaulieu, qui en 1873 évaluait à 15,000 le nombre de ces femmes, leur attribuait un salaire de 1 franc à 1 fr. 50 par jour. Il y faut joindre également la nombreuse catégorie des femmes de ménage et des femmes de journée, qui correspond à celle des hommes de peine et qui naturellement est encore moins payée. Nous sommes arrivés ici au dernier rang du travail féminin. Il ne nous reste qu'à compléter cette triste nomenclature en disant que, d'après le dernier recensement de la population indigente, il y a 41,291 femmes inscrites sur les listes des bureaux de bienfaisance, — tandis qu'il n'y a que 25,092 hommes, — et que dans ce nombre figurent 5,168 femmes de journée, 2,298 femmes de ménage, 1,436 lingères et 1,217 couturières.

Que ressort-il de ces indications? On se souvient que nous avons fixé à 850 francs par an, c'est-à-dire à un salaire de 2 fr. 75 par jour pour 300 jours de travail, le gain annuel nécessaire pour vivre à Paris à l'abri du besoin. J'admets (pour ne pas m'exposer au reproche d'une philanthropie exagérée) que ce chiffre soit un peu trop élevé, s'il s'agit d'une femme, et qu'elle puisse vivre avec 700 francs, avec 650 francs même, si l'on veut. (Comment vit-on à Paris pour 650 francs?) Ce chiffre suppose toujours, pour 300 jours de travail, un salaire de plus de 2 francs par jour. Or ce salaire est-il celui que touche la majorité des femmes? L'auteur d'une intéressante étude sur *le Travail féminin à Paris* (1), Mme de Barrau,

(1) Il est regrettable que, dans cette étude remarquable à plus d'un titre, Mme de Barrau se laisse emporter et aveugler par sa haine des congrégations religieuses. Elle n'hésite pas à affirmer que, d'un bout à l'autre du territoire, les congrégations ont ourdi une vaste conspiration pour avilir les salaires des métiers exercés par les femmes

n'hésite pas à affirmer le contraire; elle accorde aux statisticiens que la moyenne des salaires a pu hausser depuis vingt ans et que, du chiffre de 2 fr. 14 par jour, cette moyenne peut s'élever maintenant à 2 fr. 78; mais elle affirme que la grande majorité des femmes ne touche pas ce salaire. Ce qui, suivant Mme de Barrau, contribuerait à enfler cette moyenne, c'est le salaire élevé attribué à certaines professions privilégiées : celles de fleuristes, de compositrices typographes, de brodeuses de fin, etc. Mais il n'y a qu'un petit nombre d'ouvrières qui touchent ces salaires élevés pendant un petit nombre de mois de l'année, et il suffit de ces quelques chiffres pour fausser absolument la moyenne au point de vue de la réalité des faits. Mme de Barrau n'hésite pas à dire que le plus grand nombre des ouvrières ne touchent pas ce salaire moyen de 2 fr. 78 par jour, ni même ce salaire de 2 fr. 14, qui était la moyenne de 1864. Après avoir relevé le grand nombre d'ouvrières qui ne gagnent que 2 francs ou moins de 2 francs, je suis porté à croire que Mme de Barrau a raison. S'il y a, au reste, une opinion qui soit répandue dans la classe populaire, c'est bien l'idée qu'une femme seule ne peut gagner sa vie à Paris. Bien des fois j'ai rencontré cette opinion élevée à l'état d'axiome, mais jamais je n'en ai été plus frappé qu'un jour où j'ai entendu une femme veuve demander son inscription sur les registres de la prostitution en donnant comme raison : « Je ne gagne que ce qu'une femme peut gagner à Paris, trente sous par jour, et ce n'est pas assez pour vivre. » Tenant la raison pour ce qu'elle pouvait valoir, on ne peut nier cependant que cette difficulté de gagner sa vie toute seule ne soit le cas d'un grand nombre de femmes et qu'une bonne moitié des jeunes ouvrières, si on ne veut pas dire la majorité, ne se trouve dans cette alternative : vivre de privations ou se marier.

Mais, dira-t-on, cette alternative n'a rien que de parfaitement normal et de conforme au plan général du monde. S'il n'est pas bon pour l'homme de vivre seul, cela est encore moins bon pour la femme. Le mariage est sa carrière naturelle, le mari un protecteur, les enfans une douceur dans sa vie, et son faible salaire, s'ajoutant à celui de son mari, leur permettra de vivre dans une honnête aisance et d'élever convenablement ses enfans.

La réponse serait topique si l'alternative s'offrait toujours à l'ouvrière dans les termes où je viens de la poser. Malheureusement, dans la classe ouvrière de Paris, ne trouve pas un mari qui veut. Nous verrons plus tard, en faisant la part de l'inconduite dans le

et les faire tomber par là dans leur dépendance; comme remède, elle conseille aux femmes de fonder des sociétés coopératives de lingerie.

développement de la misère, combien la répugnance égoïste et systématique des hommes, se joignant aux complications d'une législation mal conçue, rend le mariage difficile aux femmes. Aussi un troisième parti, le plus facile même, s'offre-t-il à elles : prendre un amant. Beaucoup succombent à cette tentation, donnant à leur faiblesse l'excuse malheureusement trop plausible de la nécessité, et, s'il faut garder toute sa sévérité pour celles qui prennent ce parti de gaîté de cœur, il faut avoir, au contraire, des trésors d'inépuisable indulgence pour celles qui ne succombent que par lassitude, après une longue résistance; triste parti, au reste, car, au bout de quelques années, leur amant les abandonne ordinairement, en leur laissant deux ou trois enfans sur les bras.

Disons tout de suite qu'à côté de ces exemples, qui sont en grand nombre, on rencontre aussi des exemples tout opposés de lutte courageuse. On ne sait pas assez ce que, chez ces petites ouvrières de Paris, dont les unes ont l'air si évaporé, mais les autres si décent et si digne, il se cache de stoïques vertus; on ne sait pas assez grâce à quels prodiges d'économie, de sobriété, de privations, elles parviennent à soutenir non-seulement elles-mêmes, mais parfois une mère infirme ou des sœurs en bas âge, rognant sur toutes les dépenses, ne buvant jamais de vin, mangeant rarement de la viande, et, le jour où le travail manque, vivant avec quelques sous de pain et de lait. Lorsqu'on réfléchit que beaucoup de ces jeunes filles passent leurs journées à manier des étoffes de soie, à ourler des peignoirs de dentelle, et que, dès l'enfance, elles savent parfaitement à quel triste et facile prix tout ce luxe peut s'acquérir, il faut reconnaître que, dans notre grande cité, plus corrompue peut-être en apparence qu'en réalité, il n'y a rien d'aussi digne de respect que ces modestes existences et d'aussi grand que ces humbles vertus.

IV.

Existe-t-il quelques moyens d'améliorer la situation des salariés en faisant hausser la rétribution du travail? Il en existe, en effet, et de deux natures; les moyens violens et les moyens pacifiques. Les moyens violens sont les grèves, et Dieu sait si, depuis vingt ans, les ouvriers parisiens en particulier se sont fait faute d'avoir recours à cette arme! On a beaucoup écrit à propos des grèves, et généralement pour condamner l'emploi de ce procédé brutal. Quelques économistes ont même soutenu que, quel qu'en fût le résultat apparent, les grèves étaient toujours nuisibles aux ouvriers. Il me paraît cependant aussi impossible de condamner les grèves d'une

façon absolue que de condamner les guerres de nation à nation. Sans doute, les grèves comme les guerres sont toujours chose regrettable (encore y aurait-il bien quelques réserves à faire au sujet des guerres), mais c'est cependant la seule ressource qui reste aux ouvriers si à des exigences raisonnables les patrons ne veulent pas faire droit. Il est parfaitement légitime à l'ouvrier de poursuivre une augmentation de salaire, et il n'y a pas de raison pour qu'il fasse à son patron l'abandon bénévole de ce qu'il peut légitimement réclamer. Ses prétentions ne deviennent condamnables que s'il les pousse au point de constituer son patron en perte, ou même si le bénéfice laissé au patron n'est plus assez grand pour compenser les risques et les responsabilités que celui-ci encourt nécessairement. On peut donc condamner une ou plusieurs grèves, on ne peut condamner toutes les grèves. A ne parler que des grèves parisiennes, celles qui ont suivi d'assez près la loi de 1866 sur la liberté des coalitions ne paraissent pas avoir été inspirées par des exigences déraisonnables. Peut-être bien, en effet, dans un assez grand nombre d'industries, les patrons avaient-ils quelque peu abusé, sinon de l'impossibilité, du moins de la difficulté pour les ouvriers de se coaliser en vue de demander une augmentation de salaires, et peut-être bien ne s'étaient-ils pas assez préoccupés d'assurer au travail sa part dans l'augmentation croissante de leur prospérité.

Ce n'est que depuis quelques années que les ouvriers, encouragés en partie par l'appui constant de certains pouvoirs publics, ont haussé leurs exigences à un taux qui semble peu raisonnable. Mais pour nous, qui recherchons l'influence des salaires sur la misère, nous n'avons point à nous préoccuper de cette question des grèves. Il est, en effet, assez remarquable que les ouvriers qui se mettent en grève, ce sont toujours, à Paris du moins, ceux qui touchent déjà des salaires élevés. Nous avons eu les oreilles rebattues des réclamations des maçons, charpentiers, menuisiers, fumistes, etc., qui, gagnant déjà 6 et 7 francs, voulaient gagner 8 à 9 francs et qui y sont parvenus, au moins provisoirement. Mais on n'a pas oublié l'exemple si instructif du *guetteur*, qui, payé 3 fr. 50 en 1872, est encore payé 3 fr. 50 aujourd'hui. Qui a jamais entendu parler d'une grève des hommes de peine, des couturières ou des lingères? En un mot, ce sont les aristocrates et les privilégiés du travail qui se mettent en grève, ce ne sont pas les humbles et les déshérités. Pourquoi cela? La raison en est bien simple. C'est à cause de leur humilité même, parce que, vivant au jour le jour, ils ne pourraient tenir longtemps rigueur et que la lutte serait trop facile contre eux. C'est aussi parce que les conditions de dissémi-

nation où travaillent le plus grand nombre d'entre eux, surtout les femmes, ne leur permettent pas l'entente préalable. Les grèves supposent toujours une profession organisée. L'individu isolé qui vit comme il peut d'un salaire insuffisant ne pense qu'à une chose, c'est à trouver du travail, fût-ce à bas prix. Aussi, tandis que les salaires élevés ont encore haussé à Paris depuis dix ans, les salaires faibles sont demeurés presque stationnaires. Je ne sais même pas s'il ne faudrait pas dire qu'ils ont baissé à cause de l'augmentation du coût de la vie, et ce n'est pas en tout cas sur les grèves qu'il faut compter pour faire augmenter les humbles salaires.

Les moyens que j'ai appelés pacifiques peuvent se diviser en deux catégories; ceux qui, transformant la condition de l'ouvrier, l'associent aux bénéfices directs de la production elle-même, et ceux qui, le laissant dans sa situation de salarié, lui assurent seulement une part dans les profits du patron. C'est le système de la coopération et celui de la participation aux bénéfices. Un mot sur chacun de ces deux systèmes.

Pendant les dernières années de l'empire, il avait été fondé beaucoup d'espérances sur les sociétés coopératives. On avait tellement parlé et reparlé de la *Société des équitables pionniers de Rochdale* qu'on avait fini sincèrement par se persuader que cet exemple heureux pouvait être érigé en règle et que les ouvriers pouvaient, tout en restant ouvriers, devenir aussi patrons en créant, par l'apport de leurs minces souscriptions, le capital de l'établissement industriel dans lequel ils travailleraient. L'idée était ingénieuse; dans certains cas même, elle était juste. C'est ainsi que, dans les sociétés coopératives de consommation, les cliens sociétaires, en prenant leurs repas dans l'établissement et en s'y approvisionnant, réalisent une certaine économie sur le prix de leur nourriture et partagent ensuite entre eux le bénéfice qu'auraient fait les intermédiaires. Mais, sans compter qu'une société de consommation n'est pas facile à établir dans une grande capitale, ces visées étaient trop modestes pour les ouvriers parisiens. Ce qu'ils voulaient, c'était devenir patrons. Aussi se tournèrent-ils vers les sociétés coopératives de production. Pour leur venir en aide, quelques hommes d'affaires, qui, dans la circonstance, se conduisirent en philanthropes, créèrent une caisse d'escompte des associations populaires. Comme le nombre de ces associations était fort petit et qu'elles faisaient fort peu d'affaires, la caisse commença par prêter de l'argent à long terme aux sociétés en voie de formation, afin de pouvoir ensuite escompter leur papier. Mais les sociétés coopératives ne remboursèrent pas la caisse, qui dut elle-même, au bout d'un certain temps, suspendre ses opérations, et tout sombra dans un désastre général.

De tout ce mouvement qui devait transformer les conditions de la production, il ne restait guère, il y a quelques années, qu'un souvenir, une vingtaine de sociétés comptant tout au plus 4,000 adhérens. On s'efforce aujourd'hui de leur donner une vie un peu factice. Un bureau a été créé tout exprès au ministère de l'intérieur pour leur prodiguer des encouragemens. Il est même question de constituer des privilèges au profit des sociétés de production et de leur permettre de concourir aux adjudications de la Ville sans déposer de cautionnement. Quel sera le résultat de ces efforts? Je l'ignore; mais ce que je sais, c'est que, dans un récent congrès ouvrier, un des orateurs a pu parler de *l'illusion coopérative* sans soulever dans son auditoire aucune protestation. Faut-il voir, en tout cas, dans la reprise de ce mouvement un moyen de remédier à l'insuffisance des petits salaires? En aucune façon. Ce n'est pas, en effet, sur un salaire insuffisant qu'on peut économiser l'argent nécessaire pour acheter une action de société coopérative, cette action ne valût-elle que 25 francs, et d'ailleurs ce n'est pas l'intérêt d'une seule action qui changera beaucoup la situation du travailleur. Il faudrait au moins qu'il en pût posséder plusieurs. L'association coopérative n'est donc, comme les grèves, qu'un moyen d'augmenter encore les gros salaires. Notons d'ailleurs en passant que, parmi ces associations, celles qui font de bonnes affaires s'empressent de s'adjoindre sous le titre d'*auxiliaires* de simples salariés, qu'elles paient même assez maigrement.

Tout autre est le système de la participation aux bénéfices, c'est-à-dire l'abandon volontairement consenti par le patron au profit de ses ouvriers d'une quote-part des bénéfices de son industrie. Peut-être a-t-on un peu exagéré les bienfaits de système, lorsqu'on a écrit « qu'il doit apaiser la querelle du capital et du travail, adoucir les haines, modérer les exigences, éloigner le péril des grèves et des révoltes. » Les esprits rigoureux n'ont point eu de peine à démontrer que le jour où la participation aux bénéfices cesserait d'être une faveur accordée par tel ou tel patron à ses ouvriers pour devenir un usage constant, bien des questions irritantes naîtraient de ce partage même. Loin qu'on vît s'adoucir la querelle du capital et du travail, il se pourrait bien faire que le travail ne trouvât pas sa part assez grande, et les exigences des ouvriers, au lieu de se modérer, pourraient bien s'accroître en raison de la concession qui leur serait faite, dès que cette concession prendrait à leurs yeux le caractère d'un droit. Il en serait indubitablement ainsi, le jour où la participation des ouvriers aux bénéfices cesserait d'être un abandon volontaire de la part du patron pour devenir une clause imposée par un cahier des charges quelconque. Telle est la condition nouvelle que nos édiles rêvent

d'introduire dans les entreprises adjugées par la ville de Paris. A partir de ce jour-là, on pourra dire que tous les bienfaits du système de la participation aux bénéfices seront perdus. Les ouvriers se croiront, en effet, en droit de se mêler de la gestion de l'entreprise et de critiquer le mode de supputation des bénéfices. Associés au gain, ils ne voudront pas être associés à la perte, et l'on verra renaître tous les conflits d'intérêts qu'on aura rêvé d'apaiser. Mais le système de la participation aux bénéfices, à supposer qu'on lui conserve son véritable caractère, peut-il être considéré comme un remède à l'insuffisance des petits salaires? Théoriquement cela est incontestable. En fait, et tel que ce système se pratique actuellement, il est permis d'en douter.

Dans un intéressant travail sur les patrons et les ouvriers de Paris, M. Fougerousse ne relevait en 1880 que 25 maisons ayant adopté sous une forme ou sous un autre le système de la participation aux bénéfices. Mettons que ce chiffre se soit quelque peu accru depuis. En revanche, il en faut défalquer plusieurs maisons de banque et compagnies d'assurances qui ne comptent à leur service que des employés. Le nombre des ouvriers proprement dits qui participent aux bénéfices de leurs patrons est donc infiniment petit, et dans les maisons où les ouvriers sont nombreux, le bénéfice annuellement réparti entre eux est assez mince. Comment s'opère cette répartition des bénéfices? Généralement au prorata des salaires, et d'après ce principe que celui qui aura touché pendant l'année le plus fort salaire touchera aussi la plus forte part de bénéfices. Il n'y a que deux maisons où l'on s'écarte de ce principe. Dans l'une, la répartition a lieu par tête; dans l'autre, on fait également entrer en ligne de compte le nombre des journées de travail. Mais c'est là une exception. Partout ailleurs on met en pratique cette parole de l'évangile: « Il sera donné à celui qui a; » parole toute mystique dont il est cependant curieux de rencontrer dans les faits la constante application. On comprendra donc que je ne puisse voir dans le système de la participation aux bénéfices, tel qu'il est pratiqué actuellement, un remède à l'insuffisance des salaires.

Ce serait assurément une lacune que de ne pas signaler parmi les moyens qui peuvent amener pacifiquement la hausse des salaires, la diffusion de l'enseignement professionnel. Les avantages de l'enseignement professionnel ressortent de toutes les lignes de cette étude. Nous avons vu, en effet, que de toutes les professions les plus désavantageuses sont celles qui peuvent être embrassées sans instruction préalable et dans lesquelles l'ouvrier n'apporte que la vigueur de ses bras. Cependant, il faut aussi faire remarquer que ce remède est plutôt individuel que général, c'est-à-dire que l'enseignement professionnel peut permettre à tel individu déterminé

d'embrassser une profession bien rétribuée, mais ne saurait faire disparaître les professions qui ne le sont pas. Mieux vaut assurément avoir l'instruction nécessaire pour être maçon que demeurer toute sa vie gâcheur de plâtre. Mais lors même qu'un coup de baguette magique donnerait à tous les gâcheurs de plâtre les connaissances et les aptitudes nécessaires pour être maçon, il n'en faudra pas moins toujours des gâcheurs de plâtre. L'observation est assurément plus théorique que pratique et ne doit décourager aucun des efforts qu'on fait pour répandre l'enseignement professionnel ; encore faut-il cependant que ces efforts soient bien dirigés. Ce qui a contribué en grande partie à avilir les salaires dans les métiers de couturière et de lingère, c'est que l'instruction professionnelle nécessaire pour exercer ces deux métiers a été distribuée à un trop grand nombre de jeunes filles. Ici la généralisation de l'enseignement professionnel a fait plus de mal que de bien, et il aurait infiniment mieux valu former tout simplement des servantes et des cuisinières. Mais de tous les remèdes à l'insuffisance des salaires, la diffusion de l'enseignement professionnel sera longtemps le meilleur. Il ne faut pas toutefois se dissimuler que ce remède n'est pas à la portée de tout le monde et que les moins bien doués, les moins intelligens n'en pourront jamais profiter.

De tous ces faits accumulés tirons maintenant une conclusion. Assurément on ne saurait dire qu'à Paris l'insuffisance des salaires soit une cause de misère générale et permanente. Nous avons vu que, dans la grande majorité des professions exercées par les hommes, les salaires s'élèvent notablement au-dessus du minimum nécessaire à la subsistance, et que même, dans les professions les moins favorisées, à d'assez rares exceptions près, le salaire dépasse un peu ce minimum. Mais nous avons cependant constaté qu'il n'en est pas de même pour les professions exercées par les femmes; que, dans ces professions, les salaires élevés sont l'exception, les salaires faibles la règle, et que la majorité des femmes gagne à peine de quoi suffire strictement aux besoins de leur vie; de telle sorte que la fameuse *loi d'airain*, pure déclamation lorsqu'il s'agit des hommes, pourrait bien avoir une part de vérité lorsqu'il s'agit des femmes, c'est-à-dire de toute une moitié du genre humain. Cherchant ensuite dans la pratique s'il existait quelque remède à cette insuffisance des salaires dans certaines professions, nous avons dû reconnaître qu'il n'y en avait point ou guère : que pour les individus, hommes ou femmes, voués à ces humbles métiers, où le salaire est à peine suffisant pour la subsistance, la grève est un leurre, la coopération une chimère, la participation aux bénéfices un trompe-l'œil, et l'instruction profes-

sionnelle souvent une impossibilité. D'où cette conséquence fatale qu'il existera toujours à Paris (et on peut ajouter, je crois, dans toute société dont l'organisation est complexe) un stock assez nombreux et difficilement réductible d'êtres humains vivant d'anxiétés, de privations, condamnés à la *faim lente*, et auxquels la moindre interruption dans leur travail, la moindre maladie, le moindre chômage fait connaître la faim aiguë. Ce stock se compose nécessairement des moins chanceux, des moins adroits, des moins forts, de tous ceux qui apportent à leur ouvrage l'intelligence la moins développée, les bras les moins vigoureux, les doigts les moins habiles, et tous les efforts qu'ils pourraient tenter pour sortir de cet état de dénûment sont condamnés à la stérilité par leur incapacité même.

Mais, diront les économistes, cette triste condition d'une partie de ceux qui vivent de leurs salaires est un fait non-seulement inévitable, mais conforme à la justice. A chacun selon ses œuvres, telle est la loi générale à laquelle personne ne peut espérer de se soustraire. Il est parfaitement équitable qu'une prime soit payée aux plus intelligens, aux plus adroits, aux plus vigoureux. Tant pis pour ceux auxquels la nature n'a départi ni intelligence, ni adresse, ni vigueur! Il est de toute justice qu'ils soient réduits à un salaire strictement égal à leurs besoins. Les lois économiques le veulent ainsi et les théoriciens de l'égalité des salaires, les utopistes et les socialistes peuvent seuls le trouver mauvais.

Sans doute, les économistes ont raison, et au point de vue de la stricte justice distributive, ce résultat est irréprochable. Ils n'ont même pas tort d'ajouter que toute tentative faite par voie législative ou autre pour combattre cette conséquence fatale serait non-seulement chimérique, mais dangereuse, car la force des choses prend tôt ou tard de terribles revanches lorsqu'on est parvenu pendant quelque temps à suspendre artificiellement son action. Mais alors il faut convenir que les lois économiques sont par elles-mêmes effroyablement dures, et que, laissées à leur libre jeu, elles contribuent au triomphe du fort et à l'écrasement du faible. En un mot, elles ne seraient pas moins impitoyables que les lois de la nature elle-même, dont elles ne sont au surplus que l'expression. S'il faut, en effet, tenir pour certaines les théories récentes de la science, la nature devrait nous apparaître sous des traits bien différens de cette puissance mystérieuse, pacifique et bienveillante que l'imagination aimait à se représenter. Cette mère, dans le sein de laquelle nous croyions, sur la foi des poètes, trouver la compassion et le repos, ne serait qu'une marâtre sans entrailles assistant impassible à nos souffrances. « Partout, dit un auteur que j'aime à citer après l'avoir contredit au début (1),

(1) Voir l'étude de M. Richet sur *le Roi des animaux*.

dans l'air, dans l'océan, dans les forêts, dans les montagnes, dans les plaines, tous les êtres terrestres ou marins, végétaux ou animaux, nous donnent le spectacle d'une lutte mutuelle qui s'exerce incessamment sans trêve et sans merci. Les forts anéantissent les faibles, les gros mangent les petits... Ce n'est pas un cri de joie qui, des flots azurés ou des profondes forêts, s'élève vers le ciel, c'est un cri de détresse et de douleur, c'est le cri des vaincus. Luttes fratricides, combats acharnés, proies dévorées vivantes, carnages, massacres, douleurs, maladies, famines, morts sauvages, voilà ce qu'on verrait si le regard pouvait pénétrer ce que cachent dans leur sein l'impassible océan ou la tranquille forêt. » Ces lignes éloquentes ne sont que le commentaire scientifique de ces vers si mélancoliques de Leopardi :

So che natura è sorda,
Che miserar non sa,
Che non del ben sollecita
Fu, ma dell' esser solo.

« Je sais que la nature est sourde, qu'elle ne connaît point la pitié et qu'elle a souci, non pas du bonheur, mais de l'existence seulement. » Oui, la nature est sourde et elle ne connaît point la pitié, mais l'homme, du moins, connaît ce sentiment qui est la partie divine de son être, et ce « roi des animaux, » puisque la science se complaît à l'appeler ainsi, conserve en ce point sur ses sujets une supériorité que toutes les ingénieuses observations de l'histoire naturelle ne parviendront pas à lui enlever. C'est donc sur sa pitié que doivent exclusivement compter ceux que l'insuffisance de leur salaire condamne à une existence misérable et met chaque jour à la merci du besoin. A leurs souffrances le principal remède sera toujours l'assistance de leurs semblables, non point l'assistance aveugle et irréfléchie, mais l'assistance rationnelle et intelligente s'exerçant, suivant les cas, tantôt sous la forme de secours directs, tantôt, et de préférence, sous celle d'institutions prévoyantes. La conclusion à laquelle conduit invinciblement une étude attentive de la question des salaires serait donc la justification économique de la charité, et puisque aujourd'hui la charité a besoin d'être réhabilitée, il n'était peut-être pas inutile de mettre en relief cette première conclusion, qui ne paraîtra peut-être pas très scientifique, mais qui, au point de vue pratique, n'en demeure pas moins, j'en suis convaincu, la seule et la vraie.

OTHENIN D'HAUSSONVILLE.

LE

THÉATRE ESPAGNOL

Essai sur le théâtre espagnol, par M. Louis de Viel-Castel, 2 vol. in-18. Paris, 1882, Charpentier.

Le théâtre espagnol est l'image de la vie espagnole. Son histoire se lie étroitement à celle du pays dont il fait revivre les souvenirs et dont il peint les mœurs. Né du peuple, il a grandi au milieu du peuple. Comme tous les théâtres modernes, il doit sa première origine à l'église; il a commencé par être une partie de ces divertissemens religieux que le clergé offrait au public, les jours de fête, pour augmenter l'attrait et pour rehausser l'éclat des cérémonies. Puis il s'est sécularisé, mais sans jamais perdre son caractère populaire. C'est un enfant du peuple, un simple ouvrier, un batteur d'or de Séville, Lope de Rueda, qui le premier conçoit des caractères et représente une intrigue vraiment comique. Avec le matériel primitif que nous décrit Cervantes et qui s'enfermait tous les soirs dans un sac, avec quatre jaquettes de peau blanche, garnies de cuir doré, avec quatre barbes, quatre perruques et quatre houlettes, il parcourt et amuse l'Espagne.

La prodigieuse fécondité de Lope de Vega fait sortir très rapidement le théâtre espagnol de la période des commencemens obscurs pour

le porter à un rare degré de prospérité. Il ne s'agit plus alors de troupes nomades errant de ville en ville à la poursuite de spectateurs. Lope de Vega, qui ne trouvait, à ses débuts, que deux compagnies d'acteurs pauvrement installées à Madrid, en laisse quarante, presque toutes florissantes, au moment de sa mort. Avec Calderon, le goût des représentations dramatiques augmente encore, grâce aux encouragemens personnels que Philippe IV donne au théâtre. Non-seulement de nombreuses salles de spectacle s'élèvent à Madrid, mais on joue la comédie dans beaucoup de villages. Malgré le luxe des représentations auxquelles assiste la cour et la magnificence qu'on déploie sur la scène pour répondre à la faveur royale, le théâtre ne se détache jamais complètement de ses origines populaires. C'est le peuple qui continue à former le fond du public et à imposer son goût aux auteurs dramatiques. A Madrid même, au milieu d'une aristocratie riche et intelligente, le sort des pièces dépend uniquement du suffrage populaire. Les marchands et les artisans qui se tiennent debout au parterre, derrière les bancs où sont assis les spectateurs privilégiés, décident du succès ou de la chute d'une comédie. Leurs applaudissemens ou leurs sifflets partent comme des salves de mousqueterie et leur ont fait donner le nom de *mosqueteros*. Vers la fin du XVIIe siècle, lorsque Mme d'Aulnoy visita Madrid, le grand juge du théâtre, celui dont le public acceptait les arrêts sans discussion, était un simple cordonnier. Les auteurs allaient dans sa boutique lui lire leurs pièces pour obtenir ses bonnes grâces; le jour des premières représentations, tout le monde avait les yeux fixés sur lui. Les jeunes gens, de quelque qualité qu'ils fussent, bâillaient, riaient, sifflaient ou applaudissaient à son exemple.

Le peuple qui exerçait cette influence sur la formation et sur la destinée de son théâtre ne ressemblait guère aux autres peuples de l'Europe. Caractérisé par des traits distinctifs et originaux, il devait rechercher sur la scène des sujets et des situations où se retrouverait quelque image d'un état social si particulier. Dans toutes les classes de la société espagnole se conservaient encore des habitudes chevaleresques. La fierté y était générale. Parmi ceux qui exerçaient les professions les plus humbles, parmi les nombreux oisifs qui préféraient la misère au travail, beaucoup prétendaient descendre des anciennes familles chrétiennes et faisaient remonter leurs titres de noblesse jusqu'à la lutte contre les Maures. Quelque chose de poétique se mêlait naturellement aux traditions de la chevalerie. La poésie pénétrait partout dans les mœurs avec l'amour, la galanterie, la courtoisie envers les femmes. Les romances populaires entretenaient l'orgueil par le récit des exploits des ancêtres et le culte de

la femme par la peinture des amours héroïques. Le théâtre, en reflétant les sentimens de la nation, reçut ainsi, dès l'origine, une empreinte poétique. Il s'habitua à peindre la vie sous des couleurs éclatantes, avec une exubérance d'imagination qui répondait à la vivacité des émotions populaires. Quoiqu'il s'adressât aux gens du peuple aussi bien qu'aux grands seigneurs, il ne tomba presque jamais dans la platitude et dans la vulgarité; la complicité du sentiment public le maintint généralement dans la région de la poésie et l'accoutuma à parler en vers.

Populaire et poétique, destiné à un peuple imprégné de poésie, le théâtre espagnol fut en même temps profondément national. Ceux qui le fondèrent cherchaient avant tout à satisfaire le public auquel ils s'adressaient et à peindre les mœurs de la nation à laquelle ils appartenaient. Ni Lope de Vega, ni Calderon n'obéissent à des lois qui enchaînent leur liberté; ils n'ont point à compter avec les prescriptions impérieuses d'un code dramatique; ils ne sont point assaillis par ces scrupules, par ce souci de mettre d'accord les instincts et les règles qui rendaient parfois si malheureux le grand Corneille. L'esprit critique qui inspirait plus tard à Goethe et à Schiller des transactions savantes entre l'art classique et l'art romantique leur fait défaut. Ils écrivent uniquement pour obtenir un succès immédiat. Ils savent cependant qu'il y a des règles, mais ils ne s'en embarrassent pas plus que le public ne s'y intéresse. « Lorsque j'ai à écrire une comédie, dit sans remords et sans fausse honte Lope de Vega, je renferme les principes sous dix clés et je congédie de mon cabinet Plaute et Térence pour qu'ils ne murmurent pas contre moi. J'écris suivant la manière qu'ont inventée ceux qui recherchaient les applaudissemens du public. Car enfin, puisque c'est lui qui paie, il est très juste de lui parler, même en ignorant, pour lui faire plaisir. »

Des auteurs dramatiques qui recherchent avant tout et de parti-pris la faveur publique présentent naturellement aux spectateurs ce que ceux-ci connaissent et aiment le mieux : le tableau des mœurs nationales. Le théâtre devient ainsi le miroir le plus fidèle de la société. On la retrouve tout entière sur la scène avec le contraste habituel de son goût pour le plaisir, de sa gaîté spirituelle et de ses passions violentes. L'excellent *Essai sur le théâtre espagnol*, que vient de publier M. Louis de Viel-Castel, nous servira à bien montrer la conformité absolue des fictions dramatiques et des mœurs réelles. M. de Viel-Castel a vécu longtemps en Espagne; il y a appris la langue aux meilleures sources et y a recueilli une très riche bibliothèque. C'est un guide instruit et exact; on peut le suivre avec confiance.

Irons-nous jusqu'à dire qu'on ne trouvera sur la scène espagnole que l'expression des sentimens particuliers à l'Espagne? Ce serait dénaturer notre pensée. Les sentimens les plus généraux de la nature humaine ont leur place dans ce théâtre, comme dans tous les théâtres du monde; seulement ils y paraissent sous des couleurs espagnoles. L'amour, la jalousie, la dévotion n'appartiennent pas en propre à l'Espagne; on les rencontre ailleurs; mais nulle part on ne les exprime de la même manière. L'amour espagnol est généralement jeune, poétique, plein de grâce et d'esprit. La femme n'y joue pas le rôle langoureux ou passif qu'elle joue souvent sur notre scène et sur la scène anglaise. Elle donne à sa passion un tour aisé et vif qui survit même aux mécomptes et aux inquiétudes; elle ne connaît ni l'abattement ni la mélancolie; trahie, trompée, malheureuse, elle se défend encore avec la pleine possession de ses facultés et toute l'énergie d'une âme vaillante. L'amoureux espagnol ne nous donne pas le spectacle de la tristesse d'Hamlet et du désespoir de Roméo; il ne pousse pas de soupirs comme Xipharès, comme Britannicus, comme Bajazet, ou comme ces amans de la comédie de Molière, qui ont constamment besoin du secours et des encouragemens de leurs valets. Sa façon d'aimer a quelque chose de piquant et de spirituel. Il ne peut exprimer son amour sans y mêler une pointe de gaîté et de badinage.

Une jeune fille qui aime, en Espagne, ne se résigne pas à subir sans se défendre la volonté d'un père. Mariane ne laisse pas disposer de sa main en faveur de Tartufe; elle se garde pour Valère sans avoir besoin du secours de Dorine. Si on la trompe, elle ne se cache pas sous un déguisement, comme la Viola ou l'Hélène de Shakspeare, pour reconquérir à force de tendresse le cœur de son amant; elle poursuit l'infidèle, non pas pour le ramener à elle, mais pour choisir l'heure de la vengeance et frapper à coup sûr.

La jalousie, voilà un des traits les plus frappans du caractère espagnol et, par suite, un des thèmes favoris du théâtre. Sur d'autres scènes on a peint des jaloux. Roxane fait tuer Bajazet dans un accès de jalousie, Néron est jaloux de Britannicus, Oreste jaloux de Pyrrhus, Hermione jalouse d'Andromaque. Othello semble résumer en lui toutes les angoisses et toutes les fureurs de l'amour qui se croit trahi. Mais, dans Racine comme dans Shakspeare, le jaloux ne pense qu'à son amour. Othello ne voit que le vide et le désenchantement de sa vie, la confiance dans la sincérité des créatures humaines à tout jamais détruite, l'isolement qui l'attend après l'ivresse des jours heureux, désormais transformés en souvenirs amers. Hermione ne songe qu'à l'infidélité de Pyrrhus, à la douleur d'être trahie et abandonnée pour une rivale. Ce qu'il y a de

particulier dans la jalousie espagnole, ce qui ne se retrouve pas ailleurs dans la peinture du même sentiment, c'est que le jaloux pense à son honneur plus qu'à son amour.

Prenons pour exemple une des pièces les plus originales de Lope de Vega, dont je regrette de ne pas trouver l'analyse dans l'ouvrage de M. de Viel-Castel : *le Châtiment sans vengeance*. Le sujet en est emprunté à l'histoire d'Italie ; lord Byron l'a immortalisé dans *Parisina*. Il s'agit d'un drame domestique auquel la qualité des acteurs donne un grand retentissement. Un prince de Ferrare, qui avait un fils naturel, ayant épousé une femme jeune, découvre une liaison incestueuse entre son fils et sa femme, les fait juger, condamner et décapiter tous deux, puis envoie un mémoire justificatif aux différentes cours d'Italie pour expliquer sa conduite. Le poète dramatique ou le poète lyrique peut trouver, dans un tel sujet, comme le fait lord Byron, l'occasion de peindre un amour coupable, l'ivresse des deux amans, suivie de leurs angoisses, le combat douloureux que se livrent dans le cœur d'un père et d'un mari l'amour paternel et l'amour conjugal. Il y a là une source d'émotions assez fortes pour qu'en général on ne soit pas tenté de compliquer le drame par des incidens nouveaux. Mais la peinture de la jalousie de l'homme offensé serait trop simple aux yeux d'un poète espagnol, si on ne la relevait par un trait de caractère absolument national. Il ne suffit pas à Lope de Vega de nous décrire la torture morale du père trahi par un fils qu'il aime, du mari trompé par une femme adorée. Son héros ne serait pas un héros espagnol s'il faisait ce que tout le monde est capable de faire en pareil cas, si, dans le premier transport de la colère, il frappait lui-même ou livrait au bourreau les deux coupables.

Le point d'honneur exige en Espagne infiniment plus de précautions et de mystère. En vertu des convenances sociales, l'homme offensé doit se venger, mais il doit avant tout cacher le motif de sa vengeance. Aussi le héros de Lope de Vega se garde-t-il bien de se laisser aller à un emportement qui trahirait son offense. Au moment où il souffre le plus, il se possède assez pour que personne ne puisse soupçonner le secret de son malheur. Il combine alors froidement une machination qui lui permette de se débarrasser des deux coupables sans révéler leur faute. Le moyen qu'il invente est si compliqué qu'il ne serait certainement porté sur la scène dans aucun autre pays. Il ne peut être accepté que par un public spécial, imbu de préjugés nationaux qu'on ne retrouverait nulle part ailleurs. Une imagination qui n'est pas espagnole se refuse presque à en supporter l'idée. Pour rester en règle avec les conventions du pays dans lequel Lope de Vega le transporte, le duc de Ferrare

commence par annoncer brusquement à sa femme qu'il connaît son crime. Comme il l'espérait, elle s'évanouit à cette nouvelle, et il profite de cet évanouissement pour l'attacher sur un siège, la bâillonner et l'envelopper d'un drap. Puis il fait appeler son fils et lui montrant cette forme inanimée : « Un noble de Ferrare, lui dit-il, conspirait contre moi; on m'a révélé son projet; je l'ai surpris. Venge-moi et tue-le, sans chercher à savoir qui il est. » Le fils hésite à suivre un ordre si extraordinaire. On hésiterait à moins. Mais, dans les mœurs espagnoles, l'autorité paternelle est si absolue que la lutte ne peut durer longtemps. Lorsque le jeune homme a obéi et frappé cette victime qu'il ne connaît pas, son père le désigne aussitôt aux officiers de service comme ayant assassiné sa belle-mère par ambition, parce qu'il la savait grosse et qu'il craignait de partager son héritage avec un second enfant. Avant que le jeune homme ait eu le temps de répondre et de se défendre, il est mortellement frappé. Grâce à cette succession de coups de théâtre, les deux coupables sont atteints sans que personne soupçonne leur véritable crime.

Dans quel autre pays imaginerait-on un dénoûment de ce genre pour satisfaire un besoin de l'opinion publique? Le point d'honneur impose à Calderon les mêmes raffinemens qu'à Lope de Vega. Dans *le Médecin de son honneur*, don Gutierre découvre qu'un homme a pénétré chez sa femme; un poignard oublié le met sur la trace du séducteur; il entend sa femme murmurer un nom dans un rêve; il l'épie et la surprend au moment où elle écrit une lettre accusatrice. Il est jaloux et se croit trompé; il veut tuer celle qui le trompe. Jusque-là rien qui ne soit naturel et conforme aux sentimens que peut inspirer dans tous les pays du monde une jalousie motivée. Mais la nationalité de don Gutierre se révèle par le mystère et par l'originalité barbare de sa vengeance. Il ne suffit pas que sa femme meure; il faut que personne ne puisse soupçonner pourquoi elle meurt. Afin d'être assuré du secret, il va lui-même, pendant la nuit, chercher un chirurgien auquel il bande les yeux en le menaçant de son poignard, le conduit dans sa maison à travers mille détours, pour que sa maison ne puisse être reconnue, et l'amène devant une femme voilée qu'il lui ordonne, sous peine de mort, de saigner jusqu'à ce qu'elle meure. Le lendemain, il affiche une grande douleur, il célèbre partout la vertu de sa femme, et il se plaint amèrement qu'une compagne si digne d'être aimée lui ait été enlevée par un accident. Elle était souffrante, le médecin avait ordonné une saignée; mais, pendant la nuit, les bandes qui enveloppaient le bras malade se sont sans doute détachées; le matin, on a trouvé la pauvre femme morte dans son lit, épuisée par la perte

de son sang. Ainsi la comédie succède à la tragédie. Après le meurtre, le mensonge. C'est grâce à ces deux moyens employés sans scrupule qu'un mari sauve son honneur. Non-seulement le public n'est pas choqué par de tels raffinemens, mais il les approuve et les impose en quelque sorte aux auteurs dramatiques.

Dans une autre pièce de Calderon qui porte ce titre significatif : *A outrage secret vengeance secrète*, le mari offensé, don Lope d'Almeyda, dissimule ses sentimens avec un art encore plus raffiné. Il surprend un homme dans l'appartement de sa femme, il pourrait le tuer sur place; mais ce serait révéler à tout le monde la faute et le châtiment. Il se contient donc par un effort énergique de sa volonté sur sa jalousie, il reconduit le jeune homme jusqu'à la porte de sa maison et lui offre ses services comme à un hôte qui serait le bienvenu sous son toit. Il endort ainsi la confiance de son rival et guette le moment de le frapper sans éveiller aucun soupçon. L'occasion se présente, pendant une promenade en mer qu'ils font ensemble. Ils sont loin du rivage, sans témoins. Don Lope d'Almeyda poignarde son compagnon, le jette par-dessus bord, fait chavirer la barque et revient au port à la nage en annonçant que son jeune ami s'est noyé. Puis il rentre chez lui, étrangle sa femme et met le feu à la maison pour faire disparaître toute trace du meurtre. Il complète la scène qu'il veut jouer en parlant publiquement du bonheur qu'il devait à sa femme et du chagrin où le plonge une mort si terrible et si imprévue. Cette conception de la jalousie qui se possède, qui subordonne les transports naturels de la passion aux susceptibilités artificielles du point d'honneur, n'est-elle point particulière à l'Espagne?

Le sentiment religieux lui-même ne conserve pas en Espagne le caractère général auquel on reconnaît dans le monde tous les membres de la grande famille chrétienne. Il se distingue par des traits originaux. Il exagère une des pensées les plus hautes du christianisme, une des traditions les plus touchantes de l'évangile en les marquant de ce caractère excessif que l'Espagne imprime en général à ses créations. Il établit comme un axiome que la foi toute seule, pourvu qu'il en survive une étincelle dans le cœur le plus corrompu, tient lieu de toutes les vertus. Le plus grand criminel peut devenir un héros intéressant si, par un reste de pratiques superstitieuses, il se rattache encore aux croyances orthodoxes. Calderon n'a pas craint de mettre ce sujet sur la scène dans *la Dévotion à la croix*, d'attribuer presque tous les crimes à un chef de brigands et d'appeler sur lui, au dénoûment, avec la miséricorde divine, la pitié du public, sous prétexte que le coupable conserve, depuis son enfance, un respect machinal pour le signe

de la rédemption. En lisant *le Prince Constant*, une des plus belles pièces du théâtre espagnol, à côté de scènes qui seraient comprises et admirées sur tous les théâtres de l'Europe, on retrouve un trait particulier du caractère national dans l'âpreté avec laquelle le héros recherche la souffrance, dans la volupté farouche qu'il éprouve à la supporter, dans le regret qu'il témoigne de ne pas être assez maltraité et dans les provocations qu'il adresse à ses bourreaux. L'exhibition sur la scène d'un corps meurtri et couvert de blessures complète ce tableau de mœurs bien espagnoles.

On croit voir revivre tous ces personnages de Lope de Vega et de Calderon, tous ces traits de la vie espagnole dans les peintures que Mme d'Aulnoy et Mme de Villars nous ont laissées de l'Espagne à la fin du XVIIe siècle (1). La réalité reproduit ce que la fiction représentait, quelques années auparavant, avec une merveilleuse fidélité. « On n'a jamais su aimer en France, dit Mme d'Aulnoy, comme on prétend que ces gens-ci aiment. » La nuit, les cavaliers montent à cheval pour aller soupirer sous les fenêtres de leurs maîtresses. « Ils leur parlent au travers de la jalousie, ils entrent quelquefois dans le jardin et montent, quand ils le peuvent, à la chambre. Leur passion est si forte qu'il n'y a point de périls qu'ils n'affrontent; ils vont jusque dans le lieu où l'époux dort, et j'ai ouï dire qu'ils se voient des années de suite sans oser prononcer une parole, de peur d'être entendus. En un mot, sur toutes les choses que l'on m'a dites, je croirais aisément que l'amour est né en Espagne. » La marquise d'Alcañizas, une des plus grandes et des plus vertueuses dames de la cour, disait ingénûment que, si un cavalier restait en tête-à-tête avec elle une demi-heure sans lui demander tout ce que l'on peut demander, elle en aurait un ressentiment si vif qu'elle le poignarderait volontiers.

Une des péripéties les plus fréquentes des comédies de Lope de Vega reproduit simplement ce qui se passait tous les jours dans les rues de Madrid. Une dame, suivie et gênée par un cavalier au moment où elle se rendait chez son amant, implorait l'assistance du premier passant venu, qui se faisait un point d'honneur d'arrêter l'importun et au besoin de tirer l'épée contre lui. Pendant ce temps, la dame s'esquivait et allait à son rendez-vous. Le piquant de l'histoire, c'est que, sous sa mante, on ne pouvait la reconnaître et que le mari, par pure galanterie, se faisait ainsi quelquefois le champion involontaire de sa femme et lui facilitait le moyen de se rendre chez un autre. Mme d'Aulnoy avait bien observé le caractère parti-

(1) *La Cour et la Ville de Madrid vers la fin du* XVIIe *siècle*, par la comtesse d'Aulnoy. Nouvelle édition revue et annotée par Mme Carey; Plon, 1874.

culier de la jalousie des Espagnols et le soin que prenaient les plus passionnés d'entre eux de sauver leur honneur tout en satisfaisant leur désir de vengeance. « On dit, écrivait-elle, que la jalousie est leur passion dominante; on prétend qu'il y entre moins d'amour que de ressentiment et de gloire, qu'ils ne peuvent supporter de voir donner la préférence à un autre et que tout ce qui va à leur faire un affront les désespère. Quoi qu'il en soit et de quelques sentimens qu'ils soient animés, il est constant que c'est une nation furieuse et barbare sur ce chapitre. »

Il n'était pas nécessaire qu'une femme eût des torts pour devenir la victime de son mari, de son frère ou de son amant. Sur un simple soupçon, dès que l'honneur de la famille paraissait menacé, on le lavait dans le sang. Un coup de poignard débarrassait le jaloux de ses inquiétudes. Les femmes ne se plaignaient pas d'être aimées avec tant de fureur. Au hasard de tout ce qui pouvait leur arriver de plus fâcheux, elles n'auraient pas voulu que leurs amans ou leurs maris fussent moins sensibles. Elles voyaient dans cette disposition à la jalousie une preuve certaine de passion. Elles-mêmes ne ménageaient pas ceux qu'elles soupçonnaient de les trahir. Mme d'Aulnoy raconte que, pendant son séjour à Madrid, une des plus belles courtisanes de la ville s'était déguisée en homme pour attaquer un amant dont elle croyait avoir à se plaindre. Celui-ci l'ayant reconnue au son de sa voix et à la manière dont elle se servait de son épée, ne voulut point se défendre. Il ouvrit sa veste et présenta sa poitrine, probablement avec l'espoir qu'une femme qui l'avait aimé n'aurait point assez de courage ou de colère pour le frapper. Il se trompait; car, dans le premier transport de sa fureur, elle le frappa d'un coup d'épée qui le fit tomber grièvement blessé. La scène se passait près du Palais Royal. On arrêta l'héroïne de ce drame et on la conduisit au roi, qui, après l'avoir interrogée, se contenta de lui dire, en bon Espagnol, indulgent pour les crimes d'amour : « En vérité, j'ai peine à croire qu'il y ait au monde un état plus malheureux que celui d'aimer sans être aimé. Va, tu as trop d'amour pour avoir de la raison. Tâche d'être plus sage que tu ne l'as été et n'abuse pas de la liberté que je te fais rendre. »

A la même époque, une femme de qualité, se croyant trompée par son amant, l'attira dans une maison où elle était la maîtresse et, après lui avoir fait de grands reproches, lui ordonna de choisir entre un poignard et une tasse de chocolat. « Il n'employa pas un moment, dit Mme d'Aulnoy, pour la toucher de pitié. Il vit bien qu'elle était la plus forte en ce lieu, de sorte qu'il prit froidement le chocolat et n'en laissa pas une goutte. Après l'avoir bu, il lui dit : « Il aurait été meilleur si vous y aviez mis plus de sucre, car le poison le

rend fort amer ; souvenez-vous-en pour le premier que vous accommoderez. » Les convulsions le prirent presque aussitôt. C'était un poison très violent, et il ne demeura pas une heure à mourir. Cette dame, qui l'aimait encore passionnément, eut la barbarie de ne le point quitter qu'il ne fût mort. »

La frivolité de la dévotion espagnole n'échappait point non plus à la sagacité de notre spirituelle compatriote : « Il est difficile de comprendre, disait-elle, que les hommes qui mettent tout en usage pour satisfaire leur vengeance et qui commettent les plus mauvaises actions, soient superstitieux jusqu'à la faiblesse. Dans le temps qu'ils vont poignarder leur ennemi, ils font faire des neuvaines aux âmes du purgatoire et portent sur eux des reliques qu'ils baisent souvent, et auxquelles ils se recommandent pour ne pas succomber dans leur entreprise. » Les femmes espagnoles, comme les hommes, remplaçaient trop souvent la véritable piété, celle qui vient de l'émotion et de la contrition du cœur, par l'habitude machinale de quelques pratiques superstitieuses. « C'est une chose à voir que l'usage constant qu'elles font de leur chapelet. Toutes les dames en ont un attaché à leur ceinture, si long qu'il ne s'en faut guère qu'il ne traîne à terre. Elles le disent sans fin, dans les rues, en jouant à l'hombre, en parlant et même en faisant l'amour, des mensonges ou des médisances, car elles marmottent toujours sur ce chapelet, et quand elles sont en grande compagnie, cela n'empêche pas qu'il n'aille son train. Je vous laisse à penser comme il est dévotement dit; mais l'habitude a beaucoup de force en ce pays. »

La dévotion amène aussi en Espagne des exagérations d'un autre genre. Chez ce peuple énergique, la dureté, qui est le signe caractéristique de la race, se retrouve jusqu'au fond des sentimens les mieux faits pour adoucir la nature humaine. Non-seulement les Espagnols traitent cruellement les infidèles ; ils chassent ou ils brûlent par milliers les Maures et les Juifs ; non-seulement ils applaudissent aux arrêts de l'inquisition et ils assistent avec une joie féroce aux spectacles inhumains qu'elle leur offre ; mais, sans pitié pour les autres, ils sont quelquefois aussi sans pitié pour eux-mêmes. *Le Prince Constant*, le héros de Calderon, appartient à la famille des martyrs volontaires, de ces disciplinans ou de ces pénitens qu'on voyait se promener dans les rues de Madrid, nus jusqu'à la ceinture, emmaillotés dans une natte étroite, le corps bleu et meurtri, portant jusqu'à sept épées passées dans leur dos et dans leurs bras. Ces épées leur faisaient des blessures dès qu'ils se remuaient trop fort ou qu'ils avaient le malheur de tomber. D'autres, au lieu d'épées, portaient des croix si pesantes qu'ils en étaient accablés. Parmi eux se trouvaient des personnages de la plus haute noblesse, accompa-

gnés de leurs domestiques, qui leur offraient de temps en temps du vin ou du vinaigre pour les empêcher de tomber exténués sur le pavé des rues. Telles étaient les rudes épreuves que les confesseurs espagnols imposaient quelquefois à leurs pénitens ou que ceux-ci s'imposaient d'eux-mêmes par dévotion.

Tous ces traits de mœurs si particuliers, si caractérisés, se retrouvent sur la scène espagnole. L'Espagne se reconnaît dans les œuvres de Lope de Vega et de Calderon. C'est là pour le théâtre espagnol une grande cause de succès. Il plaît aux contemporains par la vérité de ses peintures et il devient en même temps un élément important de l'histoire nationale, le miroir fidèle d'un état social dont les historiens ne pourront recomposer la physionomie qu'à l'aide des renseignemens fournis par le répertoire dramatique. Mais cette gloire s'expie. A force d'être Espagnol et de se renfermer dans l'observation des mœurs locales, le théâtre renonce à concevoir quelques-uns de ces types généraux qui représentent un des caractères éternels de l'humanité. Il ne se dégage pas assez du contingent et du relatif pour créer une de ces grandes figures où tous les hommes reconnaissent quelques traits de sentiment ou de passion qui sont de tous les temps et de tous les pays. Othello, lady Macbeth, Hamlet, Polyeucte, Phèdre, l'Avare, Tartufe appartiennent à l'histoire de l'humanité tout entière. La vie que les auteurs dramatiques leur ont donnée est même si puissante qu'ils sont entrés plus profondément dans la mémoire des hommes que beaucoup de personnages historiques et réels. Leur gloire tout idéale fait pâlir bien des renommées authentiques. Que de généraux illustres sont moins connus que le More Othello, l'obscur soldat de Venise, immortalisé par le génie d'un poète! Il a suffi à Shakspeare de créer le caractère de lady Macbeth pour effacer le souvenir de toutes les reines d'Écosse, excepté celui de Marie Stuart.

Le théâtre espagnol n'a pas des visées si hautes. Il peint des individus; il ne conçoit pas de types et, s'il représente des caractères, ce sont exclusivement des caractères espagnols. Aussi ne lègue-t-il à l'histoire dramatique aucun nom de héros ni d'héroïne. Aucun des personnages de Lope de Vega et de Calderon n'a conquis une renommée universelle. Aucun d'eux n'exprime une idée générale. Lorsqu'après la lecture de beaucoup de pièces de leur théâtre, on cherche à se rappeler quelques figures caractéristiques, on trouve des traits de mœurs, des situations piquantes, de charmans détails, mais pas un seul nom de personnage. La littérature espagnole n'a créé que deux types, don Quichotte et Sancho Pança. Ceux-ci sont devenus immortels, parce qu'ils représentent quelque chose de plus que les souvenirs parti-

culiers d'un pays et d'une époque : deux aspects différens de l'humanité, le goût de l'idéal opposé dans sa noblesse chevaleresque et dans son optimisme chimérique au génie positif de la prose. Don Juan appartient à l'histoire, non à la littérature espagnole ; son nom ne s'attache en Espagne à aucune œuvre d'art. Il ne serait pas sorti de la chronique et des légendes de Séville si Molière n'eût personnifié en lui avec l'art de la séduction l'audace du libertinage et préparé ainsi la matière de l'admirable musique de Mozart.

Trop exclusivement nationaux, par cela même inférieurs à d'autres dans la conception des caractères, les poètes dramatiques de l'Espagne ne le cèdent à personne dans l'art de la composition. Là est leur véritable supériorité. Avant les Anglais et les Français, ils excellent à construire une pièce, à agencer une intrigue, à multiplier les péripéties, à tenir jusqu'au bout l'intérêt en suspens, à préparer l'effet du dénoûment par une série de jeux de scène habilement gradués. Pour l'invention dramatique, ils ont été les maîtres de l'Europe. Leur imagination est si riche, leur théâtre si varié et si fécond que les intrigues inventées et combinées par eux défraient bientôt toutes les scènes. Plus de quarante pièces françaises, parmi les plus connues de notre théâtre, viennent de l'Espagne. On sait ce que Corneille, Molière, Beaumarchais doivent aux Espagnols. Lope de Vega avec ses dix-huit cents drames et comédies, Tirso de Molina, Alarcon, Calderon, offrent à nos écrivains une mine inépuisable d'incidens et de combinaisons dramatiques. Ils ajoutent encore au mérite de leur fécondité par l'agrément de leur style. Ils parlent une langue aimable, pleine de grâce, de fraîcheur, d'éclat. Chez eux les sentimens et les idées se colorent de teintes poétiques. Quoiqu'ils peignent des mœurs très réelles, leurs peintures n'ont rien de vulgaire. Ils échappent à la vulgarité par le mouvement de l'imagination, par l'harmonie du rythme, par la richesse du langage. La réalité qu'ils nous montrent n'est jamais nue, froide, décolorée; ils la voient eux-mêmes et ils nous la font voir en poètes, à travers les images dont ils l'enveloppent. Leur poésie la transforme, de même que la lumière de leur ciel répand une merveilleuse couleur sur la sécheresse de leur sol et sur l'aridité de leurs rochers.

A. MÉZIÈRES.

FRÉDÉRIC II

ET

LES ARTS A LA COUR DE PRUSSE

On sait la place que la littérature française a tenue dans les préoccupations de Frédéric II; on connaît ses rapports avec nos auteurs et sa passion pour Voltaire, suivie bientôt de démêlés dans lesquels, il faut en convenir, ni le roi ni l'écrivain ne paraissent à leur honneur. Les artistes français ont aussi été l'objet des préférences de Frédéric. C'est comme un coin oublié de notre XVIIIe siècle que nous retrouvions en visitant, l'année dernière, les trois châteaux de Potsdam. Leur architecture, leur mobilier, les œuvres d'art dont ils sont ornés, les jardins qui les entourent, tout y rappelle la France, et quand, à côté de ces témoignages des monumens et des lieux, on interroge la vie, les amitiés, la correspondance et les écrits du roi de Prusse, on reste frappé de l'importance qu'il attachait aux arts. « J'ai aimé dès mon enfance les arts, les lettres et les sciences, écrivait-il, déjà âgé, à Grimm (26 septembre 1770), et lorsque je puis contribuer à les propager, je m'y porte avec toute l'ardeur dont je suis capable, parce que, dans ce monde, il n'y a pas de vrai bonheur sans eux. »

I.

Le goût que Frédéric II devait manifester pour les arts apparut chez lui dès son enfance, et les maîtres auxquels son éducation avait été confiée contribuèrent sans doute à le développer. Par une

étrange inconséquence, malgré l'aversion que son père professait pour la France, il n'avait entouré le jeune prince que de Français. Il lui donnait pour gouvernante une protestante réfugiée en Prusse, Mme de Rocoulles, femme d'une distinction accomplie, et, plus tard, il choisissait pour son précepteur le fils d'un autre réfugié, Duhan de Jandun. Cette double influence, encouragée encore par la mère de Frédéric, inspirait de bonne heure à celui-ci un penchant très vif ou, comme il le disait lui-même, « un chien de tendre pour la France. » Sa tenue, ses instincts forment, avec ceux de son père, un contraste saisissant : il est coquet, raffiné dans sa mise ; il veut être habillé à la dernière mode de France, il ne parle que français, et non-seulement son horreur pour la guerre est profonde, mais, tout jeune encore, il se met à rimailler avec cette ardeur malheureuse et obstinée qu'il conservera toute sa vie. Frédéric-Guillaume, qui, dans son antipathie pour la musique, ne faisait d'exception qu'en faveur de la musique sacrée, lui permet, quand il a douze ans, de prendre pour maître de clavecin l'organiste de la cour. Mais, rebuté sans doute par les difficultés que présentait alors cet enseignement, l'enfant obtient, par l'entremise de sa mère, qu'un célèbre flûtiste, J. Quantz, alors attaché au service du roi de Saxe, vienne lui donner quelques leçons. Presque aussitôt l'élève s'éprend de cette étude et s'y consacre avec passion. Son père alors commence, un peu tard, il est vrai, à s'inquiéter de cet ensemble de dispositions et de ces façons de vivre qui froissent tous ses sentimens. Aigri, déçu dans ses espérances, il s'exprime amèrement sur le compte de ce fils dont les allures diffèrent si complètement des siennes. « C'est un joueur de flûte et un poète, dit-il avec mépris ; il gâtera toute ma besogne. » Avec sa dureté opiniâtre, il essaie de contrarier des goûts et de changer des habitudes qui l'offensent. Traitant son propre fils avec une férocité inouïe, il veut l'étrangler ; il le roue de coups et le frappe avec sa canne de la façon la plus cruelle, « ne finissant, comme Frédéric le racontait lui-même à sa mère (1), qu'à force de lassitude. »

A partir de ce moment, les leçons de flûte sont sévèrement interdites, et le roi, en imposant cette défense au jeune prince, menace de la corde tous ceux qui essaieraient de favoriser sur ce point sa désobéissance. On savait que ce n'était pas là une vaine parole. Une anecdote rapportée par Thibaut montre assez à quelles extrémités Frédéric-Guillaume était capable de se porter. Ayant appris que son fils se rendait parfois chez d'honnêtes bourgeois dont la fille touchait assez bien du clavecin, et voulant à la fois combattre

(1) *Mémoires de la margrave de Baireuth*, année 1729.

le goût du jeune homme pour la musique et réprimer ce qu'il considérait comme une tentative de corruption, il ordonna de saisir la jeune fille chez ses parens et la fit fouetter en plein jour dans plusieurs quartiers de Potsdam.

Ces violences et ces procédés, dont la rigueur augmentait de jour en jour, inspirèrent à Frédéric l'idée bien naturelle de se dérober par la fuite au joug odieux qui pesait sur lui. On sait comment ce projet d'évasion fut découvert et puni de la mort de Catt, l'ami et l'un des complices du prince; comment celui-ci, après avoir été condamné, fut menacé lui-même d'un sort pareil et finalement enfermé à Custrin. Soumis au régime le plus dur, il ne pouvait cependant renoncer à cette passion pour la flûte, qui lui avait déjà attiré tant de persécutions. Le désir de se livrer à sa distraction favorite le rendait ingénieux à déjouer la surveillance dont il était l'objet. Ne pouvant plus avoir un maître attitré, il avait imaginé de prendre pour valet de chambre un ancien fifre de régiment, Frédersdorf, qui, depuis lors, resta toujours attaché à sa personne et sut, à force d'habileté, gagner et conserver sa faveur. Sous prétexte de chasser, Frédéric partait accompagné de Frédersdorf, qu'il emmenait au plus profond des bois, afin de pouvoir en toute sûreté jouer avec lui des duos. Le reste du temps se passait à quelques lectures permises, à rimer de méchans vers, aussi à dessiner, mais d'une manière plus que médiocre, à la mine de plomb ou au pastel. Obligé, pendant son internement à Custrin, d'assister à toutes les séances de l'administration des domaines, Frédéric se dédommageait de cet ennui en faisant la charge du président de Munchow et des conseillers rangés autour de la table, et il faut croire que son talent de dessinateur ne put jamais dépasser la caricature, car le portrait que plus tard il essaya de faire d'après Voltaire et qu'on montre encore à Potsdam, au Nouveau-Palais, n'aboutit également qu'à une charge grotesque.

Peu à peu cependant la surveillance et le régime auxquels le jeune prince était soumis devenaient moins sévères, grâce aux sollicitations de sa mère et de sa sœur Wilhelmine. Cette sœur, son aînée de trois ans, avait toujours été sa confidente; elle l'assistait de son mieux dans ses démêlés avec le roi, et c'est pour elle qu'il montra l'affection la plus vive et la plus durable. La correspondance entre le frère et la sœur continua régulière et fréquente lorsque, mariée au margrave de Baireuth, Wilhelmine eut quitté Berlin. Son caractère offrait plus d'un trait commun avec celui de Frédéric. Comme lui elle aimait les lettres et les arts; elle peignait un peu, et dans le centre modeste où elle se trouvait reléguée, elle s'appliquait à satisfaire des goûts élégans et distingués. La vie qu'elle menait à Baireuth nous montre ce qu'étaient à cette

époque toutes ces petites résidences princières, alors si nombreuses en Allemagne. On n'y était pas entièrement dénué de ressources artistiques, et plus d'une fois Frédéric put lui emprunter des musiciens ou des chanteurs pour son opéra, des dessinateurs ou d'habiles ouvriers.

De la solitude de Ruppin, où, — après avoir, à des conditions humiliantes, fait sa soumission, — il a été confiné par ordre du roi, Frédéric mande à sa sœur ses occupations, les passe-temps par lesquels il s'efforce de tromper son ennui. « Je lis et écris comme un forçat, et je musique pour quatre. J'ai avancé dans la composition jusqu'à faire une symphonie... Je me mets aussi dans le jardinage et j'ai commencé à me faire un jardin. » Comme dans tout jardin de ce temps, il y a un temple et, sous la coupole, la statue d'Apollon, le dieu de la poésie. Les voyages périodiques de Quantz, qui a obtenu la permission de reprendre ses leçons et qui vient deux fois par an, sont l'occasion d'échanges entre Baireuth et Ruppin. La margrave, de son côté, envoie une copie de Van Dyck à Frédéric, et celui-ci, en prévenant sa sœur qu'elle trouvera Quantz « d'un orgueil plus insupportable qu'il fut jamais, » lui annonce qu'il l'a chargé pour elle d'un concerto de sa composition, mais « dont il n'est point satisfait. » Il semble que l'entrain et la fécondité lui font défaut, car plus tard encore il s'excuse de ne pouvoir s'acquitter d'une nouvelle promesse à cause de « la sécheresse de son imagination... J'ai eu beau faire tous mes efforts, je n'ai pu encore trouver une harmonie digne de vous être offerte. » Quand enfin il peut effectuer cet envoi plusieurs fois différé, il y joint un solo qu'il a spécialement composé pour le margrave, lequel, paraît-il, jouait aussi un peu de la flûte.

Avec son mariage, une vie nouvelle va commencer pour Frédéric. Il a dû, sur ce point encore, se soumettre à son père, et sans qu'on ait consulté ses goûts, il lui a fallu épouser la fille du duc de Brunswick. Mais il ne pardonnera jamais à sa femme cette contrainte, et, sans avoir rien à lui reprocher, il manifeste pour elle un éloignement marqué. « Notre mariage ne vaudra pas grand'-chose... Le roi veut me forcer à aimer ma belle, écrit-il à sa sœur; je crains fort qu'il n'y réussira pas. » Et, en effet, au sortir même de la cérémonie de son mariage (12 juin 1733), dans un autre billet adressé à la margrave, il ne laisse aucun doute sur son intention de vivre séparé de son épouse. Mais Frédéric a, dès lors, conquis son indépendance. On lui constitue une dotation; il a un palais à Berlin, et le château de Rheinsberg lui est donné en apanage. Au bout d'un an, la princesse sa femme, étant allée, de son côté, à Schœnhausen, il devient entièrement libre de mener la vie qui lui plaît. Ce domaine de Rheinsberg, — Rémusberg, comme

Frédéric l'appelle quelquefois en plaisantant, — est situé dans les plaines monotones de la Marche, et, si l'horizon n'y a pas grand charme, le parc du moins est égayé par un petit lac et bien planté. Frédéric s'occupe aussitôt de faire réparer le château, qui est fort délabré, et il charge de ce soin le baron de Knobelsdorf, un ancien officier qui a quitté le service en 1730, afin de se livrer plus complètement à ses goûts. Sans avoir reçu une éducation vraiment artistique, Knobelsdorf, grâce à ses dispositions naturelles et à ses voyages en Italie et en France, avait acquis un certain talent d'amateur comme peintre et comme architecte. Frédéric, qui l'emploiera beaucoup, le tire de sa retraite et en fait son ami. Il lui consacrera même, quand il le perdra, en 1753, un éloge public qui sera lu dans une séance solennelle de l'Académie de Berlin (24 janvier 1754).

Retiré à Rheinsberg, Frédéric, jusqu'à la mort de son père, y vit étranger, en apparence du moins, à la politique. Il s'occupe d'art et de littérature. Cherchant, sans toujours y parvenir, à ne pas trop attirer l'attention de ce terrible père, il s'entoure d'amis qu'il s'est choisis de façon à ne pas lui porter ombrage. Parmi cette petite cour, avec Knobelsdorf et Kaiserling, qui sont Allemands, il faut citer Jordan et Lamotte-Fouqué, des fils de réfugiés français; ce chevalier de Chazot, auquel M. Blaze de Bury a consacré ici même une piquante étude (1) et qui, en sa qualité de flûtiste, pouvait au besoin accompagner la partie du roi; enfin le peintre Antoine Pesne, qui concourt à la décoration du château et fait aussi les portraits des principaux hôtes de Rheinsberg et celui de Frédéric lui-même, qu'il nous montre vers cette époque (1739) en costume élégant, — une armure qui laisse voir son habit brodé et, jeté par-dessus, un manteau de velours rouge doublé d'hermine. Frisé et poudré, avec sa physionomie fine, spirituelle, le jeune prince nous apparaît plein de confiance et comme impatient d'action.

Frédéric pousse vivement les travaux d'appropriation du parc et du château, et il tient sa sœur au courant de tout ce qui se passe dans sa nouvelle résidence. Elle lui manque; il aimerait à la faire jouir du mouvement intellectuel, des distractions variées qu'il a su se créer autour de lui. Il lui raconte ses projets, son installation : « Vous me faites trop de grâce de penser à Rheinsberg. Tout y est meublé, et il y a deux chambres pleines de tableaux. Les autres sont en trumeaux de glaces et en boiserie dorée ou argentée. La plupart de mes tableaux sont de Watteau ou de Lancret, tous deux peintres français de l'école de Brabant. » Pour faire mieux connaître à la princesse sa nouvelle habitation, il lui envoie à Baireuth

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars 1859. On peut aussi consulter pour cette partie de la vie de Frédéric : sa *Correspondance*, les *Lettres* du baron de Bielefeld et surtout le volume de M. G. Desnoiresterres, *Voltaire et Frédéric*.

une vue de Rheinsberg prise du côté du jardin et du lac, en l'informant que « Knobelsdorf dessine actuellement l'autre façade. »

Le train de vie qu'on mène au château ne laisse pas d'être assez coûteux, car la compagnie est nombreuse, la table bien servie, et les fêtes se succèdent. Aussi la dépense passe de beaucoup la modique pension qui a été allouée au prince. Celui-ci ne peut y subvenir que par des avances que lui fait tenir secrètement la cour de Vienne et pour lesquelles le baron de Seckendorf et l'ambassadeur de Saxe, M. de Suhm, un ami de Frédéric, servent d'intermédiaires. On jouit d'ailleurs à Rheinsberg d'une liberté absolue, et le baron de Bielefeld vante en termes enthousiastes l'hospitalité qu'on y reçoit. Toute étiquette en est bannie. On ne voit le châtelain qu'aux heures des repas, au jeu, au bal, aux divertissemens auxquels il veut prendre part. Dans l'intervalle, chacun vit à sa guise, lit, dessine, fait de la musique, se récrée à sa façon ou reste dans ses appartemens. La bibliothèque, bien choisie, est composée uniquement de livres français, et le portrait en pied de Voltaire y trône à la place d'honneur, car c'est déjà l'auteur préféré du prince. Parmi les passe-temps, Bielefeld oublie de citer la comédie, une des distractions favorites de Frédéric. A cette époque, en effet, celui-ci y prend encore part; il joue dans le *Mithridate* de Racine, dans *l'Enfant prodigue* et dans l'*Œdipe* de Voltaire, où il remplit le rôle de Philoctète, heureux de figurer dans un ouvrage de son idole. Plus tard, devenu roi, il renoncera à monter sur les planches, et, parlant de ses frères, qui continuent à se livrer à cette distraction, il écrira à sa sœur : « Mes frères histrionnent. »

Les soirées sont presque entièrement réservées à la musique. Dès son installation à Ruppin, Frédéric a pu donner carrière à sa passion. Il n'est point encore parvenu à détacher du service du roi de Saxe Quantz, son ancien maître; mais, sur les conseils de ce dernier et avec son aide, il s'est formé une chapelle dont font partie deux violonistes de talent : Ehms et surtout Benda, qui, après avoir, depuis 1732, toujours joui de la faveur du prince, devait être appelé, en 1772, à diriger la musique royale. Jusque-là cette direction restait confiée à un musicien d'un mérite distingué, le compositeur Graun, qui, comme Benda, venait de Dresde, où il avait, avec ses frères, fait son éducation musicale. Sa voix de ténor était très flexible, très expressive et sa façon de vocaliser à la fois facile et brillante. Le duc de Brunswick, au service duquel il était passé ensuite, l'avait cédé à Frédéric, et, dès 1735, nous le voyons attaché à ses concerts, y chantant, accompagnant au clavecin, composant enfin des morceaux de flûte ou des cantates sur des vers du prince. C'était un grand admirateur des œuvres de Reinhard Keyser. Très versé d'ailleurs dans la musique italienne, il devait aussi

à son talent de chanteur une habileté remarquable à écrire pour la voix humaine. *La Mort de Jésus*, la meilleure de ses productions, est encore exécutée de temps à autre à Berlin, — plutôt peut-être à titre de curiosité historique qu'à cause de sa valeur propre, — et nous avons pu l'entendre dans son intégrité, à la Sing-Akademie de Berlin, au printemps de 1881. L'œuvre a vieilli, et on y trouve un peu trop répandues certaines cadences à la mode de l'époque. Elle manque aussi de contrastes et de force et paraît, à la longue, assez monotone. On y souhaiterait parfois ces accens rythmés, ces sonorités plus pleines, ces oppositions de sentimens qui, chez Hændel et surtout chez Sébastien Bach, donnent une si admirable puissance au maniement des masses chorales. Tel qu'il est, cet oratorio contient cependant des passages d'une inspiration vraiment élevée et touchante, et l'on est étonné de retrouver sous la plume du maître de chapelle du roi philosophe la sincérité d'émotion et les mélodies plaintives et tendres avec lesquelles il a su exprimer certaines scènes de la Passion, telles que le renoncement de saint Pierre et la mort même de Jésus.

Avec le concours de ces habiles artistes commencent ces séances de musique qui sans interruption, se prolongeront jusque vers la fin de la vie du roi de Prusse. Il faut être invité pour y assister, et c'est là un grand honneur. Pour Frédéric lui-même, c'est un besoin impérieux que ces concerts quotidiens et il ne saurait s'en passer. A vrai dire, ce ne sont point là des concerts, et les solos du prince en font un peu trop tous les frais. Du reste, il n'est pas sans talent, car il travaille sans relâche à se perfectionner et, même en faisant la part de l'enthousiasme officiel dans les louanges excessives que ses auditeurs prodiguent à son jeu, il convient de lui accorder quelque valeur.

Si agréables et si nombreux qu'ils fussent, ces passe-temps étaient loin de remplir à Rheinsberg tous les momens de la vie de Frédéric. Il y a place pour des occupations plus sérieuses. Le prince se prépare à son métier de roi et, avec sa prodigieuse activité, il se réserve bien des heures de sa journée dont l'emploi échappe à ses hôtes. Quand ils le voient paraître à midi, élégamment vêtu suivant la dernière mode de France, sans parler des instans qu'il pourra encore trouver dans l'après-midi, il a déjà consacré toute sa matinée à lire et à travailler. Levé dès cinq heures, en toute saison, il a eu devant lui un long espace de liberté et il l'a rempli de son mieux. S'il a le goût des lectures purement littéraires, nous avons pu nous convaincre, en relevant les titres des ouvrages réunis dans les trois bibliothèques des châteaux de Potsdam, qu'à côté des poètes et des philosophes ou des moralistes, les historiens y étaient au complet. Les choix sont significatifs : mémoires diplomatiques, histoires des négociations, recueils des divers traités, biographies de tous les

personnages célèbres du passé, depuis *les Hommes illustres* de Plutarque jusqu'à Louis XI, Louis XIV et Pierre le Grand, il a toutes ces ressources d'étude sous la main. Il lie commerce avec les œuvres des politiques, avec les écrits de Richelieu, de Mazarin, et s'il réfute les doctrines de Machiavel, il ne se privera pas, à l'occasion et sous peu, de les pratiquer lui-même. Il est préoccupé de s'instruire, de profiter des leçons que lui fournissent tous ceux qui, à un titre quelconque, sont réputés grands parmi les hommes. « Je travaille à me rendre meilleur, écrit-il à la date du 15 décembre 1737, et à me remplir l'esprit de tout ce que l'antiquité et les temps modernes nous fournissent de plus illustres exemples. » Aux éloges et aux flatteries que Voltaire lui adresse alors, il répond simplement : « Je ne suis grand par rien. Il n'y a que mon application qui pourra un jour me rendre utile à ma patrie. » Naturellement on a les yeux sur lui, on cherche à savoir quels sont ses projets, ses idées. Sans s'ouvrir à personne à ce sujet, il sait que son heure va venir et que sur ce théâtre de l'Europe qu'il s'est attaché à bien connaître, il est appelé à jouer son rôle. Dès longtemps il s'y est préparé, et quand son père meurt, en 1740, il se sent en main les élémens de l'action à laquelle il aspire : des soldats et de l'argent. Pour mettre en œuvre ces ressources dont il dispose et que les divisions de ses adversaires, leur insouciance ou leur épuisement rendent plus efficaces encore, il y joindra toutes les souplesses d'un esprit peu scrupuleux, et cette volonté opiniâtre qui, sans se lasser jamais, ne cesse pas de tendre vers son but.

II.

Tout pressé qu'il est d'entrer en scène, Frédéric commence par organiser sa maison. Il a ses idées à cet égard : « tenir un juste milieu entre la frugalité et la profusion est, dit-il, ce qui convient à tous les princes. » Mais il ne se conformera pas toujours à cette sage maxime et, à la générosité dont il fait montre en certaines occasion, il est déjà facile d'opposer des traits d'économie un peu étroite. Pouvant désormais s'abandonner librement à ses goûts, il hésitera souvent à les satisfaire. Dès 1740, le marquis de Valori, qui le connaît bien, écrit de lui « qu'il court après toutes les gloires, mais que rien ne l'arrête autant que l'économie ; » et le comte de Gotter, un de ses agens, dit à l'ambassadeur d'Angleterre, en parlant de son maître que « c'est un étrange mélange d'ambition et d'avarice. » De même que le nouveau souverain va continuer à écrire et à rimer, il ne cessera pas non plus de se livrer à sa passion pour la flûte. Il est assez actif pour trouver le temps de tout faire, et d'ailleurs, à partir de ce moment, il devient plus matineux encore. Régu-

lièrement, dès quatre heures, chaque jour, dût-il s'irriter et regimber, un valet de chambre est chargé de le réveiller.

Mais les arts ne feront jamais oublier à Frédéric ses devoirs de roi, et ce n'est plus pour son seul agrément que désormais il leur laisse une place dans sa vie. Il désirerait maintenant en répandre le goût, élever leur niveau, orner sa capitale, ses palais, former des collections qui servent d'exemple et créer, s'il le peut, dans son pays des industries qui ajoutent à la fois à sa prospérité et à son honneur. « Il voudrait, comme il l'écrit à sa sœur (29 juillet 1740), recueillir à Berlin tout ce que le siècle a produit de plus fameux. » Aussitôt après son avènement, Knobelsdorf a été nommé surintendant des bâtimens et des jardins, et il doit immédiatement présider à l'arrangement du parc de Berlin et à la mise en état des châteaux de Charlottenbourg, de Schoenhausen, de Monbijou et de Potsdam. Pesne est confirmé dans sa charge de peintre de la cour, charge qui sous Frédéric cessera d'être une sinécure ; de son côté, Graun est prié d'écrire la musique pour les obsèques du feu roi et il reçoit la direction de la chapelle. Celle-ci se complète par l'adjonction de quelques artistes de talent, parmi lesquels il convient de citer un frère de Benda et surtout Ph. Emmanuel Bach, le second fils du grand compositeur. Quantz a été, lui aussi, immédiatement appelé de Dresde près de son ancien élève, qui l'attache à sa personne avec des appointemens égaux à ceux de Graun, deux mille thalers, somme considérable pour l'époque, sans préjudice du paiement de toutes ses compositions. Le spectacle de la cour est également rétabli, et Graun, à qui a été confié le soin de recruter en Italie la troupe d'opéra, profite pour sa propre instruction de ce voyage qui le met en relation avec les artistes et les compositeurs les plus célèbres de l'époque.

A côté des agens spéciaux que Frédéric entretient à l'étranger, ses ambassadeurs et aussi, à l'occasion, ses amis, les compagnons de sa jeunesse, son secrétaire Darget, Pollnitz, le marquis d'Argens, — que ses goûts et ses relations avec la société parisienne désignaient pour cet office, — et sa sœur elle-même doivent le renseigner ou lui servir d'intermédiaires pour ses acquisitions ou pour les démarches à faire auprès des artistes qu'il voudrait attirer à Berlin. Sa correspondance avec plusieurs de ses agens diplomatiques, notamment avec Rothembourg, son envoyé à Paris, est pleine des recommandations les plus variées. A certains momens, le nombre et la teneur de ses lettres montrent à la fois son infatigable activité et les préoccupations multiples qui traversent son esprit. Mais si Frédéric veut être tenu au courant de tout ce qui se passe en Europe, son attention, on le devine, est tournée surtout vers la France. Le goût de nos artistes, leur talent et leur fécondité sont continuellement pour lui une cause d'étonnement et d'envie. Bien souvent dans

ses lettres, il revient sur ce sujet. Aussi est-ce d'accord avec lui que, dès le début de son règne, Knobelsdorf se décide à partir pour Paris et, au lieu de s'y répandre dans la haute société, il s'attache de préférence à visiter les ateliers. Il rend compte au roi de tout ce qu'il voit, et avec l'autorité que lui méritaient à la fois son désintéressement et ses relations déjà anciennes avec Frédéric, il exerce sur les choix et sur l'esprit de celui-ci une grande influence. Knobelsdorf, — c'est Frédéric lui-même qui nous l'apprend dans l'*Éloge* qu'il fit de son ami, — admirait fort Lebrun et Poussin, « il faisait beaucoup de cas des travaux de Carle Van Loo et des instructions (*sic*) de De Troy. » A côté de ces prédilections, et ceci prouve en faveur de son goût, il aimait aussi « la naïveté et la vérité de Chardin. » Mais nos sculpteurs lui paraissaient encore supérieurs à nos peintres, « cet art étant poussé à la perfection par les Bouchardon, les Adam, les Pigalle. » Quant aux architectes français, sans faire très grand cas de leurs monumens, il reconnaissait surtout leur mérite « pour la distribution, la commodité et les ornemens des appartemens... mais il donnait la préférence aux Italiens pour l'architecture extérieure. »

On ne saurait s'étonner beaucoup de ce jugement que Knobelsdorf portait sur nos architectes, et il ne lui était guère possible, en vérité, d'apprécier leur talent, car ceux-ci ne trouvaient plus alors, à Paris du moins, grande occasion de l'exercer. L'épuisement du trésor public avait mis fin à cette manie de constructions immenses et ruineuses qui, sous Louis XIV, avaient coûté tant d'argent et de vies d'hommes. Mais en dehors de Paris, dans les provinces, à la cour de Stanislas, à l'étranger surtout, nos artistes ont laissé des œuvres qui attestent leur habileté. Leurs nombreux dessins, aussi bien que les excellens ouvrages qu'ils ont publiés sur l'architecture, montrent leur fécondité d'invention et laissent voir sous une apparente facilité une instruction solide, des aptitudes variées et un sens très personnel.

Avec Robert de Cotte, Blondel et Boffrand, le style pompeux et un peu massif de l'époque précédente s'était allégé et assoupli. Tout en respectant les grandes lignes de la structure, l'ornementation plus fine, plus élégante, plus déliée, va s'épanouir gracieusement à leur extrémité. On sent qu'une même pensée a prescrit l'emploi le plus judicieux de chaque matière en lui appliquant le genre de travail qui convient le mieux à sa nature et à sa destination. Ce caractère d'unité et d'harmonie s'étend à tous les élémens décoratifs, — sculptures, tableaux, mobilier et tentures — qui entrent dans l'édifice. Reliés ainsi intimement les uns aux autres, ils se font valoir mutuellement et assurent l'effet de l'ensemble. D'ailleurs, même dépouillés de toute ornementation, les intérieurs,

les meubles et les objets les plus usuels de ce temps restent des modèles de proportions heureuses, de solidité, de commode et ntelligente appropriation. De cet art, — qui, à raison de sa courte durée et aussi parce qu'il n'a laissé chez nous que de trop rares spécimens, n'est point encore estimé à sa valeur, — l'Allemagne possède des productions tout à fait remarquables : le château de Brühl près de Cologne, celui de Würtzbourg, et près de Munich ceux de Nymphenbourg, d'Amalienbourg et de Schleissheim, qui tous sont dus à des architectes français. Robert de Cotte, Boffrand, Fr. Cuviller et Ch. Dubut en ont, en effet, fourni les plans, ou dirigé l'exécution, soit en enrôlant en France des artistes et des ouvriers, soit en profitant des aides que, sur place, ils pouvaient trouver ou former eux-mêmes.

Sans parler des édifices de ces maîtres qu'il avait pu voir à Paris ou même sur sa route, Knobelsdorf avait à sa disposition la riche collection de plans que de bonne heure le roi avait rassemblée. Les recueils de Blondel qui venaient de paraître (1752) et ceux que Boffrand allait bientôt publier (1745) lui fournissaient aussi les indications les plus précises et les plus sûres pour l'aider dans sa tâche. A défaut d'originalité, il y apportait une facilité et un goût naturels qui, chez lui, suppléaient au manque d'instruction première. Dès son retour de France à Berlin, Knobelsdorf était chargé par Frédéric de travaux considérables. Après la construction de l'Opéra (1742), il avait dû s'occuper de l'agrandissement et de l'appropriation de Charlottenbourg, où d'abord le roi avait songé à se fixer. Dans l'aile qu'il y ajouta, on remarque l'escalier et le grand salon dont les portes et les panneaux, avec leurs trophées allégoriques, s'inspirent déjà du style Louis XV et contrastent avec la décoration des appartemens voisins dont Schlüter était l'auteur. Les remaniemens que Knobelsdorf eut à effectuer au château de Potsdam (Stadtschlofs) furent à la fois plus considérables et poursuivis avec plus de soin et de luxe. L'escalier de marbre, le théâtre, l'appartement du roi, sa chambre d'audience, la salle de concert et surtout la grande salle à manger de ce palais sont des productions du style Louis XV le plus pur et qui peuvent rivaliser avec les meilleurs ouvrages que nous possédions en ce genre.

Mais ce n'étaient là, à tout prendre, que des travaux d'appropriation et, bien que souvent, pendant son règne, Frédéric se plût à résider dans ce château de Potsdam, il souhaitait avoir, en dehors de la ville, en pleine campagne, une demeure faite pour lui-même, où il pût librement vivre à sa guise et contenter ses goûts d'indépendance et de solitude. Dans cette intention, il avait fait choix d'un emplacement situé à l'entrée du bois qui touche à Potsdam pour y élever une habitation qui, appelée d'abord *La Vigne*, devait

peu après devenir et rester célèbre sous le nom de *Sans-Souci*. On ne pouvait, en effet, trouver une situation plus heureuse que ce plateau entouré d'arbres de tous côtés et dominant le cours gracieux de la Havel du haut de six terrasses superposées en étages (1). La maison, basse et s'étalant en plein soleil sur la dernière de ces terrasses, n'est composée que d'un rez-de-chaussée, d'une architecture simple, et dont les deux ailes, du côté du nord, sont reliées entre elles par une colonnade. A l'entrée, le vestibule la divise en deux parties : l'une réservée aux hôtes, l'autre à l'habitation du roi et disposée à son usage, suivant ses propres prescriptions, car il avait collaboré au plan et n'avait pas cessé de surveiller et de presser les travaux. Activement menée par Knobelsdorf, la construction, commencée en avril 1745, était terminée deux ans après, et l'inauguration avait lieu le 1er mai 1747.

Il fallait s'occuper de meubler et d'orner ces diverses résidences. Frédéric y avait fait transporter de Rheinsberg les œuvres d'art auxquelles il tenait le plus et il avait chargé Pesne de peindre successivement les plafonds de Charlottenbourg, puis ceux du grand escalier de Potsdam et de la salle de concert de Sans-Souci. L'artiste s'était évertué de son mieux à les décorer d'allégories et de scènes mythologiques composées dans le goût du temps, mais son pinceau un peu lourd ne pouvait qu'aggraver l'insignifiance et la fadeur de sujets de ce genre. Le brave Pesne, qui n'avait jamais eu grande originalité, s'était un peu rouillé, car pendant le règne précédent on ne songeait guère à utiliser son talent de peintre d'histoire. Sans avoir un mérite d'art bien supérieur à ses compositions, ses portraits, un peu mous aussi, mais étudiés du moins avec sincérité et conscience, nous renseignent fidèlement sur la société de l'époque. Dans la nombreuse collection qu'il en a laissée figurent tous les personnages un peu en vue qui ont vécu près de Frédéric, ses parens et ses commensaux, des actrices et des danseuses aussi bien que des généraux et des politiques. Pesne devait jouir pendant près de cinquante ans en Prusse d'une faveur pareille à celle qu'avaient trouvée Vivien auprès de l'électeur de Bavière et Sylvestre près du roi de Saxe (2). On a sur ce point le témoignage du mar-

(1) Ces six terrasses étaient garnies, dès ce temps, de couches, de pieds de vigne et d'espaliers qui, abrités par des vitraux, fournissaient en abondance à Frédéric les légumes et les fruits dont il voulait qu'en plein hiver sa table fût garnie ou qu'il se plaisait à envoyer, dans leur primeur, à la margrave de Baireuth. Voltaire parle dans une de ses lettres des fraises, des pêches et des ananas qu'on mangeait à Sans-Souci au mois de janvier.

(2) On peut voir dans l'excellent ouvrage de M. L. Dussieux, *les Artistes français à l'étranger*, 3e édition (1876), à quel point la mode était alors répandue d'avoir, dans chaque cour étrangère, un Français pour peintre attitré.

quis d'Argens qui, à Berlin, se posait en connaisseur et qui, avec quelque teinture de philosophie, de musique et de peinture, « avait poussé celle-ci beaucoup plus loin, » et se targuait d'un voyage qu'il avait fait en Italie « pour s'y perfectionner le plus qu'il lui avait été possible (1). » Parlant d'un portrait de Pesne, d'Argens déclare, sans sourciller, que « placé à côté d'un beau Rembrandt, il l'efface. » Mais Pesne, né en 1683, commençait à prendre de l'âge, et Frédéric aurait vivement souhaité à ce moment attirer près de lui un artiste plus jeune et plus célèbre. S'étant renseigné sur ceux qui jouissaient alors à Paris de la plus grande réputation, il avait essayé de décider Carle Van Loo à s'expatrier. Malgré la situation assez avantageuse qui lui était offerte, celui-ci avait décliné cet engagement. Pour qu'un peintre aussi en vogue acceptât d'échanger un milieu vivant comme Paris, où il se sentait stimulé et apprécié à sa valeur par un public d'élite, contre l'isolement qui l'attendait loin de son pays, il eût fallu des sacrifices auxquels Frédéric, quelle que fût la vivacité de son désir, ne savait cependant pas se résoudre. La négociation avait donc échoué.

S'il ne peut, comme il voudrait, attacher à son service nos peintres les plus célèbres, Frédéric poursuit du moins à Paris l'acquisition des tableaux dont il aurait hâte d'orner la galerie qu'il vient de construire à Sans-Souci. Sur ce point, il ne consulte que ses goûts et il n'est guère de lettre où il ne revienne à la charge pour demander qu'on lui achète des Lancret, des Pater et surtout des Watteau. Ce sont toujours là ses maîtres préférés, et tout en s'efforçant de ne point les payer trop cher, il marque nettement que c'est à eux qu'il veut s'en tenir. Rothembourg, lui offrant des œuvres d'autres peintres, il lui répond (24 juillet 1747) : « Les tableaux de Lemoyne et de Poussin peuvent être beaux pour des connaisseurs; mais, à dire le vrai, je les trouve fort vilains; le coloris en est froid et disgracieux, et la façon ne me plaît pas du tout. Quant aux Potters (*sic*), j'attends ce qu'en dira Petit pour me déterminer là-dessus. » Petit (c'est un de ses agens) ne justifie cependant pas toujours une si grande confiance, et, dans une lettre un peu postérieure (3 mai 1748), Frédéric se plaint de ses achats. « J'ai reçu les derniers tableaux de Petit; il y en a trois de fort beaux, deux médiocres, et cinq infâmes. Je ne sais à quoi Petit a pensé, mais c'est de tous les envois qu'il m'a faits le plus mauvais. » Petit s'y était-il trompé lui-même? A voir les copies ou les pastiches assez grossiers qui, à Potsdam et à Sans-Souci, se trouvent mêlés à des toiles d'une valeur et d'une authenticité indiscutables, il faut bien

(1) Il a même publié un *Examen critique des différentes écoles de peinture* (1 vol. in-8°, Berlin, 1768) qu'il est curieux de consulter pour apprécier le goût de cette époque.

reconnaître, du moins, qu'on avait, à Paris, un peu exploité cet engouement du roi. Celui-ci d'ailleurs ne rendait pas toujours facile à ses agens la satisfaction de ses goûts déjà assez exclusifs, car il compliquait encore ses commandes réitérées par l'ordre qu'il leur donnait de lui rechercher des pendans ou des tableaux de dimensions déterminées, en vue d'un vide à remplir sur les parois de ses appartemens ou de sa galerie.

Ce n'étaient pas seulement des tableaux que Frédéric voulait acheter pour embellir sa nouvelle résidence. Dès 1742, moyennant une somme de 36,000 thalers, il s'était rendu acquéreur de la collection d'antiques que notre ambassadeur à Rome, le prince Melchior de Polignac, avait amassée pendant un long séjour en Italie et que le roi de Prusse, après la mort de ce diplomate, était heureux, comme il l'écrivait à Voltaire, « de pouvoir escamoter à Paris. » Cette collection, fort mélangée, comprenait une centaine de bustes, dont un petit nombre seulement étaient remarquables, celui d'Homère entre autres, qui orne encore aujourd'hui la Bibliothèque de Sans-Souci. Parmi les statues, peu nombreuses et malheureusement très dégradées par de grossières restaurations, on distinguait *la Joueuse d'osselets* et les dix figures découvertes par le cardinal dans des fouilles faites à Ostie et qui, suivant lui, avaient dû autrefois former un ensemble auquel il avait fort gratuitement assigné la dénomination d'*Achille parmi les filles de Lycomède*. En 1747, une autre statue de bronze trouvée près du château Saint-Ange, dans le lit du Tibre, et représentant un jeune garçon en prières, les bras levés vers le ciel, avait aussi été acquise du prince de Lichtenstein, au prix de 5,000 thalers. Le roi, qui la connaissait d'après une gravure de Camerata, avait conçu pour elle une vive admiration. Aussi manifesta-t-il une grande impatience de conclure ce marché et de voir arriver son emplette. Celle-ci, ayant pleinement répondu à son attente, fut aussitôt installée devant la fenêtre de la Bibliothèque de Sans-Souci.

Outre ces acquisitions, suivies de quelques autres moins importantes en Italie et en Allemagne, le roi commandait à Paris des copies d'après l'antique ou des œuvres originales à divers artistes, notamment à Sigisbert Adam et à Bouchardon. En échange de chevaux qu'il avait envoyés à Louis XV, il recevait de lui en 1749 deux groupes de Sigisbert Adam, *la Pêche* et *la Chasse*, et deux autres statues que Pigalle avait exposées l'année précédente : une *Vénus* et un *Mercure attachant ses talonnières*, considéré comme un des meilleurs ouvrages de cet habile sculpteur. Le roi les avait fait disposer auprès du grand bassin de Sans-Souci, car il était aussi préoccupé, depuis quelque temps déjà, de la décoration de ses jardins. Dès 1745, dans une lettre datée du camp même de Chlum (16 août)

par l'intermédiaire de Rothembourg, il charge Petit de lui acheter « deux beaux groupes de marbre colossals. Le sujet m'est égal, dit-il, pourvu que cela soit beau. Quand même ces groupes me coûteraient cinq à six mille écus, je les paierais. Peut-être pourra-t-il aussi trouver deux beaux vases de marbre, ornés d'or moulu; ce sont de ces choses qu'il faut avoir pour embellir Potsdam. »

Frédéric est bien généreux à ce moment; il est vrai qu'il a atteint son but et que la paix qu'il va conclure consacre pour lui une acquisition bien autrement importante, celle de la Silésie. Il lui est bien permis de satisfaire quelques caprices. Aussi les lettres qu'il écrit alors coup sur coup sont-elles remplies des recommandations les plus pressantes et les plus variées. Dans deux billets antérieurs de quelques jours adressés également à Rothembourg, et datés comme le précédent du camp de Chlum, il le prévient (6 juillet 1745) qu'il envoie 5,000 écus à Petit « pour l'achat d'un lustre en cristal de roche aussi beau qu'on peut l'avoir pour ce prix-là; » et, le 10 août, il annonce qu'il fera payer « les 2,550 écus, moyennant quoi il aura la belle table dont on lui parle et les quatre tableaux de Watteau. » Il craint seulement que les dimensions du lustre ne soient trop grandes et « qu'il ne fasse pas un bon effet dans les chambres de Potsdam. » Aussi donne-t-il à Petit les dimensions de l'appartement afin que celui-ci se rende un compte exact des proportions; il déclare d'ailleurs s'en rapporter à lui pour le choix. Plus tard, dans la même lettre où il se plaint des tableaux que lui a expédiés son agent (3 mai 1748), il parle des dessins qui lui ont été envoyés de Paris pour deux pendules qu'il veut commander: « Il faut qu'elles soient toutes deux de sept pieds et d'écaille de tortue (1); le dessin de l'une me paraît fort beau, et celle en console fort vilaine. J'en voudrais avoir deux petites comme vous en avez pour mettre sur des consoles, mais il ne faut pas qu'elles excèdent trois pieds. » Sachant ces dispositions de Frédéric et désirant lui être agréable, la marquise de Pompadour lui fait elle-même alors présent d'une pendule d'un travail merveilleux, exécutée, dit-on, d'après ses dessins. On rapporte même que, pour répondre à cette attention et peut-être aussi afin de stimuler l'amour-propre des ouvriers qu'il employait, le roi de Prusse leur avait commandé une autre pendule qu'il voulait offrir à la marquise, mais que, mécontent du résultat de cette tentative, il dut renoncer à son projet.

Le règne de Frédéric-Guillaume n'avait pas été favorable aux arts. En lui succédant, Frédéric II ne trouvait que bien peu d'aides autour de lui pour des travaux qui exigent des qualités de goût et

(1) Nous avons, en effet, remarqué à Potsdam et à Sans-Souci plusieurs pendules à gaines ornées, d'une grande richesse et d'une exécution très fine, fabriquées à Paris et portant les noms de Fr. Beckaert, Charost, Joh. Biesta, etc.

d'instruction artistique dont il ne pouvait espérer la brusque apparition dans son pays. Il avait donc cherché à s'assurer la collaboration d'artistes et d'ouvriers habiles en s'efforçant de les attirer à Berlin des diverses parties de l'Allemagne et de l'étranger. Les noms de la plupart d'entre eux et l'indication de leurs principaux ouvrages nous ont été conservés dans un inventaire dressé un peu plus tard par Mathieu OEsterreich, inspecteur de la galerie royale de Sans-Souci. Ce sont d'abord les sculpteurs Heymuller, Petschold et P. Benckert, auxquels étaient dues les cariatides du grand escalier de Potsdam, et d'autres œuvres placées dans les jardins. Le dernier de ces artistes était originaire de Bamberg et le roi prenait parfois plaisir à le visiter dans son atelier et à l'y voir travailler. Un autre sculpteur, qui comme les trois premiers s'était fixé à Potsdam et devait y mourir, B. Gieze, était réputé pour ses ornemens en bronze doré, mais sans égaler cependant le talent de Svitzer. Celui-ci avait exécuté la décoration de plusieurs cheminées et surtout les médaillons contenant les figures de l'Astronomie, de la Musique, de la Peinture et de la Sculpture, ainsi que les trophées composés des attributs de chacune d'elles, qui ornaient les boiseries de cèdre de la bibliothèque de Sans-Souci, une pièce « vraiment galante et magnifique, » dit OEsterreich, et qui est, en effet, d'un goût exquis. Quelques-uns des plafonds étaient du stuccateur Merck et c'est de Baireuth que le roi avait fait venir le brodeur Heinischeck, dont les encadremens et les passementeries d'argent qui garnissent plusieurs des tentures du château de Potsdam, s'harmonisent délicieusement, dans la chambre du roi par exemple, avec une étoffe de damas bleu-clair, semée de fleurs d'argent. Les meubles en bois sculpté, également garnis en argent, complètent cet ensemble d'une originalité et d'un effet charmans. Une balustrade en argent, surmontée d'Amours et portant entre chacun de ses piliers des touffes de pavots et de mignonnes fleurettes qui en allègent l'aspect, fermait la chambre et la séparait de la bibliothèque voisine (1). Dans les appartemens, des tables en mosaïque, des armoires, des commodes et d'autres meubles en marqueterie d'écaille, garnis en argent ou en bronze doré, étaient l'ouvrage d'un nommé Spindler, aussi originaire de Baireuth, et de trois Suisses, les frères Calame et Melchior Kambly de Zurich.

Mais le plus habile de tous ces artistes, celui qui, sous les ordres de Knobelsdorf, avait la direction des travaux, J.-Auguste Nahl, était un homme d'un véritable talent. Après avoir reçu de son père, — un sculpteur qui s'était également formé à la petite cour de Bai-

(1) Le mobilier de Versailles présentait avant la révolution plusieurs exemples de cette ornementation où l'argent remplaçait le cuivre doré, et Robert de Cotte, en 1717, avait également tiré parti de ce genre de décoration dans les ouvrages exécutés sous sa direction, pour le château de Brühl, appartenant à l'électeur de Cologne.

reuth, — ses premières leçons, il avait voyagé en France et en Italie. Fixé à Strasbourg de 1736 à 1741, il avait pu y profiter des meilleurs enseignemens à l'école de Robert de Cotte et de Boffrand, car c'est le moment où ces deux architectes y exécutaient au château épiscopal de cette ville des travaux considérables pour le prince de Rohan. Nahl, appelé en 1741 à Berlin, y résida jusqu'en 1746. Il déploya pendant cet intervalle une remarquable activité, sculptant pour le compte du roi des statues ou des vases dans les palais ou les jardins, dirigeant la décoration du théâtre du château de Potsdam, faisant enfin de la grande salle à manger de ce château une merveille de richesse et d'élégance. Le décor de cette salle, du style Louis XV le plus pur, est formé d'ornemens en cuivre doré appliqués sur des lambris blancs. Autour des quatre portes et des quatre fenêtres, comme autour des glaces, des panneaux et des voussures, cette légère broderie de métal, qui en dessine nettement les contours et les harmonieuses proportions, court flexible et gracieuse, semée çà et là de bouquets, de guirlandes ou de trophées. De nombreux candélabres placés aux glaces, sur la cheminée et au milieu des panneaux se rattachent à la décoration générale, ainsi que d'immenses consoles également en bronze doré et découpé, ornées de rocailles et de corbeilles de fleurs. Enfin la cheminée de marbre rouge est elle-même sobrement encadrée par des rinceaux de cuivre. Tout cet ensemble, dont la composition aussi bien que l'exécution fait le plus grand honneur à l'artiste qui l'a imaginé, est d'un aspect plein de gaîté et d'un luxe tout à fait merveilleux. Si le style en est bien français, nous ne ferons pas de difficulté de reconnaître que nous n'avons trouvé ni chez nous ni ailleurs aucun autre exemple d'un goût si magnifique et si délicat.

III.

La musique, on le pense bien, n'était pas oubliée par Frédéric, et il entendait, surtout en cette affaire, suivre son goût propre et ne s'en rapporter qu'à lui-même. Derrière le souverain on sent toujours percer le virtuose. Au dire des contemporains, ce talent du virtuose était réel et si le témoignage que la margrave nous en donne peut paraître suspect quand elle avance, dans ses *Mémoires*, que « sans flatterie, on peut dire qu'il surpassait les plus grands maîtres, » on ne saurait à ce propos récuser des juges plus impartiaux et plus compétens; Burney, par exemple, qui dans son *Voyage musical*, parle avec éloges de « l'embouchure de Frédéric et de son talent à jouer les adagios. » Le concert de chaque soir, nous l'avons dit, est pour le roi plus qu'une distraction; c'est une nécessité. Où qu'il soit, en voyage, au camp et même à la guerre, il ne peut s'en pas-

ser. C'est toujours aussi une faveur que d'y être admis. Mais quelle que soit l'habileté de l'exécutant, le divertissement doit être médiocre pour les invités, car la flûte seule fait presque tous les frais de ce concert, et si, à raison de sa sonorité spéciale, cet instrument est précieux dans un ensemble, isolé il ne laisse pas de provoquer assez vite une impression de monotonie inévitable et devenue proverbiale. Or ce n'est pas un air seulement, ce sont d'ordinaire trois morceaux de suite qui sont infligés au public.

Par leur solennité, les apprêts de cette séance touchent d'ailleurs au plus haut comique. Le royal musicien ne veut pas se produire avant d'être bien sûr de son mécanisme et de son embouchure. Enfermé seul dans la salle du concert, il prélude, il s'entraîne, pendant que les invités stationnent dans une pièce voisine, attendant qu'il ait fini de repasser ses traits. Quand il juge que ses doigts sont assez déliés et que, par ces exercices préliminaires, il a assuré la pureté de son exécution, sur un signe de lui les portes sont ouvertes. Alors, auditeur ou musicien, chacun doit en silence gagner sa place et s'y tenir coi. Le concert commence et se compose le plus souvent d'un *concerto* et de deux *duos* que Frédéric exécute avec Quantz, lequel est naturellement chargé de la seconde partie. A peine laisse-t-on un court intervalle entre chaque morceau. Parfois cependant le roi fait quelques observations sur l'exécution même ou sur le caractère de ce morceau, et c'est pour lui l'occasion de s'élever contre les innovations du goût moderne, qu'il blâme et condamne sévèrement. Quantz, qui n'est pas non plus pour les innovations, appuie avec force les appréciations du roi. Mais généralement les trois morceaux se succèdent à la file, sans interruption, au milieu d'un silence religieux, car Quantz a seul le privilège d'encourager son élève, de crier bravo aux bons endroits et même d'applaudir aux traits réussis. A tout autre les marques d'approbation sont sévèrement interdites. Un claveciniste assez distingué, C. Fasch, ignorant cette règle et invité à un de ces concerts lors de son passage à Berlin, ayant eu le malheur de manifester son contentement et de renchérir sur les bravos de Quantz, se voit expulsé impitoyablement de la salle. C'est Benda qui dirige l'orchestre; quelquefois aussi Emmanuel Bach accompagne simplement au clavecin, et il paraît que la tâche n'est pas toujours facile, car si l'embouchure de Frédéric est excellente, la mesure, en revanche, n'est pas précisément son fort. Ce Bach, le second fils du grand Sébastien, est ce musicien remarquable qui a su le premier donner à la sonate la forme que Haydn et Mozart ont respectée et consacrée. Le clavecin lui-même, du reste, à cette époque, est en voie de transformation. On cherche de divers côtés à le perfectionner, de façon à lui permettre l'expression des nuances

qui jusque-là lui était refusée, et un facteur nommé Silbermann vient d'apporter à sa fabrication des modifications notables (1). Le roi se tient au courant de ces améliorations et s'y intéresse tellement qu'il n'a pas moins de quinze pianos de Silbermann dans ses diverses résidences. Quant aux flûtes, c'est Quantz qui les lui fournit, car en même temps qu'il est musicien, c'est aussi un facteur excellent et on peut croire qu'il met un soin particulier à pourvoir son élève de ses meilleurs instrumens.

Frédéric ne se contente pas d'exécuter, il compose. C'est surtout le matin, à sa toilette, quand on le frise, que les idées lui viennent. De peur de les perdre, il les note aussitôt, car, nous le savons, l'inspiration lui est parfois rebelle, et il se plaint lui-même de « la sécheresse de son imagination. » Il a cependant composé une centaine de morceaux pour la flûte, deux marches, et une cantate faite à l'occasion d'une visite de sa mère. De même que Voltaire « blanchit » la littérature du roi, Agricola, l'organiste de la cour, revoit ses compositions, souvent un peu incohérentes, et en corrige les hérésies harmoniques.

Bien que Frédéric s'intéresse surtout à la flûte, il n'est pourtant pas, à ce moment du moins, indifférent à d'autres distractions. Il veut avoir un opéra, un corps de ballet, un théâtre de comédie, et il veille lui-même à ce qui touche à leur organisation et au recrutement de ces différentes troupes. Pour l'opéra, il a ses idées ; s'il n'aime que la musique allemande, si Graun et Hasse demeurent ses compositeurs favoris, comme chanteurs il ne veut que des Italiens; il les impose à Graun, qui préférerait s'entourer de ses compatriotes. Il est entendu d'ailleurs qu'on ne doit jamais chanter en allemand et très souvent les paroles des cantates et des opéras ont été mises en vers français par le roi lui-même, celles de l'opéra de *Silla* notamment, puis traduites du français en italien par un certain Tagliazucchi. Parfois aussi Frédéric intercale dans les pièces qu'on joue des morceaux de sa composition, et en 1755 il écrit à la margrave qu'il s'amuse à arranger, d'après la tragédie de Racine, un opéra des *Frères ennemis*.

Les chanteurs viennent d'Italie, mais c'est de France que le roi de Prusse tire ses danseuses et ses acteurs. Presque au lendemain de son avènement, quoique la cour soit encore en deuil, il s'occupe d'assurer les représentations pour la saison suivante et il écrit de Rheinsberg à Voltaire (octobre 1740) : « Voudriez-vous engager le comédien La Noüe... et lui enjoindre de lever une troupe en France et de l'amener à Berlin le 1er juin 1741. Il faut que la troupe

(1) C'est pour marquer le résultat de ces perfectionnemens que l'instrument ainsi modifié recevait le nom de piano-forte.

soit bonne et complète pour le tragique et le comique; les premiers rôles doubles. » Le 28 janvier suivant, Voltaire écrit de Bruxelles que l'engagement est fait, mais au dernier moment surgissent des difficultés imprévues. Ce n'est pas, en effet, une petite affaire que de recruter une troupe et de décider des acteurs de quelque talent à s'exiler en Prusse et surtout de les y retenir. Leurs exigences sont déjà assez fortes et, quand on ne veut pas être rançonné, il faut longuement discuter les prix et se rabattre sur les médiocrités. Au mois de juillet 1743, Rothembourg est parvenu, après maint débat, à enrôler un danseur appelé Pottier et une ballerine du nom de Roland. Le mois suivant déjà, le couple s'enfuit de Berlin; voilà le corps de ballet désorganisé, et en toute hâte Frédéric envoie une note à Chambrier, pour assurer en temps utile la composition de « sa troupe cabriolante. » Les chanteurs ne lui donnent pas un moindre souci. « Mes chapons d'Italie viennent d'arriver (1), écrit-il à Rothembourg (novembre 1743); on dit qu'ils sont d'un acabit admirable et qu'ils feront tourner la tête à tout Berlin. » Mais les voix de ces Italiens ne résistent pas toujours à la rudesse du climat; bientôt celle de Salimbeni est tout à fait usée et il faut, comme Frédéric le mande à sa sœur, « envoyer encore au marché aux chapons et voir si on en trouvera quelqu'un qui chante bien et qui soit traitable. »

D'Argens, qui est à Paris vers ce temps (23 mai 1743), est aussi chargé de pourvoir à la bonne composition de la troupe de comédie et il engage quelques acteurs, se réservant pour l'un d'eux « de le faire étudier et de lui donner les conseils que tout auteur est obligé en conscience de donner à tout sujet et vassal d'Apollon » (12 juin 1743). Plus tard, Frédéric profite d'un nouveau voyage de d'Argens à Paris pour le charger de nouveau de toutes ses commissions théâtrales. Le marquis est fort répandu; il hante les coulisses, passe en revue acteurs et comédiennes, et il expose, en les grossissant un peu, les difficultés qu'il rencontre dans sa mission. L'occasion lui est bonne de faire ainsi valoir une actrice attachée au théâtre de Berlin, Mlle Babet Cochois, qui est sa maîtresse, et dont il fera bientôt sa femme. Il insiste donc sur la rareté des sujets : « Une nommée de Barnaud, qui s'est présentée pour les premières amoureuses, a quarante ans; il lui manque six dents et elle est d'une figure aussi aimable que Mme de Hauteville (2). » De plus, les prétentions des sujets un peu en vue sont exorbitantes, même en province; « quant au théâtre de Paris, il est impossible d'en faire sortir des acteurs

(1) Il s'agit des chanteurs Bruscolini et Salimbeni.
(2) C'était une actrice du théâtre de Berlin.

sans des sommes considérables. » Il y a, du reste, une disette absolue de danseuses à l'Opéra, où, « excepté la Camargo, qui a quarante-trois ans, il n'y a que des danseuses de troisième ordre. » Toujours est-il que l'opéra doit être pour Frédéric une dépense assez coûteuse, le nombre des représentations étant très restreint et celui des places payantes fort limité, puisqu'on est prié par invitation et que le parterre est réservé aux soldats, qui s'y rendent par escouades. L'aspect de ce parterre devait même être assez étrange, car si chaque grenadier n'avait droit qu'à une place, il était cependant permis à ceux qui étaient mariés d'amener leurs femmes, à condition de les tenir perchées sur leurs épaules pendant la représentation.

En supportant les frais assez élevés que lui occasionne l'entretien de son théâtre, le roi n'a pas uniquement en vue une satisfaction d'amour-propre. Jeune, il a toujours eu cette passion du théâtre, et s'il ne joue plus lui-même la comédie, c'est un genre de divertissement qui ne cesse pas d'être fort en vogue à sa cour et auquel ses frères, la princesse Amélie, et les personnes de son entourage, continuent à se livrer. Frédéric assiste non-seulement aux représentations, mais « aux épreuves; » il surveille tout, « les décorations et les habillemens. » Il ne se contente pas de recruter le personnel, il va même, comme d'Argens, jusqu'à instruire ses chanteurs et prétend leur donner des leçons. Il écrit à sa sœur (de Potsdam, 25 février 1743) : « J'ai ici musique le soir et j'ai un chanteur qui deviendra un des premiers virtuoses de l'Europe. Il s'appelle Porporino. Sa voix est un soprano. Je lui apprends encore l'adagio. » Le vainqueur de la Silésie faisant répéter des adagios à un chanteur italien, certes le rapprochement est imprévu. Afin d'encourager son élève, le royal compositeur écrit exprès pour lui deux airs qui sont intercalés dans la *Cleofide* de Hasse et dont la Bibliothèque de Berlin possède les manuscrits. La margrave est mise au courant de tout ce personnel théâtral, du fort et du faible de chacun, de l'ordre des représentations, des opéras qui figurent sur les programmes et dont généralement Graun est l'auteur. On joue successivement *Rodelinde*, *Scipion*, *Artaxerxès*, et surtout *Cajo Fabrizio*, qui, avec le *César* de Keyser, obtient le succès le plus marqué. Grâce aux soins et à la surveillance du roi, la troupe est peu à peu devenue excellente ; dans la comédie « l'arlequin est aussi bon qu'on en puisse avoir. » Frédéric est également ravi du maître de ballets ainsi que de sa sœur, et il vante le talent tout à fait surprenant de l'Astrua, « qui fait des arpeggios comme *les violons*... et chante tout ce que la flûte joue, avec une agilité et une vitesse infinie. » Enfin, il attend la Barberina pour compléter sa troupe d'opéra. L'engagement de cette Barberina ne fut cependant pas chose facile, et il fallut

recourir à un véritable enlèvement pour la séparer d'un amant qui ne voulait pas la quitter (1).

Toute cette période de la vie de Frédéric est marquée, on le voit, par une activité extraordinaire et par un vif désir de justifier et d'accroître le renom d'élégance et d'esprit qu'il s'était fait à Rheinsberg. Sa correspondance avec ses agens à l'étranger, nous l'avons dit, est instructive à étudier à cet égard, surtout celle qu'il entretient d'une manière suivie avec Rothembourg, A côté des recommandations diplomatiques qu'il lui adresse, non content de le charger de ses achats de tableaux, de statues, de mobilier, il arrive au roi de lui demander encore dans la même lettre « des poudres parfumées, de bonnes senteurs, des jambons de neige et des plants de vigne. » Avec d'Argens, c'est bien autre chose, et le court billet qu'il lui adresse à Paris et que nous donnons ici suffit à montrer la diversité des services qu'il attend de lui : « Si vous voulez faire toutes mes commissions, je vous dirai tout ce qu'il me faut et que vous me procurerez en tout ou en partie : un ou deux peintres habiles ; un bon valet de comédie, car Bollog est parti ; une première actrice. — *N.-B.* Petit a écrit de deux filles qu'il pourra vous montrer. Si elles sont belles et si elles ont du talent, cela ira le mieux du monde. Si vous pouviez encore trouver quelque homme aimable, d'un bon caractère, qui n'est point pédant et versé dans la littérature, je serais très aise d'en faire l'acquisition. Cette lettre-ci vous servira de pleins pouvoirs ; » et il ajoute, car il est un peu las des ennuis réitérés que lui a déjà causés ce personnel d'acteurs et d'actrices : « Pour toutes les personnes de théâtre, il faut les engager pour six ans, sans quoi c'est l'ouvrage de Pénélope que de faire jouer la comédie. »

Frédéric a fort à penser, mais il suffit à tout, et dans ces années de jeunesse, il montre un entrain vraiment prodigieux. Avec le temps, tout ce beau feu va se calmer. Une économie assez étroite et une humeur moins sociable succéderont bientôt aux généreuses dispositions des premières années, et cette vie, dont les commencemens témoignaient de préoccupations si élégantes et si raffinées, aboutira, sur son déclin, à une indifférence absolue pour tous les goûts élevés qui d'abord y avaient tenu tant de place.

IV.

Même à l'époque où ces goûts étaient le plus vifs, ils n'auraient d'ailleurs jamais eu le pouvoir de détourner Frédéric de tâches qu'il

(1) Cette Barberina, dont l'existence fut marquée par d'assez nombreuses aventures, est la seule personne qui passe pour avoir inspiré au roi quelque chose qui ressemble à un attachement un peu tendre. Mais ce caprice, s'il y céda, ne dura qu'un moment.

jugeait plus importantes. La sollicitude qu'il montrait pour les arts et les momens qu'il leur accordait n'absorbaient, nous l'avons dit, que la moindre part de son activité. Nous savons qu'il trouvait du temps pour lire, pour écrire sur l'histoire, pour faire des vers, pour correspondre avec nos auteurs, avec les souverains et les hommes d'état de l'Europe. Le roi a aussi des hôtes et il faut bien qu'il leur accorde quelques instans. Mais, en dehors des repas du soir et des entretiens avec Voltaire, pour lequel, pendant son séjour à Sans-Souci, il était toujours accessible, d'ordinaire il n'aime pas les longues visites et il le fait assez vite sentir à quiconque n'y prendrait point garde. Quant aux soupers de Frédéric, ils sont restés célèbres, et la conversation, qui ne tarit pas, y roule sur les sujets les plus variés. Le charme en est si vif que les convives s'oublient autour de la table, à ce point que les domestiques, obligés de prolonger ainsi la veille, en ont les jambes enflées et tombent de fatigue. Ce n'est pas cependant pour ménager ses gens, c'est surtout pour être plus libre que Frédéric se débarrasse de leur présence en faisant installer dans la salle à manger de Potsdam un mécanisme au moyen duquel, après chaque service, la table descend à l'étage inférieur et en remonte servie à nouveau. Je laisse à penser les propos que ces murs ont entendus, car la retenue n'est le fait d'aucun des compagnons du roi, ni du roi lui-même. Il aime les plaisanteries épicées et, jusque dans ses lettres à la margrave sa sœur, il ne se prive pas de grivoiseries assez risquées. C'est sur ses indications et d'après son propre croquis que, pour lui complaire, Pesne a dû peindre, dans la salle à manger de Sans-Souci, une priapée d'un goût équivoque, dont, avec son talent un peu vulgaire, l'artiste a eu sans doute quelque peine à se tirer. Frédéric pense probablement lui faire ainsi expier les tableaux religieux qu'il a pu commettre, et il formule à son usage une esthétique dont le fond et la forme se valent assurément :

Abandonne tes saints entourés de rayons,
Sur des sujets brillans exerce tes crayons...
Et souviens-toi toujours que c'est au seul amour
Que ton art si charmant doit son être et le jour.

En vérité, on n'est pas plus galant, et Voltaire, qui a la platitude de trouver bons ces méchans vers et de les qualifier de chef-d'œuvre, va jusqu'à dire que « c'est ainsi que Despréaux les eût faits. »

A côté de ces menues distractions, il y a pour Frédéric le travail sérieux, celui qui concerne son métier de roi. Il a beau faire le dégoûté, prétendre qu'il regrette « mille fois sa chère retraite de Rheinsberg, les arts, ses amis et son indépendance, » il est plus sincère quand il ajoute qu'il faut « se plier à son état dans le monde

et se faire un plaisir de son devoir. » (2 février 1742.) Le soin de son armée, de ses finances, l'administration de son royaume, les tortueuses combinaisons de sa politique extérieure, voilà sa vraie tâche, et il ne l'oublie jamais. A côté des recommandations relatives à ses achats d'objets d'art, au recrutement de ses acteurs, il écrit à Rothembourg (27 août 1743) : « Je règle mes finances, très persuadé que l'on n'est grand au dehors qu'à proportion que l'on est puissant et bien arrangé dans son intérieur; » et dans une autre lettre, rendant compte à son fidèle Jordan de l'emploi de sa journée qui commence : « Adieu, lui dit-il, je vais écrire au roi de France, composer un solo, faire des vers à Voltaire, changer les règlemens de l'armée, et faire encore cent autres choses de cette espèce. »

Si Frédéric sait ainsi employer tous ses instans, il ne gaspille pas non plus son argent. Dans sa jeunesse, il a pu se laisser parfois entraîner, par amour-propre, à des dépenses d'une utilité contestable; mais il s'est bientôt arrêté sur cette pente, et ces dépenses d'ailleurs n'ont jamais été désordonnées. On ne peut que l'approuver quand, à propos des exigences de deux danseuses, il écrit à Rothembourg de ne point céder à leurs prétentions, car « les gages des personnes utiles à l'état doivent être infiniment supérieurs aux pensions de ceux qui ne le servent que par des gambades. » Mais ce n'est pas seulement sur le budget de son théâtre qu'il s'observe. Il n'imitera jamais « son gros voisin de Saxe » qui se ruine en frais de toute sorte pour le mariage de ses enfans et qui « engagerait la Saxe chez un juif pour faire une belle dépense. » Souvent il revient sur ce sujet, comme si cette prodigalité du *gros voisin* était pour lui un reproche indirect. En refusant l'achat d'une œuvre de Raphaël qui lui était proposé, il semble avoir à cœur de se défendre lui-même : « Libre au roi de Pologne de payer 30,000 ducats pour un tableau de Raphaël et d'établir en Saxe une contribution de 100,000 thalers. Telle n'est pas ma méthode. Ce que je puis avoir à un prix raisonnable, je l'achète; mais ce qui est trop cher, je le laisse. Je ne puis faire de l'argent, et quant à accabler mes sujets d'impôts, ce n'est pas mon affaire. »

Mais s'il renonce à des achats qu'il trouve trop coûteux, le roi de Prusse voudrait cependant pouvoir provoquer et développer chez son peuple le goût des arts. Aussi s'efforce-t-il toujours d'attirer à sa cour tous ceux qu'il croit capables de l'aider dans ses desseins; mais il n'arrive guère à s'attacher que des hommes d'un mérite tout à fait secondaire. Après la mort de Pesne (1757), la direction de l'Académie est confiée à Lesueur, un autre peintre français des plus médiocres, dessinateur assez habile cependant, qui s'emploie de son mieux à perfectionner les méthodes d'enseignement, et qui, pour

sans des sommes considérables. » Il y a, du reste, une disette absolue de danseuses à l'Opéra, où, « excepté la Camargo, qui a quarante-trois ans, il n'y a que des danseuses de troisième ordre. » Toujours est-il que l'opéra doit être pour Frédéric une dépense assez coûteuse, le nombre des représentations étant très restreint et celui des places payantes fort limité, puisqu'on est prié par invitation et que le parterre est réservé aux soldats, qui s'y rendent par escouades. L'aspect de ce parterre devait même être assez étrange, car si chaque grenadier n'avait droit qu'à une place, il était cependant permis à ceux qui étaient mariés d'amener leurs femmes, à condition de les tenir perchées sur leurs épaules pendant la représentation.

En supportant les frais assez élevés que lui occasionne l'entretien de son théâtre, le roi n'a pas uniquement en vue une satisfaction d'amour-propre. Jeune, il a toujours eu cette passion du théâtre, et s'il ne joue plus lui-même la comédie, c'est un genre de divertissement qui ne cesse pas d'être fort en vogue à sa cour et auquel ses frères, la princesse Amélie, et les personnes de son entourage, continuent à se livrer. Frédéric assiste non-seulement aux représentations, mais « aux épreuves; » il surveille tout, « les décorations et les habillemens. » Il ne se contente pas de recruter le personnel, il va même, comme d'Argens, jusqu'à instruire ses chanteurs et prétend leur donner des leçons. Il écrit à sa sœur (de Potsdam, 25 février 1743) : « J'ai ici musique le soir et j'ai un chanteur qui deviendra un des premiers virtuoses de l'Europe. Il s'appelle Porporino. Sa voix est un soprano. Je lui apprends encore l'adagio. » Le vainqueur de la Silésie faisant répéter des adagios à un chanteur italien, certes le rapprochement est imprévu. Afin d'encourager son élève, le royal compositeur écrit exprès pour lui deux airs qui sont intercalés dans la *Cleofide* de Hasse et dont la Bibliothèque de Berlin possède les manuscrits. La margrave est mise au courant de tout ce personnel théâtral, du fort et du faible de chacun, de l'ordre des représentations, des opéras qui figurent sur les programmes et dont généralement Graun est l'auteur. On joue successivement *Rodelinde*, *Scipion*, *Artaxerxès*, et surtout *Cajo Fabrizio*, qui, avec le *César* de Keyser, obtient le succès le plus marqué. Grâce aux soins et à la surveillance du roi, la troupe est peu à peu devenue excellente ; dans la comédie « l'arlequin est aussi bon qu'on en puisse avoir. » Frédéric est également ravi du maître de ballets ainsi que de sa sœur, et il vante le talent tout à fait surprenant de l'Astrua, « qui fait des arpeggios comme *les violons*... et chante tout ce que la flûte joue, avec une agilité et une vitesse infinie. » Enfin, il attend la Barberina pour compléter sa troupe d'opéra. L'engagement de cette Barberina ne fut cependant pas chose facile, et il fallut

recourir à un véritable enlèvement pour la séparer d'un amant qui ne voulait pas la quitter (1).

Toute cette période de la vie de Frédéric est marquée, on le voit, par une activité extraordinaire et par un vif désir de justifier et d'accroître le renom d'élégance et d'esprit qu'il s'était fait à Rheinsberg. Sa correspondance avec ses agens à l'étranger, nous l'avons dit, est instructive à étudier à cet égard, surtout celle qu'il entretient d'une manière suivie avec Rothembourg. A côté des recommandations diplomatiques qu'il lui adresse, non content de le charger de ses achats de tableaux, de statues, de mobilier, il arrive au roi de lui demander encore dans la même lettre « des poudres parfumées, de bonnes senteurs, des jambons de neige et des plants de vigne. » Avec d'Argens, c'est bien autre chose, et le court billet qu'il lui adresse à Paris et que nous donnons ici suffit à montrer la diversité des services qu'il attend de lui : « Si vous voulez faire toutes mes commissions, je vous dirai tout ce qu'il me faut et que vous me procurerez en tout ou en partie : un ou deux peintres habiles ; un bon valet de comédie, car Bollog est parti ; une première actrice. — *N.-B.* Petit a écrit de deux filles qu'il pourra vous montrer. Si elles sont belles et si elles ont du talent, cela ira le mieux du monde. Si vous pouviez encore trouver quelque homme aimable, d'un bon caractère, qui n'est point pédant et versé dans la littérature, je serais très aise d'en faire l'acquisition. Cette lettre-ci vous servira de pleins pouvoirs ; » et il ajoute, car il est un peu las des ennuis réitérés que lui a déjà causés ce personnel d'acteurs et d'actrices : « Pour toutes les personnes de théâtre, il faut les engager pour six ans, sans quoi c'est l'ouvrage de Pénélope que de faire jouer la comédie. »

Frédéric a fort à penser, mais il suffit à tout, et dans ces années de jeunesse, il montre un entrain vraiment prodigieux. Avec le temps, tout ce beau feu va se calmer. Une économie assez étroite et une humeur moins sociable succéderont bientôt aux généreuses dispositions des premières années, et cette vie, dont les commencemens témoignaient de préoccupations si élégantes et si raffinées, aboutira, sur son déclin, à une indifférence absolue pour tous les goûts élevés qui d'abord y avaient tenu tant de place.

IV.

Même à l'époque où ces goûts étaient le plus vifs, ils n'auraient d'ailleurs jamais eu le pouvoir de détourner Frédéric de tâches qu'il

(1) Cette Barberina, dont l'existence fut marquée par d'assez nombreuses aventures, est la seule personne qui passe pour avoir inspiré au roi quelque chose qui ressemble à un attachement un peu tendre. Mais ce caprice, s'il y céda, ne dura qu'un moment.

jugeait plus importantes. La sollicitude qu'il montrait pour les arts et les momens qu'il leur accordait n'absorbaient, nous l'avons dit, que la moindre part de son activité. Nous savons qu'il trouvait du temps pour lire, pour écrire sur l'histoire, pour faire des vers, pour correspondre avec nos auteurs, avec les souverains et les hommes d'état de l'Europe. Le roi a aussi des hôtes et il faut bien qu'il leur accorde quelques instans. Mais, en dehors des repas du soir et des entretiens avec Voltaire, pour lequel, pendant son séjour à Sans-Souci, il était toujours accessible, d'ordinaire il n'aime pas les longues visites et il le fait assez vite sentir à quiconque n'y prendrait point garde. Quant aux soupers de Frédéric, ils sont restés célèbres, et la conversation, qui ne tarit pas, y roule sur les sujets les plus variés. Le charme en est si vif que les convives s'oublient autour de la table, à ce point que les domestiques, obligés de prolonger ainsi la veille, en ont les jambes enflées et tombent de fatigue. Ce n'est pas cependant pour ménager ses gens, c'est surtout pour être plus libre que Frédéric se débarrasse de leur présence en faisant installer dans la salle à manger de Potsdam un mécanisme au moyen duquel, après chaque service, la table descend à l'étage inférieur et en remonte servie à nouveau. Je laisse à penser les propos que ces murs ont entendus, car la retenue n'est le fait d'aucun des compagnons du roi, ni du roi lui-même. Il aime les plaisanteries épicées et, jusque dans ses lettres à la margrave sa sœur, il ne se prive pas de grivoiseries assez risquées. C'est sur ses indications et d'après son propre croquis que, pour lui complaire, Pesne a dû peindre, dans la salle à manger de Sans-Souci, une priapée d'un goût équivoque, dont, avec son talent un peu vulgaire, l'artiste a eu sans doute quelque peine à se tirer. Frédéric pense probablement lui faire ainsi expier les tableaux religieux qu'il a pu commettre, et il formule à son usage une esthétique dont le fond et la forme se valent assurément :

Abandonne tes saints entourés de rayons,
Sur des sujets brillans exerce tes crayons...
Et souviens-toi toujours que c'est au seul amour
Que ton art si charmant doit son être et le jour.

En vérité, on n'est pas plus galant, et Voltaire, qui a la platitude de trouver bons ces méchans vers et de les qualifier de chef-d'œuvre, va jusqu'à dire que « c'est ainsi que Despréaux les eût faits. »

À côté de ces menues distractions, il y a pour Frédéric le travail sérieux, celui qui concerne son métier de roi. Il a beau faire le dégoûté, prétendre qu'il regrette « mille fois sa chère retraite de Rheinsberg, les arts, ses amis et son indépendance, » il est plus sincère quand il ajoute qu'il faut « se plier à son état dans le monde

et se faire un plaisir de son devoir. » (2 février 1742.) Le soin de son armée, de ses finances, l'administration de son royaume, les tortueuses combinaisons de sa politique extérieure, voilà sa vraie tâche, et il ne l'oublie jamais. A côté des recommandations relatives à ses achats d'objets d'art, au recrutement de ses acteurs, il écrit à Rothembourg (27 août 1743) : « Je règle mes finances, très persuadé que l'on n'est grand au dehors qu'à proportion que l'on est puissant et bien arrangé dans son intérieur; » et dans une autre lettre, rendant compte à son fidèle Jordan de l'emploi de sa journée qui commence : « Adieu, lui dit-il, je vais écrire au roi de France, composer un solo, faire des vers à Voltaire, changer les règlemens de l'armée, et faire encore cent autres choses de cette espèce. »

Si Frédéric sait ainsi employer tous ses instans, il ne gaspille pas non plus son argent. Dans sa jeunesse, il a pu se laisser parfois entraîner, par amour-propre, à des dépenses d'une utilité contestable; mais il s'est bientôt arrêté sur cette pente, et ces dépenses d'ailleurs n'ont jamais été désordonnées. On ne peut que l'approuver quand, à propos des exigences de deux danseuses, il écrit à Rothembourg de ne point céder à leurs prétentions, car « les gages des personnes utiles à l'état doivent être infiniment supérieurs aux pensions de ceux qui ne le servent que par des gambades. » Mais ce n'est pas seulement sur le budget de son théâtre qu'il s'observe. Il n'imitera jamais « son gros voisin de Saxe » qui se ruine en frais de toute sorte pour le mariage de ses enfans et qui « engagerait la Saxe chez un juif pour faire une belle dépense. » Souvent il revient sur ce sujet, comme si cette prodigalité du *gros voisin* était pour lui un reproche indirect. En refusant l'achat d'une œuvre de Raphaël qui lui était proposé, il semble avoir à cœur de se défendre lui-même : « Libre au roi de Pologne de payer 30,000 ducats pour un tableau de Raphaël et d'établir en Saxe une contribution de 100,000 thalers. Telle n'est pas ma méthode. Ce que je puis avoir à un prix raisonnable, je l'achète; mais ce qui est trop cher, je le laisse. Je ne puis faire de l'argent, et quant à accabler mes sujets d'impôts, ce n'est pas mon affaire. »

Mais s'il renonce à des achats qu'il trouve trop coûteux, le roi de Prusse voudrait cependant pouvoir provoquer et développer chez son peuple le goût des arts. Aussi s'efforce-t-il toujours d'attirer à sa cour tous ceux qu'il croit capables de l'aider dans ses desseins; mais il n'arrive guère à s'attacher que des hommes d'un mérite tout à fait secondaire. Après la mort de Pesne (1757), la direction de l'Académie est confiée à Lesueur, un autre peintre français des plus médiocres, dessinateur assez habile cependant, qui s'emploie de son mieux à perfectionner les méthodes d'enseignement, et qui, pour

atteindre ce but, entreprend lui-même une publication de modèles. Tout en cherchant au dehors les artistes dont le concours lui semble désirable, Frédéric n'a garde d'oublier ceux qu'il a déjà sous la main et il leur fait de nombreuses commandes. Il encourage aussi la création d'industries nouvelles et s'intéresse à leur développement. Une fabrique de tapisserie de haute lice, installée à Berlin par Vigné, exécute pour Sans-Souci deux séries de panneaux représentant les uns des fleurs, les autres des épisodes de l'histoire de Psyché dont Amédée Van Loo avait dessiné les compositions. Frédéric est secondé dans ses diverses entreprises par un marchand nommé Gotzkowsky, homme plein d'initiative et d'intelligence, et qui monte lui-même à Berlin une manufacture de velours et d'étoffes de luxe. Le roi s'intéresse aux progrès de cette fabrication; il en envoie les premiers spécimens à la margrave (décembre 1746). Plus tard, il entre encore dans les intentions de Gotzkowsky et peut-être même les inspire-t-il en favorisant la création d'une manufacture de porcelaine qui, au détriment d'une autre fabrique fondée en 1750, par Nægeli, va bénéficier des faveurs du vainqueur de la Saxe. Frédéric, en effet, bien qu'il raille les dépenses que le roi de Pologne fait pour les arts, sait à l'occasion en profiter sans aucun scrupule. C'est ainsi qu'il ordonne d'enlever en bloc de Meissen la matière première, les pâtes, quelques-uns des chimistes et des décorateurs ou des ouvriers attachés à cette fabrique. Il les fait transporter à la manufacture de Berlin, laquelle est acquise en 1763, puis érigée en manufacture royale (1).

Tous les moyens, on le voit, sont bons à Frédéric et si ses procédés manquent parfois de correction, son but du moins est louable. Ce but, il l'indique lui-même dans cette lettre à sa sœur (16 novembre 1746), où enviant une fois de plus aux Français leur goût et leur culture, il ajoute, non sans quelque amertume : « Nous sortons de la barbarie et nous sommes encore au berceau. » Puis, après avoir énuméré les artistes que déjà il a pu attirer près de lui et ceux qu'il attend encore, il termine par ces mots : « Tout cela sont des étrangers, et s'ils ne forment pas des élèves de notre nation, il en sera comme du temps de François Ier qui fit venir les arts d'Italie en France, mais qui n'y fructifièrent pas. » L'exemple peut paraître excellent à suivre; mais la comparaison n'est point exacte. La France, au temps de François Ier, n'était pas un pays nouveau pour les arts, et les emprunts que ce roi a faits à l'Italie ne devaient amener chez nous d'autres résultats que de substituer le style de la renaissance

(1) Cette violente translation du personnel et des procédés mêmes de fabrication, de la manufacture de Meissen à celle de Berlin, explique la similitude qui existe au début entre les produits de ces deux fabriques. Le décor aussi bien que la couleur de ces produits présentent, à ce moment, des analogies frappantes.

aux traditions déjà bien anciennes et depuis longtemps non interrompues de notre art national. Ce style même de la renaissance, en s'acclimatant en France, s'y était vite transformé, et les châteaux de la Loire, la cour du Louvre, pour ne citer que ces seuls exemples, sont des monumens bien français dont on ne trouverait pas l'équivalent en Italie. Au contraire, le sol dans lequel Frédéric prétendait transplanter et faire reprendre en pleine croissance un art de complexion si délicate et qui dérivait chez nous d'influences si nombreuses et si variées, ce sol de la Prusse n'était aucunement préparé pour le recevoir. Aussi, ne rencontrant ni la culture préalable ni le soutien qui lui aurait permis de prendre racine et de se développer, cet art était promptement destiné à s'épuiser. Pour prolonger sa durée, Frédéric se voyait condamné à renouveler incessamment les emprunts qu'il faisait à l'étranger, à la France surtout, afin de stimuler une production locale qui devait toujours demeurer précaire et factice. C'est ainsi dans le dessein de venir en aide à cette production qu'après la paix d'Hubertsbourg il entreprit à Potsdam la création du Nouveau-Palais (1763-1769), situé à l'extrémité du parc et relié aux châteaux de Sans-Souci et de Potsdam par de grandes avenues.

La direction des travaux fut confiée à un architecte français assez habile nommé F. Legeay, dont la réputation était arrivée jusqu'au roi. A la mort de Knobelsdorf, Legeay avait hérité de sa charge, et il avait déjà fourni les plans de l'église catholique à Berlin, un monument assez lourd, d'une simplicité un peu nue, et sans grand caractère. Il crut l'occasion bonne cette fois pour se donner carrière, et le bâtiment des communs du Nouveau-Palais, exécuté d'après ses dessins, montre assez qu'il s'était mis en frais d'imagination. C'est une construction massive dont les deux ailes, surchargées d'ornemens, sont rattachées par une colonnade à travers laquelle on entrevoit une vaste perspective. L'édifice est flanqué de trophées, de rotondes en cuivre et d'obélisques dans le goût de l'époque. Il rappelle d'ailleurs un des projets les moins heureux de Boffrand, celui que cet artiste avait imaginé pour la décoration de la place Dauphine. Quant au plan du château lui-même, on peut croire que Legeay n'avait rien épargné. Mais le roi avait aussi ses idées à cet égard et il y tenait. En consultant la volumineuse collection de dessins d'architecture qu'il avait réunie, Frédéric empruntait à chacun d'eux ce qui lui convenait, croyant qu'on peut ainsi impunément mêler tous les styles. Legeay, qui avait sa dignité, et qui entendait respecter les règles de son art, défendait son projet. Un jour, le débat devient plus vif, et il faut bien convenir que l'architecte a ses raisons pour ne pas vouloir se soumettre. Il s'agit de l'entrée du Nouveau-Palais à laquelle il prétend donner une im-

portance et un caractère décoratifs qui soient en harmonie avec le caractère de l'ensemble. Il a mis cette entrée au centre avec un vestibule et un escalier d'honneur. Frédéric, au contraire, propose d'ouvrir simplement jusqu'en bas la fenêtre du milieu pour servir d'entrée ; il ne veut pas non plus de vestibule, on le remplacera par une grotte, et, quant à l'escalier, il sera très modeste et relégué dans un coin. La discussion s'échauffant : « Je suis le maître, dit le roi, et c'est pour moi qu'on construit. » A quoi Legeay, piqué au vif, répond que son honneur est engagé et qu'il ne cédera pas. Des propos aigres on vient aux menaces, et, Frédéric faisant mine de lever sa canne sur l'architecte, celui-ci met la main sur son épée. Il fallut bien se séparer, et la retraite de Legeay laissa au roi toute liberté pour suivre son idée et s'en tenir à son plan, qui fut en effet exécuté.

Dans les constructions précédentes, surtout pendant la période qui s'étend de 1740 à 1756, Frédéric avait pu employer des artistes formés à bonne école. La décoration du Nouveau-Palais, confiée à leurs successeurs ou à leurs élèves, est loin de présenter les qualités de goût que nous avons constatées dans les châteaux de Potsdam et de Sans-Souci. La France, qui avait inspiré ces derniers ouvrages, avait elle-même vu succéder au style sobre et correct de Robert de Cotte et de Blondel une ornementation moins fine et moins discrète. Avec Oppenord par exemple, des formes étranges et contournées sans motif s'étaient introduites dans notre architecture. Mais ces excès contre lesquels, avec le style de Louis XVI, une réaction devait promptement se produire, étaient contenus chez nous par l'éducation de nos artistes, par les habitudes et les traditions d'un goût délicat. En Allemagne, au contraire, où l'on se bornait à nous copier, ces pastiches devaient naturellement aboutir aux plus monstrueuses exagérations. Nahl, dont la direction avait été marquée par des productions pleines de mesure et de distinction, s'était éloigné de Berlin en 1746 pour se retirer d'abord en Suisse, puis à Cassel, où il mourut en 1781, et J.-M. Hoppenhaupt, qui, avec son frère, avait travaillé sous ses ordres à Sans-Souci, reprenait après lui cette direction. C'était un dessinateur doué d'une certaine verve et d'une facilité très réelle, mais qui, faute d'une instruction suffisante, se laissait aller aux caprices les plus choquans. En parcourant son œuvre, on reste frappé de cette absence complète de goût et de principes, de ce parti-pris de décoration à outrance qui prodigue indifféremment des motifs empruntés à tort et à travers, sans aucun souci des proportions ou des convenances architecturales. Il y a là des cheminées qui imitent des rochers amoncelés et d'où sortent des pendules ou des obélisques ; des meubles ventrus, massifs, surchargés d'efflorescences bizarres ou de ces rocailles dont l'abus a valu à ce genre de style le nom justement décrié de *rococo*. La grotte

du Nouveau-Palais, qui tenait tant à cœur à Frédéric et dont Hoppenhaupt et M. Kambly dirigèrent l'exécution, cette immense pièce, aux parois décorées de coquillage, de conques, de plantes et d'animaux marins et dont quelques panneaux sont même incrustés de pierres précieuses, est un spécimen accompli de ce rococo allemand et des inventions baroques auxquelles il se complaisait, croyant ainsi faire preuve d'imagination et de fécondité.

Sans être d'un goût aussi pitoyable, les autres salles n'offrent que peu d'intérêt. A part quelques meubles identiques à ceux de Potsdam et de Sans-Souci, le reste du mobilier montre une fabrication déjà plus lourde et des formes moins heureuses. Çà et là on retrouve aussi quelques échantillons de belles étoffes de la manufacture de Vigné, des porcelaines de Berlin disposées en lustres, en encadremens de trumeaux ou de glace, et sur les cheminées quelques jolis vases en cristal de roche ou en porphyre, dont les montures élégantes ont été dessinées par Boucher. Des vernis de Martin ou de Chevalier décorent plusieurs pièces, et dans les compartimens de l'une d'elles quatorze scènes tirées du *Roman comique*, et peintes par Pater, ont trouvé place. Quelques-uns des plafonds sont d'Amédée Van Loo ou d'un artiste allemand, Bernard Rode, peintre et graveur assez médiocre. Quant aux tableaux qui ornent les appartemens, on y remarque, comme toujours, bon nombre de Watteau, de Pater et surtout de Lancret; mais c'étaient là des acquisitions faites antérieurement par Frédéric. Ses goûts à cet égard s'étaient depuis quelque temps un peu modifiés. Peut-être trouvait-il qu'on avait exploité trop largement sa préférence pour ces maîtres qu'autrefois il voulait accaparer. Déjà en 1754, il répondait à Darget qui lui proposait l'achat de plusieurs œuvres de Lancret : « Je ne suis plus dans ce goût là ; ou plutôt j'en ai assez dans ce genre. J'achète à présent volontiers des Rubens, des Van Dyck, etc. » Mais ni les Rubens, ni les Van Dyck ne courent les rues, et les tableaux qui lui furent vendus comme tels ne font pas toujours honneur au choix de ses agens. En 1755, Frédéric se rendait acquéreur de cette *Léda* du Corrège dont nous avons raconté les mutilations (1) et d'une copie de l'*Io* du même peintre, qu'il paya comme un original (2). Avant la guerre de sept ans, en 1756, il faisait encore en France quelques commandes aux peintres les plus en vue : un *Sacrifice d'Iphigénie* à Carle Van Loo, un *Jugement de Pâris* à Pierre, et à Restout un *Triomphe de Bacchus*, qui avait obtenu un grand succès à Paris. Outre ces toiles, dont les dimensions sont considérables, on voit aussi au Nouveau-Palais divers ouvrages de Cazes et de De Troy,

(1) Voyez dans la *Revue* du 1er mai 1882, *les Musées de peinture de Berlin*.

(2) L'original est au musée de Vienne.

mêlés à des peintures de l'École de Bologne, fort appréciée à cette époque, et à quelques méchantes copies faites en Italie par un peintre nommé Ramondon, fils d'un réfugié français. Citons enfin parmi les autres tableaux qui se trouvent dans le palais, un *Jugement de Pâris* de Luca Giordano, des vues de Venise de Canaletti et quelques ouvrages de l'école hollandaise provenant d'un héritage de la maison d'Orange et que, peu de temps après l'avènement de Frédéric, Knobelsdorf était allé chercher en Hollande.

Les sculpteurs français recevaient aussi à ce moment d'importantes commandes du roi de Prusse. Lemoyne exécutait pour lui une statue d'*Apollon*, Vassé une *Diane* et Coustou un *Mars*, et surtout une *Vénus* fort admirée au Salon de 1769. François Adam, un jeune frère de Sigisbert qui avait également travaillé pour Frédéric, était en 1748 appelé par celui-ci à Berlin, où il restait jusqu'en 1760, et faisait pour son compte un grand nombre d'ouvrages destinés à l'ornementation des palais et des jardins de Potsdam. Enfin, tandis que son compatriote et son ami, G. Wille, se décidait à se fixer à Paris, un autre graveur allemand, G.-F. Schmidt, qui, comme lui, s'était perfectionné en France dans son art, revenait à Berlin et continuait à y produire ces planches dans lesquelles, pour faire parade d'une habileté technique d'ailleurs très réelle, il sacrifie parfois un peu trop l'aspect de l'ensemble au fini des détails.

Enfin, désireux de grouper autour de lui tout ce qui pouvait ajouter quelque éclat ou quelque intérêt aux lieux qu'il habitait, Frédéric avait fait tirer du trésor et du château de Berlin les œuvres d'art les plus remarquables pour les réunir à Potsdam. On avait, à cette occasion, renvoyé de Magdebourg les objets précieux qu'à la suite de ses premiers revers dans la guerre de sept ans, le roi de Prusse y avait fait expédier pour les dérober aux chances d'un pillage. La précaution n'était point inutile, car les Russes avaient en 1760 envahi sa capitale et occupé Potsdam et Charlottenbourg. Dès leur retraite, d'Argens s'était empressé de rassurer Frédéric, qui tremblait pour ses collections, et l'avait informé qu'aucun dégât n'avait été commis à Potsdam ni à Sans-Souci. A Charlottenbourg, d'où le concierge s'était sauvé en chemise et à moitié mort, à Berlin, on avait pillé les tapisseries et les tableaux, mais, « par un cas singulier, comme dit d'Argens, on avait laissé les trois plus beaux : les deux *Enseignes* de Watteau et le portrait de la danseuse Reggiana, que Pesne a peinte à Berlin. » Quant aux antiques, dont le marquis semble faire assez bon marché, on les a, dit-il, « seulement renversés par terre; les têtes et les bras de quelques-unes sont cassés, mais comme on les a retrouvés auprès des figures, cela sera fort aisé à raccommoder. » (19 octobre 1760.)

Frédéric, se croyant désormais à l'abri de pareille mésaventure,

avait fait élever à proximité du Nouveau-Palais un petit édifice appelé *le Temple des antiques*, construit spécialement pour y rassembler ses collections. On disposa dans la rotonde les meilleures statues dont un fonds de plus de cent marbres, légués par la margrave à son frère, avait accru le nombre. Quatre armoires de cèdre installées dans une pièce voisine reçurent les médailles et les pierres gravées provenant pour la plupart de la collection amassée en Italie par Ph. de Stosch et qui avait été acquise après sa mort, en 1764. Frédéric donnait en même temps l'ordre de former une bibliothèque spéciale, composée d'ouvrages ayant rapport à l'histoire de l'art. Mais quand il s'était agi de nommer un conservateur de ces collections, il avait montré une fois de plus ses dispositions peu sympathiques à l'égard de ses compatriotes. Son ministre Münchhausen ayant recommandé à son choix un savant de Goettingue, nommé Heyne, qui lui semblait propre à cet office, tout en faisant simplement observer qu'il ne parlait pas couramment le français, le roi l'écarta pour ce seul motif, mettant en marge de la proposition : « Je ne veux point de pédant. » Cependant Winckelmann aurait peut-être trouvé grâce à ses yeux, mais les négociations tentées par le colonel Guichard (celui que Frédéric appelait Quintus Icilius) ne purent aboutir. Quant à Carl Lessing, le frère du célèbre écrivain, auquel, de son côté, l'esthéticien Sulzer avait pensé, la crainte d'attirer Lessing lui-même, dans le voisinage du roi, qui ne l'aimait pas, empêcha de proposer son nom. Aucun choix ne fut fait, et la garde des collections resta confiée au conseiller W. Stosch, professeur à l'école militaire. Celui-ci, continuant à résider à Berlin, ne venait à Potsdam que pour y accompagner les rares visiteurs qui avaient pu se munir d'une autorisation délivrée par le roi lui-même. Ainsi reléguées dans ce local peu abordable, les collections devaient y demeurer jusqu'à la fin du siècle, mal surveillées et à peu près perdues pour l'étude.

V.

Tous ces achats d'œuvres d'art et de mobilier, et surtout les frais de cette immense construction du Nouveau-Palais, des communs, du Temple des antiques, ainsi que l'arrangement des jardins, avaient amené des dépenses considérables et refroidi d'autant le zèle du roi. Si, au début de son règne, il ne s'était pas refusé à satisfaire ses goûts ou son amour-propre, il n'avait jamais péché par un excès de générosité. Chazot, qui le connaissait bien, cherchant dans ses *Mémoires* à quoi attribuer l'insuccès de quelques-unes de ses entreprises, disait à ce sujet : « Et pourquoi ? Toujours pour la même cause ; parce qu'il manque un louis à l'exécution. Un louis de plus,

et tout irait à merveille. Son guignon veut que partout il retienne ce louis, et tout se fait mal. » Le propos chez Chazot peut paraître suspect, car le chevalier était prodigue, et plus d'une fois il avait dû recourir à la bourse du roi, jamais assez ouverte à son gré. Mais bien d'autres témoignages, nous l'avons vu, confirment le dire de Chazot, et, çà et là, dans la correspondance de Frédéric, nous avons pu relever, dès avant cette époque, la trace de dispositions parcimonieuses qui, avec l'âge, allaient s'accuser de plus en plus.

Le sculpteur Sigisbert Michel, qui en 1764 avait remplacé S. Adam quand celui-ci eut quitté Berlin, devait lui-même abandonner la place en 1770, « sans qu'on en ait su la raison, » dit le conservateur des collections royales, Mathieu OEsterreich, mais en réalité à propos d'un règlement de compte auquel Frédéric ne pouvait se résoudre. Ce refus lui attirait même une lettre indignée du pauvre sculpteur, suivie d'une requête en règle adressée par ce dernier à l'empereur d'Allemagne pour essayer d'obtenir justice contre le roi de Prusse. Le piquant de l'affaire est que, soit malice, soit désir sincère de venir en aide à l'artiste, sa réclamation fut officiellement transmise à Frédéric par la chancellerie de Vienne, mais aboutit naturellement à une fin de non-recevoir de la part du conseil privé à Berlin.

Vis-à-vis d'un artiste ou d'un écrivain de quelque valeur, ne fût-ce que par souci de sa propre réputation, Frédéric pouvait encore se croire tenu à des ménagemens; avec des personnages moins en vue, avec des acteurs ou des chanteuses, il en prend plus à son aise. Sa correspondance avec Pollnitz, vers cette époque, est pleine de traits significatifs. Le théâtre a été l'un de ses goûts les plus vifs; mais il est maintenant moins sensible à ce plaisir et aux satisfactions de vanité que lui donnait autrefois la bonne tenue du théâtre de la cour. Il trouve peu à peu que la charge devient trop lourde. Dans le départ des frais qui incombent à l'état ou à lui-même, la cote n'est pas toujours exactement taillée et, de plus en plus, il restreint sa propre dépense. A propos des exigences des figurans qu'il juge excessives : « Faites des amours à bon marché, dit-il, car à mon âge, on ne les paie plus cher. » Il croit que tout le monde le trompe, qu'on le vole sur l'éclairage, « que les tailleurs le grugent. » On change aussi trop souvent les décors, et il y en a assez de vieux en magasin dont on peut s'accommoder. Quant aux costumes, on pourrait les prolonger davantage, car « les habits sont encore bons, et il faut les rapiécer; » pour lui, il ne donnera pas « un liard. » Avec ce royal impresario, qui dispute ainsi pièce à pièce sur la dépense et qui veut rogner sur tous les chapitres, on peut imaginer ce qu'étaient devenues peu à peu les représentations de son théâtre.

En même temps qu'il se montre plus avare, Frédéric est aussi plus despote, plus tatillon. Il descend jusqu'à écrire dans la gazette pour critiquer un acteur dont il veut se débarrasser; il distribue les rôles à sa guise, demande des modifications aux compositeurs et supprime les chœurs d'*Athalie*. « Quoiqu'ils fassent une des principales parties de la tragédie, je veux cependant m'en passer. La musique française ne vaut rien. Il faut faire déclamer le chœur, alors cela revient au même. » Quand il ordonne qu'on surveille de près les chanteuses qui veulent s'échapper et faire, comme il dit, « un trou à la lune, » il est sans doute dans son droit, mais il devient odieux et ridicule le jour où, la Mara, — la seule cantatrice allemande que jusque-là il ait supportée, — étant vraiment malade ou feignant de l'être et se disant empêchée de figurer à la représentation du soir, il la fait arracher de son lit et emmener de force sur la scène, où des soldats se tiennent à ses côtés pour l'obliger de chanter.

Tels sont les excès auxquels il arrive à la fin de son règne, et dès le commencement on aurait pu les prévoir, car il montrait déjà que certains sentimens ne sauraient être bien compris de lui. En entrant à Dresde après la victoire de Kesseldorf (18 décembre 1745), il avait immédiatement dépêché un de ses aides-de-camp vers le compositeur Hasse, qui dirigeait alors l'Opéra à la cour du roi de Pologne, son bienfaiteur. Malgré la répugnance de Hasse et malgré l'émotion bien naturelle qu'il éprouvait à ce moment, Frédéric lui faisait enjoindre de monter pour le lendemain l'opéra d'*Arminio*, qu'il désirait vivement entendre. Il fallut bien s'exécuter et le roi put admirer à son aise le talent du compositeur et celui de la Faustina, sa femme. Mais alors, du moins, Frédéric agissait en roi et savait reconnaître par une rémunération convenable le plaisir qu'on lui avait fait. C'est vis-à-vis des musiciens d'ailleurs qu'il s'était toujours montré le plus généreux, car de tous les arts la musique était celui pour lequel il avait le penchant le plus vif. Pendant bien longtemps, et jusqu'au moment de la guerre de la succession de Bavière, à travers toutes les vicissitudes d'une existence assez agitée, le concert de chaque soir avait eu lieu régulièrement. Cette distraction semblait d'autant plus nécessaire à Frédéric qu'il avait à peu près renoncé à toutes les autres. Une de ses soirées musicales les plus mémorables fut celle de ce mois de septembre 1770, où la princesse Antonie de Saxe, veuve de l'électeur, tint le piano et chanta; puis divers morceaux se succédèrent dans lesquels le prince de Brunswick faisait la partie du premier violon, et le prince de Prusse celle du violoncelle. Frédéric lui-même, comme d'habitude, jouait la première flûte et Quantz la seconde. Après la mort de celui-ci (1773), le roi, gêné aussi par la perte de ses dents, se dégoûta non-seulement de la flûte, mais presque de toute espèce de musique. Il semble, du

reste, qu'il ne se soit jamais intéressé qu'à celle qu'il faisait lui-même, comme pour justifier ce propos d'un des musiciens de sa chapelle : « On aurait tort de croire que le roi aime la musique; il n'aime que la flûte, et encore n'aime-t-il que la sienne. »

Peu à peu, on le voit, une indifférence croissante remplaçait le goût très marqué que Frédéric avait autrefois manifesté pour les arts. Le vide se faisait autour de lui : « A cinquante ans, disait-il, on forme difficilement de nouvelles liaisons. » La mort frappait à coups redoublés parmi ses amis et ses proches. En 1751, La Mettrie lui était enlevé, Knobelsdorf en 1753 et Rothembourg l'année suivante. La perte de la margrave de Baireuth (14 octobre 1758) lui avait causé un profond chagrin. Malgré une brouille assez longue, c'est encore à elle qu'il avait toujours témoigné le plus d'affection et de confiance, et dix ans après sa mort, pour montrer la constance de ses regrets, il élevait en son honneur un temple à l'Amitié, dans le parc de Sans-Souci, non loin du Nouveau-Palais. Elle exceptée, il n'avait jamais été tendre pour les siens, particulièrement pour ses frères, et jusqu'à la fin de sa vie, il ne cessa pas de garder vis-à-vis de la reine sa femme la raideur cérémonieuse avec laquelle il l'avait toujours traitée. La reine ne connaissait même pas Sans-Souci, où elle ne mit jamais les pieds. Une fois l'an, Frédéric se contentait de l'engager à dîner avec lui au palais de Berlin. Faisant toilette ce jour-là, il quittait ses grandes bottes et les remplaçait par des bas de soie qui, faute de jarretières, se tordaient autour de ses jambes, dont la maigreur était devenue excessive. Attendant la princesse à l'entrée, il l'accueillait par un profond salut, et après quelques phrases banales ayant trait à sa santé, il s'asseyait en face d'elle à table; puis, sans avoir échangé une parole pendant le repas, il la saluait aussi cérémonieusement au départ. Il vivait également en termes assez froids avec le prince Frédéric, son héritier, et ne montrait un peu d'attachement que pour son neveu, le prince Henri, qui allait aussi lui être enlevé et dont il devait ressentir vivement la perte.

L'humeur caustique du roi et son caractère, qui devenait de jour en jour plus difficile, achevaient d'éloigner de lui ceux de ses familiers que la mort avait épargnés. Il s'était bien vite brouillé avec Voltaire qui, pour la sécheresse et l'âpreté, n'avait rien à lui reprocher; ces deux égoïsmes mis aux prises n'avaient pu longtemps s'arranger d'un voisinage incommode à tous deux. Ceux des anciens commensaux du roi qui vivaient encore, Algarotti, Darget et Chazot, en gens avisés, s'étaient retirés à l'écart. Parmi les artistes aussi, les uns comme Pesne et Graun étaient morts, les autres avaient quitté Berlin. Depuis 1767, Ph.-Emmanuel Bach s'était établi à Hambourg, et nous avons dit à la suite de quels procédés l'architecte Legeay et le sculpteur S. Michel avaient rompu avec Frédé-

ric. Ni les uns ni les autres n'avaient été remplacés. Il ne restait plus autour du roi que quelques hommes obscurs et sans grande valeur. Après avoir tenu une si grande place à cette cour de Prusse qui attirait alors les regards de l'Europe, les arts en disparaissaient peu à peu sans laisser de trace, et le souverain que naguère encore on voyait si entouré achevait sa vie dans le silence et l'isolement. C'est à peine si, de loin en loin, quelque voyageur célèbre comme Mirabeau et Lafayette, traversant Berlin, venaient le visiter.

De misogyne qu'il avait toujours été, le vieux monarque était devenu misanthrope. Il s'était dégoûté des littérateurs comme des artistes et, ne pouvant plus contenir son humeur, il préférait la solitude à toute société. Il ne se plaisait plus qu'avec ses chevaux qu'il avait baptisés de noms historiques, et surtout avec ses chiens qui partageaient sa table et même son lit ou s'étalaient, en les souillant, sur les fauteuils et les canapés. La malpropreté avait envahi ce singulier ménage; la chambre de Frédéric était devenue un chenil, et l'ancien petit-maître de Rheinsberg se montrait de jour en jour plus négligé dans ses habitudes et dans sa mise. Contre son ennui et ses infirmités il n'avait d'autre refuge que la lecture et le travail. Il revenait aux livres favoris de sa jeunesse; il récrivait sur l'histoire de son temps, ou bien il traitait des sujets de philosophie morale : *les Devoirs du prince*, *l'Amour de la patrie*. Dur à lui-même comme aux autres, il ne se plaignait jamais; quand ses douleurs étaient par trop vives, il se jetait sur un lit de camp. Dans l'hiver qui précéda sa mort et qu'il passa à Potsdam, on apercevait assis sur une chaise, en haut du grand escalier du château, ce petit homme voûté, réduit, appuyé sur sa longue canne et coiffé de son grand chapeau. Le visage était amaigri, les yeux seuls avaient conservé leur éclat et leur feu. Avec le printemps, Frédéric s'était fait transporter à son cher Sans-Souci, espérant y reprendre un peu de vie. Mais ses forces déclinaient insensiblement et, après avoir traîné quelques mois, il expirait le 17 août 1786.

VI.

Si l'on veut se rendre compte de la vogue que, pendant le siècle dernier, nos artistes avaient à l'étranger et de l'influence qu'ils exerçaient en dehors de la France, c'est à Potsdam surtout qu'il faut aller. Il n'est pas de lieu assurément où le prestige de notre art français apparaisse avec plus d'éclat; il n'en est pas non plus où la trace s'en soit mieux conservée. De Berlin, cette visite à Potsdam est aussi facile qu'intéressante; elle suggère à l'esprit les rapprochemens à la fois les plus naturels et les plus imprévus. Au milieu

de ces plaines stériles coupées çà et là par quelque bois de pins ou de bouleaux malingres et de cette zone de sable qui, enserrant la capitale de Prusse, étend autour d'elle ses horizons monotones, la campagne des environs de Potsdam est comme une oasis. Avec leur riche végétation, avec les gracieuses sinuosités qu'elles décrivent, les rives de la Havel offrent presque en cet endroit l'illusion d'un beau pays. L'ancien château, situé dans l'intérieur de la ville, ne jouit guère, il est vrai, de ces rians aspects, mais la belle forêt de chênes et de hêtres, qui commence à la porte de Potsdam, sert de parc aux deux autres résidences que Frédéric s'y était construites, le Nouveau-Palais et Sans-Souci. Leurs abords sont disposés en jardins à la française : des allées droites ou des labyrinthes plantés de charmilles, des tonnelles en treillis de fer forgé et des pelouses coupées par des pièces d'eau. Autour des bassins ou à l'ombre des vieux arbres respectés, un peuple de statues égaie la verdure de leur blancheur. Romains empanachés, nymphes accroupies ou se débattant mollement entre les bras de leurs ravisseurs, Apollons dont la lyre est aujourd'hui absente, tous les héros, tous les dieux de l'Olympe se sont donné là rendez-vous, posés et accommodés à la mode du temps.

Quant aux châteaux eux-mêmes, leur architecture, leur mobilier, leur décoration, les statues ou les tableaux qui les ornent, tout y dérive de l'art français du XVIIIe siècle ; tout a été, sinon exécuté, du moins inspiré par des artistes français. Vous y rencontrerez au complet nos peintres les plus élégans d'alors, et surtout les préférés de Frédéric : Watteau, Lancret et Pater, plus nombreux qu'on ne les trouverait nulle part ailleurs ; nous ne saurions pourtant dire mieux choisis. Il est du moins difficile d'en juger, car, sans parler des pastiches et des copies où la lourde main de Dietrich et le talent assez vulgaire d'un peintre nommé Mercier se sont exercés, bien des œuvres originales, — dont quelques-unes même proviennent de collections célèbres, comme celles de M. de Julienne ou du prince de Carignan, — sont aujourd'hui compromises par des détériorations qu'il n'est que trop facile d'expliquer. On conçoit sans peine, en effet, à quelles alternatives pernicieuses elles ont été soumises sous ce rude climat et particulièrement à Sans-Souci, où les appartemens, exposés à toutes les ardeurs du soleil pendant l'été, ne sont point chauffés en hiver. Pour celles de ces peintures qui ont déjà subi des restaurations, leur ruine est plus irrémédiable encore ; elle équivaut pour plusieurs d'entre elles à une destruction à peu près complète. Malgré tout, c'est à Potsdam qu'on peut le mieux étudier, en qualité et en quantité fort respectables encore (1), ces

(1) Il n'y a pas moins de vingt et un Watteau, vingt-neuf Pater, vingt et un Lancret, sans parler des Coypel, des De Troy, etc., dans les trois châteaux de Potsdam.

maîtres charmans d'un talent si français : Watteau avec quelques-unes de ses compositions les plus importantes et bien connues par la gravure; Lancret surtout qui, mieux que Watteau, a résisté ici à l'action du temps et qui est représenté par la série complète de ses sujets habituels : des *Danses*, des *Concerts*, des *Dîners sur l'herbe*, et tous ces *Entretiens* ou ces *Divertissemens champêtres*, d'une élégance moins raffinée, moins exquise que celle de Watteau; Pater, plus menu encore, plus mièvre et plus apprêté; De Troy enfin, qui, comme peintre de mœurs et de la société mondaine de ce temps, nous apparaît (entre autres dans son *Bouquet*, à Sans-Souci) sous un aspect nouveau et très supérieur à ce qu'il est dans ses grandes toiles mythologiques.

A côté de ces tableaux et de ceux de Restout, de Pierre, des Van Loo, etc., à côté des ouvrages de nos sculpteurs les plus en vogue, nous avons parlé de ces appartemens dont l'ornementation est une merveille de richesse et d'invention; de la bibliothèque de Sans-Souci, et surtout de la grande salle à manger du château de Potsdam, qui, avec ses lambris blancs revêtus de bronze doré, nous paraît un modèle unique en son genre. Tout est loin, il faut le reconnaître, d'avoir cette valeur, et même, si l'on voulait constater à quelles aberrations devaient aboutir certains décorateurs allemands, on en trouverait difficilement un meilleur exemple que la *Grotte* du Nouveau-Palais. Mais enfin, pitoyables ou excellentes, ces diverses manifestations de l'art relèvent toutes de la France, du style qui y régnait alors, et ce n'est pas là un des moindres étonnemens que réserve à un Français cette visite à Potsdam.

Dans ces lieux où il a tant vécu, la mémoire de Frédéric n'est pas, du reste, moins présente. Elle a préservé de tout changement ces jardins qu'il a créés, ces palais qu'il a construits et habités. Tout ici est son ouvrage : tout a été réglé, prescrit par lui jusque dans les moindres détails. Tout aussi nous parle de lui, nous dit ses habitudes, ses goûts, ses relations, sa vie elle-même. Ce moulin à vent,

La véritable place de tous ces tableaux serait au musée de Berlin, où ils trouveraient la surveillance et les soins de conservation qu'ils réclament impérieusement. On pourrait y réunir aussi d'autres toiles provenant de Charlottenbourg et qui sont aujourd'hui placées dans les salles ou même dans les magasins du château royal à Berlin : des Lancret encore et des Pater, quelques jolis Chardin et plusieurs Watteau, parmi lesquels un *Embarquement pour Cythère*, antérieur à notre tableau du Louvre et qui, sauf de légères modifications, en reproduit la composition, mais avec moins d'élégance et de vivacité dans l'exécution; et surtout la fameuse *Enseigne de Gersaint*, un des plus fins ouvrages du maître, séparée aujourd'hui en deux panneaux. Cette peinture claire et spirituelle est dans un état de conservation assez satisfaisant, à part quelques retouches très apparentes, mais qu'il serait, croyons-nous, facile d'enlever. Une exposition de peintures anciennes organisée à Berlin, au commencement de cette année, à l'occasion des noces d'argent du prince impérial, a permis de réunir dans le local de l'académie des beaux-arts la plupart des tableaux que nous venons de signaler.

qu'habitent encore les descendans du meunier de Sans-Souci et qui domine le château, comme s'il était toujours besoin d'affirmer « qu'il y a des juges à Berlin; » ces allées où le vieux roi se promenait solitaire, cette plate-forme de la terrasse supérieure où il aimait à se tenir et où sont enterrés, sous des dalles, ses chevaux et ses lévriers favoris; enfin jusqu'à cette chambre où il est mort et dont on a respecté l'arrangement, tout semble encore plein de son souvenir et de sa personne. La distribution même de ces trois châteaux, pareille en ce qui concerne les appartemens du roi, est déjà, par elle-même, assez significative. Si deux d'entre eux seulement renferment un théâtre, tous trois ont chacun leur chambre de concert où, à côté d'un clavecin orné, suivant la mode de l'époque, se trouve le pupitre du roi (1). Tous trois aussi ont leur bibliothèque spéciale et composée exclusivement de livres français (2).

En présence de toutes ces œuvres d'art, de ces jardins, de ces palais, de ces livres qui les garnissent, des portraits de Voltaire, de La Mettrie et de d'Argens, de Chazot, de Maupertuis, de Pesne et de bien d'autres de nos compatriotes qui furent les familiers de Frédéric, on oublierait facilement qu'on est au fond de l'Allemagne, tant les images qui frappent les regards semblent dépaysées au milieu de ces demeures du plus grand des rois de Prusse. Mais, avec Frédéric, il faut s'habituer à tous les contrastes. Sa nature ondoyante a bien des détours et des replis, et il estimait lui-même que, « comme un protée, un bon esprit est susceptible de toutes sortes de formes. » Ce n'est pas pour le vain plaisir d'aligner des antithèses, c'est parce que sa vie elle-même offre ces contrastes qu'il faut bien, en terminant cette étude, relever ici quelques-uns de ceux qui, avec lui, se présentent le plus naturellement à l'esprit.

Bien qu'il s'applique de tous ses efforts, — avec quelle volonté et quel succès, on le sait, — à fonder et accroître la puissance de la nation sur laquelle il règne, ce singulier souverain ne manque aucune occasion de dénigrer cette nation. Il sait à peine la langue de son peuple, et, dans les vingt-huit volumes qui comprennent tout ce qu'on est parvenu à réunir de ses œuvres et de sa correspondance, on n'est arrivé à remplir que quelques pages seulement de ce que, pendant toute sa vie, il a pu écrire dans un allemand incorrect et semé de gallicismes. Il va jusqu'à féliciter un Français qui l'approche, — c'est du professeur Thiébaut qu'il s'agit ici, —

(1) A Potsdam même, dans la chambre de concert, on voit encore posées sur le clavecin quelques pièces écrites de sa main : *Per il flauto traversino,* pièces signées *Federigo*, et dont l'une porte en tête cette sentimentale indication : *affettuoso*.

(2) Frédéric avait encore deux autres bibliothèques pareilles, à Berlin et à Breslau, afin de trouver toujours sous la main, dans ces diverses residences, tous ses auteurs préférés.

de ce qu'il ignore l'allemand, et c'est très sérieusement qu'il l'engage à ne jamais l'apprendre. Si parfois, bien rarement, il lui prend fantaisie de lire quelque livre allemand, *la Métaphysique* de Wolf, par exemple, il ne peut le faire que dans la traduction française de M. de Suhm, et il déclare que, non-seulement il ne saurait être juge de la valeur de cette traduction, mais que, même avec son aide, il ne comprend que difficilement, et pas toujours, l'allemand de l'original. Ce qu'il prise le plus, c'est un tour de causerie tout français, chez les autres du moins, car pour lui-même il ne se fait pas faute de mêler à la conversation quelques-unes de ces railleries cruellement incisives et blessantes, sur lesquelles il insiste avec un plaisir cynique, se sentant assuré de l'impunité ou n'ayant pas même conscience de l'âpreté de ses sarcasmes.

En fait d'art, il se pique de quelque connaissance de l'architecture, parce qu'il a rassemblé une collection de plans et de dessins où sont représentés les plus beaux édifices anciens ou modernes ; il y puise indistinctement sans se douter qu'il y a des principes et des convenances de style qu'il faut respecter. Il voudrait bien pouvoir en user de même avec les règles de la versification, et dans la pièce dédiée aux Prussiens, par exemple, il se croirait en droit d'attribuer à ce nom de *prussien* tantôt deux, tantôt trois syllabes, à son gré, si Voltaire, qu'il est bien forcé d'écouter sur ce point, ne prenait soin de consigner en marge de la copie de son élève cette spirituelle observation que, « si un roi est bien le maître de distribuer comme il l'entend ses faveurs, il y faut du moins quelque uniformité. » Il se rend, il est vrai, aux observations de Voltaire, mais nous avons vu comment, se sentant plus à l'aise avec Legeay, il soutient son dire vis-à-vis de lui, et le Nouveau-Palais nous montre les beaux résultats auxquels il aboutit.

Quant à la peinture, nous savons combien les goûts de Frédéric sont exclusifs. Cet homme positif, qui ne se paie pas de chimères, est surtout sensible à ces charmans diseurs de riens, dont les fantaisies répondent si peu aux réalités de la vie. Il s'entoure et se régale à satiété de ces œuvres raffinées et frivoles. Il les collectionne jusqu'à s'en lasser, et, de fait, même pour les plus fervens admirateurs de cet art, pour ceux qui en goûtent le plus l'élégance et la subtile recherche, une réunion si nombreuse ne va pas sans quelque monotonie. Ainsi rapprochées, ces variations, trop peu différentes sur des motifs pareils, finissent par excéder. Pendant que Frédéric se laisse sur ce point absorber par sa manie, les occasions ne manquaient pas d'acquérir des toiles bien autrement précieuses. C'est en ce temps même, il ne faut pas l'oublier, que l'électeur de Saxe, « le gros voisin, » achète la belle collection de Modène, *la Madone de Saint-Sixte* et tant d'autres chefs-d'œuvre qui font aujourd'hui l'honneur du musée de Dresde.

Mais, en musique surtout, le roi a ses idées et ses préférences, car c'est un art qu'il pratique à la fois comme compositeur et comme exécutant. Le compositeur, chez lui, est assez difficile à apprécier, et ses deux symphonies manuscrites qui se trouvent à la bibliothèque de Berlin n'existent même pas en partition. « A parler franc, de tels travaux ne comptent pas, m'écrit à ce propos un des critiques musicaux les plus compétens de l'Allemagne; certains traits ne manquent, il est vrai, ni d'invention ni de hardiesse; mais dans la cantate *Re Pastore*, écrite par Frédéric en collaboration avec Quantz, Graun et Nichelmann, il suffit de comparer les morceaux qui sont de lui avec les leurs pour mesurer aussitôt toute la distance qui sépare un amateur d'un artiste (1). Enfin la *Marche* composée à l'occasion de la bataille de Molwitz est tout à fait insignifiante. » Pour le virtuose, tout en lui accordant les qualités d'exécution que lui reconnaissent ceux qui l'ont entendu, nous craignons fort que le talent du joueur de flûte n'ait tenu chez lui une trop grande place dans sa façon d'apprécier la musique en général. Ses goûts, en effet, sont assez bizarres, en même temps étroits et compliqués. Il lui faut des chanteurs italiens, mais il n'admet pas à sa cour la musique italienne, alors cependant qu'elle compte des compositeurs tels que Cimarosa, Guglielmi, Piccinni et Paesiello. Il n'y a pour lui que la musique allemande, mais il semble que le monde finisse hors de sa petite chapelle. Dans cette chapelle même, le compositeur, certainement le plus original, Ph.-Emmanuel Bach, le créateur de la sonate moderne, est réduit au rôle d'accompagnateur, et, bien qu'il se soit longtemps résigné à une obscurité dont cependant il souffrait, un jour vient où, ne pouvant plus y tenir, il se sépare du roi et quitte Berlin pour devenir directeur de la musique religieuse à Hambourg. Frédéric juge donc la musique bien plus en virtuose qu'en musicien, et l'on ne croirait jamais qu'au temps où il vit, l'Allemagne possède des génies tels que Hændel et Mozart. S'il fait accueil au vieux Bach, et s'il paraît émerveillé de la prodigieuse facilité avec laquelle celui-ci, — dans une visite qu'il fait à son fils, — improvise une fugue en six parties sur un thème que le roi lui a fourni, il est encore plus préoccupé de lui faire essayer tous ses instrumens que de jouir de son talent. Non content d'avoir avec lui passé en revue les nombreux clavecins qu'il possède, il lui demande le lendemain de visiter les orgues des différentes églises de Potsdam.

(1) Tel paraît être d'ailleurs l'avis de M. le docteur Preuss, qui, en donnant en 1840, une édition de l'ouverture de ce *Re Pastore*, garde dans sa préface, animée pourtant d'un patriotisme très chaleureux, un silence prudent sur la valeur de cette composition. C'est M. Preuss qui a dirigé la grande édition des œuvres de Frédéric II (en 28 vol. in-8°) publiée à Berlin par ordre du roi.

Le rimeur fait pendant au joueur de flûte. Certes Frédéric connaît notre littérature; mais ce à quoi il tient et s'obstine le plus, c'est à faire des vers, encore qu'il s'en acquitte assez mal. Dans l'admiration qu'il professe pour Voltaire et dans les instances dont il le presse pour l'attirer chez lui, le désir d'avoir à sa portée une sorte de censeur poétique entre pour beaucoup. Il a la rage des petits vers, et il dissimule mal à ce propos un amour-propre qu'on voudrait voir mieux justifié. Mais si le poète est plus que médiocre, le prosateur vaut beaucoup mieux. Quand, la plume à la main, Frédéric parle simplement de ce qu'il sait, ou des événemens auxquels il a été mêlé, sa langue est ferme, nette, expressive dans sa concision; il a une façon à lui de comprendre les choses et de les dire, et il montre des qualités toutes personnelles auxquelles les meilleurs juges, — Sainte-Beuve, par exemple, — ont rendu justice. Il gâte ces qualités, au contraire, quand il veut faire œuvre d'écrivain; il devient alors guindé, plein d'affectation, exubérant, et il manque de goût autant que de naturel. C'est sa prétention, du reste, d'aimer la nature, et son désir de l'associer là où elle n'a que faire nous vaut, en architecture, *la Grotte* et les rocailles du Nouveau-Palais. Il l'aime cependant, et il en sent les beautés à sa manière; il le prouve quand il choisit lui-même l'heureuse situation de Sans-Souci, ou encore lorsque, cherchant à ramener de nouveau près de lui son ancien commensal, Milord Maréchal, qui brusquement l'avait quitté pour aller habiter l'Écosse, il lui écrit : « Mon chèvrefeuille est sorti, mon sureau va débourgeonner et les oies sauvages sont déjà de retour. Si je savais quelque chose de plus capable de vous attirer, je le dirais également. »

Si, mal à propos, il a cru devoir mêler l'art et la nature, il comprend parfois aussi que c'est là une confusion qu'il ne faut point faire. Il blâme le musicien qui, prétendant imiter

Le doux gazouillement si simple et si champêtre
Du tendre rossignol et des chantres des bois,

se condamnerait ainsi d'avance à une infériorité assurée. De même, quand il entendra Le Kain, dont depuis longtemps il a désiré connaître le talent, son impression lui sera tout d'abord défavorable, et cette préoccupation exclusive du naturel aura causé sa déception. L'épisode, d'ailleurs, est caractéristique et mérite qu'on le raconte brièvement. C'est le prince Henri qui, passionné pour le théâtre, avait attiré Le Kain à Rheinsberg. Frédéric ne manque pas d'assister aux trois représentations que donne le célèbre acteur. A la première, après avoir, debout derrière l'orchestre, suivi son jeu avec la plus grande attention, il le déclare exagéré, manquant de

naturel, et il ne comprend pas la réputation qui lui a été faite. Le lendemain déjà il lui trouve de l'art et commence à penser que la nature seule produirait moins d'effet que ce jeu réglé par l'étude et le talent. Enfin, à la troisième représentation, il est tout à fait subjugué, et il avoue que, non-seulement il comprend mieux maintenant les vraies conditions de l'art scénique, mais que Le Kain, auquel il rend désormais pleine justice, lui a révélé ce que c'était qu'une tragédie, l'ampleur de son jeu répondant admirablement à la grandeur des situations et à la noblesse du langage. « Nous ne voyons l'acteur, ajoute-t-il, que dans une sorte de lointain indéterminé et en perspective. Ne faut-il pas qu'il agrandisse tous les traits suivant les proportions? Tout chez Le Kain prend des formes gigantesques, ou plutôt héroïques ou colossales. » Et, l'acteur parti, Frédéric éprouve le besoin de relire les pièces dans lesquelles il l'a vu, disant qu'il ne les avait pas encore si bien goûtées. Rien, à notre avis, ne prouve mieux que ce trait et ce langage sensé ce qu'était l'intelligence de Frédéric, la justesse et la vivacité de son esprit, sa propre intuition des choses de l'art, alors que ni son amour-propre ni ses préventions ne faussaient son jugement et qu'il pouvait librement revenir sur ses impressions et se reprendre lui-même.

Mais, à côté de ces accens de sincérité, trop souvent il laisse paraître ce que valent ses prétentions au naturel. Il se défend parfois des émotions les plus légitimes et ne veut pas y céder. Quand en certaines circonstances, bien rares dans sa vie, il éprouve un chagrin violent, n'ayant autour de lui personne à qui le confier, il cherche comme il peut une diversion et, d'ordinaire, il la trouve dans la lecture. A la mort de Rothembourg, il lit le troisième chant du poème de Lucrèce. La perte de la margrave l'affecte plus profondément, et lui, qui n'a que des railleries pour la religion et pour les prêtres, il demande alors à la fois les *Oraisons funèbres* de Bossuet, celles de Fléchier et de Mascaron. Il fait plus que les lire, il s'en pénètre, et plus tard il nous montrera lui-même à quel point il a profité de ses lectures. Certes la mort de son neveu, le prince Henri (26 mai 1767), a été une de ses peines les plus vives. Si l'on ne savait à quel point sa douleur fut réelle à ce moment, on serait tenté d'en suspecter la sincérité. Il est permis du moins de penser qu'elle ne fut pas très durable quand on le voit, presque aussitôt après, étaler ses regrets dans une composition d'apparat où il introduit des réminiscences trop peu déguisées de ses lectures, accumulant comme à plaisir les apostrophes, les énumérations, les prosopopées, toutes les figures enfin que peut lui fournir la rhétorique, et la pire de toutes, l'amplification. Aucune des banalités de ce que Macaulay appelle énergiquement « la friperie » littéraire ne manque

à ce morceau, que le professeur Thiébaut fut chargé de lire dans une séance de l'académie, spécialement convoquée à cet effet, et cet *Éloge du prince Henri* semble l'exercice d'un très pauvre écolier. Les mêmes formes, les mêmes procédés oratoires y reviennent à satiété, mêlés à des emprunts presque textuels de passages bien connus de deux des plus célèbres oraisons funèbres de Bossuet : « Souvenez-vous, messieurs, de ce jour sinistre où la renommée, qui divulgue tout, répondit subitement ces tristes paroles : Le prince Henri est mort! » Puis, après de longs commentaires sur ce que disent les jeunes gens, sur ce que pensent les vieillards, arrivent l'évocation de toutes les morts prématurées, Marcellus, Germanicus, etc., et des traits comme ceux-ci : « O pompe fatale! ta marche fut arrêtée par des torrens de larmes! » Suit une description de la tristesse publique, accompagnée de nouvelles apostrophes : « Jour désastreux qui nous priva de ce doux espoir! Cruelle maladie qui... Sort impitoyable qui... Mais que dis-je? où est-ce que ma douleur m'égare? » Le tout se termine par un retour attendri sur lui-même, à la façon du passage de l'oraison funèbre de Condé : « Moi, que l'âge et les infirmités avertissent journellement que j'approche du terme qui bornera la course de ma vie! » On ne croirait jamais que c'est le même écrivain qui, d'un style sobre, nerveux et substantiel, a rédigé les *Mémoires de la maison de Brandebourg* et l'*Histoire de mon temps*, et il y a là assurément plus de lecture et de prétentions littéraires que de véritable émotion.

Ces affectations d'une sensibilité prolixe étaient, nous le savons, dans le goût de l'époque; elles détonnent chez un homme qui fait profession de naturel. Encore est-on heureux avec lui quand de tels épanchemens ne masquent pas la duplicité tout à fait choquante, dont il donne un triste exemple alors que, cherchant à attirer d'Alembert à Berlin, il l'accable de prévenances et de complimens au même moment qu'il fait sur lui des vers très mordans; ou bien encore quand, après avoir écrit à Darget, son secrétaire, une lettre fort touchante à propos de la mort de sa femme, il rime contre elle, le jour même, une assez méchante épigramme. Au fond, la sécheresse du personnage est extrême et l'amitié n'est guère son fait. Ses affections sont peu désintéressées, et il met un certain cynisme à ne s'entourer que de gens qu'il tient dans sa main et vis-à-vis desquels il ne se sent obligé à aucun ménagement. Quoi d'étonnant si, composé de la sorte, ce cercle au milieu duquel il vit est travaillé par les passions les plus misérables; si l'envie, la méchanceté, l'amour-propre amènent à chaque instant parmi les hôtes du roi des brouilles, des haines et des déchiremens dans lesquels chacun accommode le voisin de la belle manière? Pour conserver avec Frédéric le commerce d'amitié qui avait marqué le début de

leurs relations, il eût fallu que Voltaire vécût toujours éloigné de lui. Très clairvoyans tous deux, ils ne pouvaient, une fois rapprochés, ni se méconnaître, ni s'accommoder; leur jeu était trop transparent. Le roi et l'écrivain s'abordaient mutuellement par leurs petits côtés. L'intérêt et la vanité les avaient réunis; chacun voulait « presser l'orange, puis rejeter l'écorce. » Aussi, avec cette émulation de préoccupations mesquines et de vilains procédés que tous deux y ont mise, l'histoire de leurs rapports et de leur rupture à Sans-Souci n'est pas plus honorable pour l'un que pour l'autre.

A la façon dont Frédéric juge les hommes, à la façon dont il les traite, on sent chez lui le mépris le plus profond de la dignité humaine. Son caractère, les duretés qu'il avait subies dans sa jeunesse, le temps même où il vivait et les compagnies dont il se contentait, tout avait contribué à lui inspirer ce sentiment de mépris qui est plutôt le châtiment des natures égoïstes que le privilège des esprits supérieurs. Il pouvait bien se méfier des autres quand il rencontrait au dedans de lui-même tant de contradictions qu'avec une âme plus haute il se serait attaché à dissiper. Ce soi-disant philosophe avait depuis longtemps reconnu et proclamé l'inanité de la philosophie, et c'est avec une grossièreté brutale qu'il exposait lui-même les motifs de son scepticisme et de son indifférence. Ce souverain, qui oubliait volontiers son rang et ne se faisait pas faute de compromettre sa dignité, avait à ses heures des vanités de rimeur et de joueur de flûte. C'est parce qu'il pratiquait lui-même un peu les arts qu'il n'a guère su les protéger. Les courtes vues de l'amateur lui avaient fait des goûts assez étroits et personnels qu'il cherchait avant tout à satisfaire. Nous avons constaté que ce qu'il aimait en fait d'art, c'étaient les petits vers, les tableaux galans, les architectures bigarrées et ces concerts quotidiens où sa virtuosité indiscrète pouvait impunément s'étaler. Pour être le Mécène qu'en montant sur le trône il avait un moment rêvé d'être, il eût fallu un amour désintéressé du beau qui le préservât de certains procédés humilians vis-à-vis des artistes et de ces accès de générosité intermittente, que bien vite il rachetait par des ladreries trop accusées et qui devinrent de plus en plus fréquentes avec l'âge. Frédéric n'a donc exercé sur l'art de son temps et de son pays qu'une action passagère et stérile. Lui mort, toutes ses tentatives ne devaient laisser aucune trace, et il faut, après lui, aller jusqu'à notre époque pour trouver en Prusse des artistes vraiment remarquables : Rauch, Mendelssohn et, parmi nos contemporais, le peintre Menzel.

Si Frédéric fut impuissant à développer chez son peuple le goût des arts, il s'y est du moins essayé. Il n'a rien fait, au contraire, pour encourager en Allemagne la littérature nationale. Cette littérature, non-seulement il l'ignora, mais il n'eut jamais pour elle que

des paroles de dénigrement et de mépris. Les yeux attachés sur la France, il ne veut point connaître ce qui s'écrit dans son pays, et quand, en 1780, il publie son *Étude sur la littérature allemande*, au lieu d'applaudir à ses progrès qu'on lui signale, il répond « qu'il attend qu'elle ait touché le but » pour y croire. Il semble n'avoir à cœur que d'opposer les plus décourageans démentis aux espérances patriotiques qui lui sont exprimées. On ne soupçonnerait jamais qu'à cette époque Herder, Klopstock et Winckelmann vivaient à côté de lui; que Lessing, qu'il aurait dû accueillir comme le plus précieux des alliés, travaillait alors, avec une ardeur passionnée, à l'émancipation littéraire de son pays, en dépréciant de son mieux nos écrivains. Quant à Goethe, si Frédéric en parle, c'est pour signaler au mépris public son *Gœtz de Berlichingen* et s'indigner contre les applaudissemens dont on comble « ces dégoûtantes platitudes. » C'est ainsi qu'il passe à côté de tout ce qui aurait dû l'attirer; à côté des grands écrivains comme des grands compositeurs, méconnaissant les uns, raillant les autres, ne se doutant pas de l'honneur qu'il y aurait pour lui à marcher à la tête de ce mouvement intellectuel qui se produit en Allemagne et dont la petite cour de Weimar va bientôt recueillir la gloire.

Et cependant Frédéric a sa grandeur propre. Si complexe qu'elle soit, par un côté du moins, sa vie a de l'unité, et ce que nous devons refuser à l'homme, il faut bien l'accorder au roi. « Nous autres princes, disait-il à d'Alembert, nous avons tous l'âme intéressée. » Mais même « dans ces vues particulières et qui regardent directement son profit, » il vise le plus souvent un but supérieur et ne se laisse jamais détourner du bien de son pays. Quand il s'agit de son métier de souverain, rien ne peut le distraire. Tout cède devant le sentiment qu'il a de ses devoirs; il les a compris de bonne heure et il s'y est appliqué toute sa vie. Avec une absence complète de scrupules, il a les qualités les plus diverses et les plus propres à assurer l'exécution de ses plans, le bon sens, la netteté et la prévoyance dans ses desseins, une grande souplesse d'imagination dans les moyens, une volonté opiniâtre mise au service d'une activité qui ne se lasse jamais. Quand il semble accablé, perdu sans retour, c'est alors qu'il montre une énergie supérieure aux événemens et une âme vraiment maîtresse d'elle-même. Au lieu de s'abandonner, froidement et résolument il pèse toutes les chances, profite des moindres et se tire des situations les plus désespérées par des coups d'audace et des inspirations de génie.

Ce sentiment de ses devoirs de roi domine à ce point tous les autres, que, lui qui connaît si peu le respect et qui a eu tant de raisons de se plaindre de son père, il sait gré à ce père des ressources qu'il lui a mises en main pour réaliser ses entreprises. Non-seulement il oublie tous les mauvais procédés et les cruautés

dont il a été victime, mais loin de témoigner aucune reconnaissance à ceux qui autrefois l'ont assisté dans sa détresse, il leur reprocherait plutôt d'avoir encouragé ses tentatives de résistance. Dans ses écrits, il n'a que des éloges pour ce père dur et avare, tandis qu'il en veut à Frédéric I[er] de ses instincts magnifiques et il le blâmerait volontiers de dépenses qui ont amoindri le trésor de la Prusse; Voltaire est même obligé de prendre contre lui la défense de son aïeul et d'adoucir quelques-uns des traits dont il l'avait accablé.

Pour Frédéric, pourvoir à la sûreté de son royaume et travailler à son accroissement, voilà la tâche par excellence, celle à laquelle toutes les autres doivent être subordonnées. L'administration, la diplomatie, les finances, l'armée, ont été de sa part l'objet d'un soin égal et d'une constante vigilance. Certes les jugemens qu'il porte sur son peuple ne sont pas toujours flatteurs. « Je reviens après avoir visité mes demi-sauvages de la Prusse, » écrit-il à Voltaire (18 juin 1775) et s'il lui arrive, — le fait est rare, — d'accorder quelque éloge à ses compatriotes et de trouver qu'ils sont « laborieux et profonds, » il a hâte de corriger une louange qui lui coûte, en ajoutant ces mots cruels: « Quand une fois ils se sont emparés d'une matière, ils pèsent dessus. » Et pourtant c'est à ce peuple, si malmené par lui, qu'il se consacre tout entier. Trop souvent aussi chez Frédéric l'habileté du politique est faite du mépris de l'honnêteté et de l'absence de tout scrupule. Après Louis XIV, et avant Napoléon, qui plus d'une fois l'a pris pour modèle et qui l'a dépassé dans la gloire comme dans le mal, Frédéric II a, comme eux, offert sur le trône l'image troublante d'une grandeur qui déconcerte la morale et qu'on ne saurait complètement admirer. Mais lui, du moins, il est resté grand pour son peuple, et tandis que Louis XIV et Napoléon laissaient en disparaissant la France épuisée, Frédéric léguait à son successeur un royaume agrandi, pourvu de frontières et de défenses, un trésor de 250 millions et une armée de plus de deux cent mille soldats aguerris. Aussi sa mémoire est-elle restée chère à la Prusse, et avec son type, avec l'originalité de ses costumes, avec ses habitudes et ses reparties, *le vieux Fritz* y a sa légende populaire et désormais consacrée. Plus heureux après sa mort qu'il n'avait été pendant sa vie, il a inspiré lui-même leurs œuvres les plus remarquables à deux artistes de son pays, au peintre Menzel, qui a employé une grande partie de son existence et le meilleur de son talent à retracer les principaux traits de sa vie, et au sculpteur Rauch, dont la belle statue de Frédéric II s'élève à l'entrée des Linden, en face du palais du roi, comme un exemple placé sous les yeux mêmes de ses successeurs.

ÉMILE MICHEL.

LA

PETITE ANGELA

M. Salvatore Farina, dont nous parlions ici même, le 15 mai de l'an dernier, a trouvé depuis lors ce que nous lui souhaitions en France, des lecteurs et un traducteur. Son dernier roman, *Amore ha cent' occhi* (l'Amour a cent yeux), sera bientôt publié dans notre langue (1); on y trouvera beaucoup de choses, des figures flottant encore dans l'idéal et d'autres dessinées d'après nature, une grande famille déchue et relevée par le travail, des paysans très fiers et très simples, des saltimbanques, des bandits, de beaux paysages très étranges, des mœurs aristocratiques, des scènes campagnardes, enfin le charme décent et discret d'une observation qui se plaît surtout chez les honnêtes gens. Mais nous aurions tort de vouloir analyser rapidement une composition si touffue. Pour plaire au lecteur et le mettre en goût, il vaut mieux suivre une des trois ou quatre nouvelles qui courent dans le récit l'une à côté de l'autre, le roman d'une petite fille de douze à quatorze ans, née dans un pays où l'on fleurit vite et où le fruit mûrit souvent tout près de la fleur. C'est l'étude attentive, délicate d'une imagination qui se monte et d'une sensibilité qui s'éveille. Au bon temps du romantisme, on eût pu intituler cette petite histoire : un lever d'amour.

I.

Le comte Gavino De Nardi porta dignement pendant soixante-dix années le très grand honneur d'être le rejeton authentique d'une grande famille et la douleur d'en être le dernier rejeton. La bana-

(1) Salvatore Farina, *Amore ha cent'occhi*. Milan, Brigola, éditeur, 1882. — La traduction française de M. Léon Dieu, sera éditée par M. Plon.

lité des temps l'enferma dans l'île de Sardaigne, où étaient ses terres et son château; il ne fit la guerre qu'aux cerfs, aux sangliers, à la grammaire et à l'orthographe. Hélas! oui, le comte Gavino De Nardi était ignorant comme une carpe, mais il l'était glorieusement. Lorsque, entouré de sa cour, il faisait circuler son esprit et son malvoisie, on les trouvait exquis l'un et l'autre; au quatrième verre, alternant avec l'*almadras* et la *vernaccia* (le petit vin blanc), le comte Gavino De Nardi était profondément convaincu qu'il valait beaucoup plus que certains menus docteurs des temps nouveaux. Et quand, après avoir vanté ses habiletés et ses prouesses à un auditoire somnolent, il se levait, non sans tituber, pour mettre ses admirateurs à la porte, si par hasard la gazette qu'il recevait du continent lui tombait entre les mains, il lui suffisait de lire sur la bande : « A l'illustrissime seigneur comte Gavino De Nardi » pour éprouver une secrète complaisance, un contentement de soi inconnu aux gens du commun. Il ne lisait presque jamais autre chose dans sa gazette; cette feuille de papier imprimé traversait la mer chaque semaine pour venir, comme une solliciteuse, dans la maison de son excellence, qui ne l'honorait pas de son attention. Il mettait je ne sais quelle gloriole à traiter ainsi la presse.

— Voilà pour vous autres, disait-il au curé et au juge du mandement en jetant sur la table un paquet de journaux intacts; partagez-vous le tas en bons frères.

Les autres riaient, mais le comte Gavino De Nardi gardait son sérieux pour ne point gâter l'effet du mot. C'étaient là ses bons momens, les seules consolations du chagrin qu'il cachait à tout le monde. Hélas! son arbre généalogique, après avoir défié les siècles, était destiné à périr! La jolie tête ronde et vive de sa fille Véronique, le visage suave et souffreteux de la petite Mimmia, lui souriaient en vain. Un moment, l'idée d'un second mariage lui avait traversé l'esprit, bien qu'il eût contracté le premier à quarante-cinq ans et qu'il fût resté veuf à soixante. Le fait est qu'après quelques verres de *vernaccia* alternant, comme on l'a dit, avec l'*almadras* et le malvoisie, il se sentait encore capable de grandes choses. Mais la difficulté de trouver une épouse jeune et d'ancienne noblesse qui fût disposée à tenter avec lui l'entreprise peu sûre de faire naître un rejeton mâle au pied de l'arbre déjà vieux; cette difficulté et plusieurs autres inavouées, mais entrevues à jeun, l'avaient gardé fidèle à la mémoire de sa feue compagne. Véronique, le bon sens en personne, épousa un comte ruiné qui avait eu des aïeux aux croisades et qui l'emmena aussitôt à Milan; le vieux De Nardi se trouva seul avec Mimmia, la petite madone, ouvrant de grands yeux où ne luisait jamais un éclair d'orgueil; une bouche trop douce et un sourire trop bon, — un ange bourgeois, pas autre

chose. Ce n'était pas le bon sens de Véronique. Le père vit tout cela d'un coup d'œil, mais il ne vit pas le reste; le reste, c'était déjà l'amour.

Oui, la petite Mimmia, dès la seizième année, avait eu des idées troubles. Tous les soirs, pendant que le vieux comte revêtait la gloire de ses ancêtres en présence du juge et du pharmacien, elle se mettait au balcon pour interroger l'avenir. Et l'avenir lui parlait dans l'obscurité, du haut d'un petit mur, par la bouche de Gaspare Boni; ce beau garçon de vingt ans n'avait pas deux gouttes de sang de croisé dans les veines, mais faisait tous les soirs un très long chemin à pied pour dire à Mimmia qu'il l'aimait plus que la vie. Quand le comte De Nardi fut informé du désastre qui menaçait sa maison, il se décida vite. Les portes du couvent s'ouvrirent pour recevoir une novice, et cette novice fut Mimmia.

L'enfant ne pleura pas et leva les yeux au ciel avec une résignation qui plut à la supérieure; mais quand vint le soir et qu'elle alla chanter dans le chœur, elle colla ses yeux à la grille et les plongea dans l'obscurité de l'église où luisait la lampe du maître-autel. Elle interrogeait encore l'avenir, qui trouva moyen de lui répondre. Quelques jours après, elle avait pris la clé des champs. Un prêtre, bon gré mal gré, dut bénir ce qu'on appelait dans le pays le *matrimonio colla fuga* (le mariage avec la fuite) et la dernière des De Nardi, malgré vents et marées, devint la femme d'un petit bourgeois, Gaspare Boni.

Elle eut une fille qu'elle nomma Bebbia, douée sans le savoir d'une de ces beautés qui coupent le souffle; cette fille se laissa aimer par tous les jeunes sans en préférer aucun, et fiancer à celui qu'elle aimait le moins, le chevalier Maurice; aussi, avant de l'épouser, se sauva-t-elle avec M. George, un riche roturier qui avait du cœur. Ce fut encore un « mariage avec la fuite. » George emmena sa femme à Castelsardo, dans son patrimoine, où il vivait solitairement avec un frère nommé Silvio. Par malheur, Gaspare Boni devint malade et voulut revoir sa fille avant de mourir. Le voyage se fit d'abord en caravane, puis George et Bebbia se remirent en route sans autre escorte que celle d'un vieux berger, *Su Mazzone* (le Renard), qui avait un très long mousquet et la vue très longue. Bebbia montait un beau cheval bai qui la connaissait et détournait la tête pour regarder la main de sa maîtresse quand elle lui lissait le poil et lui caressait le crin. Dans ce voyage, il dut se passer quelque chose d'étrange, mais on n'en sut rien; seulement, quand la jeune femme arriva chez son père, qu'elle trouva mort, on nota qu'elle ne pleurait pas, mais qu'elle tremblait toute. George et Su Mazzone repartirent aussitôt sous un prétexte qui ne satisfit personne, et le lendemain, dans une propriété longeant la route de

Castelsardo, on trouva le cadavre du chevalier Maurice : une balle lui était entrée dans la bouche en lui cassant les dents, une autre lui avait traversé le cœur.

George fut accusé du meurtre, et la rumeur publique lui assigna pour complice le vieux berger Su Mazzone. Deux jours après, « la justice, » avec une bonne escorte de chevau-légers, entra dans Castelsardo et se rangea devant la maison du prévenu. La porte s'ouvrit à la première sommation; un jeune homme de vingt ans, très pâle, Silvio, dit que son frère George était parti avec Bebbia et qu'on ne l'avait pas revu depuis lors. La justice voulut regarder sous les lits, dans le grenier et jusque dans la cave; elle dressa un procès-verbal et s'en alla solennellement comme elle était venue. La disparition des accusés aggrava les charges, on procéda contre eux par contumace et, après un réquisitoire de première force, ils furent condamnés à mort. Où était allé George? On racontait qu'il avait quitté l'île sur une barque de contrebandiers. On l'avait vu allumer un feu sur la côte et tirer deux coups de fusil en l'air pour appeler la barque, puis se jeter à la mer pour la rejoindre en nageant entre les écueils. On le croyait à Turin ou, qui sait? sur quelque petite île perdue, où il vivait de jeûnes et de remords. Tous ces « mariages avec la fuite » finissent mal. La pauvre Bebbia dut payer cher son escapade. Et elle allait devenir mère! On tâcha de l'interroger, elle ne répondit pas. Elle ne proféra plus une seule parole depuis son malheur. On la crut muette, elle l'était peut-être volontairement. Et elle faisait bien, qu'avait-elle à dire encore?

Ainsi pensaient les gens du pays; d'autres murmuraient : « Elle avait de trop beaux yeux; les trop beaux yeux sont faits pour pleurer et pour faire pleurer. Malheureux l'enfant qui naîtra d'elle! Malheureuse la mère qui l'a mise au monde! » En effet, Mimmia était à plaindre : on sait que les fautes des parens retombent sur les enfans. La mort était entrée chez elle et menaçait le mari de sa fille : elle s'accusait d'avoir donné le mauvais exemple, en demandant pardon à Bebbia et passait de longues heures à l'église pour prier sainte Élisabeth de se contenter de toutes ces peines et d'épargner l'enfant qui allait venir.

Bebbia mourut en souriant à une petite fille qui reçut le nom d'Angela. Les femmes qui veillaient le corps de la mère ont raconté qu'elles auraient vu entrer dans la chambre un homme de haute taille, à longue barbe noire, qui, sans rien dire, imposant silence à tous, s'était approché de la morte et après l'avoir découverte et longtemps regardée, était tombé à genoux et avait pleuré comme un enfant. Deux jours après, la justice fit une perquisition dans la maison en deuil. Mimmia prit Angela dans ses bras et lui dit avec tristesse :

— Grand'maman voudrait vivre pour toi, pauvre petite, mais elle ne peut pas.

Elle vécut pourtant quelques années encore et, avant que le chagrin achevât de la tuer, elle se fit promettre par Silvio, le frère de George, qu'il servirait de père à l'orpheline ; l'oncle Silvio ne demandait pas mieux que d'obéir. Seulement, quand il eut l'enfant sur les bras, il ne sut trop qu'en faire. Après réflexion, il résolut de la mener sur le continent dans un bon pensionnat de jeunes filles, et il choisit Milan parce que la fille aînée du feu comte De Nardi, la comtesse Véronique, y résidait. Cette grande dame, le bon sens en personne, avait achevé de se ruiner en tenant un grand état de maison ; elle fit un testament où elle légua toutes ses dettes et de nouvelles charges à son fils, le comte Cosimo Rodriguez, et mourut entourée de ses portraits de famille. Après les funérailles, qui furent splendides, toute la colonie repartit pour la Sardaigne : la comtesse Véronique pour être enterrée dans l'île selon sa dernière volonté ; le comte Rodriguez et sa femme Béatrice, ornée de toutes les vertus, pour refaire leur fortune ; l'oncle Silvio et sa nièce Angela pour accomplir un devoir sacré. Silvio, en effet, venait de recevoir une lettre de son frère George :

« Pardonne-moi si je désobéis, mais je n'y tiens plus. Je suis vieux, et l'heure approche où j'aurai cessé de rêver le bonheur qui m'échappe toujours. Tant mieux au fond : le rêve ne me suffit plus et le désir me tue. Je ne ferai pas de folie, mon frère, mais ne me refuse pas la dernière charité que j'implore de toi : fais-moi voir ma fille. J'écris à bord d'une méchante barque de contrebandiers qui porte un beau nom : *Speranza nostra* (Notre Espérance.) Le jour point. J'ai dans les yeux la côte de Castelsardo. Dans une heure je serai là, avec mes souvenirs les plus cruels, seul. Je mettrai cette lettre à la poste et je m'acheminerai vers le rocher de Muros. Tu sais où me trouver et comment m'avertir de ton arrivée. De moi, ne crains rien, je serai prudent; mais pense, frère, que les journées sont longues pour celui qui attend le baiser de sa fille et qui est forcé de se cacher. Viens donc vite, vite, vite ! »

II.

Feuilletons maintenant le journal d'Angela, petite fille de douze ans ; c'est un âge où l'on ne craint point les phrases. Dans le préambule il était dit que la vie est une lutte, il faut vaincre ou mourir. O la mort ! Cette idée n'effrayait pas la fillette ; dès la première page elle était prête à rendre l'âme. Une voix secrète lui disait : Tu ne vivras pas ! N'importe, elle acceptait son sort et allait au-

devant du martyre en écrivant chaque soir dans son cahier l'histoire de sa journée. Et un jour de mai, au matin, quand elle serait arrivée à la dernière heure, elle ferait apporter sur son lit de mort le secret confident de sa courte vie, et... Elle ne savait pas au juste ce qu'elle en ferait, mais à coup sûr tous les assistans pleureraient comme des fontaines. Ayant ainsi donné une base solide à sa détermination, la petite pensionnaire commença son journal.

« 1er avril.

« Je suis née dans l'île de Sardaigne, à Sassari; ma mère se nommait Bebbia, je ne l'ai point connue. Elle mourut peu de jours après ma naissance. Tous m'ont dit qu'elle était très belle, qu'elle avait les yeux grands et noirs et la bouche petite. Je n'ai pas son portrait, mais on m'a montré une image qui lui ressemblait, on dit que je lui ressemble aussi, mais comment cela se peut-il puisque je ne suis pas belle?.. Angela, pauvre Angela, tu es entrée dans le monde par la porte du malheur!.. Je me rappelle encore grand'maman qui elle aussi était belle, mais pleurait en se cachant, quand elle me prenait pour m'embrasser, je voyais une larme dans ses yeux rouges. Elle mourut et je restai seule au monde avec l'oncle Silvio, frère de mon père. Mon père... où est mon père? Pourquoi n'est-il jamais venu embrasser sa fille et lui donner la force de supporter la vie? Un terrible mystère entoure l'existence de l'auteur de mes jours. Nul ne m'en a jamais parlé, nul ne m'en parle jamais; seulement grand'mère me disait tous les soirs avant de se coucher : « Prie pour ton pauvre père qui est si malheureux! » Maintenant que grand'mère est morte, personne ne me fait prier pour mon père, mais je ne l'oublie pas dans mes oraisons :

« Seigneur, je vous recommande mon père qui est si malheureux ; il se nomme George Boni et il va errant sur la terre. »

« Mon cœur m'assure que mon père n'est point mort; on ne m'a pas dit jusqu'à présent: Pleure, tu es orpheline ! — Mais s'il est vivant, pourquoi ne vient-il pas? Pourquoi ne m'écrit-il pas? J'ai tâché d'interroger l'oncle Silvio, qui est professeur d'agronomie, mais il n'a pas voulu me répondre; peut-être ne m'a-t-il pas crue assez grande; mais je lui dirai que c'est une chose cruelle de cacher à une fille le sort de son père et je le forcerai de me dire tout. L'heure de l'étude est finie, on va maintenant souper, puis au lit. A demain. »

« 2 avril.

« La journée s'est passée sans autre événement important. Je vais continuer l'histoire de ma pauvre vie, une histoire simple,

mais qui cache une amère douleur. Quand grand'maman fut morte, l'oncle Silvio, qui est professeur d'agronomie, me conduisit à Milan. Nous avons ici des parens; la tante comtesse qui est la sœur de grand'maman, ne me plaît pas : c'est une femme extravagante qui m'adresse des questions auxquelles je ne sais que répondre. Elle est très riche, elle a un palais magnifique où allaient toutes les dames de Milan pour prendre du thé, pour jouer du piano et quelquefois pour danser, mais depuis longtemps, il n'y va plus personne, parce que la tante comtesse est malade et l'on dit qu'elle veut mourir. L'oncle comte est le fils de la comtesse Véronique; c'est un homme qui rit peu, mais qui est bon; il me plaît; sa femme est la comtesse Béatrice, la tante Béatrice, qui pourtant ne veut être appelée ni tante ni comtesse; je l'appelle Bice; c'est ma meilleure amie; elle rit toujours, parce qu'elle est heureuse, et moi... j'ai l'âme torturée. — Je crois que Bice sait quelque chose de mon père, mais peut-être lui a-t-on recommandé de n'en pas parler avec moi... »

« 5 avril.

« La tante comtesse est morte, je quitte le pensionnat pour aller en Sardaigne. O mon père, il me semble que je vais à ta rencontre; je suis sûre de te reconnaître, bien que personne ne m'ait jamais parlé de toi, parce que le cœur ne se trompe pas, et puis j'ai ton portrait. — J'étais enfant encore, quand grand'maman me fit voir un portrait de mon père qu'elle gardait dans un livre. Quand grand'maman fut morte, j'ouvris le livre et je pris le portrait qui, depuis, ne m'a plus quittée. Le voici, je l'ai devant les yeux; je le regarde et je lui demande le secret fatal qui le sépare de sa fille. C'est un homme maigre, il porte la moustache et la mouche, il a les yeux grands, il paraît pâle, mais je n'en suis pas sûre, parce que la photographie a été décolorée par le temps... »

« En mer, avril.

« Je suis ici entre le ciel et l'eau, mais on voit encore une bande de terre lointaine; j'espère que d'ici à peu de temps on ne verra plus de terre nulle part. — (*Plus tard.*) J'ai oublié de dire que le corps de la comtesse voyage avec nous; elle a voulu être enterrée en Sardaigne, et nous allons l'enterrer. Les dauphins ont passé; ils ont le museau noir et lancent en l'air des jets d'eau. J'ai appris d'un marin que ce sont de bons poissons qui ne font de mal à personne. Le soleil se couche et j'ai faim. J'ai demandé à un marin quand est-ce qu'on ne verra plus la terre et il m'a répondu que nous en verrions toujours. J'en suis fâchée. J'aurais voulu que, pen-

dant une heure au moins, on ne vît plus que ciel et eau; je l'ai dit à tante Béatrice, qui s'est mise à rire et m'a répondu que j'en voulais trop. Bice ne comprend pas mes sentimens; c'est une femme différente des autres, mais elle est si bonne et rit de si bon cœur! Il ne faut pas lui en vouloir. »

« 8 avril.

« Nous sommes à Sassari. Beaucoup de personnes sont venues nous voir, mais *lui* n'est pas venu. Et pourtant je sens qu'il est près de moi. A Port-Forres, un homme en capuchon m'a adressé la parole. Je n'ai pas compris ce qu'il me disait, parce que je m'étais mis en tête que c'était mon père. J'ai vu après que c'était un homme consumé par la fièvre qui me demandait l'aumône. Je me suis promis de vaincre mon émotion et d'attendre les événemens. Je suis plus tranquille, plus résignée. La Sardaigne me plaît, les Sardes aussi me plaisent; ils ne font pas de complimens, ils sont plutôt fiers; cependant ils m'appellent *signoricca* et me disent en face que je suis belle, — mais ils veulent dire que j'ai un air de force et de santé. Nul ne voit ce qui se passe dans mon cœur; nul ne sait combien je souffre, même quand je ris; nul ne sait que j'ai là un ver qui me ronge... »

« 9 avril.

« Aujourd'hui l'oncle Silvio est revenu de uros de fort mauvaise humeur : qu'est-il allé faire à Muros? Je le lui ai demandé et il ne m'a pas répondu; je suis entrée à l'improviste dans la salle commune de l'auberge, quand l'oncle Silvio, l'oncle comte et Bice y étaient, et ils se sont tus aussitôt. Ces mystères me dépitent. Pourquoi mon père ne vient-il pas? »

Dans son journal, Angela continuait jour à jour à noter ce qui arrivait; elle décrivait la nouvelle maison où la famille était allée s'établir, la délicieuse vallée maudite, les courses à Florinas, à Ploaghe, les fréquentes absences de l'oncle Silvio, professeur d'agronomie, son humeur mélancolique; elle écrivait enfin tout ce qui lui semblait bon à retenir, y compris l'examen de ses propres sentimens. Quand elle était forcée d'avouer que la journée avait été bonne et que somme toute elle s'amusait beaucoup, que la Sardaigne lui avait ouvert devant les yeux un livre bizarre où de page en page les scènes et *les tableaux* étaient de plus en plus singuliers; quand elle avait marqué tout cela, elle alignait une file de petits points pour se demander : « Et pourtant suis-je heureuse? » Question terrible à laquelle la petite fille se contentait le plus souvent de répon-

dre en alignant une nouvelle file de petits points. Sous la date du 10 avril, elle écrivit dans son journal intime :

— « Il est venu un homme qui a demandé l'oncle et qui a disparu ; je me suis mise à la fenêtre pour le voir sortir, mais il n'est pas sorti, l'oncle était troublé en rentrant au salon. Qu'est-ce qui arrive?.. Si c'était lui ! — (*Plus tard.*) Cet homme est resté à la maison ; il doit être enfermé dans la chambre de l'oncle Silvio, mais je n'ai pas la force de m'en assurer. — (*Plus tard.*) Ce n'est pas lui, le supplice recommence. Mon Dieu ! que je suis malheureuse !.. »

Ce n'était pas lui, en effet, mais c'était son frère d'armes, le vieux berger Su Mazzone, qui depuis « l'affaire » était resté dans l'île, et défiait avec son vieux mousquet toute la civilisation. On l'avait pris dix fois, mais dix fois la capture avait été démentie. Su Mazzone était partout, excepté en prison. On disait qu'il avait un venin subtil caché dans l'ongle du petit doigt de la main gauche et qu'il lui aurait suffi de le sucer, en cas de péril extrême, pour échapper à l'échafaud. Des personnes mieux informées assuraient qu'il portait toujours sur lui un pistolet court pendu à son cou par la gâchette ; un jour ou l'autre, après avoir brûlé toute sa poudre et couché sur le sol un très grand nombre de carabiniers, il n'aurait eu qu'à croiser les bras sur sa poitrine et à relever brusquement la tête pour se présenter, chargé d'un nouveau crime, au tribunal de Dieu. Mais Su Mazzone n'était pas un méchant homme. Il ne faisait de mal à personne et ne levait la main que pour se défendre ; bien plus, avec sa barbe grise, il aimait les jolies filles, et si les gendarmes lui avaient laissé un peu de repos, bien loin d'aller se faire capucin, il aurait encore conduit à l'autel la plus jolie et la plus folle, — la plus folle, pourquoi ? — parce que, pour épouser une barbe grise, il n'y a pas besoin d'être sage, n'est-ce pas ? En un mot, un bandit fort aimable et très accommodant, qui de plus, improvisait des madrigaux en patois sarde. Il était venu indiquer au professeur Silvio la retraite où se cachait George. Huit jours après, toute la famille se mit en route, y compris Angela, qui ne savait pas où on la menait.

III.

George était vieilli, malade, frappé au cœur ; il voulait voir sa fille, mais sans se faire connaître à elle, craignant de l'entraîner dans le malheur et dans l'opprobre et d'éveiller en elle un sentiment filial qui ne pouvait être que malheureux. Pour la voir plus tôt, il se cacha derrière une haie qui bordait la route et poussa un gémissement qu'elle n'entendit pas : il avait cru retrouver sa pauvre morte, et il se dit avec désespoir :

— Dieu bon ! comme tu l'as faite belle pour les autres !

Une longue table rustique était dressée en plein air pour les *stragni* (les étrangers) et les campagnards. On avait sorti de la ferme tous les bancs, les escabeaux et les chaises de paille qu'on y avait pu trouver; on avait même roulé des meules. Les plats ne manquaient pas, ni les verres, ni les vivres, chacun ayant apporté sa part; les fiasques rutilaient : c'étaient les vins sévères de Sassari et de Sorso, les petits vins mordans de Tempio, les vins parfumés de Lanusci; il y avait encore la *vernaccia* de Solarusso, le *torbato* d'Alghero, le malvoisie de Sorso, l'*almadras*, le *cannonau*, le *monica* et d'autres crus non moins célèbres, mais tout cet étalage ne paradait là que pour les yeux, parce que les Sardes sont sobres. On s'était assis un peu au hasard; toutefois entre Angela et l'oncle Silvio restait une place vide.

— Qui s'assied ici? demanda l'enfant.

— Moi, si tu le permets, répondit une voix tremblante.

Angela, se retournant, rencontra deux yeux qui jetaient beaucoup de lumière et, caché derrière une barbe épaisse et noire, un visage pâle qui avait souffert. George sentit sous son manteau la main de son frère qui le serrait pour lui donner du cœur. Il en eut et baissa le front sur son assiette, attendant que le souffle lui revînt; puis il voulut regarder sa fille en cachette. Mais il se sentit regardé par elle et se troubla.

— Vous sentez-vous mal? demanda-t-elle.

— Non, Angela.

— Comment savez-vous mon nom?

— Il est écrit sur ton visage.

Le madrigal aboutit à un baiser. Angela ne s'en étonna pas, tout le monde l'embrassait en Sardaigne. Elle se hâta de dire merci et se remplit la bouche en regardant de l'autre côté.

Cette petite scène passa inaperçue. Le repas fut très gai, on porta des toasts en prose et en rimes. Ceux qui étaient dans le secret regardaient George et craignaient qu'il ne se trahît. L'enfant causait avec lui hardiment, questionnait et répondait avec une espièglerie indifférente; c'était pour lui une musique folle dont son cœur battait comme un tambourin. On le voyait ébaucher des gestes incertains pour toucher par hasard l'épaule ou le bras de sa petite voisine. Angela, de temps en temps, échappait sans le vouloir à cette caresse et tendait l'oreille vers la grosse gaîté qui buvait à l'autre bout de la table : alors le pauvre père devenait ingénieux pour rappeler à lui l'attention de son enfant. Mais, loin de se trahir, il se tenait très bravement sur ses gardes. Devinant l'angoisse de tous ceux qui lui voulaient du bien, voyant une larme quasi suspendue aux cils de Béatrice, il levait fièrement la tête et montrait des yeux secs.

Après le dîner, la chasse et le tir au fusil; les paysans faisaient feu sur une corde tendue: celui qui la touchait avait le droit d'embrasser une femme à son choix; celui qui coupait la corde en deux embrassait toutes les femmes. Vinrent, après d'autres fêtes rustiques, une excursion dans les bois; George, qui se faisait appeler Efisio Pacis, ne quittait guère la petite fille et lui racontait des histoires. Une surtout, si intéressante! Une histoire de bandit.

— Et ce bandit, comment s'appelait-il? demanda-t-elle. Je vous en prie, brave homme, dites-le moi.

— Brave homme est un vilain mot, gronda Béatrice.

— Comment faut-il dire? Monsieur Efisio?

— Ne m'appelle pas monsieur, reprit George. Je ne suis pas un monsieur, je suis un pauvre homme.

— Comment faut-il vous appeler?

— Les enfans de la ferme m'appellent papa Efisio.

Angela fit une petite moue indiquant qu'il ne fallait pas la confondre avec les enfans, mais elle céda tout de même.

— Papa Efisio, demanda-t-elle, comment nommait-on le bandit dont vous m'avez conté l'histoire?

La voix de George tremblait quand il répondit qu'il ne le savait pas.

« Il y avait donc une fois, écrivit Angela dans son journal, un bandit qui s'appelait... comment il s'appelait, papa Efisio ne le sait pas. Mais il ne faut pas raconter l'histoire ainsi. Recommençons. — Il y avait une fois un jeune homme et une jeune fille très belle qui s'étaient aimés et puis mariés, mais la jeune fille, avant de se marier, avait promis d'épouser un autre homme, et celui-ci, voyant qu'on lui enlevait sa fiancée, se mit en colère et jura de se venger. — Un jour les deux époux allaient à cheval d'un pays à un autre, accompagnés d'un berger, vieil ami de la maison. L'épouse montait un cheval bai doux comme un mouton et précédait son mari et le berger sur la route déserte. Tout à coup, en tournant entre deux haies de figuiers d'Inde, la jeune femme se trouva face à face avec son premier amoureux, celui qui était en colère, parce qu'il n'avait pu l'épouser. Cet homme qui avait juré de se venger était aussi à cheval et avait derrière lui beaucoup de compagnons, tous à cheval. Il se mit en travers de la route avec son alezan et prit par la bride le cheval bai de la jeune femme; elle cria très fort parce que cet homme avait toujours été laid et devenait encore plus laid quand il était en colère; elle criait et appelait son mari. L'homme, en attendant, lui avait pris la tête et, disant que l'heure de la vengeance était enfin venue, il l'embrassa plusieurs fois devant tout le monde. — Je pense que, pour un homme qui était si fort en colère, il se contentait de peu, mais ce n'était pas l'avis de la femme, et encore

moins celui du mari. — Elle criait, criait et frappait au visage ce forcené, au risque de le faire enrager plus fort; à ces cris, le mari accourut à toute bride. — En voyant qu'on embrassait sa femme devant tant de monde, il poussa son cheval contre l'agresseur; mais toute la bande l'enveloppa aussitôt. Le malheureux ne put faire autre chose que de dire tout haut à l'ennemi que, s'il n'était pas le plus vil des hommes, s'il ne voulait pas être souffleté au café, à l'église ou dans la rue, il devait l'attendre là une petite heure pour *se tuer* loyalement en présence des témoins. L'autre dit que oui, qu'il l'aurait attendu; la jeune femme était pâle comme une morte, et, pour ne pas tomber de cheval, elle s'appuyait sur le bras du berger.

« Ils se remirent en route, la femme tremblait et pleurait, le mari cherchait à la consoler et à lui donner du courage; ils allèrent d'abord à la maison; puis le berger et l'époux retournèrent à la campagne, mais il n'y avait plus personne. — Pendant qu'ils sont là, regardant à droite et à gauche, voilà qu'ils entendent derrière eux le bruit d'une fusillade, et une balle siffle à l'oreille du mari. Ils se retournent et voient dans une olivette beaucoup de gens à pied qui se sauvent, mais il restait encore un homme derrière un gros olivier, qui n'avait pas eu le temps de fuir; c'était lui, celui qui avait embrassé la femme. — Se voyant découvert, il n'osait s'en aller, de peur de recevoir une balle dans le dos. Ils restèrent ainsi un bon moment, les deux cavaliers sur la route, l'autre derrière l'arbre, derrière le mur de l'olivette, mais sans pouvoir bouger. Alors le mari dit à son compagnon, de manière à se faire entendre. — Toi, reste ici pour qu'il ne se sauve pas; moi, je vais débusquer ce lapin. — En s'entendant traiter de lapin, l'homme caché se montra, et, sans dire un mot, coucha les cavaliers en joue, mais ceux-ci firent plus vite, tirèrent avant lui et le firent tomber mort. Ils laissèrent le corps dans l'olivette, rentrèrent d'abord chez eux, puis se jetèrent dans les bois et devinrent bandits. La justice tâcha de les prendre, mais ne réussit pas; alors elle fit le procès et les condamna tous les deux à mort. Le berger s'en alla sur la montagne, le mari sur la mer, bien loin, et il a beaucoup souffert...

« Cette petite histoire m'a été contée par papa Efisio, un berger triste, qui lui aussi doit avoir eu bien des malheurs, et qui me paraît malade. Je l'ai gardée dans ma mémoire pour pouvoir l'écrire et je l'écris pour ne plus jamais l'oublier. C'est peut-être l'histoire de mon père. Papa Efisio m'a dit qu'il ne savait pas le nom du bandit; est-ce parce que je lui ai demandé devant tout le monde? Tous ont juré de ne point me parler de mon père, papa Efisio doi le savoir. Il viendra bientôt à Sassari, il me l'a promis; je l'interrogerai en secret et il me dira tout ce qu'il sait, s'il est vrai qu'il

m'aime. Mais pourquoi donc m'aime-t-il, papa Efisio, qui m'a vue hier pour la première fois? Il dit que, lui aussi, il avait une fille de mon âge, qui se nommait Angela comme moi, puis il a connu maman, il a connu aussi grand'maman. Se peut-il qu'il n'ait pas connu aussi mon père? »

George, en effet, vint à Sassari et fut accueilli dans une propriété rurale appelée *Speranza nostra* (Notre Espérance) du nom de la barque de contrebandiers qui avait ramené le fugitif. Il y put voir sa fille de loin en loin, lui parler quelquefois, d'en bas, paternellement, sans se trahir, et il était heureux, le pauvre homme, bercé dans un rêve. Mais une nuit, Su Mazzone vint le réveiller brusquement. La justice avertie était à ses trousses. Il fallait partir sur-le-champ.

— Mais elle est ici, dit l'infortuné. Faut-il partir sans la voir, sans rien lui dire?

— Je ne sais pas, répondit Su Mazzone, fais ce que tu veux. La prudence conseille la fuite, mais si tu restes, je reste aussi...Écoute seulement un conseil. Coupe tes cheveux et rase ta barbe, puis prends un pistolet sur toi et sois prêt à mourir.

— Je suis prêt! dit George.

Décidé à partir, il passa sur la pointe des pieds devant la porte d'Angela qu'il ne voulait pas réveiller. Là il poussa un long soupir qu'elle entendit, car elle ne dormait pas, puis, de sa fenêtre, elle le vit se diriger vers les oliviers où l'attendait Su Mazzone.

— Te sens-tu fort? demanda le vieux berger en approchant une lumière du profil rasé de son ami. Laisse que je te voie.

Alors seulement Angela comprit qui était papa Efisio. Elle poussa un gémissement et eut le frisson toute la nuit. Le lendemain, elle était malade; à peine guérie, elle apprit que son père était mourant. Aussitôt elle voulut le revoir; une nuit, l'oncle Silvio la prit en croupe et la mena jusqu'à Tempio, la « ville de granit, » chez un bon curé, qui avait donné asile au pauvre George, Angela, qui tremblait de tous ses membres, se trouva sans savoir comment à genoux au pied d'un grand fauteuil de cuir, les lèvres collées sur une main gonflée et froide qui sentait à peine son baiser.

— Eh bien! non, s'écria George en baissant les yeux pour regarder sa fille, et en les levant après sur un crucifix pendu à la muraille, eh bien! non, je ne suis pas mort en te quittant et je ne mourrai pas de te revoir. Dieu est bon!

Un moment après, le malade voulut parler seul à seul avec Silvio. Angela suivit le curé dans la chambre voisine, mais avant de passer le seuil, elle entendit son père qui disait : « J'ai fait un beau rêve. » Elle se jeta sur un bahut noir et couvrit de ses mains ses yeux qui ne voulaient pas pleurer, en se reprochant de n'avoir pas

de larmes. Entre ses doigts elle vit le curé qui, après l'avoir regardée un instant, rentra dans la chambre du malade. « Il sait le rêve de mon père, » pensa Angela en laissant retomber ses mains sur ses genoux. Puis elle entendit son nom, et pensant qu'on l'appelait, elle s'approcha de la porte. Silvio tenait la tête de son frère, et le prêtre les embrassait tous deux d'un profond regard :

— Tu la rendras heureuse, murmurait George; promets-le-moi, et tu seras heureux, toi aussi.

Angela se repentit d'en avoir trop entendu et alla se jeter sur une chaise. Elle voulut veiller la nuit au chevet de son père, mais s'endormit sur ses genoux. Pendant ce temps, les gendarmes s'alignaient devant la cure : la justice avait surpris la retraite du condamné. Le curé fit monter le maréchal (on dirait chez nous le brigadier), espérant toucher le cœur de cet homme forcément farouche.

— George Boni, dit le brigadier, au nom du roi...

— Au nom de Dieu! interrompit le prêtre, je vous prie de vous taire, parce que l'infortuné se meurt.

George, qui avait entendu, baissa la tête sur sa poitrine; Angela se jeta sur les genoux de son père, désolée, mais contente, parce qu'enfin elle pleurait. Le brigadier daigna surseoir à l'arrestation, mais remplit la maison de gendarmes. Précautions inutiles; le condamné mourut pendant la nuit. On alla chercher l'enfant dans sa couchette; elle reçut le dernier baiser de son père et, cette fois, ne pleura pas, mais fixa sur le sol, comme pétrifiée, ses yeux, qui avaient vu la douleur.

IV.

Ici commence une nouvelle histoire qui déconcerte un peu d'abord, parce qu'on ne s'y attendait pas, mais, petit à petit, on s'y laisse prendre. Angela, qui est maintenant une grande personne, — elle a presque treize ans, — a pris au sérieux le songe de son père mourant. Cependant elle ne se fait pas d'illusion : il faut attendre. Non qu'elle ne se sente déjà mûre pour le mariage : en marchant vers son armoire à glace et en levant un peu la tête, elle a déjà un air très important... Que lui manque-t-il donc? Deux pieds de traîne, un pied seulement... Hélas! elle porte encore des robes courtes. Pourquoi les jupes des petites filles sont-elles si lentes à s'allonger? Ce qui la console, c'est qu'elle a déjà un mari en vue : peu de jeunes filles, à son âge, en peuvent dire autant. Aussi ne prend-elle point garde aux lycéens qui, à la promenade, pour produire une impression sur elle, parlent très haut de l'amour selon Platon et selon Schopenhauer. Elle se sent arrivée, et, n'était

le respect des convenances, elle se retournerait de grand cœur pour dire aux écoliers qu'ils perdent leur temps et qu'elle a déjà un épouseur, — non pas un prétendu pour rire, mais un homme sérieux, à barbe noire, mêlée même de quelque poil blanc, non un écolier, mais un professeur ayant nom peut-être Silvio, mais elle n'en sait rien ; c'est à lui de parler, et il n'a pas encore ouvert la bouche.

C'est ainsi qu'Angela se montait la tête, et, comme l'oncle Silvio tardait à se déclarer, elle l'arrêta un jour sur le seuil de la maison.

— Sais-tu bien, lui dit-elle, que, depuis quelque temps, tu ne t'occupes pas de moi?.. Tu ne me regardes pas seulement, et tu n'as pas vu à quel point je suis changée.

Sur quoi elle fit un pas en arrière et un long tour dans le vestibule. Silvio la regarda et ne vit rien.

— Ma robe! ajouta la grande enfant, ma robe! Tu ne vois donc pas qu'elle est plus longue? Elle descendait un jour jusque-là; vois maintenant.

— Si tu ne me l'avais pas dit, avoua Silvio, je ne m'en serais pas douté. Il manque encore une main pour qu'elle touche terre. On voit encore toute la bottine.

— On ne la verra plus cet hiver... J'aurai alors quatorze ans.

— Je le sais, dit Silvio, qui ne dit pas autre chose.

Il s'éloigna tranquillement, et la pauvre fille, un peu dépitée, resta dans le vestibule. Puis elle se rappela que les fiancées ne laissent jamais partir le bien-aimé sans se mettre à la fenêtre pour le suivre longuement des yeux. Ainsi fit-elle ; il s'éloignait au pas accéléré, droit et superbe. Vu de dos, il avait l'air d'un homme qui, pour rien au monde, ne consentirait à se retourner, et pourtant, avant de disparaître au détour du chemin, il se retourna. A ce grave indice d'amour, Angela n'y tint plus et courut à sa table à écrire. Là, elle reprit son journal et lui dit tout. A partir de ce moment, il ne lui parut pas vrai qu'elle eût pu vivre si longtemps auprès de Silvio sans voir en lui autre chose qu'un oncle. A y bien penser, il y avait toujours eu quelque chose entre elle et lui. Oui, même quand elle était encore petite fille et qu'elle sautait sur ses genoux, elle avait senti déjà quelque chose. A présent, elle s'en souvenait très bien.

Quant à Silvio, il avait dit à son frère mourant : « Sois tranquille, je penserai, moi, à rendre ta fille heureuse. » Il y pensait, mais ne pouvait prendre au sérieux la possibilité d'un mariage entre elle et lui. N'avait-il pas deux fois et plus l'âge de sa nièce? Aussi, pour la rendre heureuse, n'eut-il d'abord qu'une idée en

tête : la réhabilitation du père mort. A cet effet, il s'absentait souvent; pendant ces absences, Angela écrivait des phrases désolées dans son journal, confiait ses peines à Béatrice et la suppliait de lui faire porter des robes longues. En même temps, elle consultait le code civil, où elle trouvait deux articles affligeans, le cinquante-cinquième et le cinquante-neuvième : le premier défendant à une jeune fille de se marier avant la quinzième année accomplie, l'autre défendant d'épouser son oncle; heureusement ces deux interdictions pouvaient être levées par une dispense du roi. Angela comptait bien aller jusqu'à Victor-Emmanuel et l'occuper de ses affaires. En attendant, elle écrivait dans son journal : « Que je l'aime! Chaque jour qui passe me révèle en lui une qualité que je n'avais pas vue : il a le visage brun, sévère et doux, la taille haute et digne, des sourcils qu'on dirait faits au pinceau, ses cheveux frisent. Je l'aime comme une folle. Je ne saurais plus vivre sans lui. »

Silvio revint de voyage et surprit Angela et Béatrice en train de cueillir dans une vigne les premières grappes de raisin. L'enfant se jeta en pleurant dans les bras de son oncle.

— Je n'y comprends rien, dit l'excellent homme. J'avais quitté une petite fille qui riait; je retrouve maintenant une jeune fille, une vraie jeune fille qui pleure. Qu'est-il donc arrivé?

— Il est arrivé, répondit Béatrice, qu'elle porte maintenant une robe longue.

— Tiens! c'est vrai, dit Silvio, tandis qu'Angela se sauvait en courant. Et, ajouta-t-il, qu'est-il arrivé d'autre?

— Voulez-vous le savoir? chuchota Béatrice. Il y a que son cœur s'est laissé prendre... Devinez le reste, je ne vous le dirai pas.

Silvio poussa un petit rire bête, ne devina pas le reste et n'insista point pour qu'on le lui dît. Puis, en se couchant, il se mit à réfléchir et pensa qu'après tout l'amour d'une petite fille de treize ans ne devait pas chatouiller la fatuité d'un homme mûr. Aussi entreprit-il de guérir la jeune malade. A cet effet, il attendit le lendemain matin qu'elle parût à la fenêtre, et, comme elle tardait à se montrer, il se rasa pour tuer le temps, puis, pour faire quelque chose il s'arracha un cheveu blanc qui lui poussait à la tempe droite et en chercha ensuite un autre, en quoi il eut du bonheur : il en trouva tant qu'il finit par les laisser tranquilles, et, rabattant pardessus sa chevelure épaisse, il constata qu'on ne les voyait plus, ce qui lui fit plaisir. Après quoi, il ouvrit sa fenêtre : Angela était là, parmi les rosiers que la rosée baignait, plus fraîche que la rosée, plus belle que les roses. Au bruit que fit la fenêtre en s'ouvrant, l'enfant ne leva plus la tête, mais cueillit un bouton de fleur qu'elle mit dans ses cheveux, regarda l'horizon comme pour s'y

mirer et, s'éloignant à petits pas, disparut dans une allée. Silvio suivait tous les mouvemens de l'oiselle blessée, attendant qu'elle levât les yeux pour lui murmurer : « Je vais te guérir, » ou quelque chose de semblable. Mais Angela ne lui donna pas cette satisfaction. En regardant à terre ou devant elle, sans se douter qu'on la vît, elle offrit à son oncle, indifférent, le loisir de la considérer des pieds à la tête et de constater qu'avec sa robe longue elle avait l'air d'une petite femme au corps svelte, mais plein, aux bras blancs et ronds, une touffe blonde sur la nuque, un petit air de gravité dû aux premiers chagrins, avec cette beauté obstinée et cette fraîcheur arrogante que même les premiers chagrins n'étaient point arrivés à ternir. — Puis elle s'était éloignée négligemment, respirant toutes les fleurs, effeuillant tous les rameaux qui lui barraient le chemin comme pour l'agacer et offrir un dernier jouet à son enfance déguisée. L'oncle Silvio pensa qu'à cet âge le cœur guérit vite.

— Tant mieux ! dit-il.

Eh bien ! non, ce n'était pas tant mieux ; il eût préféré la guérir lui-même. Seulement il ne le dit pas.

Pauvre professeur ! Il épiait la jeune fille et la trouvait de plus en plus jolie, mais elle ne laissait rien voir de son secret, chantait, riait toujours et ne souffrait que le soir, quand elle était toute seule et qu'elle confiait ses secrets à son journal. « Ne vous mettez pas en colère, elle vous aime, » disait Béatrice à Silvio, qui ne se mit pas en colère, mais qui se répéta souvent, avec un trouble étrange : — « Elle me croit son fiancé, la pauvre fille ! et elle m'attend. » Mon Dieu ! que faire ? Le premier remède à offrir à un malade qui vous aime, n'est-ce pas de se laisser aimer ? D'ailleurs, il n'était pas si vieux ; il avait encore beaucoup de cheveux, presque tous noirs, et s'était gardé sain de corps en étudiant l'agronomie. Quant à la jeune fille, si elle n'avait guère plus de treize ans, le grand mal après tout ! La nature avait beaucoup fait pour corriger ce défaut, le temps ferait le reste. Deux ans passent vite et ce temps-là était nécessaire même à Silvio pour se préparer au bonheur.

Le professeur n'avait pas encore dit à son cœur : « Aime encore, » mais il était prêt à s'enamourer au premier signe, et s'il tardait tant, c'est que cette mystérieuse petite nièce commençait à lui faire perdre l'esprit. Elle ne le suivait plus comme une ombre, ne lui plantait plus sur le visage ses deux grands yeux pleins de soleil, et Silvio, dont le savoir ne manquait pas de malice, était presque induit à soupçonner qu'il n'avait servi à la jeune fille que de prétexte pour aimer l'amour. Cette froideur apparente d'Angela réussit comme une fourberie ; vint un jour où le professeur, — qui avait à varier le nœud de sa cravate et à se raser tous les matins, — vint un jour

ou plutôt un soir où il se déclara qu'il n'en pouvait plus et qu'il fallait en finir. Et, ne trouvant rien de mieux, il eut recours à un enfantillage : ayant entendu pleurer la jeune fille, il écrivit sur une feuille de papier : « Angela, ne pleure plus; ton père, en mourant, m'a commis le soin d'essuyer tes larmes; je le ferai si tu veux jusqu'au dernier jour de ma vie. » Sur quoi, s'approchant de la chambre où on pleurait, il frappa deux coups à la cloison et glissa le papier par-dessous la porte. L'enfant essuya ses larmes et répondit courrier par courrier :

« Je ne pleure plus, je ne pleurerai jamais plus. Je suis trop heureuse. »

Il fallut l'en croire : recevoir une lettre de Silvio et lui répondre par-dessous la porte, c'était trop de joie; c'en était plus qu'Angela n'en eût même osé rêver... Douces fiançailles! elle prétendait avoir aimé son oncle dans une vie antérieure et lorsqu'il lui disait : « Tu verras! il te semble maintenant que tu m'aimes, mais quand tu auras quinze ans et que j'en aurai trente-cinq, je serai vieux et tu ne m'aimeras plus. — Quand tu auras quatre-vingt-dix ans, j'en aurai soixante-dix, répondait-elle. Nous serons vieux l'un et l'autre et nous nous aimerons toujours. » Il y eut quelque temps de fraîches illusions, de puérilités adorables.

Cependant on avait découvert un filon d'argent sur les terres du comte Rodriguez. Pour l'exploiter, il fallut creuser des puits dans la montagne; l'ingénieur appelé à cet effet, le jeune Marini, était un garçon de bonne humeur. Au bout de quelque temps, le comte alla inspecter les travaux et emmena Béatrice. Angela ne pouvait rester seule avec son oncle; elle partit aussi, bien à contre-cœur, en promettant de lui écrire une fois par semaine et de l'aimer tous les jours. La première lettre disait : « Je suis amoureuse de la mine, mais, par charité, n'en sois pas jaloux. » Suivaient des descriptions enthousiastes dont Silvio fut un peu piqué. Il attendait autre chose : « Accours, mon bien-aimé, prends des ailes, je ne puis plus vivre sans toi! » Mais Angela n'écrivait rien de pareil. Dans la deuxième lettre, elle annonça qu'elle allait jouer la comédie avec l'ingénieur, dans la salle de l'école, pour une œuvre de charité; les lettres suivantes apprirent à Silvio que cette comédie était une tragédie, la *Francesca da Rimini*, de Pellico, et que la jeune fille y avait fait fureur. L'oncle ne fut pas content : il se souvint qu'il y avait dans cette pièce un certain Paolo, qui, parlant en vers blancs, disait à Francesca des choses très audacieuses. Quelques jours après, Silvio reçut une dépêche qui commençait ainsi :

« Cher professeur, dans les quelques semaines que la comtesse Béatrice, le comte Rodriguez et Mlle Angela ont passées avec nous,

j'ai pu apprécier les qualités de cœur et d'esprit de votre charmante nièce... »

On devine le reste : c'était l'ingénieur qui demandait la main d'Angela. Il avait vingt-quatre ans, une profession lucrative et des biens au soleil ; la demande était parfaitement correcte. Silvio courut à la mine ; Angela était malade, et l'ingénieur venait de partir. Le professeur ne crut ni à ce départ, ni à cette maladie ; l'idée lui vint de se rendre à la salle d'école où l'on avait joué la tragédie de Pellico. Là, sur un mur blanchi à la chaux, il surprit cette inscription au crayon : « Paola et Francesca, ici *du moins* unis. » Plus de doute. Chacun des deux noms était écrit d'une main différente, le mot d'*almeno* (du moins) était souligné. Plus bas s'accouplaient ces deux noms autographes : « Angela Boni et Baingio Marini. » Survint l'ingénieur, qui n'était pas à son aise :

— J'ai reçu votre lettre, lui dit Silvio, et je suis venu vous apporter la réponse... mais, auparavant, vous me permettrez une question : Savez-vous qu'Angela est la fille d'un bandit? D'un bandit accusé de meurtre et condamné à mort?

L'ingénieur le savait et n'avait pas hésité un instant, parole d'honneur! Il ne se repentait de rien, était sûr de lui-même.

— Il y a encore un obstacle ou deux, dit Silvio, qui jouait la comédie (la scène se passait sur un théâtre). Je ne sais si Angela voudra de vous...

— C'est vrai, vous ne savez pas...

— Ni vous, probablement.

— Ni moi, sans doute...

— De plus, elle est fiancée à un autre. (L'ingénieur se tut.) Mais, rassurez-vous; cet autre, c'est moi, et je vous remercie de tout mon cœur.

— Vous! s'écria le jeune homme en se reculant avec un air de stupeur, mais il manqua son effet, pas assez de naturel! Il y eut un silence. L'ingénieur poussa un second : « Vous! » en retirant sa tête en arrière. Mais il n'y réussit pas mieux. Silvio reprit :

— Mon pauvre frère s'était mis en tête qu'Angela courait le risque de rester fille à cause de lui et m'avait fait promettre de la rendre heureuse. C'était me dire : « Épouse-la. » — Et, bien que je ne me sentisse pas une réelle vocation pour le mariage...

Oh! cette vocation, l'ingénieur Marini se la sentait bien; il en avait plein les yeux.

— ... J'allais l'épouser. Elle ne disait pas non, parce qu'à son âge on prend le premier venu. C'est presque une petite fille...

— Presque, dit l'ingénieur.

— Elle n'a que quatorze ans...

— Accomplis.

Un moment après, le jeune homme se trahit et confessa qu'il savait tout.

— C'est l'amour qui m'excuse, il faut me plaindre. Mettez-vous dans mes draps.

Silvio se mettait dans les draps de l'ingénieur et le plaignait le plus sincèrement possible; il lui dit pourtant, en le menaçant du doigt :

— Vous saviez donc qu'Angela était ma fiancée et vous n'avez point hésité à me demander sa main?

— Si fait! si fait!

L'ingénieur avait beaucoup hésité, mais comme il faut avant tout, pour épouser une jeune fille, empêcher qu'un autre l'épouse, il avait écrit...

— Et Angela vous a laissé faire?

— Point du tout, elle ne voulait pas.

— Qu'est-ce qu'elle voulait donc?

— Elle voulait mourir.

— Pauvre enfant! dit Silvio. On ne meurt pas à quatorze ans, quand on doit se marier à quinze.

L'oncle alors voulut retourner auprès de la nièce...

— Viendrai-je aussi? demanda le jeune homme.

— Vous n'êtes pas de trop; s'il y a quelqu'un de trop, ce n'est pas vous.

Mais Angela, plus malade que jamais, ne voulut pas recevoir Silvio. Elle lui fit dire qu'elle lui demandait pardon, qu'elle voulait mourir, mais qu'elle ne manquerait pas à sa promesse. Alors l'excellent homme écrivit un second billet annulant le premier :

« Angela, ne pleure pas. Ton père, en mourant, m'a commis le soin de te rendre heureuse et je le ferai jusqu'au dernier jour de ma vie. Ne te crois pas liée par une promesse que tu as faite en rêvant. Réveille-toi et laisse battre librement ton cœur. Je bénirai tes affections sans rancune. »

Pour toute vengeance, il dit à l'ingénieur :

— Vous n'aurez pas ma nièce avant la quinzième année accomplie. Je crois bien qu'elle vous aime pour le moment, mais d'ici-là...

Sur quoi, il alla faire un somme. Sa chambre était au fond d'un long corridor; il en ferma la porte à clé, se jeta tout habillé sur le lit, et, maintenant que l'honneur était sauf et que personne ne le voyait, il fondit en larmes.

MARC-MONNIER.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 avril.

Oui, certes, c'est un fait à constater. Il faut bien qu'au moment présent l'agitation soit peu dans les goûts, dans les instincts de la France, puisque partout et sous toutes les formes elle a une si médiocre fortune, puisqu'elle ne réussit pas même à émouvoir ou à occuper à demi l'opinion. Le mois dernier, elle s'est présentée sous la forme de ces manifestations bruyantes qui, dans d'autres temps, ont été quelquefois les préludes de mouvemens populaires plus sérieux. Elle s'est essayée dans la rue, et elle a échoué devant l'indifférence publique plus encore peut-être que devant les mesures de sûreté et de répression préparées par le gouvernement. Elle a passé sans laisser aucune trace, comme toutes les turbulences factices; du soir au lendemain elle a été oubliée, on n'en a plus parlé. Ce qui en est resté est allé en police correctionnelle sans exciter le moindre intérêt. Depuis, l'agitation a tenté de se produire sous une forme plus pacifique, pseudo-légale, sous la forme d'une campagne de propagande pour la revision de la constitution. Elle s'est donné des chefs, des mots d'ordre, des programmes, une apparence d'organisation régulière sous la direction d'une ligue qui s'est chargée de conduire le mouvement. Elle a essayé de pénétrer dans les conseils-généraux qui viennent d'avoir leur session d'avril ou de recruter des partisans dans les réunions publiques. Elle a beau s'ingénier, elle reste à peu près sans écho. Parmi les conseils-généraux un très petit nombre, deux ou trois, ont émis un vœu revisionniste, d'autres ont opposé à toutes les propositions la question préalable ; la plupart ne se sont pas occupés de la revision. Quant aux réunions publiques, elles sont assez lamentables; elles manquent d'animation, elles languissent, ou elles finissent par des scènes de

pugilat qui ne font pas prospérer la cause. On s'est jeté dans cette campagne avec une certaine jactance, en commençant par injurier tous ceux qui refusaient d'admettre la nécessité d'une réforme constitutionnelle immédiate et radicale ; on est bientôt arrivé au désarroi, aux divisions dans le camp revisionniste lui-même. Bref, le mouvement a échoué sous cette forme de l'agitation légale comme il a déjà échoué sous la forme des manifestations tumultueuses. Les chefs de la ligue revisionniste ne veulent pas l'avouer sans doute, ils ne se découragent pas, ils se promettent plus de succès pour l'avenir ; ils ne se sentent pas moins vaincus ou déconcertés par cette résistance passive de l'opinion qui répond par l'indifférence à toutes les excitations. Voilà le fait clair et certain, tel qu'il apparaît dans cette courte trêve parlementaire, dans ces momens de répit où le sentiment public, vainement sollicité par les manifestations et les manifestans, se montre simplement tel qu'il est.

La moralité de cette situation, c'est que le pays laissé à lui-même a évidemment peu de goût pour tout ce qui peut l'agiter, pour les troubles des rues, pour les bruyantes campagnes des partis, pour les luttes violentes et inutiles. Le pays a naturellement le goût de l'ordre, sans lequel il n'y a ni travail, ni industrie, ni société régulière. Il le montre en toute occasion et lorsqu'il sent que cet ordre, auquel il tient, perd de ses garanties, est altéré ou menacé par la faute de ceux qui le conduisent ou qui ont la prétention de le conduire, il commence par se replier en lui-même, il se défie de tout. Il éprouve ces indéfinissables malaises qui depuis quelque temps se manifestent sous bien des formes, qui, en se prolongeant, créent une sorte de crise morale et politique des plus graves. M. le président du conseil disait il y a quelques semaines aux radicaux revisionnistes qu'ils ne connaissaient pas la grande masse nationale, que cette masse était affamée de repos, de sécurité, de stabilité, qu'elle désirait avant tout voir s'élever un gouvernement assez fort pour la rassurer contre tous les désordres, pour lui inspirer confiance. M. le ministre de l'intérieur, qui est, lui aussi, pour le gouvernement fort, a fait ses preuves contre l'émeute. M. le ministre de l'agriculture, le plus pacifique des ministres par destination, disait l'autre jour devant son conseil-général des Vosges que l'immense majorité de l'opinion réclamait la réalisation d'un programme qui pouvait se résumer en ceci : « Écarter les questions stériles et irritantes, celles qui divisent et qui ont fait tout le mal, pour revenir aux lois fécondes, aux lois positives et pratiques qui intéressent directement la prospérité et la grandeur du pays. » C'est fort bien. On a donc ce sentiment que beaucoup de mal a été fait depuis quelques années, que la sécurité, la stabilité ont subi de rudes atteintes, et on comprend aussi ou l'on a l'air de comprendre que le pays, plus sage que ceux qui ont été chargés de ses affaires dans ces derniers temps, en a assez des agita-

tions et des agitateurs, qu'il demande avant tout à être tranquille. Qu'en faut-il conclure? C'est que, dans l'esprit du gouvernement lui-même, la meilleure politique serait apparemment celle qui se proposerait de réparer un mal, œuvre de tout le monde, selon le mot de M. le ministre de l'agriculture, — qui chercherait son inspiration et son appui dans ces instincts de conservation et d'ordre toujours si vivaces au cœur de la nation française.

C'est l'idée qui se dégage de toute une situation, ou ce qui se passe depuis quelque temps n'a aucun sens; mais cette politique, devenue presque une nécessité d'existence, a certainement ses conditions, et le ministère se ferait une singulière illusion s'il croyait que, pour être un pouvoir sérieux, pour donner satisfaction aux instincts, aux vœux, aux intérêts du pays, il lui suffit de réprimer une manifestation des rues ou d'ajourner indéfiniment la revision de la constitution. Il se tromperait d'une manière étrange et redoutable s'il se figurait qu'il peut raffermir une situation ébranlée, faire un gouvernement en continuant d'un autre côté à mettre l'imprévoyance et le désordre dans les finances, à traiter les affaires religieuses avec des passions de secte, à laisser la politique envahir l'armée, à livrer tous les services aux cupidités vulgaires. Il faut qu'il prenne son parti; il faut qu'il soit avec le pays impatient de sécurité et de paix, ou avec ceux qui se font un triste jeu de compromettre la république dans les guerres religieuses, de désorganiser l'administration, la magistrature, les finances, l'armée, — et s'il ne prend pas résolument son parti, il n'a rien fait. Il reste à la merci des surprises, des incidens, de quelque imbroglio comme celui qui a éclaté l'autre jour, où M. le ministre de la guerre, appuyé par les influences qui l'ont porté au pouvoir, a tenu un moment en échec le président du conseil lui-même et quelques-uns de ses collègues.

A la vérité, on devait bien s'y attendre dès qu'on avait consenti à maintenir dans le nouveau ministère l'officier-général choisi en désespoir de cause pour accomplir un acte dont aucun autre chef militaire n'avait voulu prendre la responsabilité. M. le général Thibaudin a été nommé pour frapper les princes d'Orléans, et il les a frappés; il est resté au pouvoir dans le nouveau cabinet comme le mandataire des passions radicales qu'il a flattées, servies, et dont il reçoit chaque jour un appui aussi bruyant qu'impérieux. On pouvait bien penser qu'il n'en resterait pas là, et il ne s'en est pas tenu, en effet, à son premier exploit ministériel. Cette fois, c'est M. le général de Galliffet qui s'est vu dépossédé brusquement d'un rôle tout militaire qui lui avait été confié d'un commun accord. M. le général de Galliffet n'est pas seulement à la tête d'un corps d'armée; il est membre du conseil supérieur de la guerre, président du comité de cavalerie; il est aussi le principal auteur d'un nouveau règlement adopté l'an dernier pour le service de son arme. Choisi par un insigne honneur pour commander éventuel-

lement la cavalerie française en temps de guerre, il était naturellement désigné pour présider aux manœuvres d'instruction, à l'exécution du règlement qu'il connaissait mieux que tout autre, puisqu'il l'avait fait. Aussi, dès le mois de janvier, le dernier ministre de la guerre, M. le général Billot, n'avait-il pas hésité à charger M. le général de Galliffet de la direction supérieure des manœuvres du printemps, en y joignant une opération d'une certaine importance, une grande reconnaissance de la frontière de l'Est entre Montmédy et Épinal. C'était une opération qui devait familiariser les chefs de notre cavalerie avec un terrain où ils pourraient être appelés à faire campagne, et qui n'avait d'ailleurs provoqué, à ce qu'il paraît, aucune objection diplomatique. Ce que M. le général Billot avait fait au mois de janvier, M. le général Thibaudin l'adoptait il y a un mois, et, chose curieuse, le jour où l'affaire était débattue et décidée en conseil, M. le ministre de la guerre était le premier à défendre chaleureusement le commandant des manœuvres de cavalerie contre M. le président de la république lui-même, qui se fatiguait d'entendre toujours parler de M. de Galliffet. Le ministre de la guerre avait déjà expédié les ordres pour les manœuvres, lorsque tout à coup, après quelques jours, il se ravisait. Il préparait une circulaire révoquant toutes ses dispositions précédentes, fractionnant la direction des manœuvres, enlevant, par le fait, son commandement à M. le général de Galliffet.

Que s'était-il donc passé? Le ministère de la guerre avait été envahi dans l'intervalle par une foule de petits personnages radicaux exhalant leurs colères contre M. de Galliffet, assiégeant le ministre de leurs récriminations. Pressé de tous côtés par ces amis compromettans dont il se sert et qui se servent encore plus de lui, M. le général Thibaudin s'est rendu, livrant à des ressentimens de parti ces manœuvres d'ensemble, que peu de jours auparavant il jugeait si utiles pour l'instruction de notre cavalerie, et surtout le chef qui devait les commander. Il avait tout changé d'un trait de plume sans rien dire à ses collègues du gouvernement, au président du conseil. Il avait fait sa circulaire, il l'avait même confiée à un journal radical, impatient de la publier, et il avait eu aussi, dit-on, l'extrême obligeance de faire prévenir M. le général de Galliffet de se tenir tranquille, de s'estimer heureux qu'on ne lui enlevât pas du même coup le commandement de son corps d'armée; mais c'est ici que tout se complique. M. le ministre de l'intérieur, qui a la surveillance du *Journal officiel*, arrêtait sans façon au passage la nouvelle circulaire de M. le général Thibaudin, sous prétexte que ce qui avait été décidé en conseil ne pouvait être révoqué par le ministre de la guerre seul, — et voilà le conflit engagé dans le gouvernement! Il a été, à ce qu'il paraît, assez vif pendant quelques jours entre le chef officiel de l'armée et le chef du cabinet, soutenu par quelques-uns de ses collègues; les explications

n'ont pas laissé d'être acerbes. On a cependant fini par s'entendre. Une partie des dispositions nouvelles du ministre de la guerre a été maintenue : il n'y aura plus de reconnaissance de la frontière, plus de grande opération d'ensemble. M. le général de Galliffet, d'un autre côté, garde la direction supérieure des manœuvres de quelques divisions de cavalerie. C'est ce qu'on appelle une transaction. M. le ministre de la guerre et ses amis se flattent sûrement d'avoir gardé l'avantage; M. le président du conseil croit sans doute être resté maître du champ de bataille. En réalité, le dernier mot reste au désordre, à l'équivoque.

Ce qu'il y a de plus curieux dans cette affaire, c'est que M. le général Thibaudin, profitant de l'occasion, a émis une prétention singulière. Il a revendiqué pour le ministre de la guerre le droit de décider seul des questions militaires, une sorte de privilège d'indépendance dans le gouvernement. Et voilà pourtant ce que devient une idée juste, assez séduisante, dénaturée par les passions et les calculs intéressés. Il y a eu un temps, en effet, où l'on aurait voulu isoler pour ainsi dire le ministre de la guerre, le placer en dehors des oscillations de cabinet, pour le laisser tout entier aux intérêts militaires, pour préserver l'armée de l'invasion de la politique. Des serviteurs aussi modestes qu'intelligens et désintéressés, comme M. le général Berthaut, M. le général Borel et d'autres s'inspiraient fidèlement de cette pensée; ils mettaient tous leurs soins à écarter de l'armée les influences malfaisantes de la politique. L'idée n'a cependant jamais pu être réalisée complètement, et ce qui n'a pas été possible avec des hommes comme M. le général Borel, M. le général Berthaut, on voudrait le reprendre le jour où apparaît au ministère de la guerre un officier escorté de toutes les passions radicales. C'est-à-dire que cette indépendance ministérielle, conçue ou rêvée pour bannir la politique de l'armée, deviendrait tout à coup un moyen redoutable pour introduire dans l'armée la plus dissolvante politique de parti, pour faire du radicalisme l'arbitre de l'organisation militaire, des épurations, des choix de personnel ! Le chef du cabinet a montré sa faiblesse le jour où il a été obligé de compter avec ces idées, ces passions dont M. le ministre de la guerre se fait comme un bouclier contre le gouvernement lui-même.

C'est le malheur de M. le président du conseil; il s'agite dans une perpétuelle équivoque sans se sentir peut-être la force ou sans avoir la volonté d'en sortir. Il est enchaîné dans son action par des idées fausses dont il est lui-même la dupe ou par des influences qu'il se croit obligé de ménager sans cesse pour avoir une majorité, pour rallier des partis, des groupes auxquels il ne donnera jamais assez pour les satisfaire et les retenir. Il prononce sans doute parfois, il a prononcé encore l'autre jour, devant le congrès des sociétés savantes, et devant un congrès pédagogique, des discours qui ne manquent ni d'ampleur ni d'élo-

quence; ces discours, après tout, déguisent à peine les contradictions dans lesquelles se débat un énergique esprit qui veut faire du gouvernement, comme on dit, sans en accepter les conditions, qui parle sans cesse de modération et de libéralisme en poursuivant avec une sorte d'emportement, au nom de la république, l'application d'un véritable système de violence morale et politique.

M. le président du conseil se flatte de garder une certaine impartialité dans les affaires religieuses et il déclarait récemment encore qu'il ne ferait pas la guerre, qu'il se bornerait à repousser les attaques dont la république pourrait avoir à souffrir; mais en même temps, il livre au jugement du conseil d'état des évêques qui n'ont commis d'autre crime que de parler dans des mandemens ou dans des lettres pastorales de ce qui a été publié par cent journaux, et il ne s'en tient pas même là : il va fouiller comme toujours dans l'arsenal des vieilles armes de répression, il emprunte à tous les régimes; il interroge le conseil d'état pour savoir si l'on ne pourrait pas par hasard traduire les évêques devant la police correctionnelle. M. le président du conseil a certainement sa manière à lui de comprendre la paix religieuse! M. Jules Ferry a renouvelé plus d'une fois la déclaration qu'en rendant l'instruction primaire obligatoire, il entendait maintenir la neutralité religieuse dans les écoles; mais il ne s'aperçoit pas qu'avec l'esprit qui règne dans cette campagne de l'enseignement nouveau, cette neutralité n'est qu'un mot, que ces manuels dont on parle sans cesse, que M. le ministre de l'instruction publique lui-même n'ose pas condamner, sont dans leur forme familière le plus redoutable instrument de guerre et de division. Il faut voir la vérité telle qu'elle est. Au fond, cet enseignement nouveau tel qu'on l'entend est une tentative violente de l'esprit de secte pour déraciner les cultes, les croyances du cœur des générations nouvelles, pour créer une nation selon l'idéal du jour, et ce que M. le ministre de l'instruction publique n'avoue pas, ce qu'il voudrait peut-être atténuer, d'autres l'avouent tout haut sans déguiser le rêve, le secret de la secte. M. Spuller, qui traite sans façon M. Jules Ferry de grand ministre, disait, il n'y a que quelques jours, dans une réunion de la ligue de l'enseignement à Reims : « On ne peut fonder la république qu'en renouvelant l'état mental de la France; ce n'est pas avec des cerveaux monarchiques qu'on fondera la république, c'est avec des cerveaux républicains. » Il faut « former des cerveaux républicains! » Et, en parlant ainsi, avec le fanatisme d'un esprit étroit, M. Spuller ne s'est pas douté qu'il proférait une des plus étonnantes extravagances d'absolutisme, que ce qu'il proposait dans un langage assez baroque à la république, c'était de s'approprier la théorie de la révocation de l'édit de Nantes, — qui, elle du moins, en imposant l'unité de religion, n'entreprenait pas la réformation des cerveaux. Voilà où l'on en vient, et ce qui se cache

sous cette prétendue neutralité que M. le président du conseil offre en garantie, que d'autres se chargent d'interpréter.

Ah! si au temps de la restauration, au temps de la monarchie de juillet, ou même au temps du second empire, un ministre, un député eût osé avouer la pensée de façonner les cerveaux pour l'usage et à l'effigie d'un régime politique, il eût soulevé tous les instincts libéraux. Nous n'en sommes plus à ces susceptibilités. L'éducation libérale est en progrès et on se fait d'étranges idées en cela comme en toute chose. Autrefois on accusait les monarchies d'abuser de l'arbitraire, des lois despotiques, des moyens administratifs, même lorsqu'elles se bornaient à la plus stricte défense, aujourd'hui on manie sans scrupule tous ces procédés discrétionnaires contre lesquels on n'avait pas assez de colères; on invoque sans façon la raison d'état, les juridictions administratives; et les garanties publiques deviennent ce qu'elles peuvent. Que de fois n'a-t-on pas reproché aux anciens gouvernemens d'introduire la politique, le favoritisme de parti dans l'armée, dans la magistrature, dans l'administration? Maintenant c'est la chose la plus simple du monde. M. le général Thibaudin se charge de gouverner l'armée avec les radicaux, et, au mépris de toute convenance, on donne le premier poste de la cour de cassation à M. Cazot, qui ne s'est distingué jusqu'ici que dans la présidence du tribunal des conflits, au moment de l'exécution des décrets contre les congrégations religieuses. A ces régimes du passé qui ont pourtant laissé quelque grandeur à la France, on répétait sans cesse qu'ils gaspillaient, qu'ils dilapidaient la fortune publique : à l'heure qu'il est, les finances sont tellement engagées qu'on ne sait plus où l'on va ni où l'on s'arrêtera, ce qui n'empêche pas de multiplier chaque jour les dépenses, — ce qui n'a pas empêché d'inscrire au budget près de dix millions de pension pour se créer une clientèle parmi les prétendues victimes de décembre.

C'est le progrès! et avec tout cela à quoi arrive-t-on? On tombe justement dans cette situation devenue critique où le pays a le vague instinct qu'il n'a ni liberté sérieuse, ni un vrai gouvernement, où il se sent inquiété dans ses intérêts, violenté dans ses croyances, menacé dans sa sécurité, privé de toute garantie d'avenir. M. le président du conseil, d'après ce qu'il a dit plus d'une fois, n'est pas sans se rendre compte à sa manière de ce qu'il y a de difficile dans cette phase nouvelle de la république. Il paraît comprendre qu'il est temps de s'arrêter, nous le voulons bien; mais il ne s'aperçoit pas que, s'il veut redresser cette situation faussée et refaire le gouvernement comme il en a l'ambition très avouable, la première condition pour lui est de se dégager des solidarités qui d'avance lui rendent toute tentative sérieuse impossible, et de chercher un appui dans les sentimens, dans les intérêts conservateurs qui, seuls, font la force des gouvernemens. Un homme un peu désabusé, un peu découragé comme bien d'au-

tres aujourd'hui, mais qui a certainement une sérieuse autorité, M. Germain, le disait l'autre jour dans un banquet qu'il a donné à ses collègues du conseil-général de l'Ain. Il montrait que le danger était dans la confusion qui règne depuis quelques années et dont le radicalisme profite pour imposer ses volontés, pour dominer le gouvernement lui-même. C'est là, en effet, la question aujourd'hui, et cette question, ce n'est pas avec des paroles et des discours qu'on la résoudra, c'est avec des actes, avec une politique mûrement calculée, énergiquement, résolument pratiquée.

Que se passe-t-il donc en Europe? Qu'y a-t-il donc de changé dans la situation générale du continent? Quelle est l'importance ou la signification de tous ces bruits d'alliances nouvelles, de combinaisons mystérieuses concertées entre quelques chancelleries? Ce n'est pas de l'Orient que viennent aujourd'hui les troubles et les préoccupations. Il n'est survenu, que nous sachions, aucune circonstance récente qui ait pu raviver brusquement les vieux antagonismes, remettre aux prises les grandes ambitions. La question de la navigation du Danube a été résolue à Londres; lord Granville s'est fait l'interprète des résolutions de la conférence auprès des états intéressés et, s'il y a quelque difficulté, elle consiste tout au plus à faire accepter par la Roumanie ce que la diplomatie a adopté et sanctionné. Les affaires du Liban sont sans doute aussi une dépendance de cette éternelle question orientale et ont à ce titre leur intérêt. Elles sont traitées en ce moment dans une conférence qui est réunie à Constantinople, où la Porte et les puissances européennes ont à se mettre d'accord pour la nomination d'un nouveau gouverneur; mais le choix d'un gouverneur du Liban n'est point un de ces événemens qui passionnent l'opinion et les cabinets. Les affaires d'Égypte, qui ont assurément leur gravité, sont loin d'être finies : elles peuvent être un embarras pour l'Angleterre, qui, à la vérité, s'accommode sans peine des fardeaux de ce genre; elles ne paraissent pas jusqu'ici réagir sensiblement sur la politique générale. Ce n'est pas non plus dans l'Occident, si l'on en croit les apparences, que se seraient produites des complications inattendues de nature à mettre la diplomatie en campagne, à précipiter les résolutions ou à modifier tous les rapports. Les grandes questions paraissent sommeiller pour le moment; aucun incident visible n'a surgi dans les relations des principales puissances de l'Europe. A quoi tient donc cette espèce d'agitation qui s'est manifestée presque à l'improviste depuis quelques jours, qui s'est traduite en toute sorte de polémiques assez confuses à la surface du continent? C'est la faute ou la suite d'un simple bruit parti de Rome, d'un discours que M. le ministre des affaires étrangères Mancini a prononcé devant la chambre des députés italienne, il y a un mois, et qui, depuis ce moment, a fait le tour de l'Europe, qui a été commenté, interprété, rectifié, sans être devenu en définitive beaucoup plus clair.

Tout est venu de là. Le ministre des affaires étrangères du roi Humbert, pressé d'interpellations sur sa politique, s'est défendu de son mieux en annonçant comme une bonne nouvelle, comme un succès de sa diplomatie, l'existence d'une entente désormais assurée de l'Italie avec les deux grands empires du centre de l'Europe, avec l'Allemagne et l'Autriche. Il n'a pas dit positivement qu'il y eût un traité, il n'a pas précisé la forme donnée à l'entente des trois cabinets ; il en a dit assez pour constater comme un fait certain l'entrée de l'Italie dans l'alliance austro-germanique. Si M. Mancini avait seul parlé, il s'est déjà trompé plus d'une fois, il aurait pu s'être trompé encore ou s'être exagéré les mérites de sa diplomatie; mais à peine a-t-il eu fait ses déclarations dans le parlement de Rome, les commentaires, les versions de toute sorte, les conjectures ont commencé. Une agence de publicité, prétendant éclaircir ce qu'il y avait encore de mystérieux dans les paroles du ministre italien, s'est empressée de dire qu'il y avait un traité formel entre les trois puissances; elle en a même précisé les termes, le caractère, les conditions principales. A Vienne, les déclarations de M. Mancini ont été accueillies avec un certain embarras; on n'a pas nié l'alliance, on s'est étudié seulement à en atténuer la portée, et surtout on a contesté l'existence d'un traité. A Berlin, les explications ont été assez étranges, à la fois audacieuses et ambiguës. Ceux qui passent pour être dans la presse les interprètes de la pensée de M. de Bismarck se sont arrangés pour laisser comprendre que l'entente existait effectivement, qu'elle n'avait pas besoin d'ailleurs d'être formulée dans un traité, qu'elle se fondait sur des intérêts communs aux trois puissances dans des éventualités où la France prendrait une initiative perturbatrice et agressive. C'est un accord de prévoyance et de préservation pour le maintien de la paix. Quelle est la vérité dans tout cela? Évidemment, il y a quelque chose, et ce quelque chose n'a pas été fait dans un sentiment bienveillant pour notre pays, on n'a pas besoin de nous le dire. Il n'y a point de traité écrit, c'est vraisemblable, puisqu'un traité de ce genre ne se conclut pas pour des circonstances hypothétiques et peut être quelquefois compromettant. Il ne s'agit pas d'une alliance offensive, puisque rien dans la situation de l'Europe n'expliquerait une aussi étrange combinaison et qu'il serait dans tous les cas difficile d'imaginer comment l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie pourraient s'entendre dans une action commune contre un de leurs voisins. Ce qui existe, selon les apparences les plus plausibles, c'est donc un accord tout pacifique, défensif ou négatif, et tout se réduit sans doute à l'admission de l'Italie, sous une forme quelconque, par voie d'entente verbale, dans l'intimité de l'Allemagne et de l'Autriche. C'est peut-être tout le secret de ce discours de M. Mancini, qui a été si vivement commenté.

Soit! l'Italie a obtenu ce qu'elle voulait : elle l'a vraiment bien gagné. Il n'y a pas si longtemps encore, elle en était à offrir inutile-

ment son concours, et elle avait à essuyer à Berlin, même à Rome, les déboires que ne lui épargnait pas l'humeur hautaine de M. de Bismarck. Elle avait à guérir son amour-propre de la blessure que l'empereur François-Joseph lui avait faite en refusant d'aller rendre visite au roi Humbert à Rome. Elle ne s'est pas découragée; elle a voulu à tout prix se mettre en bonne compagnie : voilà qui est fait, à ce qu'il semble! Il resterait à savoir ce qu'elle gagne ou ce qu'elle perd, ce qu'elle met de sa liberté ou ce qu'elle espère conquérir d'autorité dans ces combinaisons plus flatteuses pour son amour-propre que fructueuses pour sa politique. Il est évident qu'elle n'entre pas sans conditions dans cette intimité si enviée, qu'elle a dû prendre avec l'Autriche, avec l'Allemagne elle-même des engagemens dont on a vainement jusqu'ici demandé le secret à M. Mancini. Elle a dû nécessairement aliéner plus ou moins l'indépendance de sa politique, et quelle compensation peut-elle trouver dans ces arrangemens où elle n'est admise, on ne peut se le dissimuler, que par une sorte de faveur? Il n'y a pour elle qu'un avantage possible, saisissable, avoué, c'est d'être mise en sûreté contre un danger imaginaire, contre la France, qui ne la menace pas, qui n'a jamais songé à la menacer, qui n'a sûrement pas la pensée d'aller l'attaquer. Si ce n'est pour le présent, dit-on, c'est pour l'avenir, pour le cas où la France, jetée dans des révolutions ou des expériences nouvelles, reprendrait un rôle d'agression contre ses voisins. On sait ce que veulent dire ces prévoyances d'avenir qui commencent par troubler toutes les relations naturelles dans le présent, et on sait aussi ce que valent ces grandes alliances qui se donnent pour les gardiennes de la paix.

Ce n'est pas la première fois, même dans des temps relativement récens, qu'il y a eu de ces combinaisons de diplomatie qui se disent pacifiques, conservatrices du repos de l'Europe. Il y a dix ans déjà, M. de Bismarck, ce grand conservateur de ses intérêts, se faisait le promoteur de cette alliance fameuse des trois empereurs, qui se formait naturellement pour garantir la paix et qui était, elle aussi, quelque peu dirigée contre la France. C'était la grande sauvegarde, et il est certain qu'à eux trois, ces empires unis pouvaient bien, s'ils le voulaient, préserver le monde de tous les conflits. Depuis cette époque, des guerres sanglantes n'ont pas moins éclaté en dépit des pactes pacifiques; la France, qu'on mettait en suspicion, n'y a été pour rien, à ce qu'il nous semble, et de la grande alliance qu'est-il resté bientôt? Les ambitions, les intérêts ont fait renaître les divisions, et c'est tout au plus si, par instans, il n'y a pas eu la guerre entre les puissans alliés de la veille. L'alliance des trois empereurs a fait son temps; elle a été remplacée depuis par l'alliance des deux empereurs d'Allemagne et d'Autriche, qui se complète aujourd'hui par l'accession de l'Italie, qui naturellement est formée plus que jamais pour le maintien de la paix et aussi contre la

France. C'est toujours le dernier mot! La France ne peut certes ignorer ce qu'on lui dit si clairement et si souvent. C'est pour elle un devoir de redoubler de vigilance sans s'émouvoir outre mesure de ces campagnes diplomatiques. On n'a sûrement pas pour le moment l'intention de lui déclarer la guerre, elle a encore moins la pensée de la déclarer aux autres, et, avant que des événemens sérieux, décisifs éclatent en Europe, la nouvelle triple alliance aura fait son temps comme la première. Ces combinaisons à grandes prétentions ont toujours plus d'apparence que de réalité, plus de retentissement que de durée, et l'Italie, en se jetant dans cette aventure, risque fort d'avoir fait beaucoup de bruit pour rien.

Ce qui est clair dans tous les cas, c'est qu'elle a trouvé là une assez triste occasion de témoigner avec aussi peu de tact que de profit des sentimens équivoques à l'égard de la France. L'Italie est libre de choisir ses alliés, de porter ses préférences à Vienne ou à Berlin; elle s'est exposée aujourd'hui à n'être plus prise au sérieux lorsqu'elle ne cesse de protester de ses dispositions cordiales pour une nation voisine avec laquelle elle a certainement intérêt à vivre en bonne intelligence et qu'elle traite cependant avec une si étrange liberté. Son erreur est de se croire trop habile, de se laisser aller trop aisément à son goût pour les rôles chimériques ou à des ressentimens assez puérils, de chercher les périls là où ils ne sont pas et de ne pas voir ceux qui peuvent la menacer réellement. Au lieu de procéder comme elle l'a fait assez souvent à l'égard de la France, qui ne lui a jamais ménagé les marques d'amitié, au lieu de se jeter tête baissée dans des alliances qui peuvent compromettre toute sa politique sans lui assurer des avantages bien évidens, elle ferait peut-être beaucoup mieux de songer à ses propres affaires, à ses conditions intérieures, au développement de ses intérêts, à tout ce qui peut fortifier son indépendance plus sûrement que toutes les combinaisons d'une diplomatie surexcitée. Elle s'est occupée depuis quelques années de régulariser son état financier, et ces jours derniers encore, le ministre des finances, M. Magliani, exposait devant le parlement une situation qui, après tout, est en sérieux progrès, qui n'a rien que de rassurant si elle ne vient pas à être troublée par les aventures de la politique. C'est un premier point, un des plus importans, si l'on veut, ce n'est pas le seul. L'Italie, après cela, aurait encore à s'occuper de bien d'autres intérêts pratiques, de bien d'autres travaux pressans dans des provinces où tout est à faire. Elle gagnerait beaucoup plus à poursuivre ces œuvres utiles qu'à briguer les avantages équivoques d'alliances onéreuses, à s'épuiser en armemens. Elle aurait plus d'amis sérieux si elle restait ce qu'elle doit être, et, après tout, elle n'a d'autres ennemis à craindre que ceux qu'elle se créera.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE

Les vacances parlementaires approchant de leur terme, le gouvernement devait être amené à prendre d'importantes résolutions concernant les moyens d'assurer l'équilibre du budget ordinaire de 1884 et de pourvoir à l'exécution des grands travaux publics. Le moment est venu où, de toute nécessité, la chambre doit nommer sa commission des finances, et il est difficile d'admettre que celle-ci puisse sérieusement étudier la situation budgétaire pour l'exercice prochain, tant que le ministère n'aura pas fait connaître sur quelles bases il entend édifier le budget extraordinaire. Les trois données principales du problème sont, on le sait, l'emprunt, la conversion, les négociations avec les compagnies de chemins de fer. Encore peut-on ramener à ces négociations toutes les difficultés et toutes les incertitudes de l'heure présente. Car, si les négociations échouent, la nécessité de l'emprunt apparaît; si elles réussissent, la conversion devient probable.

Aussi ne doit-on pas s'étonner de l'agitation croissante du marché depuis le commencement du mois. Chaque jour voyait éclore une rumeur nouvelle jetant l'émoi dans les rangs de la petite spéculation, semant l'inquiétude parmi les porteurs de titres de rente, bouleversant tous les calculs et toutes les prévisions. Les tentatives de reprise ont été quotidiennement suivies de chutes un peu plus profondes; finalement le 5 pour 100, pendant cette quinzaine, a reculé d'environ 1 fr. 50 et les deux 3 pour 100 d'une unité.

La liquidation des fonds publics avait accusé une modification complète de la situation qui avait été si habilement exploitée les deux mois précédens par le Crédit foncier. La spéculation à la baisse poursuivie en février avait rendu les armes. Mais les acheteurs victorieux ne s'étaient pas attardés sur leur succès et avaient aussitôt commencé à vendre à leur tour les rentes qu'ils avaient momentanément emmagasinées. Les menaces de livraisons de titres étaient donc fort sérieuses le 2 avril, et n'ont pu être conjurées que par une élévation subite du taux des reports. Ce pas franchi, et plus heureusement qu'on ne l'avait d'abord espéré, les fonds publics paraissaient devoir désormais conserver une assez bonne tenue, le 3 pour 100 au-dessus de 80, l'amortissable au-dessus de 81, le 5 pour 100 au-dessus de 114.

Mais les bruits les plus fâcheux ont commencé à courir au sujet de l'état des négociations engagées entre le ministère et les compagnies. M. Raynal, disait-on, n'avait ouvert les pourparlers que pour la forme. Dès les premières entrevues, on avait pu constater un tel désaccord entre les vues de chacune des deux parties, qu'aucune entente ne paraissait possible. Le ministère jugeait même inutile de continuer des efforts voués fatalement à l'insuccès; l'état devait conserver la charge de l'exécution des travaux publics, et, dès maintenant, il fallait pourvoir aux voies et moyens par un appel au crédit et l'émission d'un emprunt d'un milliard en rente amortissable.

Ces nouvelles étaient, il faut le croire, complètement inexactes, puisque le ministre des finances a cru devoir les frapper d'un démenti formel et catégorique. Seulement, au lieu de se servir pour cet objet du *Journal officiel*, qui est l'organe du gouvernement et par lequel il eût fait savoir dès le matin, *urbi et orbi*, que la Bourse n'avait pas à compter avec l'éventualité d'un emprunt, M. Tirard a eu recours à un procédé qui, plus d'une fois déjà, avait produit les plus fâcheux résultats. Il a fait avertir la chambre syndicale par un adjoint au syndic, et il a envoyé une petite note à l'agence Havas. Ce n'est donc que tardivement et à l'heure où les transactions étaient déjà ouvertes à la Bourse que le public financier a été admis à connaître les secrets du ministère. En quelques minutes, le 5 pour 100 montait de près de 70 centimes; il est vrai que cette plus-value a été presque aussitôt reperdue que gagnée.

Les capitalistes des départemens, avertis le lendemain seulement qu'un emprunt n'était pas à redouter, commençaient à peine à se remettre de leurs alarmes, et déjà le bruit s'accréditait que, bien loin d'être rompues, les négociations avec les compagnies suivaient une très bonne voie, lorsque une note parue hier matin dans le journal *le Voltaire*, et confirmée le soir par une autre note du *Temps*, est venue apprendre aux rentiers porteurs de titres de 5 pour 100 que leur revenu allait être réduit de 5 pour 100 à 4 1/2 pour 100, sur quoi le 5 pour 100 a fléchi de nouveau de près de 1 franc et était offert hier soir sur le marché libre à 113 francs. Voici, d'après les deux notes en question, dont le caractère officieux paraît suffisamment établi, comment la situation se présente en ce moment.

Il est admis tout d'abord que les deux questions de la conversion et des négociations avec les compagnies sont connexes et que de la solution donnée à la seconde dépend le sort de la première. Commençons donc par les négociations. Il y a maintenant lieu d'espérer qu'on arrivera à une entente. Trois questions ont été examinées jusqu'ici : 1° celle des tarifs; 2° celle de l'emploi des excédens des compagnies; 3° celle de la répartition des travaux de construction des nouvelles lignes. L'état renoncerait à imposer des obligations trop rigoureuses aux

compagnies touchant la réduction des tarifs intérieurs. On cherchera seulement à régler les tarifs de transit et d'importation dans les conditions les plus favorables possible pour notre commerce et notre importation. Il sera fait deux parts des excédens futurs de recettes des compagnies, l'une étant affectée à la construction des nouvelles lignes, l'autre réservée aux compagnies comme augmentation de leurs bénéfices distribuables. Ces points étant admis comme bases générales de la transaction, les compagnies se chargent de construire et d'incorporer dans leurs réseaux respectifs les lignes faisant partie du programme Freycinet.

Si les négociations aboutissent, comme on l'espère, les compagnies, pour se procurer les capitaux nécessaires à leurs travaux, devront émettre des obligations. Mais elles ont à craindre de voir le gouvernement venir leur faire concurrence sur le marché financier en payant à ses créanciers un intérêt plus fort que celui que paient elles-mêmes les compagnies. C'est donc pour faciliter les futures émissions d'obligations que l'état, d'une part renonçant à emprunter lui-même, de l'autre aurait résolu d'opérer la conversion de la rente 5 pour 100.

Quand se fera la conversion? La note du *Voltaire* est sur ce point très affirmative. L'opération se fera, dit-elle, vers la rentrée des chambres, c'est-à-dire du 19 au 30 avril. La date exacte dépendra de l'état du marché. Le projet sera déposé sur le bureau de la chambre des députés au début de l'une des séances. Le ministre des finances demandera l'urgence et la discussion immédiate. La commission se réunira sur-le-champ et fera son rapport séance tenante. Aussitôt le vote de la chambre acquis, le projet sera porté au sénat, où la même procédure sera suivie. Le gouvernement voudrait en finir en une seule journée, de manière que la loi fût, dès le lendemain, promulguée par le *Journal officiel.*

Les valeurs ont occupé médiocrement l'attention pendant cette quinzaine. Quelques-unes seulement ont subi des fluctuations de cours d'une réelle importance et ont donné lieu à des transactions actives. L'action Suez a baissé de 150 francs sur la diminution des recettes, et principalement sur les réalisations précipitées du syndicat. Les actions du Nord, du Lyon et de l'Orléans ont été assez recherchées par la spéculation en vue de l'accord probable avec l'état. La Compagnie du gaz a reçu communication de l'arrêté rendu par le préfet pour la diminution du prix du gaz de 30 à 25 cent. le mètre cube. Elle vient à son tour d'assigner la Ville de Paris, et le procès est engagé. L'action, sur laquelle a été détachée un coupon de 70 francs, s'est maintenue très ferme à 1,450 francs. Les fonds étrangers sont toujours bien tenus. L'Italien a cependant reculé de 91 fr. 50 à 91 francs, malgré l'excellente impression produite par l'exposé financier de M. Magliani.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CINQUANTE-SIXIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LIII[e] ANNÉE.

MARS — AVRIL 1883

Livraison du 1[er] Mars.

Livraison du 15 Mars.

Livraison du 1er Avril.

Livraison du 15 Avril.

Paris. — Typ. A. QUANTIN, rue Saint-Benoit, 7.